REVUE

DES

DEUX MONDES

LXII[e] ANNÉE. — TROISIÈME PÉRIODE

Paris. — May & Motteroz, libr.-impr. réunies, 7, rue Saint-Benoît.

REVUE

DES

DEUX MONDES

LXIIe ANNÉE. — TROISIÈME PÉRIODE

TOME CENT QUATORZIÈME

PARIS

BUREAU DE LA REVUE DES DEUX MONDES

RUE DE L'UNIVERSITÉ, 15

1892

LA

VIE PRIVÉE DE MICHEL TEISSIER

DERNIÈRE PARTIE (1).

VIII.

Quelque faible qu'il se fût montré aussi longtemps qu'avaient duré les hésitations, Teissier était cependant, avant tout, un homme d'action. Une fois vaincus définitivement les scrupules qui le paralysaient, une fois la décision prise, il se retrouva. Tout de suite, il jugea sa nouvelle situation avec une parfaite exactitude : bien souvent, jusqu'alors, il avait examiné, de loin, toutes les solutions possibles au problème de sa vie; mais, à la distance où il s'en croyait, il trouvait toujours trois ou quatre manières d'agir, selon le cas qui surgissait. Maintenant, il n'y en avait qu'une seule : exécuter la décision prise, en usant de tous les moyens praticables pour hâter le cours du procès, en tâchant de cacher, le plus longtemps qu'on pourrait, la cause vraie du divorce. Mais le plus urgent, pour lui, c'était de disparaître dans l'obscurité, qui seule pouvait atténuer le scandale et sauvegarder un reste de sa dignité. Disparaître! c'était, en une heure, renoncer à tout ce qui jusqu'alors avait fait l'intérêt de sa vie extérieure, à la carrière qu'il aimait, à

(1) Voyez la *Revue* du 15 septembre, du 1er et du 15 octobre.

ses ambitions, au bien qu'il voulait faire; c'était, de son faîte, tomber d'un seul coup au niveau moyen, plus bas même; c'était déchaîner en un instant les jalousies, les haines, les rancunes que contenait le respect qu'on avait de lui. Pourtant, cette grande décision fut prise en quelques minutes, comme si elle eût été l'inévitable corollaire de l'autre; et sans amertume, sans regret, avec, au contraire, une espèce de complaisance satisfaite, Michel sentait son cœur se dilater d'orgueil en jetant ainsi tout ce qu'il avait en pâture à son amour :

« Prends! prends! prends! Tu me restes, c'est assez!.. »

« Du moins, se disait-il, on ne pourra m'accuser ni d'intérêt, ni de calcul, ni de bassesse. On dira : « Il était fou, » mais on ne me méprisera pas... Il y a de la grandeur dans ce que je fais là, il faudra bien qu'on le reconnaisse... Qui donc osera jeter la pierre à un homme qui se dépouille librement de tout?.. »

En raisonnant ainsi, il découvrait que l'opinion lui était peut-être moins indifférente qu'il ne l'aurait cru.

« D'ailleurs, continuait-il, que m'importe ce qu'on dira?.. »

Mais il savait bien que cela lui importait, et n'en pouvait chasser l'obsédant souci qu'en se livrant à la douceur de penser à Blanche, qui serait à lui, enfin!.. Il se voyait avec elle, n'importe où, dans une île de la Méditerranée, sur une plage du Midi, ensoleillée et sonore, au bord des lacs italiens, dans un de ces paysages, enfin, faits pour le bonheur, que parfois, au cours de ses rapides voyages, il avait traversés comme en rêve, en murmurant : « Ici, l'on serait heureux! » Loin, bien loin, à des distances infinies, le monde irait, tournerait, s'agiterait : ils n'en sauraient rien, de même qu'on ne saurait rien d'eux. Un immense oubli le prendrait de toutes les choses du dehors, de tous les êtres étrangers... Là, pourtant, sa pensée hésitait : une ombre s'étendait sur le bonheur entrevu : à travers l'espace, dans sa joie, dans son rêve, il entendait le soupir des chères affections abandonnées qui lui parvenait à travers la distance, comme un éternel reproche... Il lui fallait un effort pour chasser cette pensée, mais il la chassait : ce qui est fait est fait ; à quoi bon tourner autour d'une décision irrévocable, d'un acte si bien arrêté, qu'il est comme accompli?

Le soir même qui suivit sa dernière scène avec Suzanne, Michel écrivit à Blanche :

« Nous venons de prendre une décision très grave, ma chère amie, qui met un terme aux inextricables difficultés dont nous avions à souffrir. Suzanne a compris qu'à une situation comme la nôtre, il fallait un dénoûment, et que celui qu'elle nous avait imposé tout d'abord n'en était pas un, puisque l'absence nous séparait si peu. Je lui ai raconté, — indiqué plutôt, — ce qui

s'est passé aujourd'hui entre vous et moi. Elle en a conclu que notre amour était plus fort que tout, et spontanément, elle est venue m'offrir le divorce. Je crois que c'est une solution à laquelle elle pensait depuis longtemps, depuis notre séjour à Annecy, où notre tête-à-tête nous était si pénible à tous deux. De mon côté, j'en avais souvent eu l'idée ; mais je n'en aurais jamais parlé le premier, parce que j'y voyais une immense injustice. Cette injustice, je la vois encore, quoique je l'aie acceptée. Ne croyez pas que je me sois jeté sur cette proposition comme sur une planche de salut. Non. J'ai représenté à Suzanne les conséquences certaines d'un tel acte, pour moi, pour les enfans, pour elle-même. Elle avait prévu mes objections ; elle les a réfutées, et je crois qu'elle a eu raison. Les plus graves, à coup sûr, sont celles qui concernent les enfans. Pour ma part, j'en sens douloureusement la cruelle réalité. Mais, de toute évidence, la vie commune est impossible entre ma femme et moi : nous ne sommes plus retenus l'un à l'autre que par un lien tout artificiel, qui ne tarderait pas à devenir une chaîne intolérable ; le divorce ne fera donc que sanctionner une séparation qui existe en fait, et qui sera moins cruelle, une fois qu'elle sera complète.

« Avant de quitter la maison, — ce sera pour demain soir, — j'aurai un dernier entretien avec Suzanne. Il s'agit, en effet, de prendre un arrangement en vue du procès, qui sera fort compliqué, puisqu'on n'accorde pas le divorce sans motifs ; il nous en faudra trouver, car j'espère bien que votre nom ne sera pas prononcé : il est de notre intérêt à tous que les choses se passent dans la plus parfaite correction, et Suzanne n'est pas assez mesquine pour tenir à vous compromettre par rancune ou par jalousie. Notre secret restera donc entre nous. Je serai cependant forcé de le confier à de Thornes, qui partage avec moi la direction de notre parti, et qui a le droit de savoir pourquoi je l'abandonne (car j'avais oublié de vous dire que j'enverrai demain ma démission de député). Si nous réussissons à cacher nos projets, je m'absenterai pour quelque temps aussitôt que le divorce aura été prononcé, et demanderai votre main dès qu'on m'aura oublié ; sinon nous nous marierons aussitôt après le jugement, et nous disparaîtrons ensemble.

« Je vous connais trop bien, ma chère amie, pour me faire aucune illusion sur le sentiment que vous causera cette lettre. Je sais qu'il sera très éloigné de la joie, et que vous allez vous tourmenter de mille reproches. Épargnez-vous, Blanche. D'abord, s'il y a un coupable dans tout cela, c'est moi, moi seul, qui me suis fait aimer. Ensuite, je ne puis m'empêcher de croire que nous ne sommes point aussi criminels que nous le paraîtrons. Nous avons beaucoup souffert et beaucoup lutté ; nous avons accepté un dou-

loureux sacrifice ; nous serions prêts à y persévérer. Mais qu'on nous demandât d'arracher de nos cœurs jusqu'à nos souvenirs, c'était trop. Si nous cédons enfin, ne l'oubliez pas, c'est parce que celle-là seule qui pouvait nous délier nous délie. Je sais bien que le monde nous jugera avec une grande sévérité, et qu'on serait plus indulgent pour nous si nous avions été d'une moindre loyauté. Mais pour moi, je persiste à croire que nous sommes les moins coupables possible : et ce témoignage que je puis me rendre m'est bien précieux, en un moment où, je ne vous le cache pas, j'ai la conscience troublée jusqu'en ses profondeurs. Que penseriez-vous de moi si j'étais sans angoisse ni tristesse à la veille de quitter pour jamais mes plus anciennes affections, mes plus chers devoirs?

« Je ne vous dis rien de plus : ce n'est pas l'heure de vous parler de mon amour : je n'oserais pas, je ne pourrais pas, et vous ne le voudriez pas.

« Adieu, ma chère amie. Encore une fois, acceptez ce qui est accompli. Ne m'écrivez pas de quelques jours. Je ne serais pas étonné que le cabinet noir examinât ma correspondance, une fois qu'on saura ce qui se passe. Et comme il importe d'aller vite, on le saura dans deux jours. Adieu.

« MICHEL. »

Il était assez tard dans la nuit quand Michel acheva cette lettre. Le lendemain, il la fit porter de bonne heure, donna l'ordre à son valet de chambre de préparer ses effets pour un voyage, et se rendit chez de Thornes. Il le trouva en costume de cheval, prêt à partir pour sa promenade de chaque matin.

— Vous renoncerez au Bois pour aujourd'hui, mon cher ami, lui dit-il avec le plus grand calme; il faut que je vous parle sans retard.

De Thornes, très attaché à ses habitudes d'hygiène, n'insista pourtant pas, et, non sans un léger geste de contrariété, le conduisit dans son cabinet.

— Eh bien, demanda-t-il, qu'y a-t-il donc de si grave? Est-ce que nous renversons le ministère après-demain?

— Non, répondit Michel, il s'agit de tout autre chose... d'affaires personnelles... Je viens vous annoncer une nouvelle qui va vous causer quelque étonnement : mon divorce.

De Thornes était accoutumé à se faire un masque impénétrable : il ne put cependant réprimer un geste de surprise, en même temps que son visage exprimait une espèce d'effarement :

— Qu'est-ce que vous me dites là! C'est impossible!.. C'est impossible, Teissier, vous seriez perdu!

— Je sais parfaitement que je suis perdu, dit Michel, du moins au sens que vous donnez à ce mot. Il n'en est pas moins vrai que la nouvelle est certaine, et vous êtes le premier à l'apprendre.

De Thornes, les mains derrière le dos, arpentait son cabinet.

— La cause? finit-il par demander brusquement.

— Faut-il vous l'expliquer, mon cher ami? Cela ne servirait pas à grand'chose, car je doute que vous compreniez. Mais enfin vous avez plus que personne le droit de connaître la vérité. Il y a une cause, et il y aura un prétexte. Le prétexte, c'est affaire aux hommes de loi de le trouver. Quant à la cause, elle doit rester secrète autant que possible; la voici, sans phrases : je divorce pour épouser une jeune fille, que j'aime.

De Thornes s'arrêta devant Michel, les bras au ciel :

— Vous êtes fou! s'écria-t-il.

Michel continua d'un ton tranquille :

— Non, je ne suis pas fou, de Thornes, je suis amoureux... Mon Dieu, oui! amoureux, tout simplement. Cela est inhabituel à mon âge, dans ma situation, je le sais bien; mais enfin, cela est... Que voulez-vous? Il arrive ainsi parfois, dans la vie, des accidens avec lesquels il faut compter... Il y a plus de deux ans que je lutte, que je résiste, que je me débats, sans que personne ne le voie. Je ne vous raconte pas les péripéties : à quoi bon? vous êtes un homme pratique, c'est le résultat qui vous intéresse. Eh bien, le résultat, vous le connaissez.

De Thornes réfléchissait :

— Cela pourra peut-être s'arranger encore, murmura-t-il en homme accoutumé à ne désespérer de rien.

— Oh! non, dit Michel, cela ne s'arrangera pas, je vous en réponds!.. Ne prenez pas la peine de chercher une combinaison : il n'y en a aucune. Ces questions-là, voyez-vous, c'est plus difficile encore qu'un replâtrage ministériel.

— Malheureux! Vos enfans, votre femme!..

Michel perdit un peu de son beau sang-froid :

— Oui, fit-il plus sourdement, c'est là ce qu'il y a de terrible... de terrible... Ma femme accepte, de Thornes : elle a compris qu'il le fallait, que c'était inévitable et plus digne... Je l'avais pensé bien avant elle, mais jamais je n'en aurais parlé le premier : c'est elle-même qui me l'a proposé.

De Thornes haussa les épaules :

— C'est beau, fit-il avec dédain, c'est très beau, si l'on veut; mais c'est absurde!.. Votre femme aurait dû penser à vos enfans d'abord.

— Ne jugez pas sur les apparences, répondit Michel en retrouvant son calme irritant. Ma conduite est peut-être moins infâme

qu'elle ne le paraît. Si nous aimions l'un et l'autre à faire de la psychologie, il y aurait beaucoup à dire là-dessus. Ma femme a pensé à ses enfans, vous pouvez en être sûr; mais elle a pensé à elle aussi: et peut-être que, si elle me rend ma liberté, c'est parce qu'elle n'a pas eu la force de l'indulgence.

— Vous devenez bien raffiné, mon cher!.. Souffrez que je ne vous suive pas à travers de telles arguties... Si elle avait aussi pensé à votre situation...

Michel l'interrompit d'un ton où pointait l'impatience:

— Voyons, mon cher, comment voulez-vous que le souci de ma situation ait fait ce que le souci des enfans n'avait pu faire?.. Ma situation!.. Si vous croyez que nous y avons seulement songé l'un et l'autre!..

— Elle, je ne sais pas. Mais vous, je vous crois sans peine. Car si vous y aviez songé, vous vous seriez dit que, dans quelques mois, dans quelques jours peut-être, vous arriviez aux affaires, porté par le flot montant de l'opinion publique; que vous incarniez un grand mouvement national; que des milliers d'hommes mettaient en vous l'espoir de leur patriotisme, et qu'au lieu de gagner pour votre parti la suprême victoire, vous alliez fournir à nos adversaires une arme redoutable... Ne les entendez-vous pas: « Teissier, l'homme irréprochable, l'homme de la vertu, l'homme de la reconstitution morale du pays... »

— J'ai pensé à tout cela, mon ami... Mais vous avez l'air de croire que je suis encore un homme politique: or, ce soir même, en quittant ma maison, j'enverrai ma démission de député.

De Thornes, qui s'était assis devant sa table de travail, l'ébranla d'un grand coup de poing:

— Par exemple! s'écria-t-il.

Michel répéta doucement:

— Oui, ce soir même...

— Alors vous êtes encore plus fou que je ne croyais: une fois votre démission donnée, le mal est irréparable.

— Il l'est.

— Mais non! On criera pendant une semaine, pendant un mois ou deux au plus, puis on se taira... En France, ces choses-là ne tuent pas un homme. Nous ne sommes pas des Anglais?

— C'est précisément ce que disait Diel.

— Eh bien! ne s'est-il pas chargé de prouver par son propre exemple qu'il avait raison?

— Attendez! Diel disait, — oh! sa phrase m'est restée gravée dans la mémoire! — « En France, on pardonne toujours ces choses-là à ceux qui en ont l'habitude... »

Or, moi je n'ai pas l'habitude de ces choses-là, malheureu-

sement : c'est pourquoi je ne saurais pas me les faire pardonner...

— Quelle étrange idée !

— Très juste, au contraire, je vous assure. Vous le savez bien, vous qui connaissez le monde. Un honnête homme s'assomme à son premier faux pas.

Voyons, dites-moi un peu ce qu'aurait fait à ma place un cynique comme Diel, un inconscient sans vertu ni malice, ou un simple viveur? Ayant une passion, il l'aurait satisfaite sans plus de façons. Il aurait partagé sa vie en deux, pris toutes ses précautions pour qu'on ne découvrît pas son secret, soigneusement caché son bonheur : car il aurait été heureux...

— Puisque vous savez si bien ce qu'un autre aurait fait, pourquoi donc ne le faites-vous pas?

— Ah ! voilà !.. Précisément parce que je ne me trouve point dans les conditions indiquées... parce que je ne suis ni un cynique, ni un inconscient, ni un viveur... Parce que je vaux mieux que mes actes, hélas !.. Parce que j'ai une âme, et qu'elle est supérieure à ma faiblesse...

Chaque parole de Michel causait à de Thornes un étonnement profond :

— Vous me tenez des propos ! exclama-t-il. Voyons, êtes-vous en état de causer raison ?

— Vous voyez si je suis calme !..

— Oh ! votre calme, si vous le croyez rassurant ! Enfin, essayons de discuter tout de même, je vous en prie.

— Discutons !

— Si je vous entends bien, vous m'expliquez que vous valez mieux que les apparences et mieux même que la moyenne de vos contemporains? Je vous crois. Et qu'est-ce qu'il en résulte? Que là où d'autres n'auraient causé que de légers dommages, vous amassez ruines sur ruines ; que ce qui aurait été pour un homme ordinaire un simple accident est pour vous une catastrophe ; que plutôt que de vous résigner aux compromissions qu'acceptent les hommes faibles, vous compromettez votre parti, vous vous suicidez, enfin, vous vous suicidez moralement !..

— C'est ainsi !

— Et vous voulez que je vous admire !

— Pardon, mon cher, je ne vous demande point de m'admirer...

— Mais vous me demandez de me laisser faire...

— Pas davantage... Je ne vous demande rien... Je vous avertis d'avance de ce qui va m'arriver, parce que nous avons des intérêts

communs, et pour que vous puissiez prendre les mesures que vous jugerez convenables...

— Ce que je juge convenable, avant tout, c'est de vous retenir par tous les moyens dont je puis disposer.

— Les moyens dont vous pouvez disposer?.. Est-ce que vous déraisonnez?.. Il n'y en a point; je suis libre de mes actes...

— Non, vous n'êtes pas libre!.. Ah! s'il ne s'agissait que de vous et des vôtres, eh bien! après vous avoir parlé en ami, comme il est de mon devoir de le faire, je hausserais les épaules et je passerais outre. Mais il y a de trop gros intérêts engagés sur votre tête! Vous êtes un homme public, Teissier, c'est-à-dire un homme qui ne s'appartient plus. Il s'agit de l'avenir de votre parti, plus loin, peut-être, de l'avenir de votre pays; et c'est tout cela que vous voulez sacrifier aux beaux yeux d'une petite fille.

Michel étendit la main avec un geste de colère :

— Fâchez-vous! fâchez-vous! s'écria de Thornes, je vous aime mieux ainsi. Vous m'avez dit tout à l'heure que vous aviez une conscience: c'est à elle que je fais appel, c'est elle qui vous dira si vous êtes libre, si vous vous appartenez, comme vous venez de l'affirmer!

Teissier avait retrouvé le calme qu'il s'imposait.

— Je sais très bien que j'agis mal, dit-il posément, je sais très bien que je n'ai pas le droit de faire ce que je fais. Seulement, ce droit que je n'ai pas, je le prends, parce que... parce qu'autrement je ne pourrais plus vivre!

— Vous ne pourriez plus vivre!.. répéta de Thornes.

Et il ajouta avec un mouvement d'impatience :

— Si vous ne pouvez plus gouverner votre passion, faites simplement ce que tout le monde ferait!.. Vous reconnaissez vous-même que vous allez commettre une mauvaise action, choisissez du moins celle qui aura les effets les moins funestes! Vous ne pouvez pas vaincre votre amour pour cette jeune fille, qui vous aime aussi sans doute? Eh bien, ne jouez plus à l'héroïsme, prenez-la pour maîtresse!

Un éclair passa dans les yeux de Michel :

— Prenez garde à vos paroles! gronda-t-il.

Puis, retrouvant son sang-froid de commande, il continua:

— Non... Ce qui vous semble moins mauvais me paraîtrait, à moi, infiniment pire. Je vous avais bien dit que vous ne comprendriez pas! Vous êtes partout l'homme positif et pratique que vous êtes à la chambre: vous jugez les autres à leurs effets; moi, je les juge en eux-mêmes. Oui, c'est vrai, je vais détruire ma famille, compromettre mon parti, briser ma vie. C'est affreux,

c'est abominable, je suis un criminel... Mais je serais un bien plus grand criminel encore, si je vous écoutais ; car je me ravalerais au rang de Diel, que vous m'avez cité pour exemple. Et que deviendrait celle dont vous me parlez ! Elle ne compte pas, pour vous, en regard des intérêts engagés, comme vous dites. Mais pour moi !.. Savez-vous ? Tout ce scandale, tous ces malheurs qui seuls vous effraient dans mon cas, ils sont à mes yeux ma seule excuse. Oh ! une pauvre excuse, qui ne m'empêche pas de me condamner, mais qui peut-être m'empêchera de me mépriser.

— Vous pouvez être sûr que le monde n'en jugera pas ainsi.

— Oui, je sais qu'on me déchirera bien davantage que si je suivais simplement votre avis. Que m'importe, si à mes propres yeux je suis un peu moins coupable ? Je ne me demande pas ce que diront les gens, qui ne sauront rien que le fait brutal et me jugeront en aveugles ; je me demande ce que je dirai, moi qui ai pu descendre jusqu'au fond de ma conscience... Et je cherche, je cherche ce qu'il y a de moins vil devant moi-même, je cherche la solution qui me laissera le moins de remords, avec la possibilité d'un peu de bonheur ou d'oubli !

De Thornes n'interrompit plus. Son regard, posé sur Michel, s'était fait presque compatissant. Il semblait réfléchir à des choses qui l'étonnaient :

— Ah ! s'écria-t-il après un silence, quel fléau que les hommes au cœur trop délicat, à l'âme trop fine ! Avec les faiblesses des autres, avec leurs fautes, avec leurs vices, le monde va comme il peut, mais enfin, il va, sans trop de secousses, sans trop de misères ; et malgré tout, cahin-caha, il progresse, chaque génération vaut un peu mieux que celle qui l'a précédée. Ce sont les autres, les meilleurs, qui viennent compromettre sa lente amélioration ! Vous savez le mot de l'Évangile : « Il y a plus de joie au ciel pour un méchant qui se repent que pour dix justes ! » Hélas ! je crains qu'il n'y ait aussi plus de deuil pour un seul juste qui tombe qu'il n'y a de joie pour cent méchans qui s'amendent ! Comprenez-vous, Teissier, ce qu'entraînera la chute d'un homme comme vous ? Avez-vous mesuré l'ébranlement social que vous allez causer ?

Michel essaya de prendre un air indifférent :

— Bah ! dit-il, c'est à mon tour, maintenant, de recourir à vos bons argumens pratiques et positifs. Il y a peu d'hommes nécessaires, il n'y en a point d'indispensables. Un autre me remplacera : vous, sans doute, qui conduirez le parti avec moins de verve, mais avec plus de sûreté et plus de précision ; ce qui vaudra peut-être mieux. Et puis, ce terrible ébranlement que causera ma chute, que sera-ce en réalité ? Des articles de journaux pendant une quinzaine ou deux.

Puis les journaux se tairont, assez vite, car je ne répondrai pas, et j'espère bien que *l'Ordre* ne fera pas la bêtise de me défendre. Alors on oubliera. Il ne restera rien de ce tapage inutile; et personne ne pensera plus au paisible citoyen, qui, n'ayant pas eu la force de faire son devoir, est allé planter ses choux loin des affaires, loin de Paris, dans quelque coin bien écarté de la province inconnue... Il en sera comme d'un corps qui tombe à l'eau : un bruit, des cercles qui vont s'élargissant sans cesse, puis plus rien. Non, non, mon ami, soyez tranquille, ma chute n'empêchera pas le monde de marcher !

— Mais, pour vous, quelle abdication !

— Vous le dites. J'abdique ce que j'ai, ce que je pourrais avoir, mes ambitions, le bien que j'aurais pu faire. J'abdique tout cela, je ne dirai pas sans regret, mais de propos délibéré, pour me retirer dans le silence, pour être heureux si je le puis...

— Vous n'êtes pas sûr de l'être!

— En tout cas, pour changer de souffrance... Ce qui est quelque chose, croyez-m'en, et vaut un sacrifice. Oui, j'abdique et je m'en vais. Et quand vous m'entendrez déchirer, mon ami, ne prenez pas la peine de me défendre!

De Thornes commençait à désespérer :

— Laissez-moi insister encore, dit-il, en retenant Michel qui se levait en lui tendant la main. Ne croyez pas que, quoi que vous fassiez, le parti vous abandonne: vous êtes sa force, son âme, il le sait, et il vous soutiendra, quelque difficile que cela lui soit. Nous vous défendrons de toute notre énergie, nous vous couvrirons de notre autorité. Et comme après tout les Français ne sont pas des puritains d'Ecosse, vous n'avez pas à redouter le sort d'un Parnell.

— Croyez-vous que je voudrais jouer son rôle? répliqua vivement Michel. Ah! c'est avec un intérêt passionné et direct, je vous en réponds, que j'ai suivi les phases de sa lutte, que je l'ai vu se débattre et mourir! C'était presque un grand homme, celui-là; c'était, en tout cas, un honnête homme: autrement, il n'en serait pas mort. Eh bien! sa résistance n'a fait que le diminuer, l'inutile énergie qu'il a déployée en tombant ne fera que gâter les dernières pages de son histoire. Non, non, je le sens, je le sais, quand on fait ce que je vais faire, on ne peut retrouver un peu de dignité que dans le silence et dans l'oubli... Le parti a le choix de me jeter par-dessus bord comme un lest dangereux ou de me défendre encore: qu'il agisse au mieux de ses intérêts, sans se préoccuper des miens, car je n'en ai plus. Moi, je me condamne et je m'exécute: l'exil!.. Adieu!

— Teissier, je vous en conjure, ne prenez pas aujourd'hui de

mesure irréparable... Attendez deux jours, un jour pour réfléchir encore...

— Non, non, toutes mes réflexions sont faites, et elles ne sont pas assez douces pour que je les recommence. Allons! donnez-moi votre main, mon ami, pardonnez-moi les embarras que je vais vous causer, pensez à moi sans colère, et n'attachez pas à ma disparition plus d'importance qu'elle n'en a. Je suis un soldat mort à l'assaut, voilà tout! Vous qui vivez, allez de l'avant, toujours, et s'il le faut, passez sur le cadavre des frères abattus: ils ne sentent pas les pieds qui les foulent!..

A l'heure même où Michel entrait chez de Thornes, Blanche Estève se faisait conduire à l'hôtel Teissier:

— Mme Teissier? demanda-t-elle à un domestique dont elle ne connaissait pas la figure.

— Madame a donné l'ordre de ne recevoir personne.

— Portez-lui ma carte: vous verrez qu'elle me recevra.

Le domestique hésitait.

— Il faut absolument que je parle à Madame! dit Blanche.

Il se décida. Un instant après, il revenait chercher la jeune fille.

Blanche, déjà fort excitée, éprouva une poignante émotion à retrouver le petit salon intime, où flottaient pour elle tant de souvenirs. Il était toujours le même, exactement; et tandis qu'en attendant Suzanne elle en examinait les détails familiers, elle pensait à tout ce qui était changé, autour de ces choses immuables.

Cependant Suzanne entra. Elle était calme, du même calme que Michel chez de Thornes, d'un calme voulu des résolutions prises. Blanche, qui était restée debout, s'avança vers elle, et lui dit d'une voix vibrante:

— Je viens d'apprendre ce qui s'est passé hier ici. Je ne peux pas, je ne veux pas accepter votre sacrifice. J'ai pu être légère et coupable, madame, mais je ne suis pas méprisable, je ne suis pas sans cœur. Sans doute, à vos yeux, je n'ai point d'excuse... Aux miens, j'en ai une, à laquelle je tiens: c'est d'être malheureuse... Eh bien! je quitterai Paris, je m'en irai très loin, je ne le reverrai plus: mais je ne veux pas faire le malheur de votre famille, détruire votre foyer, ruiner sa situation...

Suzanne écoutait, les traits apaisés, le regard limpide, tandis qu'un sourire de douloureuse résignation s'esquissait sur ses lèvres. En s'asseyant elle-même, elle montra du geste un fauteuil à Blanche:

— Ma pauvre enfant! dit-elle, et la douceur factice de sa voix cachait mal l'amertume de sa pensée, ma pauvre enfant!.. Croyez-vous donc que, si j'avais pu le conserver, je vous l'aurais donné?.. Croyez-vous que je n'aie pas mon égoïsme aussi?.. Allez, ne m'ad-

mirez pas, et ne faisons pas assaut de générosité inutile!.. Vous me dites que vous ne voulez pas, comme si vous étiez encore libre de vouloir ou de ne pas vouloir... Et vous ne l'êtes plus... Ce qui devait arriver s'est accompli: j'accepte et je m'incline. Faites comme moi, ne résistez pas, et prenez ce que le destin vous envoie!..

— Non, car ce serait injuste, injuste et cruel... A vous toute la douleur, pendant que moi, qui vous volerais votre bien, je serais heureuse...

— Heureuse?.. Êtes-vous sûre de l'être?.. D'abord, je ne reste pas seule, j'ai mes enfans!.. Je reste abandonnée, c'est vrai, avec des regrets... Mais entre vous et lui, il y aura un remords. Trouvez-vous donc que ma part est la plus mauvaise?..

— Vous voyez bien que... ce que vous voulez est impossible!.. Il n'est pas homme à supporter un remords, il souffrirait trop!..

— Je ne sais pas s'il souffrira... Et je ne veux pas le savoir: car, je vous l'avoue, j'ai assez souffert moi-même pour que ses peines me soient légères... Voulez-vous peut-être que je m'apitoie sur son compte? Je n'ai pas votre imagination romanesque de vingt ans: j'ai passé l'âge des dévoûmens sublimes... Encore une fois, dans toute cette affaire, ce n'est pas à lui que je pense, pas plus qu'à vous: c'est à moi-même... Je sais une seule chose: c'est qu'il faut que cela finisse, et que cela doit finir ainsi... Vous n'avez eu, ni l'un ni l'autre, la force d'oublier: vous ne l'aurez jamais ou vous l'aurez trop tard... Alors, voulez-vous que je le garde malgré lui, en sentant que sa pensée me fuit, qu'il me déteste, qu'il souhaite peut-être d'être débarrassé de moi?..

— Oh! s'écria Blanche, comment pouvez-vous croire que jamais une telle idée...

Suzanne l'interrompit en haussant les épaules :

— Hé! pourquoi non? Oh! je veux bien admettre qu'il n'irait jamais jusqu'à souhaiter expressément ma mort; soit! Mais il y penserait, et je verrais qu'il y pense... Et puis, sans aller si loin, vous représentez-vous ce que serait notre vie commune quand la méfiance et la rancune auraient achevé d'en chasser l'affection?.. Non, non, voyez-vous, il y a des situations qu'une femme ne peut accepter...

— Mais puis-je accepter davantage celle que vous voulez me faire au prix de votre bonheur et d'un affreux scandale?.. Vous me le cédez par respect de vous-même : c'est par respect de moi que je vous le refuse!..

— Que vous me le refusez?.. Mais vous ne pouvez pas le refuser, ma chère,.. puisqu'il est à vous,.. puisque vous l'avez pris!.. Je ne vous fais pas un présent magnifique, et vous ne me devez

aucune reconnaissance. Je vous dis tout simplement : Vous l'avez voulu, gardez-le!.. Oh! sans doute, au commencement, vous n'avez pas prévu que les choses iraient ainsi... Mon Dieu! je ne vous vois tous deux pas plus mauvais que vous ne l'êtes, je ne vous accuse d'aucun vilain calcul!.. Vous avez joué avec l'amour, comme des enfans étourdis, sans trop vous demander où cela vous conduirait, en vous figurant que vous resteriez vos maîtres... Puis, comme toujours, l'amour vous a entraînés au point où nous en sommes... Il est là, vous ne pourriez plus vous soustraire à sa domination... Ou si vous le pouviez, vous ne le voudriez pas... Ce n'est pas tout à fait votre faute, j'ai fini par le comprendre : car vous et lui, vous valez mieux que ce que vous faites...

Blanche écoutait, sans en comprendre tout le sens, ces propos de femme outragée :

— Comme vous êtes bonne! s'écria-t-elle en faisant un geste pour saisir la main de Suzanne.

Suzanne retira sa main :

— Laissez-moi finir, continua-t-elle, et ne m'admirez pas... Vraiment, j'ai presque pitié de vous, tant vous me paraissez ignorer ce que vous faites et ce qui vous attend. Si vous m'aviez comprise, vous auriez deviné que je vous pardonne parce que vous ne vous pardonnerez pas à vous-mêmes... Allez! mon pardon, c'est ma vengeance!..

Comme Blanche la regardait avec des yeux effrayés, elle conclut, en se levant :

— Ne prolongeons pas davantage cet entretien, je vous en prie : il est inutile, et il m'est pénible... Adieu, vous savez le chemin...

Et elle sortit la première, comme si elle eût été l'étrangère dans sa maison.

Un moment après, Suzanne croisait dans l'escalier Michel, qui montait dans son cabinet de travail. Ils se saluèrent d'un signe de tête, tous deux impénétrables et froids.

Michel passa plusieurs heures dans son cabinet de travail, à mettre ses papiers en ordre. Il en brûla la plupart, ne conservant qu'un petit nombre de documens indispensables. Parmi ses lettres d'affaires, il avait gardé quelques billets insignifians de Blanche : il les détruisit comme le reste, après les avoir relus. Le feu dévorait allégrement toutes ces choses, qui jusqu'alors avaient fait sa vie, et quand il regarda le petit paquet de lettres et le portefeuille de documens qu'il avait seulement mis en réserve, il ne put s'empêcher de murmurer :

— Si peu de chose...

Sur sa grande table, tout à l'heure encombrée, vide à présent,

il écrivit, d'une main qui ne tremblait pas, sa démission de député; puis quelques autres lettres encore, brèves et définitives. Ayant ainsi tout achevé, il resta un moment encore à rêver dans son fauteuil, promenant ses yeux sur les objets qu'il voyait depuis si longtemps, et qu'il ne verrait plus, rappelant l'un après l'autre mille souvenirs qui, surgissant des choses, se dessinaient sur le fond vague de sa rêverie. Un instant, il se demanda :

— Est-ce bien vrai?

Et il se répondit à haute voix :

— Parbleu !

Alors il se leva, se secoua, sonna son valet de chambre :

— Ma malle est-elle prête?.

— Oui, monsieur.

— Bien... Faites atteler!

Au moment où il allait sortir, il rencontra sur le seuil Peyraud, qu'on avait laissé monter librement, comme d'habitude.

Averti par de Thornes, le journaliste venait avec l'espoir d'apprendre quelque chose, poussé plutôt d'ailleurs par curiosité psychologique que par indiscrétion professionnelle.

Avec un geste de contrariété, Michel rentra pourtant, et lui fit signe de s'asseoir.

— Qu'est-ce qui vous amène, mon cher? lui demanda-t-il.

Peyraud s'était muni d'un prétexte :

— Je voudrais savoir, répondit-il, quelle attitude *l'Ordre* doit prendre dans la question de la nouvelle grève d'Anzin?

— Il y a grève à Anzin? dit Michel... Je l'ignorais, je n'ai pas lu les journaux aujourd'hui.

Comme Peyraud le regardait avec étonnement, il ajouta :

— Il y a d'ailleurs une autre question qui, je le crains, vous donnera plus de peine, quoiqu'elle soit toute personnelle. Je donne ma démission de député.

Peyraud ouvrait la bouche, mais Teissier ne le laissa pas parler, et continua, d'un ton glacial qui interdisait toute question :

— Cela vous étonne un peu? C'est pourtant vrai. Ma lettre est écrite, et va partir. Je quitterai également la direction de *l'Ordre*. J'ai convoqué d'urgence le conseil d'administration pour demain. J'ignore quel sera mon successeur; mais je présume, — et c'est pour ma part le conseil que je donnerai, — que vous serez appelé aux fonctions de rédacteur en chef.

Peyraud le remercia.

— Je n'ai aucune inquiétude sur l'avenir du journal, dit-il encore, non plus que sur celui du parti. On n'aura pas de peine à me trouver un successeur plus digne.

Comme Peyraud faisait un geste de dénégation :

— Oui, plus digne, répéta-t-il avec un léger frémissement dans la voix. Vous l'écrirez vous-même, avant qu'il soit longtemps.

Il se leva pour mettre fin à la conversation.

Peyraud sortait à peine, qu'on vint annoncer Mgr Russel :

— Dites à Monseigneur, répondit Michel, que je passerai moi-même chez lui, ce soir ou demain matin.

Et, enfermant ses papiers dans une serviette d'avocat, qu'il prit sous le bras, il descendit.

Il entra dans le petit salon, où Suzanne, pensait-il, devait l'attendre. Elle y était en effet, assise, les mains inertes, devant sa table à ouvrage, Annie à sa droite, Laurence à sa gauche. C'était un charmant tableau, le doux tableau du bonheur familial, qui fit monter à la gorge de Michel un sanglot d'émotion. Il le comprima d'un effort énergique :

— Eh bien ! je pars, dit-il.

Pour assurer sa voix, il la rendait dure.

Suzanne répondit, sans le regarder :

— Bien... Tu as tout ce qu'il te faut?

— Oui.

Il semblait hésiter :

— J'ai encore deux mots à te dire, fit-il enfin. Oh! les enfans peuvent rester : elles ne comprendront pas. Je pense que tu trouves, comme moi, que le vrai motif de ce... voyage doit rester absolument entre nous?

Suzanne réfléchit un instant :

— Sans doute, dit-elle.

— Bien, nous sommes d'accord. Adieu, les enfans... Adieu, Annie... Adieu, ma petite Laurence !..

Il les embrassa.

— On ne savait pas que tu partais, papa, dit Laurence... quand reviendras-tu ?

— Je ne sais pas.

— Tu vas bien loin?

— Oui.

— En Russie ?

— Non, pas en Russie, ailleurs.

— Et quand tu reviendras, tu nous rapporteras quelque chose de très joli?

— Oui, mes chéries, je vous rapporterai quelque chose de très joli...

Annie, plus tendre, gardait sa main. Il la dégagea doucement, et se tourna vers Suzanne, dont les yeux erraient dans le vide.

— Adieu, ma chère amie, lui dit-il d'une voix qui tremblait.

Il lui prit la main, et la baisa sur le front, à la racine des che-

veux. Elle frissonna. Il sentit ce frisson, il se troubla : le sanglot de tout à l'heure l'étouffait de nouveau ; une grosse larme roula sur son visage, qu'il réussit pourtant à garder impassible.

En ce moment, une bagatelle du dehors amusait les enfans, qui avaient couru vers la fenêtre et riaient, en répétant à travers leurs rires :

— Adieu, papa, adieu !

Il sortit.

Suzanne, qui s'était levée, restait debout devant sa petite table, immobile, muette. Puis, tout à coup, elle s'affaissa en pleurant. Annie et Laurence accoururent auprès d'elle :

— Maman, maman, qu'est-ce que tu as ? Est-ce parce que papa est parti que tu pleures ? Mais puisqu'il reviendra !

Elle les serra contre elle :

— Non, petites chéries, dit-elle entre ses larmes, papa ne reviendra pas, jamais, jamais !

Alors, les deux petites se mirent à pleurer aussi, sans comprendre.

Michel ne les entendait pas. L'air habituel, il sortait de sa maison sans se retourner.

— A quelle gare faut-il conduire monsieur ? demanda le cocher.

Il répondit :

— Au Grand-Hôtel !

Et il s'enfonça dans son coupé.

Le lendemain, la démission de Teissier était l'événement du jour. Les reporters lancés à sa piste eurent bientôt fait de le découvrir au Grand-Hôtel, et chaque journal hasarda sa supposition. Un seul, qui passait pour recevoir les inspirations de Diel, frôla la vérité : il établissait une coïncidence entre le départ de Teissier et la rupture du mariage de Graval.

« Du reste, concluait l'auteur, il faut attendre : les faits qui surviendront nous apporteront sans doute des données plus certaines, et la lumière se fera. La vie d'un homme qui a joué le rôle de Michel Teissier appartient au public : il était à une de ces hauteurs où rien ne peut rester caché, et l'affectation de vertu qui pendant un temps a fait sa force donne à tous le droit de pénétrer ses secrets. »

Le dimanche suivant, Mondet, qui avait lu les journaux et tout compris, débarquait à la gare de Lyon et se faisait conduire au petit hôtel de la rue Saint-Georges. Il se heurtait à la consigne qui, depuis le départ de Michel, écartait les curieux :

— Monsieur est absent, madame ne reçoit pas.

— Portez ma carte à madame, elle me recevra.

Comme le valet de chambre refusait encore, il ajouta :

— Je vous dis que madame m'attend.

Suzanne ne l'attendait pas ; pourtant, sa visite ne l'étonna guère, et ce fut avec un mouvement de joie qu'elle le reçut dans son petit salon. Mais soudain, en l'y voyant entrer, elle se rappela avec une douloureuse intensité, jusqu'à en retrouver l'impression, la soirée qu'ils y avaient passée ensemble, ce jour, ce jour lointain où la cruauté du hasard lui avait livré le secret de Michel, ce fut comme un éclair qui lui fit fermer les yeux. Puis, ils eurent l'un vers l'autre ce mouvement naturel des peines communes : ils s'embrassèrent ; et comme Suzanne commençait à pleurer lentement, Mondet lui demanda :

— C'est donc bien vrai ? Il est parti !..

Elle fit un geste affirmatif.

— Avec ?..

Elle secoua négativement la tête.

— Alors ?..

— Je vous dirai...

Et voici qu'à travers des silences, des hésitations, des arrêts, elle raconte toute sa douloureuse histoire, partagée entre la honte d'étaler la plaie de son cœur et la joie de le soulager enfin, de verser un peu de toutes ses tristesses à cet ami compatissant, qu'elle sent blessé aussi, dans sa foi.

De fait, en l'écoutant, Mondet a la vision presque matérielle de ce coup de tempête qui emporte et ravage la belle destinée de son ami. Et de temps en temps, il répète :

— Mais c'est impossible !.. C'est impossible !..

— C'est impossible, dit Suzanne, mais c'est vrai. Et c'est à présent seulement que je commence à mesurer le mal. Vous voyez : il a tout perdu, tout abandonné, tout jeté par-dessus bord. Il n'est plus qu'un naufragé, nous ne sommes plus que des épaves !.. Et pourquoi ? Et pour qui ?.. Pouvez-vous le comprendre ?..

Mondet secoua la tête de son geste familier, qui désapprouve, de ce geste qui, l'été dernier, accueillait les confidences de Michel :

— Et les enfans ? dit-il.

— Il les a embrassées en partant, aussi tranquillement que s'il s'en allait pour trois jours...

— Les pauvres petites !..

Il arpenta le petit salon, réfléchissant, cherchant, ne trouvant rien...

— N'y a-t-il donc rien à faire ?..

Suzanne haussa les épaules :

— Que pourrait-on faire, je vous en prie ?..

— Le ramener !

Elle refusa d'un geste énergique.

— Pourquoi non? reprend Mondet. Tant qu'il n'y a rien d'irréparable.

— Mais s'il est parti, c'est que j'ai voulu qu'il parte!.. C'est moi qui, la première, lui ai parlé du divorce... Il ne voulait pas, il voyait très bien tous les malheurs qui suivraient... S'il a cédé, c'est que je l'ai exigé de toute ma volonté.

— Et vous le regrettez maintenant!..

— Je ne regrette rien.

— Ne dites pas cela! Vous avez cédé à un mouvement de passion...

— De passion? La passion, c'est bon pour lui...

— De colère, enfin, de violence... Mais à présent que vous voyez la maison vide, les enfans sans père, la presse déchaînée contre lui, sa carrière brisée, son avenir fermé, vous vous dites, vous devez vous dire que tout vaut mieux qu'une telle chute... Et lui, doit le comprendre aussi.

— Il le comprend sans doute : il comprend tout, il est si intelligent! Seulement, il n'est plus maître de ses actes, il est aveugle, il ne voit plus son chemin. Oh! mon Dieu! il ne faut pas trop le mépriser : il a fait ce qu'il a pu : il a lutté, je l'ai bien vu... Mais il est vaincu, voilà tout!.. Que pourriez-vous faire? Il est parti au milieu de nos larmes. Je pleurais, les enfans pleuraient : il ne nous a pas même entendues!..

— Où est-il?

— Au Grand-Hôtel.

— Eh bien, je vais le voir, je vais lui dire tout ce qu'un ami peut dire. S'il lui reste un vestige de bon sens, un atome de volonté, je vous le ramènerai.

Suzanne hésitait encore; pourtant son amour-propre céda :

— Allez! dit-elle. Mais je n'espère rien!..

Au Grand-Hôtel, Mondet crut que jamais il ne parviendrait à Michel : il se heurtait contre une consigne inflexible, d'autant plus impossible à violer que portiers et garçons pouvaient jouer avec lui comme à la balle. Au moment où il désespérait, il aperçut son ami, qui le vit aussi et courut au-devant lui :

— Ah! mon brave, tu ne m'abandonnes pas, toi! Viens! viens! nous allons causer!

Et il le conduisit dans le petit appartement, composé d'une chambre et d'un salon, qu'il occupait au second étage. C'était banal et vide : pas de papiers, pas de livres, à peine quelques journaux, rien de ce qui rappelait l'activité des jours précédens.

— Malheureux! s'écria Mondet, qu'as-tu donc fait?

— Est-ce que tu vas me jeter la pierre, toi aussi, comme les autres? répondit Michel.

Il ajouta, en froissant les journaux jetés sur la table :

— Comme ces feuilles qui me déchirent ?

— Pas comme elles, non certes, dit Mondet. Car je te plains autant que je te blâme. Je crois même que je te plains davantage. Oui, oui, car tu as commis une mauvaise action qui ne te donnera pas le bonheur... Un homme comme toi ne saurait être heureux dans le mal. C'est donc pour rien, pour rien que tu as dévasté ta vie. Eh bien, écoute! Il n'y a encore rien d'irréparable : tu peux encore rentrer chez toi, le scandale s'apaisera...

— Comptes-y! fit Michel avec un rire ironique... D'ailleurs, c'est impossible, tu le sais bien. Rentrer chez moi! Mais alors, ma femme en partirait...

— Non, mon ami. Je viens de la voir. Elle m'a raconté votre séparation. Mais *après*, elle voit ce qu'elle ne voyait pas *avant*... Elle t'accueillera, elle te pardonnera, tu pourras reprendre ta vie au point même où tu l'as arrêtée...

Michel l'interrompit :

— C'est pour me dire ces belles choses que tu viens d'Annecy ?

Comme Mondet restait décontenancé, il continua :

— Tu as raison, d'ailleurs : je pourrais reprendre ma vie au point où je l'ai arrêtée, comme aussi j'aurais pu la continuer. Mais c'est justement ce que je ne veux pas!.. J'ai résisté jusqu'à la dernière heure, c'est Suzanne qui a achevé ma défaite. Tant pis pour elle! Moi, je ne recule plus, à quoi bon ? Ce serait à recommencer!.. Ce qui est accompli est irrévocable : j'appartiens à la fatalité.

— Oh! la fatalité, tais-toi donc! Quand on a des devoirs comme les tiens, on ne parle pas de la fatalité!

Michel s'irritait :

— Mes devoirs, fit-il avec une sombre violence, n'en parlons plus, mon cher! Je les ai supprimés. Je ne les connais plus. Ou j'en ai d'autres. Tu raisonnes, comme si j'étais de sang-froid pour t'écouter. Es-tu toujours mon ami, Mondet? Eh bien! je t'en prie, laissons cela! Ne parle plus de ces choses, et viens déjeuner!..

Comme il ouvrait la porte, et faisait signe à Mondet de passer, un garçon lui apporta les cartes de de Thornes et de Mgr Russel :

— Je vous ai dit que je ne recevais personne! cria-t-il.

Et, prenant le bras de Mondet, il dit encore, d'une voix presque menaçante :

— Je ne veux plus qu'on m'ennuie!..

IX.

Suzanne à Mondet.

« Merci, mon excellent ami, de votre lettre si affectueuse. Vous l'avez deviné : à travers les circonstances qui font de ma vie un véritable calvaire, je suis affreusement seule, et j'ai un grand, un immense besoin d'amitié. J'ai besoin aussi de parler à cœur ouvert, de me confier à quelqu'un de bon, qui me comprenne et souffre avec moi, car l'universelle indifférence dont je suis entourée aggrave encore mon chagrin. C'est à peine si, parmi la foule des gens qui fréquentaient autrefois la maison, il se trouve quelques personnes qui se croient obligées de m'apporter la consolation de leur banale sympathie. Mgr Russel est venu deux ou trois fois ; Mme de Thornes également ; puis, quelques figures longues, embarrassées, qui ne savaient que dire, effleuraient le sujet unique auquel je pense, et s'en allaient en marchant sur la pointe des pieds, comme on sort d'une maison où le deuil est entré. Vous savez que je n'ai guère d'amies : les femmes en ont si peu ! Entre leur mari, leurs enfans, les relations mondaines, il n'y a pas de place pour l'amitié. Il ne me reste donc que mes enfans, et les pauvres petites ne me suffisent pas toujours. Pourtant, elles me sont une source bien précieuse de consolation et de joie : leurs âmes me sont ouvertes, et je leur suis tellement nécessaire ! Savez-vous que les enfans nous sont infiniment supérieurs ? Ils ont des bontés, des délicatesses, des tendresses qui étonnent dans de si petites âmes et qui font beaucoup de bien. Annie et Laurence sont vraiment délicieuses. Laurence est d'une inaltérable gaîté, qui réconforte, tant elle est naïve, ignorante, spontanée. Quant à Annie, elle a un cœur sensible, profond, dévoué, fidèle, qui se manifeste avec une grâce exquise. C'était, vous le savez, la préférée de son père, et elle ne l'a pas oublié. L'autre soir, — je vais tous les soirs border leur lit quand elles sont couchées, — je la trouve toute en larmes : je l'embrasse, je lui demande à plusieurs reprises ce qu'elle a, elle me répond toujours :

« — Je n'ai rien, maman, je n'ai rien !

« Puis, à la fin, elle jette ses petits bras autour de mon cou, et me dit en sanglotant plus fort :

« — Maman, je pleure, parce que je pense à papa !

« Je l'ai bien vite recouchée et je me suis sauvée pour ne pas éclater aussi en larmes. Ces deux chères créatures m'attendrissent au-delà de toute expression. Je me demande avec angoisse ce que sera leur vie, à présent qu'elles n'ont plus que moi. Et quand je

pense à leur avenir, je suis prise de remords, je sens que j'ai manqué à ce que je leur dois, je sens que mon devoir eût été de me sacrifier tout entière et de tout supporter pour qu'elles soient plus heureuses. Je n'ai pas assez pensé à elles et j'ai trop pensé à moi. Mais il est trop tard, à présent!..

« Ce n'est pas, d'ailleurs, à cause d'elles seulement que je regrette quelquefois ma détermination. Si vous saviez à quel point un procès en divorce est une horrible chose! Si vous saviez toutes les tortures de détail, toutes les menues humiliations qui viennent s'ajouter à la honte et à la douleur suprêmes d'être abandonnée! Si vous saviez ce que cela fait mal de voir des étrangers, avoués, avocats, magistrats, entrer jusqu'au fond de votre intimité, en fouiller les secrets, froisser vos souvenirs! J'ai eu mille peines à faire comprendre à mon avocat, M[e] D.., qui pourtant passe pour un spécialiste habile en la matière, quelle était notre exacte situation. Son point de vue était le suivant : « Il faut que vous sortiez de ce procès avec tous les avantages que la loi peut vous donner, c'est-à-dire avec la garde des enfans et une forte pension. » Il ne voulait pas comprendre que ces deux questions étaient d'avance tranchées entre nous; que je ne veux pas de pension, puisque l'héritage que j'ai fait de ma tante, il y a quatre ans, suffit amplement à assurer nos besoins; que Michel se gardera bien de me réclamer les enfans qu'il sacrifie avec moi à son aveugle passion; que tous les arrêts du tribunal ne pourraient modifier en rien les arrangemens que nous avons déjà pris entre nous. Il veut gagner, absolument, gagner quelque chose. Pour lui, un procès est une espèce de duel; il faut blesser ou, si possible, tuer l'adversaire. Impossible de le faire sortir de là. Très madré, d'ailleurs, il voulait absolument pénétrer le mystère de la vie de Michel; et peut-être y serait-il arrivé, guidé par cet abominable article que vous connaissez, le seul qui ait soupçonné la vérité. J'ai eu beaucoup de peine à échapper aux pièges de ses questions. Qu'a-t-il donc besoin, cet homme, d'en savoir plus qu'on n'en veut lui dire? Sans doute, il serait heureux d'élargir encore le scandale pour se faire une belle réclame et de piétiner l'homme politique qui, de si haut, est tombé bien bas. Mais cela ne sera pas.

« Quelle navrante comédie! quelle mascarade incohérente que cette interminable procédure toute hérissée de mensonges!.. Vous savez, il faut qu'un divorce ait une cause. Or, le nôtre n'en a aucune, à ce qu'il paraît, — je veux dire aucune de celles que reconnaît la loi. Il a donc fallu en fabriquer une. La plus commode, c'était ce que ces gens appellent « lettres injurieuses et abandon injurieux du domicile conjugal. » Des lettres injurieuses! Croirez-vous, mon cher ami, qu'il a eu le triste courage de m'en écrire? Je sais bien

qu'il n'en pensait pas un mot; et pourtant elles m'ont blessée jusqu'à l'âme. Moi, la plume me serait tombée des mains, je ne me serais jamais résignée à jouer un pareil rôle, à renier tout le passé, à souiller mes souvenirs. Songez donc que ces lettres seront lues au tribunal, songez qu'après avoir subi la honte de les recevoir, il me faudra subir encore celle de les entendre lire, par un avocat qui en fera ressortir l'insolence, devant des juges qui en pèseront les mots, en se demandant si elles sont assez insultantes! Mais, je vous en prie, dites-moi qui est le plus cruel, de la loi qui exige de telles hypocrisies ou de l'homme qui les accepte?.. Encore s'il avait joint à ces horribles lettres un mot particulier pour me demander pardon de ce rôle odieux! Mais il s'en est bien gardé! Je crois qu'il se méfie de moi, qu'il craint, par exemple, de m'écrire une lettre intime en contradiction avec celles que lui rédige son avoué pour les besoins de la cause, de peur que je ne la produise et ne retarde ainsi ou n'empêche l'arrêt qu'il désire, qu'il attend, qu'il s'efforce de hâter en faisant jouer toutes les influences sur lesquelles il peut encore s'appuyer. Pourtant, il n'a rien de tel à redouter. Quelles que soient encore mes douleurs, je ne voudrais point revenir sur ce qui est fait. C'est bien quelque chose d'irrévocable qu'il y a entre nous, allez! et nous sommes aussi profondément séparés aujourd'hui que lorsque le jugement aura été prononcé, après toutes les simagrées légales que nous accomplissons.

« La pire de ces simagrées, la plus hypocrite, la plus barbare, la plus cruellement inutile, c'est ce qu'on appelle la « conciliation. » Il a fallu la subir : elle est indispensable; la loi ne fait grâce de rien. Figurez-vous qu'on est convoqué ensemble, chez le président du tribunal, au jour spécial qu'il consacre à la cérémonie. L'antichambre est remplie de couples désassortis qui s'étudient à prendre des attitudes indifférentes ou dédaigneuses, ou s'épient avec des regards de haine. A en juger par le nombre, chaque séance ne doit pas être bien longue; et j'imagine que, d'habitude, cela fait pendant au mariage civil : deux ou trois questions, toujours les mêmes, les réponses écoutées d'une oreille distraite, et c'est fini. Avec nous, qui sommes des divorcés de conséquence, ç'a été plus long. Le président a joué son rôle au complet, avec beaucoup de solennité : le grand jeu, comme disent les tireuses de cartes. Il nous a fait asseoir, comme si nous étions là pour lui faire visite; il a été aimable, poli, souriant, conciliant, spirituel. Cela a duré au moins vingt minutes, pendant lesquelles les mots coulaient comme du miel. Nous l'écoutions avec résignation, en évitant de nous regarder. Et il était tellement enivré de sa propre éloquence, il se trouvait si persuasif, si irrésistible qu'il s'est écrié tout à coup :

« — Alors, c'est arrangé? n'est-ce pas? plus de divorce? »

« Naturellement, comme c'est moi qui suis la demanderesse, c'était à moi qu'il s'adressait. Il m'a fallu lui répondre. J'étais si troublée que je pouvais à peine parler; et je ne sais pas ce que je lui ai dit. Pourtant, il a fini par comprendre qu'il perdait ses frais d'éloquence. Il murmurait avec componction :

« — Ah! comme c'est fâcheux! comme c'est fâcheux!.. »

« Enfin, il s'est décidé à nous congédier :

« — J'ai fait mon devoir! a-t-il dit en se levant de son fauteuil.

« Et il nous a reconduits avec des gestes affligés.

« En traversant l'antichambre, Michel s'est approché de moi et m'a dit tout bas :

« — Pardon! »

« Je ne lui ai rien répondu; j'ai bien compris qu'il me demandait pardon de ces simagrées, de ces mensonges, de toute cette comédie, enfin, — de rien autre. Je ne l'avais pas revu depuis le jour où il était venu m'expliquer tout au long « la marche à suivre pour aller plus vite, » comme il disait; et je ne le reverrai, je pense, qu'au tribunal.

« Ah! quand ce sera fini!.. Mais sera-ce jamais fini?.. Je pense à ces longues agonies où la mort ne veut pas venir... Et puis, on conserve toujours un reste d'espoir, absurde... Espoir de quoi? Je sais bien que rien, absolument rien, ne peut réparer le mal qui est accompli, et que le pire serait que le divorce nous fût refusé... Enfin, quand tout cela sera terminé, je quitterai Paris, et, avant d'adopter un nouveau plan d'existence, j'irai passer quelques jours avec vous à Annecy. Il est vrai que j'y ai bien des souvenirs. Mais c'est le seul coin du monde où je suis sûre de trouver de l'amitié, de la sympathie, du cœur.

« Adieu, mon cher ami! Écrivez-moi quelquefois, je vous en prie!

« Je vous embrasse tous et vous trouve si heureux!

« SUZANNE TEISSIER. »

Michel à Mondet.

« Pourquoi, mon cher ami, m'adresser encore des reproches dont tu dois mieux que personne comprendre l'inutilité? Ce qui est fait est fait, tu le sais bien, et tu sais aussi que, si même nous le voulions, nous ne pourrions pas revenir en arrière. J'ajouterai que, pour ma part, je n'y consentirais à aucun prix, malgré les misères qu'il faut subir pour arriver au but. Suppose un instant, — ce qui n'est pas le cas, — que je ne sois pas dominé aujour-

d'hui comme hier par la plus aveugle et la plus irrésistible des passions, plus irrésistible encore à présent que ses derniers freins ont été rompus par celle-là même qui seule aurait peut-être pu l'enrayer : crois-tu qu'avec des cœurs de quelque délicatesse on puisse reprendre la vie commune au point précis où on l'a interrompue, après une rupture comme la nôtre et les épreuves d'une procédure qui dure depuis plus de deux mois?.. Oh! cette procédure, elle est bien plus destructive et définitive que l'arrêt qu'elle prépare, je t'en réponds! Elle met en pièces tout ce qui peut survivre du passé, elle vous humilie jusque dans vos souvenirs, elle vous dégrade jusqu'à l'âme. Quand je pense que j'ai été le défenseur de l'ordre établi, des lois!.. Ah! vraiment, c'est une belle chose, et il vaut la peine de consacrer ses forces à soutenir un tel édifice! C'est la première fois que je vois de près le fonctionnement de cette machine judiciaire qui doit servir à régulariser les mœurs. Eh bien! vrai, c'est abominable, et cela vous fait toucher du doigt ce qu'il y a de faux, de mensonger, d'hypocrite et de féroce dans nos institutions. Cette loi du divorce, que je voulais jadis combattre, m'apparaît aujourd'hui comme le complément logique du mariage tel qu'il se pratique : aussi vicieuse que lui, d'ailleurs. Tu ne peux t'imaginer à quel niveau elle nous force de nous ravaler, à quelles humiliantes conditions elle nous soumet, la grotesque et honteuse comédie qu'elle exige. Si les législateurs qui l'ont établie n'étaient pas tous célibataires, je t'assure qu'ils sont inexcusables; car, vraiment, ils n'ont rien compris à leur besogne. Ils n'ont admis, comme cause de divorce, que des *faits*. Mais qu'est-ce donc que les *faits*, là comme partout? Il n'y a eu aucun *fait* entre nous : eh bien, nous sommes obligés d'en créer; et je copie, en tâchant de ne pas les lire, dans un frémissement de honte et d'indignation, les « lettres injurieuses » que m'a confectionnées mon avoué, qui se livre à cette industrie avec une inaltérable sérénité. Trop heureux encore que la loi ait admis ce motif relativement facile à constituer, sans quoi j'aurais dû battre ma femme devant témoins ou jouer une comédie de flagrant délit avec quelque malheureuse fille louée pour la circonstance. Ce sont là les moyens ingénieux que la loi a trouvés de sauvegarder l'intégrité du mariage en cessant de le vouloir indissoluble. Il lui faut des *faits;* on lui en donne. Tu vois à quel prix. Mais, je te le demande, est-ce qu'une situation comme la nôtre n'est pas mille fois plus probante que tous les *faits* imaginables? Est-ce qu'un sentiment comme celui que j'éprouve ne me sépare pas de ma femme d'une façon bien plus irrémédiable que des mauvais traitemens ou des aventures de cabinet particulier? Eh bien, non! Je n'ai pas de maîtresse; donc, de par le code, je suis un mari irréprochable, et ma femme n'a rien à réclamer! Ah!

si jamais je reviens aux affaires... Il est vrai que je n'y reviendrai jamais !..

« Il va de soi que ma maudite notoriété complique encore la situation. J'ai beau n'être plus qu'un simple citoyen, celui de tous les Français qui a maintenant le moins de chances de devenir ministre, il faudra bien quelques mois encore avant qu'on consente à me traiter comme le premier épicier venu. Les avoués, les avocats, les magistrats me regardent comme une bête curieuse, et croient de leur devoir d'exercer sur moi leur art avec tous ses raffinemens. La séance en conciliation a été extraordinaire. Comment donc font les hommes pour si mal se connaître entre eux?..

« Je te l'avouerai, cette séance m'a causé une profonde émotion. Suzanne était pâle, amaigrie, vieillie, indiciblement triste. Nous évitions de nous regarder, mais je sentais que ses yeux, comme son cœur, étaient pleins de reproches, et pourtant si dignes ! Comme je lui ai fait du mal à la pauvre créature !.. Et sans cesser un instant d'avoir pour elle une vraie, une profonde affection... Pendant que le président faisait de l'éloquence et de la morale, j'ai revu tous les bons souvenirs de notre vie passée... Et tout cela n'est plus rien, ne reviendra jamais, — presque comme si cela n'avait jamais été réel.

« Et puis, quelle injustice dans la différence de nos deux destinées ! Moi, qui ai fait tout le mal, je vogue vers un avenir auquel j'aspire, où je pourrai me refaire un bonheur, si ma conscience me permet d'être heureux. Elle, qui n'a que souffert, elle est seule, elle est abandonnée, elle n'a rien à attendre du lendemain... Il est vrai qu'elle a les enfans...

« Les enfans !.. Je pense continuellement à elles, surtout à cette petite Annie, que j'aime le mieux, parce que je sens en elle une nature si profonde, si sensible, si bien prédestinée à la souffrance. Elle m'aimait beaucoup aussi, elle caressait gentiment ma barbe de ses petites mains, et me racontait toutes les histoires qu'elle savait. S'aperçoit-elle que je suis parti ? Demande-t-elle de temps en temps des nouvelles de son papa ? Je ne sais pas. C'est seulement quand le divorce sera prononcé que je prendrai des arrangemens pour les voir de temps en temps. Encore, je me demande s'il ne vaudrait pas mieux renoncer à les voir, et qu'elles me croient mort ; on ne leur parlerait jamais de moi, et plus tard, j'existerais à peine, très vaguement, dans les souvenirs confus de leur petite enfance. Autrement, quelle idée se feront-elles de la famille quand elles verront et comprendront que leur mère est seule et que leur père vit avec une autre femme ?.. A elles aussi, je leur fais bien du mal, — plus peut-être encore que je ne le

pense... Étrange destinée que la mienne! Jamais, je crois, aucun homme n'a plus aimé le bien et n'y a cru avec plus de fermeté; et pourtant, peu d'hommes auront fait autant de mal à eux-mêmes et à ceux qu'ils aiment... Souvent, je me dis que tant de douleurs remuées, tant de choses perdues ou compromises, l'auront été pour rien. Comment un bonheur quelconque pourrait-il sortir de tous ces maux? C'est impossible, n'est-ce pas? Ce ne serait qu'un bonheur maudit, empoisonné, mauvais. Hélas! et nous n'avons pas l'âme qu'il faut pour un bonheur de cette nature-là!..

« Je suis toujours au Grand-Hôtel; voilà deux mois que j'y vis seul, dans le va-et-vient des étrangers. C'est encore dans de tels milieux qu'on peut le mieux se cacher et s'isoler. Je m'occupe tant bien que mal à des besognes d'oisif qui ne sont pas dans mon caractère. Je ne vois pas Blanche, je ne lui écris pas, elle ne m'écrit pas. Nous sommes d'une grande prudence. Il faut à tout prix éviter que son nom soit prononcé au cours de ce procès; non pas pour moi, qui n'ai plus rien à ménager, mais pour elle, qui souffrirait cruellement de se voir livrée à l'opinion publique. On ne saurait trop respecter de telles pudeurs, qui sont une vertu et une sauvegarde. Sera-ce possible? Je l'espère, malgré cet infâme article que tu connais, dans lequel j'ai reconnu la diabolique clairvoyance et la mauvaise rancune de Diel. Il a fallu le laisser passer en silence, puisque tout ce que je pourrais dire ou faire ne servirait qu'à aggraver le mal.

« Je pense que dans deux mois environ ce sera fini. A ce qu'il paraît, pour un procès en divorce, quatre mois sont un minimum de durée. Pour obtenir qu'ils ne soient pas dépassés, il m'a fallu mettre en campagne tous mes anciens amis. Heureusement, on m'a secondé : non par égard pour ce que j'ai été, — l'on sent trop bien que je ne le suis plus, — mais parce que tout le monde a intérêt à hâter cette affaire; mon parti, pour que je sois le moins longtemps possible à sa charge, mes adversaires, pour être sûrs que le scandale ne leur échappera pas. Aussi, l'on se dépêche. Mais je pense aux malheureux dont on prolonge l'agonie pendant dix ou quinze mois, et qui se consument en vains efforts pour que la roue qui les broie abrège leur supplice. Il est vrai qu'en revanche ceux-là ne connaissent pas l'amertume de voir leurs douleurs faites choses publiques. Mon Dieu! qu'il me tarde de disparaître dans l'obscurité, de partir avec elle pour un pays où l'on ne connaîtra pas mon nom et dont nous ne saurons pas la langue, d'ignorer, d'oublier...

« Adieu, mon cher ami. Reste-moi fidèle malgré tout, ne me

gronde plus; et sois heureux de vivre sans histoire, dans un beau pays que tu aimes, au milieu des tiens que tu n'as jamais fait souffrir.

« A toi,

« M. TEISSIER »

Suzanne à Mondet.

« ... Quelques jours encore, et ce sera fini!.. Le croiriez-vous, mon cher ami? j'attends cette dernière crise avec presque autant d'impatience que de douleur. Parfois, le désespoir me prend à l'idée qu'au moment où l'arrêt tombera des lèvres du juge, il y aura comme un abîme ouvert entre moi-même et les joies de mon passé, mes bons souvenirs, l'unique amour que j'ai connu, cet amour qui, transformé en paisible affection, devait remplir toute mon existence, jusqu'à la vieillesse, jusqu'à la fin. Mais, d'autre part, je ne puis plus supporter l'attente, l'angoisse, l'espèce de fièvre qu'entretiennent et aggravent les dernières conférences avec l'avocat, la peur affreuse, surtout, de cette fatale journée, où il me faudra paraître devant un tribunal, presque comme un malfaiteur. C'est trop long, ces préliminaires, cela remue trop de choses, cela tire la pensée à vous rendre folle! Oh! qu'il me tarde de quitter Paris avec mes deux pauvres petites orphelines! Elles sont gaies, elles jouent, elles ne savent pas. Voilà quatre mois qu'elles n'ont pas vu leur père: elles l'oublient. Les premiers temps, Annie parlait souvent de lui, demandait s'il reviendrait, et quand; maintenant, presque plus; et sans la moindre tristesse. Quant à Laurence, je ne sais pas si elle le reconnaîtrait. Il faudrait rester enfant toute sa vie, pour pouvoir oublier ainsi. Michel voudra-t-il les revoir, plus tard? Je ne pense pas: elles seraient un remords pour lui, elles troubleraient son nouveau bonheur. Et puis, que leur dirait-il? Car enfin, quand elles seront grandes, quand elles comprendront, elles le jugeront, elles diront: « Notre père nous a abandonnées!.. » Pauvres chères créatures! elles ne soupçonnent pas ce que c'est que de n'avoir plus de père; elles ignorent qu'il y a autour de leur vie un danger de plus, dont j'aurai seule à les préserver. J'ai peur, vraiment, quand je songe aux devoirs qui vont m'incomber, sans que personne me les allège. Pensez donc, il me faudra les élever, seule! J'aurai seule le souci et la responsabilité de leurs petites âmes à former, et je sens bien que c'est une rude tâche! Ne croyez-vous pas, comme moi, que la vie morale des parens prépare et détermine celle de leurs enfans? Le bien engendre le bien, le mal produit le mal, d'après une loi mystérieuse et inflexible... Cette idée me hante souvent, et je me

demande quelle destinée leur prépare la conduite de leur père? Si cette loi fatale que j'entrevois nous gouverne réellement, il doit y avoir en elles déjà les germes du *mal*, d'obscurs fermens qui germeront plus tard. Parfois, j'ai, ou je me figure que j'ai, le pressentiment de leur avenir : Annie surtout m'inquiète, avec son habituelle mélancolie, qui est vraiment anormale et angoissante chez une enfant de neuf ans. Elle ne joue guère, elle parle peu, elle paraît toujours réfléchir ou rêver, elle est sage, d'une sagesse passive, machinale; et il me semble que c'est un calme trompeur, qui recouvre un inconnu d'orages. Ses grands yeux foncés sont encore vides, et ils sont déjà si tristes qu'on ne peut les regarder sans se demander quelles images ils refléteront, quel sera le goût de leurs larmes. Pauvres petits êtres chéris! Je voudrais qu'elles fussent heureuses, toute leur vie, du bonheur que j'ai eu douze années, — douze années si courtes! — d'un bonheur tranquille, régulier, légitime, confiant, que ne troublent ni regrets stériles, ni désirs inquiets. Il y a tant de pauvres créatures qui ne sont jamais heureuses, dans ce monde injuste; aussi semble-t-il que, lorsqu'on a eu douze ans de joie, de paix, d'affection, l'on peut tenir sa vie pour remplie et supporter les maux qui viennent après. Eh bien, non, cela n'est pas vrai! Le réveil est d'autant plus douloureux que le sommeil était plus doux; les années enfuies ne comptent pour rien, dès qu'elles ne sont plus. C'est fini. Voilà tout, cela ne reviendra jamais; et l'on souffre, et l'on a peur de ce qui vous attend... Je ne vois devant moi que l'avenir qui se prépare; il sera gros de tristesses, lourd d'isolement, plein de fatigues. La femme est si peu faite pour être seule, et j'ai si peur de la solitude!..

« Vous voyez, mon cher ami, quelles sont les pensées et les inquiétudes que j'agite à la veille du jour fatal. J'avais besoin de les confier à quelqu'un, et il n'y a que vous à qui je puisse parler à cœur ouvert. Aussitôt l'arrêt rendu, il est toujours convenu que je partirai pour Annecy, avec les enfans. J'y resterai quelques semaines. Après... Après, c'est l'inconnu, le hasard, l'incertain...

« SUZANNE T. »

Mondet à Michel.

« Il est temps encore de reculer, mon ami, et je t'adresse un dernier, un suprême appel. En même temps, je t'envoie ci-inclus la lettre que je viens de recevoir de ta femme. Il n'y a point de phrases, point de cris, point de désespoir sonore, mais une telle inquiétude de mère, une douleur si profonde, un sentiment si juste de ce qui est, que, si tu es encore capable d'écouter une voix de justice, tu en seras peut-être, tu devras en être rapproché

de la réalité. Évidemment, depuis quelques mois, tu vis dans un rêve, tu marches en aveugle, tu agis en hypnotisé, tu es comme gouverné par une force étrangère à toi, qui te perd. Il est temps encore de t'y arracher, de sauver les tiens, de te sauver toi-même. Tu as fait assez de sacrifices à ta funeste passion : tâche à présent de te reconquérir! Il y a, dans la lettre que je t'envoie, un passage qui m'a particulièrement frappé, celui qui est relatif à tes filles. As-tu pensé qu'elles traîneront le poids de ta faute comme une condamnation, que leur vie en sera gâtée, leur âme aussi, peut-être? Leur mère l'a senti, avec cet instinct des femmes, qui les avertit des dangers éloignés. Et comme elle a bien vu que la plus menacée était la meilleure, cette douce petite Annie que tu aimais tant, sans doute parce qu'elle te ressemble au point d'être comme ton reflet. En ce moment, tu lui fais son avenir, tu en es responsable...

« Ne crois pas, je t'en prie, que j'aie reçu commission de t'écrire : c'est en mon nom seul, au nom de notre vieille amitié, que je tente cette suprême démarche. Je ne compte point, pour qu'elle réussisse, sur ce que je puis te dire; si j'ai quelque espoir, c'est parce que je sais que tu n'es point mauvais, que tu ne peux être endurci, et que quelques mots d'ami, tombant sur toi dans cette heure grave, t'arracheront peut-être à ta léthargie. Oh! si ma lettre pouvait éveiller ta conscience!.. Car tu as une conscience, j'en suis sûr : tu es arrivé à l'endormir, mais elle reprendra ses droits, une fois ou l'autre; et, si l'irrévocable est accompli, ce sera trop tard.

« Je ne t'apprendrai rien en te disant qu'ici, où l'on te regardait comme un héros ou comme un Dieu, l'on parle beaucoup de toi. Personne ne t'excuse, mon cher, personne, pas même moi, qui seul encore essaie de te défendre un peu. Ta condamnation est unanime : elle a pour ainsi dire jailli de la conscience publique, d'autant plus sévère qu'on te tenait en plus haute estime. Peux-tu croire que tu as raison contre tous? Pourtant, ne te figure pas que cette réprobation que tu as soulevée soit aveugle et implacable. En te blâmant, on t'aime encore : si tu le voulais, l'absolution serait complète. Oui, ces étrangers, ces indifférens qui avaient mis en toi leur plus noble espérance, et qui maintenant défendent ta cause contre toi-même, si tu rentrais dans ta voie, ils te pardonneraient du même cœur que les tiens. Alors, nulle trace ne resterait de cet orage qui ne t'aurait pas englouti, tu pourrais encore restaurer ta vie, comme ton foyer.

« Voilà ce que je tenais à te dire, mon cher ami, parce que c'est peut-être l'entêtement ou le désespoir, autant que la passion, qui

te pousse à cette heure. S'il en est ainsi, rien n'est perdu : la voix du bon sens, s'ajoutant à celle du devoir, pourrait alors accomplir le miracle qui te sauverait. Si tu as besoin d'un appui, d'une sympathie auprès de toi, pour te donner courage, fais un signe, et j'arrive. Je te blâme comme les autres, mais je t'aime plus qu'eux, et tu peux compter sur moi aujourd'hui comme hier et comme toujours.

« Ton vieil ami,

« JACQUES MONDET. »

Blanche à Michel.

« Pendant qu'il en est temps encore, je vous en supplie, Michel, revenez en arrière. Je ne veux pas d'un bonheur qui coûte tant de larmes. Ah! si j'avais compris plus tôt l'horreur de ce que nous faisons!.. Mais il y a eu un moment où je n'ai plus rien vu... A présent, vous voici, vous et votre famille, jetés en pâture à la curiosité. Je lis les journaux... Oh! mon cher Michel, quelle douleur, qui se renouvelle chaque matin!.. Tous ces articles qui vous déchirent, ils me font mal, ils me désespèrent!..

« Vous savez bien que ce n'est pas pour moi que je vous dis cela : car moi, rien ne m'effraie, quand je pense qu'au bout de ces hontes, de ces humiliations, de ces angoisses, de ces luttes, il y aurait notre départ, ensemble, pour des pays où l'on ne nous connaîtrait pas, où l'on ne s'occuperait pas de nous. Mais il y a ceux dont nous brisons la vie...

« Il faut que je vous le dise, j'ai reçu une lettre de Mondet, qui m'a remuée jusqu'au fond du cœur : il me parle de Suzanne et de vos filles, il me demande si je n'ai point de pitié pour celle qui m'a servi de mère, pour ses enfans que j'appelais mes petites sœurs. « Vous seule, me dit-il, pouvez encore montrer son devoir à Michel : usez donc du pouvoir que vous avez sur lui pour le ramener dans le droit chemin, hors duquel il n'y a point de bonheur. » Sa lettre était longue, et si amèrement injuste! Mais il a raison, et peut-être qu'il a raison même dans sa sévérité. Et si lui, qui a aimé mon père, qui m'a aimée enfant, me condamne, mon Dieu! que penseront et que diront les autres?.. C'est égal, il n'était nul besoin de m'écrire une lettre aussi dure, pour que je vous supplie de faire votre devoir, pendant qu'il en est encore temps...

« Oui, j'ai pitié de Suzanne, j'ai pitié des enfans; mais surtout, cher, cher aimé, j'ai pitié de vous-même. Vous ne seriez pas heureux : il y aurait un remords entre nous, un remords qui empoisonnerait notre vie. Certes, la pensée de vous perdre est affreuse; mais combien plus affreuse encore celle d'être à vous et de ne pou-

voir vous rendre heureux, et de sentir, et de savoir que je ne suis pour vous qu'une faute, et de lire sur votre front ce que vous regrettez, ce que vous vous reprochez, toutes les secrètes douleurs que vous ne pourriez pas me confier! Avant tout, je ne veux pas vous avoir aimé pour votre malheur. Tout ce que je demande, c'est que mon souvenir soit très doux dans votre cœur, et qu'en pensant à moi, vous ayez le regret de quelque chose que vous auriez souhaité et qui n'a pas pu être, de quelque chose qui vous inspirera bien plus de tendresse, sous le mystère d'un éternel désir, que réalisé.

« Vous le voyez, Michel, il faut que je disparaisse de votre vie, et pour jamais, cette fois. Écrivez-moi que j'ai raison, que vous faites votre devoir, et laissez-moi vous oublier. L'oubli viendra, le calme, du moins. Il me semble que je serai si tranquille et presque heureuse le jour où je saurai que la paix est rentrée à votre foyer.

« Écrivez-moi un dernier adieu, et ne nous voyons plus. Adieu, cher, adieu. Je suis à vous, quand même.

« BLANCHE. »

Suzanne à Mondet.

« Mon cher ami,

« Tout est fini, rien ne me retient plus ici, je vais suivre ma lettre et vous arriver, brisée encore des émotions de cette dernière journée. Ah! j'avais bien raison de la redouter! Mais, quelque frayeur que j'en eusse, je ne soupçonnais pas ce qui peut tenir de souffrance, d'humiliation, de désespoir, dans ces quelques heures décisives où votre destinée se joue devant des hommes de glace, où des voix indifférentes mettent votre âme en formules, où l'on a la sensation d'un grand vide qui vous dévore comme dans les cauchemars, où pourtant il faut se raidir de toutes ses forces, de toute sa volonté pour rester digne, pour cacher sa douleur, pour réprimer ses sanglots. Oui, des sanglots; j'en avais plein la gorge, ils m'étouffaient, ils voulaient absolument jaillir; et au lieu de crier mon désespoir, il me fallait répondre posément, d'une voix calme, aux questions du président, du substitut, des avocats. Oh! ces questions! quand je pense que j'ai dû les subir, que j'en ai eu le triste courage, que j'y ai répondu et que je n'en suis pas morte, — je sens que je ne suis plus la même. Il y a quelque chose de moi qui a disparu, qui a été tué dans ce dernier combat. J'ai bu trop de honte, j'en resterai malade à jamais... Quant à lui, qui est accoutumé à toutes les luttes, il se tenait fort bien. Il répondait lentement, d'une voix sûre, en homme qui sait ce qu'il veut dire, qui n'a pas un doute sur ses paroles. Deux ou trois fois, il m'a regardée d'un œil calme. Oh! c'est un parfait comédien, je

vous assure! Je le savais très fort, mais je ne l'estimais pas encore à sa hauteur! Pourtant, il a eu sa mauvaise heure aussi : mon avocat, qui ne m'en avait pas avertie, a fait tout à coup une allusion très directe à un roman que les intéressés avaient, comme d'un accord commun, empêché d'éclaircir, aux relations trop connues de mon mari et d'une certaine personne qu'il ne croyait pas devoir nommer. En phrases entortillées et perfides, il a dit que c'était là peut-être qu'il fallait chercher la cause de ce triste procès, et que l'avenir, sans doute, montrerait ce qui en est. A ce moment, Michel est devenu tout pâle; une telle colère a passé dans ses yeux, que j'ai cru qu'il allait se précipiter sur l'avocat. Ces paroles, d'ailleurs, ont causé une grande sensation. Pour moi, ce qui m'a touchée, c'est que ce sont les seules qui aient paru l'émouvoir. Hélas! on lui a dit pourtant les plus cruelles vérités, on lui a parlé de ses enfans abandonnés, de ses devoirs méconnus, de son existence compromise, de sa position perdue. Je crois qu'il n'écoutait pas. Mais dès qu'on a effleuré ce qui seul lui tient au cœur, on l'a vu pâlir et se troubler.

« Je ne vous ai jamais avoué, mon cher ami, quelle a été ma secrète pensée au cours de toute cette affaire. Eh bien, je vais vous la confier, aujourd'hui qu'elle n'a plus aucune raison d'être, parce que je suis sûre qu'elle a été aussi l'espérance de votre amitié : je comptais, je croyais qu'au dernier moment, quand l'heure irrévocable serait tout près de sonner, il sentirait tout à coup, dans un éclair, dans une révélation, que le sacrifice était impossible, et nous reviendrait à moi, aux enfans. Oh! comme je lui aurais pardonné!.. Mais non : il a été droit devant lui, jusqu'au bout de sa route, sans souci de ceux qu'il broyait en marchant... Hélas! c'est un peu ma faute, aussi; car enfin, si je n'avais pas parlé la première du divorce, il n'aurait jamais osé en avoir l'idée, — du moins, j'aime à le croire; et si je n'avais pas insisté, si j'avais pensé à l'avenir des enfans plus qu'à ma blessure, si j'avais eu plus d'amour que d'amour-propre... Mais nous ne pouvions plus vivre ainsi!..

« A quoi bon, d'ailleurs, remuer ces choses? A quoi bon se répéter; si j'avais su, si, si... On ne sait jamais!.. Et puis, ce qui devait être est arrivé, et maintenant, tout est fini!.. Je devrais me dire que ce qui s'est accompli est irrévocable, et trouver dans cette pensée la force de supporter mon mal. Je ne puis. Je ne suis pas résignée, je me révolte. J'avais calculé faux. Je ne savais pas que cela me ferait si mal. Je le sais, à présent, je le sais!..

« Que vous dire de plus, mon excellent ami? Quand je serai auprès de vous, je vous raconterai tout. Cela soulage de parler; et vous êtes le seul être au monde à qui je puisse tout dire, car je

sens que vous avez été, comme moi, froissé dans un sentiment, tenez, je dirais presque atteint dans votre idéal. Ce malheureux ne connaîtra jamais l'étendue du mal qu'il a fait : ceux qui croyaient en lui sont tombés de bien haut, — comme lui-même, hélas! comme lui...

« A bientôt, mon cher ami, et à vous.

« SUZANNE. »

Michel à Mondet.

« Je n'ai pas répondu à ta dernière lettre, mon cher ami, car qu'aurais-je pu te répondre? Tu m'as remué, tu m'as troublé, tu as fait entrer en moi de nouvelles angoisses, tu m'as éclairé de nouveaux abîmes, — et tout cela, combien inutilement! Tu le sais pourtant : il y a une logique qui gouverne nos actes, et qui, de conséquence en conséquence, nous pousse à ses extrémités. Comment aurais-je pu m'y soustraire! Je devais aller jusqu'au bout de ma situation; et tu aurais dû comprendre que nulle réflexion ne pouvait plus m'arrêter, et même qu'au point où j'en étais, il eût été lâche de revenir en arrière. Oui, lâche, aussi lâche qu'impossible. Les bonnes gens auraient dit, c'est vrai : « Il est rentré dans le devoir. » Mais ils se seraient trompés ou je les aurais trompés : en réalité, j'aurais manqué de courage, voilà tout, je n'aurais qu'aggravé ma faute par une nouvelle faiblesse. Il y a, vois-tu, une morale spéciale pour ceux qui sont une fois sortis du droit chemin, une morale moins simple que l'autre et tout aussi difficile, qui a ses ordres, ses rigueurs, ses sacrifices. On apprend à la connaître lorsqu'on n'a plus pour guides que ses enseignemens incertains, ses appels hésitans et angoissés qui ressemblent à des remords; ils ne peuvent plus apaiser la conscience qu'ils gouvernent encore; on ne leur obéit pas, comme aux autres, la tête haute, le front tranquille, mais on leur obéit pourtant, parce qu'on n'a plus qu'eux... Certes, je ne prétends point avoir eu raison dans ce que j'ai fait. Je sais que j'aurais dû, dès l'origine, mater et extirper de moi le sentiment auquel j'ai cédé, je sais que c'eût été là le bien, le devoir, la vertu. Je le sais, et je souffre profondément de le savoir avec une si complète certitude. Néanmoins, je crois que dans la série de fautes inéluctables qu'a entraînées cette première faiblesse, je n'ai été ni lâche, ni vil. Et je me rejette sur cette excuse qui m'est plus nécessaire que jamais, à présent que rien ne peut être changé à ce qui est, et que je vois s'étendre devant moi tout l'inconnu de ma nouvelle vie, celle que j'ai voulue, que j'ai choisie, à laquelle j'ai librement et pleinement sacrifié l'ancienne...

« Ce sacrifice ne s'est pas accompli sans déchiremens, je t'assure; et la blessure en reste en moi. Sans cesse, je pense aux ruines dont je suis le coupable, comme un criminel à son crime; et j'ai peur que le mal ne soit plus grave encore que je le crois, car moi aussi, j'ai calculé les conséquences de mon acte. Tu verras Suzanne : sa lettre, que tu me communiques, m'apprend ses projets. Je t'en prie, tiens-moi au courant d'elle, de son état d'esprit, de sa peine. Que peut-il se passer, après de tels coups, dans une âme comme la sienne?... Je compte beaucoup sur toi pour la soigner, pour la guérir : tu as la bonté et la santé du cœur, avec lesquelles on peut faire tant de bien aux pauvres blessés de la vie; et je sais que ton amitié ne se dérobera point. Crois-le, ce n'est pas un de mes moindres tourmens que de ne pouvoir plus rien pour elle. Hélas! la main qui blesse est impuissante à guérir! Je ne suis plus qu'un étranger, un ennemi peut-être, pour celle qui a été ma compagne de douze années : elle ne me croirait pas, elle ne pourrait pas me croire, si je lui disais que mon affection pour elle est toujours la même; et pourtant, ce serait la vérité.

« Tu me connais assez pour savoir que je ne m'abandonne pas à des regrets stériles. Ce qui est fait est fait. Je ne regrette rien; seulement, je déplore qu'il y ait tant de douleur autour d'un sacrifice inévitable. Cette séparation était la seule issue encore digne à notre fatale situation, j'en ai la conviction absolue. Après ce que tu sais, notre vie commune n'aurait reposé que sur des mensonges; nous aurions eu trop de pensées, trop de ressentimens, trop de méfiances à nous cacher l'un à l'autre; le passé aurait étendu ses souvenirs entre nous, et nos cœurs se seraient usés en vain à tenter de les abolir. Nous avons agi tous deux avec franchise et avec courage : malgré tout, malgré la condamnation unanime dont tu me parles, je crois que nous avons choisi le moins mauvais parti possible.

« La tournure particulièrement pénible qu'ont prise les débats a modifié mes projets. Je t'avais dit que je comptais mettre un délai assez considérable entre le prononcé du divorce et mon nouveau mariage. Par malheur, notre secret n'a pas été gardé comme j'espérais qu'il le serait, et l'avocat de ma femme y a fait une allusion que tout le monde a comprise. Je n'ai pas eu un instant l'idée d'accuser Suzanne de trahison ni de vengeance : c'est là un incident d'audience, rien de plus, un effet dont Me D... n'a pas voulu se priver. Il n'en est pas moins vrai que le coup a porté : deux jours après le procès, j'ai reçu une lettre de M. de Quérieux, qui m'enjoignait de rompre toute relation avec sa belle-fille, me démontrant qu'après les récens incidens, je ne devais plus la connaître. J'ai riposté par une demande en mariage immédiate, et reçu, cour-

rier par courrier, une réponse négative. Les choses en sont là. Du reste, Blanche ne se laissera point intimider par cette opposition, que nous avions prévue, et les sommations respectueuses vont suivre leur cours. A coup sûr, ce beau-père qui ne s'est jamais occupé d'elle, cette mère qui ne l'a jamais aimée, ne méritent pas beaucoup d'égards. Ils sont sa famille, pourtant; et voici encore, de ce côté-là, des ruines, des batailles, de la souffrance. Bien peu, d'ailleurs : Mme de Quérieux, qui vient de s'apercevoir qu'elle a une fille, aura bientôt oublié que cette fille lui désobéit. Ce qui, dans tout cela, me désespère, c'est le chagrin, ou plutôt l'humiliation de Blanche. Maintenant, son nom court le monde, comme le mien, avec le mien, et notre pauvre histoire défraie les conversations : or, si la pensée qu'on est déchiré des dents mauvaises du prochain est pénible pour un homme, et un homme public, que doit-elle être pour une jeune fille dont tout l'idéal est de silence et d'effacement? Oh! qu'il me tarde de l'emporter loin de ces gens qui la jugent, et qui ne soupçonnent pas et qui ne sauront jamais ce qu'il y a eu de noblesse, de générosité, de beauté dans son amour! Mais qu'importent ces jugemens ineptes? Je sais ce que vaut son âme, comme elle sait ce que vaut la mienne, malgré tout. On nous condamne, on nous rejette, on nous honnit? Eh bien, soit! Nous serons seuls dans le monde, et nous n'y serons que mieux! Nous n'entendrons rien de ces bruits derrière nous, et malgré les autres, nous aurons du bonheur. Il ne sera pas complet, hélas! je le sens bien, il sera gâté par le prix qu'il nous a coûté; mais ce sera du bonheur quand même. Je veux qu'elle en ait, la pauvre qui m'a donné sa vie.

« Je te ferai savoir où nous allons, et le jour de notre mariage, dès qu'il sera fixé. Adieu. Je suis sûr que tu restes mon ami, quoique tu me blâmes, comme je reste le tien, malgré tout ce que tu pourrais me dire.

« MICHEL TEISSIER. »

X.

Malgré les précautions prises pour dérouter autant que possible l'indiscrétion publique, des reporters, des badauds, des curieux en assez grand nombre se pressaient dans la salle de la mairie, au jour fixé pour le mariage de Michel et de Blanche. Si leur attente de quelque chose d'extraordinaire fut déçue, elle ne le fut pas entièrement : la banale cérémonie à laquelle ils assistèrent différa par quelques détails significatifs de ce qu'elle est d'habitude. Les fiancés arrivèrent ensemble, en costumes de ville : Michel, en redingote, grave, impénétrable, froid; Blanche, enveloppée dans un

manteau de voyage, invisible sous une épaisse voilette. Personne ne les accompagnait. Les Quérieux avaient protesté jusqu'au dernier moment contre une alliance dont le scandale troublait leur vie mondaine, Teissier n'étant d'ailleurs plus à leurs yeux qu'un « homme à la mer, » qui ne serait reçu nulle part; et Michel n'avait voulu importuner aucun de ses amis. Les témoins furent donc de ces témoins de complaisance qu'on trouve aux abords des mairies, qui prêtent volontiers leur signature en échange d'un petit pourboire, ou même pour le seul plaisir d'inscrire leurs noms sur les registres de l'état civil. A leur entrée, quelques remarques s'échangèrent de banc en banc :

— La pauvre petite! dit une jeune fille, se marier ainsi!

Quelques personnes demandèrent:

— Elle n'a donc pas de parens?..

— Tandis que des gens informés répliquaient:

— Si. Elle a encore sa mère, qui est remariée... Mais ils n'ont pas voulu venir.

— C'est que c'est un mariage, ça!.. fit une grosse dame en secouant la tête, un mariage comme on n'en voit point!..

Puis, le babil se tut, il se fit un profond silence, comme si une espèce de consternation ou une attente angoissée se fût répandue dans l'assemblée. L'adjoint lut les formules, d'une voix neutre, un peu plus lentement peut-être que d'habitude, en observant pardessus ses lunettes le couple qu'il avait devant lui. On entendit le *oui* ferme et franc que prononça Michel, on vit Blanche incliner sa tête voilée; puis les mariés sortirent rapidement pour gagner leur voiture, tandis que les gens se reculaient pour leur faire place en les suivant d'un long regard curieux, où il y avait parfois un peu de pitié.

— C'est affreusement triste, dit quelqu'un tout bas.

Une voix plus aiguë glapit:

— Bah! ils n'ont que ce qu'ils méritent! Il ne manquerait plus que de s'apitoyer sur eux.

Et la foule s'écoula.

Blanche et Michel, dans la voiture qui les emportait, restaient silencieux, hantés par les mêmes pensées, par les mêmes regrets, envahis par la même tristesse. La cérémonie était terminée, puisque Dieu refusait sa bénédiction à l'acte qu'autorisait la loi: ils s'appartenaient donc maintenant; ils avaient brisé les obstacles accumulés entre eux; rien ne pouvait plus les empêcher d'avancer ensemble à travers la vie, dans cette intimité dont le désir les dévorait depuis si longtemps et qu'ils auraient complétée, seuls ensemble, au milieu d'un monde hostile, comme dans l'île déserte des rêves amoureux...

— Pauvre chère! dit Michel à Blanche en lui prenant la main, que cette scène a dû vous être cruelle!..

Elle avait les yeux pleins de larmes. Elle s'efforça pourtant de sourire et répondit doucement:

— Qu'est-ce que ça fait?

Sa voix tremblait: un mot de plus, elle aurait éclaté en larmes.

— Le monde est cruel! fit encore Teissier après un silence.

Il ajouta:

— Mais nous nous aimons tant.

La petite main qu'il tenait pressa désespérément la sienne, en même temps qu'à travers la voilette un regard de détresse et d'amour lui demandait un infini de choses auxquelles les mots ne répondent pas...

Ils ont dû se séparer pour quelques heures, chacun ayant à terminer ses derniers arrangemens. Puis, vers le soir, ils ont pris un train qui les conduit à Rouen, où ils resteront deux ou trois jours avant de gagner l'Angleterre: car c'est l'Angleterre qu'ils ont choisie pour passer les premiers mois de leur vie commune, dans un de ces petits cottages verts, bien clos, où nul œil curieux ne pénètre. Silencieux, ils sont assis vis-à-vis l'un de l'autre, aux deux coins d'un compartiment où ils ont l'espoir de rester seuls. Mais non. Les voyageurs sont nombreux; en voici deux qui, après avoir un instant hésité, montent et s'installent aux deux coins opposés du même coupé. L'un est gros, court, soufflant fort, s'essuyant le front, très chauve, avec une petite moustache hérissée et grisonnante; l'autre, plus jeune, cheveux et barbe noirs, teint foncé, est grave, correct et tranquille. Le premier s'agite un moment, ôte et remet une calotte de velours sur son crâne nu, cherche longtemps, comme un chat qui veut s'étendre, la posture qui lui convient, et enfin, au moment où le train se met en marche, déploie un journal qu'il se met à lire avec une attention expressive. Sa mobile figure reflète à mesure toutes ses impressions: quelques dépêches ou le cours de la Bourse le mécontentent; il approuve l'article de fonds; il éclate de rire à quelque calinotade; puis, soudain, ses sourcils se froncent en circonflexes toujours plus aigus: il y a quelque chose, évidemment, qui le blesse, qui l'irrite, qui l'exaspère. Tout à coup, comme s'il ne contenait plus son indignation, il froisse son journal sur ses genoux et s'écrie, en se penchant vers son voisin:

— Ça, par exemple, c'est trop fort!..

L'autre, qui regarde défiler les arbres grêles, les petites maisons à toits rouges, les jardins parcimonieux de la banlieue, fait un soubresaut inquiet d'homme tranquille troublé dans ses réflexions, et se

rapproche, un peu hésitant, avec une politesse résignée et une interrogation ahurie dans les yeux.

— Cet article! explique le gros bonhomme... Tenez, là, cet article de M..., sur le mariage de Teissier!.. Non, vrai, ça dépasse tout ce qu'on peut imaginer!..

— Le mariage de Teissier? interroge l'autre d'un ton douteux et mal renseigné.

— Oui, le mariage de Teissier... de Michel Teissier... Vous savez bien, on n'a parlé que de cela pendant des mois!..

— Ah! oui! je me rappelle... Mais je croyais que c'était fini depuis longtemps?..

— Comment donc? Il s'est marié ce matin, et il y a déjà là un grand article... Les journaux sont bien renseignés, on ne peut pas dire le contraire... Seulement, cet article me met hors de moi... Écoutez la fin, s'il vous plaît... les dernières lignes...

Et, se penchant familièrement vers son compagnon, qui met la main en cornet sur son oreille gauche pour indiquer qu'il est un peu sourd et qu'il faut parler fort, le gros monsieur lit d'une voix vibrante de colère:

« ... Après tout, ce tragique effondrement, cet irrévocable abandon de tout, cette fuite désespérée hors du monde avec la femme éperdument aimée, c'est peut-être bien ce qu'il y a eu de plus beau dans la vie de Michel Teissier. Mon Dieu! oui, quelque étrange que puisse paraître un tel jugement, il n'est point un paradoxe... »

— Non, bien sûr, grogna le lecteur en s'interrompant rageusement, ce n'est pas un paradoxe!..

Il reprend :

« ... Qu'on y réfléchisse un instant: notre âge anémique manque avant tout d'instinct et d'amour. Eh bien, Teissier a fait acte d'amour et acte d'instinct... »

— Hein? c'est fort ça!..

« ... Si vous en doutez, essayez de mesurer la puissance de son sentiment au prix qu'il lui a coûté: il avait de chaleureuses, de profondes, de sincères affections de famille, ceux qui l'ont vu dans son intérieur n'en sauraient douter: il les a sacrifiées; il était ambitieux, d'une ambition à laquelle tout semblait promis: il a renoncé à son ambition; il avait à un haut degré l'amour du bien: il s'est mis dans l'impossibilité d'en faire; il tenait à l'estime publique: il a livré son nom aux bêtes, qui ne se feront pas faute de le déchirer. Vous le voyez, il n'y a aucun bas calcul dans sa folie...

« Je rêve un instant et je répète: Michel Teissier n'a jamais

rien fait de plus désintéressé. Il était un honnête homme, et jusque dans sa faute il est resté un honnête homme. Laissons donc s'acharner contre lui la morale vulgaire, celle qui juge nos actes d'après les faits brutaux, sans s'inquiéter des causes, sans remonter aux sentimens. Mais qu'en ce jour où s'effondre dans le scandale une des plus belles carrières de ces dernières années, les hommes de cœur et de réflexion envoient leur salut d'adieu à celui qui vient de disparaître. Quant aux autres, qu'ils se tranquillisent dans leur rancune : Teissier se chargera bien de se punir lui-même : il ne sera jamais heureux ! »

Involontairement, Blanche et Michel ont tendu la tête pour écouter cette lecture dont chaque mot les frappe sur le cœur. Ensuite, d'un même geste, ils se détournent ensemble, en évitant de se regarder, vers le paysage qui devient plus champêtre et plus frais. Que leur importe ce qu'on peut dire d'eux ! Ils ont pris leur parti d'être condamnés et honnis. Ah ! si seulement ils n'entendaient pas au fond d'eux-mêmes une voix secrète, qui parle autrement, mais qui les condamne aussi !..

— Comprenez-vous cela? demande le gros monsieur en froissant de nouveau le journal, dites, comprenez-vous?..

L'autre, qui n'a peut-être pas très bien entendu, hoche la tête d'un air de blâme, sans pourtant se décider à parler.

— Parole d'honneur, reprend le premier, ces journalistes sont fous !.. Ce M... encore plus que les autres, d'ailleurs, il faut bien le dire... Acte d'amour !.. Acte d'instinct !.. Qu'est-ce qu'il entend par là ?.. Eh ! parbleu, l'amour et l'instinct, quand on a des enfans, c'est d'être un bon père... N'est-ce pas ?..

— Naturellement...

— Comment donc ! Voilà un homme... un homme mûr, sérieux, qu'on estime, qui occupe une grande situation, qui peut être ministre, en qui le pays a confiance... Cet homme rencontre une jeune fille... une jeune fille !.. Il s'amourache d'elle comme un nigaud, il abandonne pour elle sa famille, sa situation, ses devoirs... Et l'on nous dit : acte d'amour ! acte d'instinct !..

L'autre, dont les idées sont un peu lentes, et qui n'entre pas volontiers en effervescence, se contente de murmurer :

— Oui, oui, il s'est fort mal conduit, c'est incontestable !

Michel le regarde, réprime un geste de colère et reprend sa pose immobile, contre la vitre.

— Voyez-vous, cher monsieur, réplique le premier voyageur qui veut absolument poursuivre la conversation, ces hommes de grande vertu n'en font jamais d'autres... Teissier jouait les saints à la chambre des députés... Eh bien, je me méfiais de lui, moi qui vous parle, malgré l'engouement général... Parce que je ne crois

pas aux saints... Qui veut faire l'ange fait la bête, comme a dit je ne sais plus qui... Tenez, nous ne sommes probablement des modèles de perfection ni l'un ni l'autre... Je dis cela, vous comprenez, ce n'est pas pour vous offenser, puisque je ne vous connais pas, et vous rencontre pour la première fois sur cette ligne où je voyage une fois par semaine... Oui, j'ai des propriétés à Poissy... Mais, enfin, je suppose que vous êtes comme tout le monde, comme moi-même... On sait s'amuser à l'occasion, on fait ses petites fredaines gentiment, sans nuire à personne... Mais des choses pareilles... Diable!..

Ses yeux et sa bouche s'arrondissent jusqu'à prendre une expression presque grave, autant que le lui permettent son évidente jovialité et les souvenirs gaillards tout frais évoqués. L'autre, qui a écouté avec un sérieux de juge, se décide enfin à parler:

— Vous avez raison, monsieur, dit-il posément, tout à fait raison... Oui, pour moi, je suis entièrement de votre avis!.. Cet article que vous m'avez lu est absurde... Mais que voulez-vous? La tendance, aujourd'hui, c'est de compliquer les questions les plus simples... Tout est pourtant si clair dans la vie, quoi qu'en disent les gens qui veulent tout embrouiller... Le bien, c'est le bien; le mal, c'est le mal; il faut faire le bien et s'abstenir du mal, voilà tout...

Le gros monsieur approuva bruyamment cette philosophie:

— Pourvu qu'on s'amuse un peu! dit-il en éclatant de rire.

Et il ajouta, en reprenant son sérieux:

— C'est singulier comme les honnêtes gens se comprennent tout de suite sur les questions importantes... Nous nous rencontrons par hasard, nous nous mettons à parler de cette affaire... Et nous n'avons pas eu besoin de discuter pour nous mettre d'accord.

— C'est qu'il n'y a rien là à discuter... La préméditation est établie, et il n'y a pas de circonstances atténuantes.

— Parfaitement juste!.. Le cas est tout simple: nous avons affaire à un homme qui a trahi son devoir et commis une mauvaise action... Nous le jugeons et nous disons: cet homme est un misérable!..

Michel, pâle comme la mort, se contient d'un effort violent, sous le regard affolé de Blanche, et ils entendent tous deux gronder en eux-mêmes la voix sourde qui les condamne aussi, en d'autres termes, plus cruels encore, parce qu'ils sont moins péremptoires, tandis que le second voyageur répète, d'un ton calme:

— Oui, cet homme est un misérable...

— Du reste, reprend l'autre, qui tient à épuiser le sujet, ç'a

été le jugement de tous, l'opinion unanime. Personne n'a défendu Teissier, et les oreilles ont dû lui tinter souvent, car tout ce qu'il y a d'honnête dans notre société s'est trouvé d'accord pour le condamner, comme nous deux, aujourd'hui... Qu'il essaie jamais de se représenter à la députation, s'il l'ose, il n'aura pas une voix...

— Pas une, vous exagérez, monsieur, malheureusement... Il y a toujours des gens prêts à excuser les fautes des autres, sans doute pour que, à l'occasion, on leur rende la pareille... L'article que vous venez de me lire en est la meilleure preuve...

— Oh! un article de journal, qu'est-ce que cela prouve? je vous en prie... C'est l'avis d'une individualité isolée, qui écrit des choses extraordinaires pour attirer l'attention... ou quelquefois même d'un cerveau brûlé, comme ce M... Non, non, cela ne signifie rien... La conscience publique, cher monsieur, voilà le souverain juge... Car enfin, quoi qu'on dise, il y en a une : on le voit bien dans des cas comme celui-ci...

— Je voudrais que vous eussiez raison...

— J'ai raison, cher monsieur, n'en doutez pas... Ce journaliste et ses pareils pourront ergoter tant qu'ils voudront ; ils ne changeront rien au verdict de la conscience publique. C'est elle qui est toujours dans le vrai, justement parce qu'elle ne tombe ni dans les arguties, ni dans les *distinguo*. Et cela console un peu des inepties qu'on lit dans les livres et dans les journaux.

— Je vois que vous avez bonne opinion du monde, monsieur... Je suis moins optimiste que vous... Mais peu importe ! Sur le fond nous sommes d'accord, tout à fait d'accord...

Mais le sifflet de la locomotive, annonçant Poissy, interrompt la conversation. Le gros monsieur remet en ordre les journaux qu'il avait froissés, les plie avec soin, se prépare à descendre. Et, voyant que l'autre se meut aussi :

— Comment ! s'écrie-t-il, vous descendez aussi ici ?

— Oui.

— Vous ne me l'aviez pas dit !

— Nous causions de choses plus intéressantes...

— Mais non, mais non. Je suis enchanté. J'espère que nous allons faire plus ample connaissance.

Le train ayant stoppé, ils descendent, après quelques façons, pour passer l'un devant l'autre, et s'en vont côte à côte, le gros monsieur gesticulant toujours, l'autre un peu voûté, très sec.

Blanche et Michel restent seuls. Ils n'ont pas perdu un mot de l'entretien, tournés vers le paysage, laissant leurs yeux errer sans rien voir sur les lignes pures des basses collines et des rivières filant entre leurs berges, écoutant avec désespoir, plus que les

paroles de ces voix inconnues, celles de la voix intérieure, étouffée autrefois par les douces pensées, mais plus forte à présent et triomphant dans sa défaite.

Maintenant leurs regards se rencontrent, se cherchent, se sondent, pénétrans, douloureux, avec un germe de dissimulation et de méfiance. Comment se diraient-ils tout ce qu'ils pensent, mon Dieu! Il y a des nuances du cœur que les mots n'expriment pas; et il y a des choses qu'il vaut mieux taire, parce qu'une fois dites, l'esprit ne les chasse plus. Un instant encore, jusqu'à ce que le train ait repris sa marche, ils ne se parlent que des yeux, effrayés de ce qu'ils s'obstinent à cacher et devinent pourtant. Puis, Blanche se lève, vient s'asseoir à côté de son mari, tout près, dans un inquiet mouvement de tendresse suppliante :

— Est-il vrai, dit-elle d'une voix qui tremble, est-il vrai que vous ne serez jamais heureux ?

Il prend ses mains, il la presse contre lui, comme pour la garder et la défendre.

— Heureux, chère, répond-il, heureux?.. Mais je le suis, je le suis tellement...

Ces paroles menteuses lui brûlent les lèvres : car en ce moment même, en ce moment où, pour la première fois, il sent que la bien-aimée est à lui tout à fait, et qu'il peut l'emporter où il veut, à travers le monde ouvert à leur amour, en ce moment où ses lèvres vont chercher librement les lèvres tant désirées, voici se dresser entre elle et lui la vision cuisante des cœurs saignans qu'il a déchirés, des ruines de son foyer, du désastre de sa vie, de toutes les misères qu'il a faites pour forger son bonheur. Et, devant ce spectre, il se trouve tout petit, il ne se reconnaît plus; c'est comme s'il n'avait plus l'âme qu'il faut pour la joie, l'âme qu'il faut pour l'amour, son âme d'autrefois qu'il a perdue.

Pourtant, comme Blanche a posé sa tête sur son épaule, cherche ses yeux, pourrait comprendre, il la serre plus fort contre lui, dans un geste où il y a de la bravade et du désespoir; et ses lèvres balbutient dans un baiser :

— Oui, je suis heureux!.. Et vous?.. Et toi?..

— Oh! moi, je t'aime, je suis heureuse, je ne pense à rien...

Ces derniers mots la trahissent, la même voix victorieuse qui tourmente Michel lui crie cruellement : « Ce n'est pas vrai! »

Et, seuls dans ce train qui les emporte vers le brumeux inconnu de la vie qu'ils ont voulue, ils sentent autour d'eux, dans leur air, comme des miasmes qui les menacent, le mensonge éternel, la peur d'eux-mêmes, les souvenirs que nul oubli ne chassera jamais et qui empoisonneront toutes leurs joies.

ÉDOUARD ROD.

L'ÉVOLUTION AGRAIRE EN PRUSSE

AU XIXe SIÈCLE

M. Knapp a publié récemment une brochure où il résume quatre de ses conférences et qu'il intitule : *l'Ouvrier agricole dans l'état de servitude et de liberté*. Cette brochure, d'où la méthode scientifique n'exclut point les vues politiques, est comme la quintessence du livre que le même auteur a publié, en 1887, sur l'affranchissement des paysans et l'origine des travailleurs agricoles dans les parties anciennes de la Prusse. Mais les conclusions qui risquent quelquefois de se perdre dans l'analyse minutieuse et précise d'un ouvrage scientifique se dégagent ici avec une grande netteté et un caractère de généralité plus saisissable. Les travaux de M. Knapp ont été cités plus d'une fois dans les débats parlementaires, lors de la discussion des lois agraires les plus récentes, et la brochure qu'il vient de publier ne sera pas seulement indispensable à connaître pour qui voudra se faire une idée nette du développement de la réforme agraire en Prusse. Elle le sera surtout pour tous ceux qui voudront juger l'état social des populations rurales en Europe au XIXe siècle, comparer cet état social avec celui des paysans français, et se pénétrer une fois de plus de cette vérité que c'est dans ce rapprochement qu'il faut chercher le secret de notre richesse et de notre force.

Les Prussiens l'ont reconnu souvent, et plus d'un, considérant d'un œil inquiet les vices de l'organisation agricole dans les pro-

vinces orientales de l'Allemagne, se retourne pour jeter un regard d'envie sur la constitution de la propriété rurale en France. Ce semble être le caractère particulier de l'agitation sociale en Prusse de n'être point limitée aux problèmes de l'organisation industrielle, mais de tendre de plus en plus à se compliquer d'une crise agraire.

Quelle mine d'or pour les socialistes s'ils songeaient à l'exploiter! écrit M. Knapp. Et, de leur côté, les orateurs politiques n'ont point oublié l'agitation agraire de 1848. La plaie semble toujours ouverte : il y a quelque chose de pourri dans le royaume de Danemark. Les travailleurs ruraux de l'est émigrent en masse, de moins en moins disposés à supporter la vie misérable et dépendante qui leur est faite. L'aristocratie foncière, les agrariens se plaignent. Le socialisme annonce le développement de sa propagande parmi les populations rurales; il y a déjà pénétré, et l'État s'inquiète.

I.

Il y eut en Allemagne, et jusqu'au cours du XIXe siècle, des serfs, on pourrait dire des esclaves, dont les économistes allemands ne craignent pas d'assimiler la condition à celle des noirs employés par les planteurs aux colonies.

C'est tout récemment seulement qu'on est parvenu à dégager, à préciser en Allemagne la condition des personnes, au cours du XVIIIe et au commencement du XIXe siècle, à reconnaître les états de fait et de droit très divers englobés sous le nom commun de servage. Ce n'est pas l'un des moindres mérites de M. Knapp d'avoir dissipé une confusion qui a troublé plus ou moins la plupart des travaux historiques de ses prédécesseurs et d'avoir, pour ainsi dire, fait le vocabulaire du servage.

Il a reproché lui-même avec raison à l'histoire allemande d'avoir été, jusqu'à une époque récente, trop *antiquarisch*, c'est-à-dire d'avoir pris volontiers pour des réalités les institutions dont elle rencontrait les traces dans les ordonnances ou sur les parchemins.

Mais il impute aussi, en faisant la critique des méthodes historiques, une part de responsabilité dans ces obscurités au *libéralisme*, pour lequel les Allemands, l'école historique allemande presque entière, semblent éprouver un éloignement et un dédain si marqués. Le libéralisme, entraîné par l'empressement superficiel de l'esprit de parti, aurait englobé dans une réprobation sans discernement, sous le nom de servage, les conditions les plus diverses. Il aurait célébré avec une légèreté condamnable les manifestations humanitaires, mais stériles, de souverains qui supprimaient

le servage sur le papier. C'est la tendance de l'école historique allemande d'entendre sous le nom de libéralisme comme une importation attardée des conceptions de l'école libérale française de 1830 et du voltairianisme d'antan. Mais si le libéralisme est coupable en l'espèce, il ne l'est point seul; l'histoire prussienne, cédant à ses tendances dynastiques, a voulu longtemps qu'au XVIIIe siècle chaque roi de Prusse eût sa suppression du servage à lui. Elle a dû constater cependant qu'en fin de compte la condition des populations rurales n'en avait point été changée. Les Hohenzollern du XVIIIe siècle, en supprimant le servage, ne savaient point au juste ce qu'ils faisaient, ou ne faisaient point ce qu'ils croyaient, et en 1806 le servage, maintes fois supprimé, était aussi florissant que jamais.

Il y a donc, en dépit du libéralisme, et grâce aux progrès de la critique historique, servage et servage. Si l'on entend le mot au sens le plus rigoureux, si l'on considère cette condition que nous désignons plus communément sous le nom d'esclavage et qui, pour en prendre le trait le plus brutal et le plus saisissable, permet au maître de vendre l'homme comme un bétail ou comme un meuble, il est possible d'en dessiner la carte en Allemagne au XVIIIe siècle. L'esclavage existait au XVIIIe siècle dans toutes les oligarchies allemandes des bords de la Baltique. Dans le Holstein, oligarchie nominalement dépendante de la couronne de Danemark, dans la nouvelle Poméranie antérieure, rattachée par un lien semblable à la couronne de Suède, dans le Mecklembourg où l'aristocratie n'était soumise que de nom à la dynastie locale, les seigneurs vendaient leurs serfs lorsqu'ils ne les jouaient point aux cartes; et, fait bien remarquable, cet esclavage ne date pas du moyen âge; il est un produit du XVIIIe siècle; tant l'histoire de l'humanité est complexe et faite de contrastes. C'est de 1680 à 1780 qu'il s'est développé. Il est né, comme aux colonies, des nécessités de grandes exploitations agricoles combinées avec le pouvoir à peu près illimité d'une oligarchie foncière.

Ce n'est point le servage russe qui suit le serf, même lorsqu'il a quitté la terre pour aller porter au loin sa chaîne. Mais c'est encore moins le servage français qui subsiste à la fin du siècle dernier, comme un legs du moyen âge, et à l'état isolé, au sein des populations françaises et rhénanes et qui fait peser quelques incapacités de droit sur des mainmortables parfois fort libres de leurs actions. Ce n'est point non plus le servage prussien, la sujétion héréditaire des biens nobles prussiens, où le sujet est, il est vrai, attaché à la glèbe, mais où ce lien est une garantie pour le sujet en même temps qu'un moyen d'oppression pour le maître, où le seigneur enfin, s'il revendique des droits presque illimités sur la personne de ses su-

jets, ne va cependant jamais jusqu'à les vendre. Il semble établi que l'esclavage tel qu'il s'est maintenu dans les oligarchies allemandes des bords de la Baltique, l'esclavage qui fait de l'homme une marchandise, n'a jamais existé sous cette forme, même à l'époque la plus dure, dans le royaume de Prusse. C'est à cela que se réduit la protection étendue au XVIIIe siècle par les Hohenzollern sur la masse de la population rurale, — la supériorité du régime monarchique prussien sur le régime des oligarchies foncières, le plus oppressif qui se puisse imaginer.

N'oublions point que ce n'est qu'une nuance. Le seigneur prussien ne menait point les serfs au marché ; mais n'y a-t-il pas quelque analogie entre le trafic du bétail humain et cette pratique, constante au temps de Fréderic-Guillaume Ier, des agens du domaine qui vendaient au seigneur voisin, et souvent dans une vue de lucre personnel, les services et les corvées dus à titre gratuit par les serfs royaux? Y a-t-il une différence autre que celle du bloc et du détail entre vendre un homme ou vendre son travail gratuit? Et les abus de la sujétion héréditaire ne touchaient-ils pas de bien près à l'esclavage du Holstein et du Mecklembourg? L'état social des populations rurales en Prusse était supérieur à celui des petits États voisins. Mais la limite est parfois difficile à discerner.

II.

Qu'est-ce que cette sujétion héréditaire qui forme le trait distinctif de la constitution sociale de l'ancienne Prusse? C'est la pierre angulaire d'un édifice politique, de construction récente et de forme très originale.

Disons, pour donner une idée de cette organisation sociale, que c'est l'exploitation directe des grands domaines par les propriétaires nobles à l'aide d'une main-d'œuvre asservie. C'est ce que les socialistes allemands appellent la *kapitalistische Wirthschaft* adaptée à l'agriculture, avec la circonstance très aggravante d'un lien de dépendance personnelle.

Au moyen âge, le seigneur noble fait la guerre. Il recueille en nature les produits de son domaine; il en vit; c'est la *Naturalwirthschaft*. Il ne demande à la terre que ce qu'il lui faut pour vivre, et non point des bénéfices industriels. Le lien de dépendance des paysans est contraire au droit naturel, mais il est en somme accepté par eux. Les redevances, les cens ne les écrasent point de charges excessives. Peut-être les Allemands ont-ils fait le moyen âge un peu plus patriarcal qu'il ne le fut en réalité. Ce qui est certain, ce qui paraît établi par les travaux de Janssen, c'est que

la condition des populations rurales empira singulièrement vers la fin du moyen âge, lorsque l'accroissement du bien-être général fit paraître aux déshérités la vie plus dure, lorsque la noblesse dut renoncer au monopole du métier des armes. C'est de là, de la fin du xve siècle, que datent les guerres des paysans. C'est de là que date surtout une évolution radicale dans la condition sociale des populations agricoles.

Le seigneur ne fait plus la guerre, et il lui faut plus d'argent pour vivre; il le demandera à son domaine foncier. Il reprendra la terre au paysan et organisera aux dépens de l'une et de l'autre une exploitation que l'état du droit et des mœurs, que le pouvoir social de la noblesse rendront souvent exorbitante.

Ici, — c'est le cas de l'Angleterre, — le seigneur noble affaiblit le lien qui rattache le tenancier à la terre; il en fait un simple fermier. C'est sous forme de fermage annuel qu'il recueille les profits de la terre. Vers la fin du xvie siècle, le sol de l'Angleterre se constitue en grandes fermes qui ont rendu impossible l'organisation de la petite propriété rurale.

Ailleurs, — c'est le cas dans une partie de l'Allemagne; en Thuringe, en Hanovre, dans une partie de la Saxe électorale, — les relations quasi-patriarcales du moyen âge subsistent jusque dans le xixe siècle. Les tenanciers restent dans les mêmes relations de dépendance vis-à-vis des propriétaires fonciers qui vivent sur leurs terres et demandent des redevances relativement modiques. La transition à la constitution de la petite propriété rurale sera d'autant plus facile ici que le lien qui rattache le petit tenancier à la terre ne se sera pas affaibli. Il se sera plutôt consolidé, et les redevances apparaîtront comme un legs du moyen âge, comme un reste d'oppression surannée facile à faire disparaître.

L'une et l'autre évolution se sont accomplies en France; tandis que le petit tenancier y acquérait de très bonne heure la propriété, le seigneur, là où il conservait de grands domaines, les constituait en fermes plus ou moins étendues et s'en allait, s'il pouvait, vivre à la cour de leurs produits ou des faveurs royales.

En Prusse, dans l'Allemagne du nord-est, un phénomène très particulier se produit et tout différent du précédent. Le seigneur noble ne peut plus faire de la guerre son occupation unique. Il se rejette sur sa terre; il en devient lui-même l'exploitant; il va demander des profits directs, des bénéfices à cette exploitation. Il devient un industriel agricole, et les phénomènes qui apparaîtront alors dans l'organisation de l'agriculture prussienne ont une frappante analogie avec ceux que présente le développement de l'industrie contemporaine.

Le propriétaire du bien noble cherche dans sa culture le bénéfice dont il vivra, porte ses produits sur le marché; mais, ces produits, la terre ne les donne que par le travail de l'homme. Sur ses domaines, sans cesse agrandis, le hobereau prussien aura à se procurer une main-d'œuvre de plus en plus étendue avec laquelle il traitera lui-même, étant un exploitant direct, avec laquelle il cherchera à traiter au meilleur compte. En réalité, il n'a point à traiter, et il ne faut point parler de compte.

N'oublions point que, même en Prusse, même dans l'État monarchique des Hohenzollern, l'aristocratie foncière dispose presque à son gré de la population rurale. L'état du droit public donne aux rapports économiques du seigneur et du serf un caractère très particulier: le propriétaire noble dispose de l'ouvrier agricole, qui n'a, vis-à-vis de lui, ni sauvegarde de droit pour discuter le salaire, ni la faculté d'échapper, même par la fuite, à l'oppression qui pèse sur lui. Et alors le salaire se réduit à zéro. Le paysan travaille pour rien six jours par semaine pour le compte du seigneur.

On verrait aussi, si quelques précautions n'étaient prises, le seigneur foncier accaparer la terre comme le travail de l'homme, agrandir à son gré son domaine en expulsant les petits tenanciers à titre précaire qui en occupent la plus grande partie. C'est ce qui se produit dans les États oligarchiques, dans le Holstein et dans le Mecklembourg. C'est ce que les Hohenzollern se sont efforcés d'empêcher et ont empêché dans une large mesure en Prusse. Le hobereau prussien peut expulser le tenancier; mais il doit le remplacer et ne peut adjoindre la tenure à son domaine direct, ou du moins s'il le fait, c'est en violation d'une des lois fondamentales de l'État monarchique en Prusse. Ainsi s'est constitué dans la monarchie des Hohenzollern un état social nouveau qui n'a rien de commun avec le moyen âge, qui se forme à la fin du XVIe siècle, qui atteint sa pleine expansion au XVIIIe et se prolonge jusqu'à la fin du XIXe siècle.

Le hobereau prussien, si fort que cette vérité puisse lui coûter, est un industriel, d'autant plus prospère qu'il dispose pendant longtemps d'un réservoir de main-d'œuvre à peu près gratuite. Il ne passe plus son temps à la guerre comme le *Ritter* du moyen âge. Il ne vit pas à la cour comme le seigneur français; loin de sa terre, comme le grand propriétaire absentéiste d'Irlande. Il ne l'afferme point par vastes étendues comme le grand propriétaire anglais. Il est là sur le domaine. Il l'exploite. Il le fait valoir lui-même.

C'est une organisation rigoureuse fondée sur l'injustice et le privilège, mais singulièrement vivace. Elle subsiste après plusieurs siècles à la fin du XIXe et ne paraît point près de disparaître.

III.

Comment cette organisation a-t-elle traversé l'ère des réformes? Comment y a-t-elle résisté? Comment s'est-elle retrouvée au lendemain, à peine altérée en quelques-uns de ses traits?

C'était un état fort commode pour le grand propriétaire que de pouvoir recruter de force parmi les enfans de ses sujets tout son personnel de serviteurs ruraux qu'il payait en les nourrissant seulement; que d'avoir toujours à sa disposition les attelages de ses tenanciers, au point que, dans les immeubles du seigneur noble, il ne se trouve point d'écuries pour les chevaux de labour; que de disposer d'une façon presque arbitraire de la main-d'œuvre gratuite de ses sujets héréditaires; que d'être enfin garanti dans tous ses abus de pouvoir par le lien qui rattache le serf à la terre.

Mais voici venir les théories du droit naturel, ces théories nées à l'Occident, auxquelles les Allemands tiennent rigueur depuis cent ans. Les voici qui s'infiltrent dans l'Europe entière, qui la bouleversent et qui pénètrent jusqu'au fond des provinces prussiennes.

C'est d'abord, dans la crise nationale qui suit Iéna et Tilsit, les premières réformes de Stein, l'édit d'octobre 1807, qui brise la sujétion héréditaire. Le serf aura le droit de quitter la terre, le domaine seigneurial. La domesticité obligatoire des fils de serfs est balayée dans ce premier effort. C'est une première crise pour le propriétaire noble. Mais il s'en tire encore à bon compte. La liberté qu'on a donnée au sujet héréditaire dans cette société prussienne si minutieusement, si rigoureusement hiérarchisée, c'est, somme toute, celle de mourir de faim s'il sort de sa case, s'il s'éloigne du domaine. Il demeurera sur le bien noble. Il est vrai que la suppression de la domesticité obligatoire va causer quelque gêne au seigneur en l'obligeant à recruter ses serviteurs par voie de contrats librement consentis. C'est un progrès, mais c'est peu de chose en somme.

Les travaux historiques si approfondis des Allemands sur les réformes de Stein tendent de plus en plus à leur attribuer la valeur d'une manifestation salutaire, énergique, mais de peu de portée pratique. Il semble que c'en soit fait des exagérations, du parti-pris dont se sont rendus plus d'une fois coupables les historiens qui ont jugé le premier héros de l'unité allemande : « L'histoire, lisons-nous dans un ouvrage qui vient de paraître, l'histoire a définitivement refusé à Stein le titre glorieux de libérateur des paysans que la croyance populaire lui a attribué pendant près d'un siècle. » De louables efforts font rentrer de plus en plus dans

les cadres de l'histoire impartiale ce que l'on pourrait presque appeler la légende de Stein.

Dès 1812, l'un des hommes les plus mêlés à l'œuvre de la réforme, l'un des meilleurs auxiliaires de Hardenberg, Scharnweber, annotait avec quelque scepticisme un panégyrique administratif de l'édit d'octobre. Quiconque va au fond des choses sent, dès lors, que la législation de Stein, la législation de 1807 et de 1808, n'a guère d'autre portée que celle d'une manifestation humanitaire.

La Prusse, toutefois, ne s'en est point tenue là. L'action pénétrante des nouvelles doctrines sociales a fait plus qu'effleurer ainsi son épiderme : et le vieil organisme a subi en 1811, de 1811 à 1816, un assaut plus dangereux et mieux dirigé. C'est bien, en effet, les idées de la Révolution française, c'est bien la révolution sociale préparée en France par le travail des siècles et consommée par la crise de 1789, que Hardenberg s'est efforcé d'importer en Prusse.

Ce n'est pas seulement qu'il veuille affranchir le sujet héréditaire des biens nobles prussiens de ces corvées, de ces services gratuits qui épuisent sa substance au profit du seigneur, qui prélèvent sans salaire ses attelages, ses serviteurs, son propre travail parfois jusqu'à six jours par semaine. Lui qu'on accuse en Allemagne d'avoir été, à l'image des Français, un théoricien du droit naturel, il a conçu une œuvre autrement pratique, autrement fondamentale, que les manifestations législatives de Stein. Il a tenté d'y constituer de toutes pièces la petite propriété rurale.

C'est l'idée maîtresse de ses lois agraires, de ses *Regulirungsgesetze*. Le paysan s'affranchira des corvées, des services gratuits qu'il doit au seigneur, en lui abandonnant en toute propriété une partie de sa tenure qu'il n'occupe encore qu'en vertu d'un droit précaire partagé, mal défini. Le paysan subira, dans l'étendue de terre qu'il occupe, une amputation ; mais il conservera le reste et il en demeurera non plus occupant, non plus usager, non plus tenancier, mais définitivement propriétaire ; il se retrouvera affranchi de cette chape de plomb, de cette exploitation qui épuise ses forces au profit d'un tiers, affranchi surtout des incertitudes, de la précarité qui limitent son droit sur la terre.

Tel est le plan ; telle est l'idée qui fait la gloire de Hardenberg et l'importance unique, trop méconnue, de son ministère dans l'histoire intérieure de la Prusse.

Pourquoi seulement faut-il que la force du caractère s'allie si rarement chez les hommes d'État avec l'ouverture de l'esprit? Il semble, et ce n'est point seulement en Prusse, qu'à trop bien embrasser les questions, à trop bien en saisir tous les aspects, l'es-

prit perde en force ce qu'il gagne en étendue; qu'à voir toutes les avenues, il ne retrouve plus sa direction; ou peut-être, l'ouverture d'esprit conduisant aisément au scepticisme, perd-il, avec la confiance et la certitude, le principe même de l'action. Serait-il vrai que quelque étroitesse d'esprit soit une qualité nécessaire à l'homme qui veut agir sur son siècle? Les vues larges et pénétrantes de Hardenberg lui font le plus grand honneur, elles ne firent à la Prusse qu'un profit médiocre.

Quelle force de volonté il eût fallu pour imposer une réforme sociale d'une semblable portée à cette aristocratie foncière des petits hobereaux, qui demeuraient, en dépit de tout, la classe dirigeante de l'État des Hohenzollern! Et d'où donc eussent pu venir à Hardenberg et aux quelques fonctionnaires éclairés et libéraux que l'administration prussienne lui avait donnés pour auxiliaires les appuis extérieurs? Ni de la volonté royale, ni du tiers-état qui n'existait point en Prusse, ni des intéressés eux-mêmes encore abaissés à ce niveau où l'oppression est la garantie la plus certaine de sa propre durée.

La lutte entre le chancelier et les hobereaux prussiens s'est poursuivie de 1811 à 1816. L'esprit de caste y a apporté toute sa patiente ténacité, et le champion des idées de justice sociale les représentait avec trop de légèreté et trop peu de convictions pour avoir pu leur assurer le succès.

Groupés dans ce simulacre de représentation nationale où les trois ordres, noblesse foncière, villes et paysans, avaient envoyé leurs délégués, mais où, parmi les quarante députés, les propriétaires nobles faisaient la loi, ceux-ci firent pas à pas reculer la réforme. Hardenberg paraissait traiter avec fort peu de considération, même avec quelque dédain, cet embryon d'assemblée qui prétendait parfois représenter la nation. Il semble que ce fut lui qui, dans ses rapports avec le *Landtag* intérimaire, introduisit en Prusse, avant la lettre, cette politique bien connue des Allemands, ce simulacre de parlementarisme dont l'histoire de Prusse a plus d'une fois offert le spectacle, le *Scheinparlamentarismus*.

Au fond ce fut devant la résistance de la classe dirigeante, de l'aristocratie foncière, qu'il recula et qu'il échoua, soit par insouciance, soit par faiblesse, soit par crainte; mais plus probablement par une faiblesse de caractère qui revêtait la forme de l'insouciance.

Les projets de Hardenberg touchaient au fond des choses. C'était pour la noblesse la crise décisive, lorsqu'en 1811 apparurent les premiers projets de réforme de Hardenberg; elle se sent atteinte dans ses œuvres vives, dans le fond même de cette organisation

d'ancien régime. On va lui arracher la main-d'œuvre gratuite dont elle vit. Que mettre à sa place?

Ce qu'exige tout d'abord la noblesse, c'est le droit d'étendre ses domaines aux dépens des tenanciers ruraux. Dans l'ancien régime prussien, le droit privé ne protège point le petit tenancier. Il peut être expulsé de la tenure; mais le droit public, tel que l'ont fait les Hohenzollern, protège l'ensemble des tenures rurales. Le seigneur ne peut les réduire. Cette entrave est singulièrement gênante au seigneur qui veut s'étendre. Il en exige la disparition. Si l'on veut lui retirer les corvées, qu'on lui rende au moins le droit de s'étendre. Et, chose étrange, le premier résultat de la politique des réformes est une concession faite à la toute-puissante aristocratie foncière. Ces barrières édifiées à tant de peine par la monarchie prussienne, les réformateurs les abaissent sans grande résistance. Ils livrent la plus grande partie du sol, réservée encore par l'ancien régime, et ce qui n'est pas moins étrange, c'est que ce premier effet de la *réforme* prussienne avait échappé jusqu'à ces dernières années aux historiens allemands.

Cette concession obtenue, il est encore toute une part des projets de Hardenberg qui plaît fort à la noblesse, c'est le partage des tenures. Si le sujet héréditaire, pour s'affranchir des corvées et des services, abandonne le tiers ou la moitié de la tenure, le seigneur agrandira d'autant son domaine propre, celui qu'il fait valoir lui-même, celui dont il ne partage pas la propriété avec un occupant précaire.

Mais du moins, pour tant de concessions, supprimera-t-on les corvées dont il semble qu'elles soient la rançon? Sans doute; mais à quoi servirait alors à la noblesse de s'étendre ainsi, si elle demeure en détresse, si on lui ravit cette main-d'œuvre gratuite dont elle vit? Elle se débat avec vigueur, et au terme de la lutte elle obtient un compromis qui lui laisse, en somme, l'essentiel de ses prérogatives.

Le projet de Hardenberg ne sera appliqué qu'au paysan proprement dit, au gros tenancier qui exploite une tenure de quinze hectares environ et qui entretient les attelages de labour dont se sert le seigneur. C'est une faible partie de la population rurale. Le seigneur va bien se trouver obligé d'annexer des écuries à son faire-valoir, d'entretenir lui-même des chevaux de labour. Encore une partie des gros tenanciers échappe-t-elle aux *Regulirungsgesetze* et demeure à la merci du seigneur.

Mais surtout, la grande masse de la population rurale reste soumise au régime de la corvée. Sans sécurité dans la possession de la petite demeure, du jardin, du morceau de terre qu'on lui laisse,

elle s'épuise à fournir au bien noble des services non rémunérés. Tel est le lendemain de la réforme, et la conclusion très précise se dégage. Hardenberg a fait beaucoup pour quelques gros tenanciers, il n'a rien fait pour la masse rurale; il l'a laissée à la merci du propriétaire du bien noble, dépouillée même de cette protection que l'ancien régime avait étendue sur l'ensemble des tenures, en interdisant au seigneur d'accroître à leurs dépens son domaine direct.

IV.

Tel fut en Prusse le régime de la propriété rurale de 1816 à 1850. Les lois agraires portèrent leurs fruits naturels, un progrès social réel : l'évolution des gros tenanciers vers la propriété; mais ce progrès fut compensé et au-delà par l'extension exorbitante du domaine noble.

On estime que dans les provinces orientales de la Prusse, les seules qui nous occupent ici, provinces qui représentent la plus grande partie de la monarchie prussienne, 70,000 gros tenanciers, à titre précaire, ont profité jusqu'en 1848 de la législation de 1816. Ces 70,000 paysans, qui occupaient à titre précaire avant la réforme de 2 millions et demi à 3 millions et demi d'hectares, en ont acquis en toute propriété 1 million à 1 million et demi.

70,000 nouveaux propriétaires, occupant des biens d'une étendue moyenne de 15 hectares, tel est le résultat social des réformes agraires de Hardenberg.

Tout satisfaisant qu'il fût, il est cependant incontestable que la Prusse l'a payé trop cher. Non-seulement l'aristocratie foncière préleva une dîme d'un million d'hectares sur les tenures ainsi concédées en toute propriété; mais, par une évolution singulièrement grave, la petite, la toute petite propriété rurale n'étant plus protégée par les principes du droit public de l'ancien régime qui l'avaient sauvegardée jusque-là, s'affaiblit et se perdit.

L'aristocratie foncière a, en somme, dicté la solution; elle a réduit à sa mesure les concessions faites à l'esprit nouveau; elle a réglé, avec la perspicacité la plus prévoyante, le compromis qu'elle a fini par accepter, et lorsqu'on cherche à faire le bilan de la réforme, on reconnaît que les profits les plus clairs sont pour elle.

Elle perd son droit de co-propriété sur une partie des grosses tenures; elle perd aussi, en échange d'une large indemnité, la main-d'œuvre et les corvées des gros tenanciers déclarées rachetables.

Mais elle gagne en toute propriété plus d'un million d'hectares

prélevés sur les grosses tenures. Elle gagne plus encore; car les petites tenures, la grande masse des petits cultivateurs à titre précaire, lui sont abandonnées sans restrictions, et, durant la première moitié du XIXe siècle, elle profite largement de la faculté qu'elle s'est assurée, elle met les petites tenures au pillage.

Ce fut là véritablement la crise décisive de la petite propriété rurale en Prusse. L'aristocratie foncière a réussi à interrompre en Prusse, au début du XIXe siècle, l'évolution du paysan vers la propriété. Peu à peu le travail des siècles, l'action latente de l'évolution sociale, transformaient le lien mal défini, indéterminé, précaire surtout, qui rattachait le paysan à la terre, en un droit de propriété, tel que le concevait le droit romain, tel que le conçoit la société actuelle. Peu à peu le serf se transformait en un cultivateur maître de ses actes, la tenure en propriété, l'occupation sans sécurité en un droit bien défini, assuré, indépendant de la volonté supérieure d'un tiers. Cette évolution, dont la France offre le type achevé, avait été encore protégée en Prusse par les Hohenzollern du XVIIIe siècle. Elle fut brusquement interrompue au début du XIXe siècle. A bon compte, en abandonnant une rançon d'un million d'hectares, l'aristocratie foncière devint en Prusse maîtresse presque arbitraire de la partie du sol qui ne s'était point encore consolidée aux mains de petits propriétaires. Elle l'absorba dans la mesure où elle eut intérêt à l'absorber, sans s'arrêter toujours aux limites légales; et là où elle ne l'adjoignit point à son faire-valoir, à son domaine direct, elle s'arrangea pour accentuer l'état de dépendance des petits tenanciers. On estime que dans cette période elle a doublé son domaine.

L'agrandissement de son domaine accroissait ses besoins de main-d'œuvre; le rachat des corvées des gros tenanciers créait en même temps un déchet dont sa culture avait à souffrir. Pour y suppléer, pour remplacer ce que l'aristocratie foncière a perdu après tout de main-d'œuvre gratuite, il se forme soit par l'évolution naturelle du phénomène économique, soit par l'action directe de la noblesse, toute une classe de travailleurs ruraux, composée de gros ou de petits tenanciers expulsés par le seigneur, d'origine et de provenance diverses, avec lesquels le propriétaire noble conclut des contrats à temps, qui louent pour une année leurs services au seigneur en échange d'une habitation qu'il leur laisse pour la durée du contrat. En guise de salaire, le seigneur les nourrit en nature avec le produit du bien noble. Le moins de terre possible, un contrat à brève échéance, le salaire en nature et l'obligation de travailler pour le seigneur, ainsi définit-on leur condition. Cette condition n'est guère préférable à celle des anciens

sujets héréditaires. Fort dépendans, — c'est à cela que le seigneur tient surtout, — errant de bien noble en bien noble, ils forment à l'heure actuelle la classe des journaliers ruraux. Ils représentent, avec les cohortes de travailleurs nomades qui circulent dans la Prusse orientale et en Saxe, ce que les Allemands appellent les *Insten*, les débris de la classe ancienne des petits tenanciers, usagers d'une chaumière, d'un coin de terre, qui s'acheminaient lentement, péniblement vers la possession héréditaire, puis vers la propriété de la terre, et qui se sont trouvés dépouillés et comme déplantés par l'évolution de la première moitié du XIXe siècle.

V.

Ainsi l'aristocratie foncière sut tirer parti du répit que la grande période de silence qui s'étendit sur l'Europe de 1815 à 1848 devait lui laisser.

Mais la crise de 1848 ne fut pas seulement en Prusse une crise politique marquée par l'apparition des idées constitutionnelles. Elle a été une crise sociale, une crise agraire. Le petit paysan, quelle que soit l'infériorité de sa condition et de sa culture, est las d'être opprimé. Il se révolte contre la corvée, contre l'organisation féodale du bien noble, demeurée debout, contre les duperies qu'il a subies depuis cinquante ans, contre la banqueroute de ces projets d'émancipation sociale, dont on l'a leurré aux heures de crise nationale. Le mouvement est d'autant plus marqué que l'aristocratie foncière aura été plus exigeante et plus tenace dans ses tendances de réaction féodale. C'est en Silésie, sur cette terre classique de l'oligarchie terrienne, que l'agitation est le plus sensible. Les réunions rustiques de Silésie, les *Rustikalvereine*, sont le pendant des clubs révolutionnaires. Mouvement bien facilement réprimé; mais plus facilement réprimé que les idées qui l'avaient suscité, ou que les réflexions et les inquiétudes qu'il laissait derrière lui. Ce fut en 1850, en pleine période de réaction que, Frédéric-Guillaume IV et le ministère de Manteuffel, presque en dépit d'eux-mêmes, se résolurent à compléter la législation de Hardenberg. Les lois de 1850 firent pour les petits tenanciers ce que les lois de 1811 et de 1816 avaient fait pour les gros. Elles leur concédèrent la propriété en échange de l'abandon d'une partie du sol, elles déclarèrent les corvées et les services rachetables.

Seulement l'aristocratie foncière avait de longue date pris ses précautions; il n'y avait plus de petits tenanciers, ou du moins il en restait fort peu. La loi de 1850 eut dû faire beaucoup plus de propriétaires que la loi de 1816. Elle en a fait 12,000 en tout et pour tout. Elle a fait disparaître, il est vrai, la corvée et les charges

réelles déclarées rachetables; la noblesse s'y était préparée en reconstituant d'avance, sous une autre forme, la main-d'œuvre dépendante dont elle avait besoin.

Les lois de 1850 sont venues trop tard. La noblesse a utilisé le compromis de 1816, et les clauses profitables qu'elle y a introduites, ce droit d'accaparement qu'elle a obtenu de la faiblesse de l'État. Elle a réduit la plus grande partie des petits tenanciers à l'état de prolétaires ruraux. Les concessions arrachées à un gouvernement féodal par la révolution de 1848, il a pu les faire sans danger pour lui. Elles arrivent à une heure où il n'est déjà plus possible d'assurer en Prusse la constitution de la petite propriété rurale.

Il n'est malheureusement pas très facile de comparer l'état actuel de la propriété en France et en Prusse. Les statistiques des deux pays, très intéressantes l'une et l'autre, sont difficilement comparables. Quel est le chiffre de propriétaires que la Prusse peut mettre en regard des 8,500,000 propriétaires français? Les statistiques de l'empire d'Allemagne ne nous le disent point. Nous lisons seulement dans les débats parlementaires qu'il est des régions rurales de la Prusse orientale où l'on compte seulement un propriétaire sur sept habitans, et que ce sont celles où le socialisme se recrute le plus activement. Quel est le chiffre d'exploitations agricoles que la France peut opposer aux 1,286,721 exploitations agricoles des provinces orientales de la Prusse? Les dernières enquêtes agricoles françaises ne l'ont point dit d'une façon très claire, ni très complète.

Les statistiques sont plus comparables et les rapprochemens sont plus faciles, si l'on examine simultanément les résultats qu'ont donnés les mêmes statistiques, les statistiques de l'empire d'Allemagne pour les provinces orientales de la Prusse d'une part, et d'autre part, pour des régions dont la constitution sociale est très assimilable à celle de la France, comme la province rhénane, ou a été celle même de la France, comme l'Alsace-Lorraine.

On compte dans les provinces orientales de la Prusse 92 exploitations agricoles pour 1,000 habitans. En Alsace-Lorraine, on en rencontre 149. Sur 100 hectares de territoire, on trouve un peu plus de 6 exploitations agricoles dans les provinces orientales de la Prusse; on en trouve un peu plus de 16 en Alsace-Lorraine. Les exploitations agricoles de plus de 100 hectares occupent à l'est de la Prusse de 34 à 57 pour 100 du sol, et 7 pour 100 en Alsace-Lorraine. Enfin, nous avons dit que dans les provinces orientales de la monarchie le grand propriétaire exploite lui-même ses domaines. Les superficies affermées représentent moins de 15 pour 100 du territoire agricole, — en Alsace-Lorraine, 31 pour 100. Mais n'oublions

point que les statistiques demandent à être interprétées; celle-ci ne donnerait point encore une idée suffisante de la situation de la propriété rurale en Prusse, si l'on ne songeait que les Allemands comptent au nombre des exploitations agricoles les lopins de terre abandonnés, pour un temps toujours très limité, aux journaliers ruraux dont nous avons parlé et dont la condition se rapproche infiniment plus de celle des anciens serfs que de nos petits propriétaires français.

Tel est l'état agraire qu'a créé en Prusse, au XIX[e] siècle, l'aristocratie foncière, et que la monarchie lui a laissé créer. Ce n'est point seulement dans les livres, dans les thèses historiques, que les Allemands font la guerre aux théories du droit naturel, au radicalisme idéaliste des Français, aux conceptions de justice sociale, qui dominent depuis plus de cent ans notre histoire. La conception féodale domine encore une bonne moitié de la monarchie prussienne : cette moitié orientale conquise depuis peu de temps, en somme, à la civilisation européenne. L'esprit pratique et la politique expérimentale que les Allemands opposent à notre idéalisme radical prend parfois l'aspect de l'esprit féodal. C'est l'esprit féodal qui mit au début du siècle son *veto* sur l'importation des idées de la révolution, puis qui sut faire la part du feu, et la faire des plus restreintes. Nous allons voir qu'il n'a point désarmé.

VI.

Latifundia perdidere Italiam, écrivait Pline. La Prusse est fort loin d'en être où en était l'Italie au temps de Pline. Mais les doctrines du droit naturel, comme les fées qu'on a négligé de convoquer au berceau de l'enfant, respectent mal les programmes législatifs ou les œuvres économiques que l'on a édifiés sans elles. Il se trouve qu'au terme du XIX[e] siècle, la campagne agraire, si savamment conduite, si impérieusement dirigée par l'aristocratie foncière, ne paraît point lui donner les satisfactions qu'elle s'était préparées et qu'elle attendait. Comme le métayer qui a passé contrat avec Jupiter

> . . . . notre homme
> Tranche du roi des airs, pleut, vente et fait en somme
> Un climat pour lui seul. . . . .
> Son champ ne s'en trouve pas mieux.

L'émigration tendant à dépeupler les biens nobles de l'est, la population rurale en décroissance marquée sur ces vastes territoires, la dette hypothécaire de la propriété rurale accrue de 427 millions de francs en trois ans, le propriétaire noble, le *Guts-*

besitzer réduit à cette existence précaire, dont quelques-uns des rescrits impériaux ont pu donner l'idée, tel est, à la fin du XIXe siècle, le bilan de l'évolution agraire sur une moitié du territoire de la Prusse.

En constatant ces résultats, la première question que se posent les Allemands et qui ne nous viendrait point à l'esprit est celle de savoir si l'acquisition de la liberté n'a pas été plus nuisible qu'utile à ces petits journaliers ruraux qu'on retrouve au bout de cent ans impuissans à en faire usage. Vivant du boisseau de pommes de terre que le seigneur leur octroie, presque aussi dépendans que le sujet héréditaire d'antan, ils semblent toujours prêts, lorsqu'ils ont réussi à amasser le moindre pécule, à aller chercher au loin, soit un coin de sol étranger, qu'ils possèdent en toute propriété, soit au moins quelque indépendance personnelle. A qui la faute? se demandent les Allemands. Parfois, ils ne semblent pas éloignés de conclure qu'il est des questions que l'on ne peut résoudre par l'évolution et qu'il est certaines réformes qui ne sont point payées trop cher d'une révolution. Parfois ils paraissent appréhender l'heure où le socialisme songera à exploiter « la mine d'or. »

Symptôme bien significatif de l'état des idées politiques en Prusse à l'heure actuelle, l'auteur de la brochure dont nous avons parlé au début, cherchant un remède au mal qu'il vient d'analyser, tourne les yeux vers l'administration prussienne.

« Nos fonctionnaires, écrit-il, apprennent d'assez bonne heure ce qu'est la lutte des intérêts économiques. Qu'ils ne se laissent point ravir le rôle de direction qui leur appartient, même pas par les majorités parlementaires. Ne savons-nous point les manier de main de maître? Il n'est pas de suprématie que l'on supporte aussi aisément, avec autant de reconnaissance même, que celle de fonctionnaires éclairés et intelligens. L'État allemand est un État de fonctionnaires. Espérons qu'en ce sens du moins il le demeurera. »

Méditons ces paroles, elles font saisir, à elles seules, mieux que de longs développemens, la différence entre l'état politique actuel de la France et celui de l'Allemagne.

Mais les majorités parlementaires, même dans les pays où on s'entend le mieux à les manier, même dans les États bureaucratiques les mieux ordonnés, s'entendent aussi parfois à reprendre le rôle de direction qu'on voudrait leur ravir. Il en est surtout ainsi lorsqu'elles sentent particulièrement menacés les intérêts qui sont dans leur sein les plus fortement représentés et les plus ardemment défendus. C'est ce qui est advenu du problème agraire. Incité par l'initiative d'un certain nombre de députés, le gouvernement a proposé, et les chambres ont voté, en 1890 et en 1891, des lois qui ont pour but d'apporter le remède tant désiré.

Nous ne pouvons envisager sans scepticisme leurs résultats probables: et les débats parlementaires prouvent que beaucoup de ceux qui les ont votées partagent cette impression. La solution imaginée et tentée par le gouvernement prussien apparaît, en effet, bien extraordinaire à nos idées françaises. Ce n'est rien moins qu'une tentative de réintroduction législative dans les mœurs, du bail à cens. On a reculé devant le nom, mais on n'a pas reculé devant la chose.

On refait une propriété partagée, car la loi elle-même est embarrassée pour donner le titre de propriétaire soit à l'un, soit à l'autre des deux contractans. C'est presque cette forme incomplète de la propriété si usuelle en France avant la révolution, et qui, suivant une formule heureuse, synthétisait dans les derniers siècles toute l'évolution des idées sur les droits réels au moyen âge français.

Les Prussiens veulent reconstituer des foyers de petits journaliers ruraux, attachés à la terre, pourvus d'un lopin de terre. Il faut que ce lopin de terre soit insuffisant pour les faire vivre et qu'ils se voient par suite obligés de demander leur subsistance au travail, à la main-d'œuvre que réclame le bien noble. On pourrait en faire de petits propriétaires. L'État l'a bien tenté ; il a organisé sur les terrains peu peuplés de la Prusse orientale, sur des domaines rachetés par l'État, des essais de colonisation officielle; mais les résultats sont très restreints et aucun mouvement semblable ne se manifeste en dehors des expériences officielles. C'est, disent les agrariens, que la matière sociale fait défaut, qu'il n'y a point en Prusse d'élémens disposant du petit capital que suppose l'acquisition de la propriété, et prêts à l'engager dans cette voie. C'est plutôt, nous semble-t-il, que le grand propriétaire foncier ne se soucie nullement de démembrer, aux mains de petits propriétaires indépendans, le domaine qu'il a toujours désiré étendre, et qu'il a réussi depuis cent ans à agrandir, à doubler aux dépens des petits tenanciers. Son idée dominante, c'est de maintenir à l'état de dépendance sociale la population rurale qui l'entoure. Nos domaines ne seront plus tenables lorsque nous serons entourés de propriétaires libres, disaient les propriétaires nobles au temps de Hardenberg. C'est la faculté donnée au paysan de quitter le bien noble qui a tout perdu, disait, il y a quelques années, M. de Manteuffel, qui est considéré par les Allemands comme un esprit ouvert et éclairé. Et, guidé par ces tendances vieilles de plusieurs siècles, le propriétaire noble trouve que ce serait payer trop cher la main-d'œuvre dont il a besoin, que de l'acheter au prix de la formation d'une classe de petits propriétaires indépendans.

Le prétexte, c'est que le propriétaire rural ne dispose point du capital nécessaire pour payer le sol ou l'outillage ; la vérité, c'est qu'on veut le tenir. On lui laissera un coin de terre, mais il le paiera d'une rente, d'une rente non rachetable. Cette rente ne sera point payée au seigneur. L'État intervient comme intermédiaire avec ses institutions de crédit ; il se chargera de percevoir, d'amortir la rente dans un délai plus ou moins long. Ce n'est point un cens perpétuel que le petit paysan paiera, c'est une rente amortissable, une rente qui comprend l'amortissement de son acquisition ; mais c'est une rente qu'on a formellement refusé de déclarer rachetable.

Rien n'est plus curieux que cette lutte d'un État puissamment organisé, à intervention active et pénétrante, contre les idées qui dominent le XIXe siècle, au sein d'une population peu accessible, en somme, au mouvement des idées politiques. Il est permis de douter toutefois que la matière humaine se prête à l'expérience et entre d'elle-même dans les cadres qui lui sont tracés.

Que demande donc le prolétaire qui fuit le bien noble jusqu'en Amérique ? Les rares représentans des idées démocratiques l'ont fort bien dit à la chambre des députés prussienne. C'est l'indépendance. Ce goût de l'indépendance qui tient une place si large dans l'attachement du paysan français au sol qui lui appartient, ce goût de l'indépendance qui s'étend partout de notre temps, qui pénètre et qui élève l'homme du XIXe siècle, agite et remue même le prolétaire rural de l'Allemagne orientale. C'est l'indépendance personnelle que le hobereau prussien refuse à ses journaliers ruraux ; c'est là ce qu'ils vont chercher au Nouveau-Monde ; c'est ce qu'ils ne trouveront pas dans les nouvelles lois agraires.

Le problème n'est point résolu. On est à peu près d'accord pour constater les échecs successifs de la politique agraire en Prusse depuis vingt ans. On parle du krach de la propriété foncière et l'on considère comme menacées d'un grave péril ces provinces de l'est qui sont demeurées la partie vraiment caractéristique de l'État prussien, où se sont formés ces qualités et ces défauts qui ont fait son individualité, sa force et sa prépondérance en Allemagne.

Nous verrons agiter encore plus d'une fois cette question, jusqu'à ce que les Allemands en arrivent, — et le moment n'est peut-être pas éloigné, — à témoigner moins de dédain à ces doctrines du droit naturel dont ils nous reprochent d'être les adeptes trop exclusifs, et qui frappent à leur porte sous les espèces du socialisme.

G. CAVAIGNAC.

LES

HALLUCINATIONS VÉRIDIQUES

ET

LA SUGGESTION MENTALE

I. Gurney, Myers et Podmore : *les Hallucinations télépathiques*, traduit en français par Marillier. — II. Ch. Richet : *Relation de diverses expériences sur la transmission mentale, la lucidité et autres phénomènes non explicables par les données scientifiques actuelles*. — III. Ch. Richet : *la Suggestion mentale* (*Revue philosophique*). — IV. Docteur J. Ochorowicz : *De la suggestion mentale*. — V. Pierre Janet : *Note sur quelques phénomènes de somnambulisme ; Deuxième note sur le sommeil provoqué à distance* (*Revue philosophique*, 1886). — VI. Ch. Richet, Héricourt, Beaunis, Myers, Dufay : *Notes diverses dans les bulletins de la Societé de psychologie physiologique*. — VII. *Compte-rendu du congrès international de psychologie physiologique*. — VIII. Marillier : *Revue générale à propos de la suggestion mentale* (*Revue philosophique*). — IX. Docteur Dariex : *Annales des sciences psychiques*. — X. Maudsley : *Natural causes and supernatural seemings*.

Grégoire le Grand raconte que saint Benoît, étant, une nuit, à prier à sa fenêtre, vit soudain une lumière descendre d'en haut et dissiper les ténèbres. Et, dans cette lumière, passa l'âme de l'évêque de Capoue, Germain, que des anges portaient au ciel sur un globe de feu. Saint Benoît appela alors, en criant très fort, le diacre Servandus, qui se hâta et put apercevoir un reste de clarté. La nuit même, on envoya un messager prendre des nouvelles à

Capoue : l'évêque était mort en effet, et, d'après les informations qu'on put recueillir, il mourait au moment même où saint Benoît l'avait vu monter au ciel. Il y a quelques années seulement, un fait de ce genre eût passé pour surnaturel et, à ce titre, presque personne, en dehors du monde des croyans, n'eût seulement pensé à en discuter la possibilité. Désillusionnés, — et ce mot veut presque toujours dire illusionnés en sens inverse, — par la connaissance de bien des erreurs et de quelques tromperies, nous ne voulions plus entendre parler de ce qui ne ressemblait pas à notre expérience quotidienne. Aujourd'hui on se reprend à croire aux visions révélatrices et aux pressentimens. On n'est pas très éloigné de reconnaître à l'esprit humain le pouvoir d'être impressionné, dans des circonstances encore mal définies, par des événemens complètement inaccessibles à nos moyens ordinaires d'investigation et de connaissance.

Est-il bien sûr toutefois que la croyance à la réalité de ce pouvoir ait jamais complètement disparu? Qui de nous n'a entendu raconter d'étranges histoires de pressentimens réalisés, de songes révélateurs, de divinations imprévues? Une veuve, après la mort de son mari, disait qu'un rêve lui avait fait pressentir ce malheur. Une jeune fille, atteinte d'une affection nerveuse, sentait, dit-on, de fort loin, le médecin qui la soignait se diriger vers sa maison. A vrai dire, tous ces récits étaient de nature à troubler plutôt qu'à convaincre. Des coïncidences, des illusions, des erreurs de mémoire, des inexactitudes, volontaires ou non, pouvaient en expliquer le caractère merveilleux. Au moins aimait-on à le croire quand on ne préférait pas hausser les épaules. Les moins incrédules estimaient que la vie humaine avait des côtés obscurs et inquiétans, à peu près comme un conte d'Edgar Poë, et qu'il était permis de ne pas s'en émouvoir davantage. Bien peu, sans doute, auraient confessé hautement leur croyance, ou même leur doute à l'égard de ces événemens mystérieux. Mais parmi ceux qui niaient le plus vivement, il est permis de croire que plusieurs étaient poussés par la crainte même de trouver à des phénomènes aussi éloignés des enseignemens de l'expérience journalière et du « sens commun, » mais aussi éloignés surtout des vérités que « la science » reconnaissait, une réalité qui aurait inquiété leur intelligence et qui pouvait aussi bien leur faire éprouver ce frisson désagréable que donne la menace de l'inconnu et de l'étrange.

Souvent ce que toute une part de notre esprit nie ou repousse, une autre part aussi l'affirme et le veut. La crainte du surnaturel n'en excluait pas le désir. Nous avons peur de l'inconnu, mais il nous attire, et parfois même il nous attire parce que nous le

craignons. On vit bien que notre amour du merveilleux, quelque temps endormi, n'était pas mort, lorsque, il y a une dizaine d'années, l'hypnotisme, écarté jusque-là, entra définitivement dans la science. Ce fut une vogue inouie. Comme chaque fois que nous trouvons une vérité nous voulons qu'elle soit universelle, et que tout remède tend à devenir une panacée, il se produisit des exagérations que le temps a déjà commencé à corriger.

Les faits observés devinrent de plus en plus extraordinaires; il y eut abus sans doute, et je remarque qu'on ne parle plus guère de certains phénomènes assez surprenans dont on fit grand bruit un moment et dont on nous reparlera demain peut-être, car il ne faut désespérer de rien. Cependant, si des résultats définitifs n'ont pu toujours être acquis, de nouvelles voies bien curieuses se sont ouvertes qui, peut-être, conduisent à des vérités imprévues.

Faire entrer le merveilleux dans la science, ce serait satisfaire à la fois notre goût, jamais dompté, pour le merveilleux et notre respect toujours croissant pour la science. C'est ce que l'on essaie de faire, et cette application des méthodes exactes et précises à des sujets qui paraissaient ne relever que de la foi est un des caractères importans et originaux de notre science psychologique. Nous ne voulons plus nous contenter, pour nier ou pour croire, d'impressions personnelles ou de raisons instinctives et vagues. Remarquons-le bien, les faits qu'on apporte à la science n'ont rien de nouveau, toutes les religions en offrent de pareils à leurs adeptes; ce qui est nouveau, c'est le caractère scientifique qu'on tâche de leur donner, c'est le travail fait pour que nous les acceptions au même titre et pour les mêmes raisons que les enseignemens de la physique ou de la chimie. Cette sorte de dualité de l'esprit, croyant d'un côté, niant de l'autre, flottant d'une idée à l'autre ou les acceptant toutes deux à la fois sans s'inquiéter de leur contradiction, on veut la détruire.

Il est possible que, quoi qu'il arrive, la poésie y perde. Si la science répondait non à certaines demandes, et définitivement non, bien des récits, bien des contes, bien des rêveries, perdraient beaucoup de leur intérêt. Ils en perdraient peut-être bien autant si nous parvenions à établir la réalité de ce qui nous plaît en eux. Cette indécision sur la limite qui sépare la vie réelle du rêve et de la folie n'est pas un de leurs moindres charmes, ni surtout un des moins poignans. Le merveilleux connu ne sera plus le merveilleux.

Ce serait à hésiter, si la vérité ne devait pas gagner à nos recherches ce que l'art y peut perdre, si le but de ces recherches était moins lointain et plus facilement accessible, et si d'ailleurs le domaine de l'art, du rêve et de la poésie ne devait pas demeurer,

pour un aussi long temps que nous pouvons l'imaginer, très suffisamment étendu.

I.

Darwin eut un jour l'idée que la musique ne restait peut-être pas sans effet sur la vie des végétaux. Il voulut vérifier, et fit jouer à une plante des airs de basson qui, je crois, n'eurent aucun résultat. Ce grand savant aimait assez ces tentatives singulières qu'il appelait, avec sa bonhomie et sa modestie habituelles, des « expériences d'imbécile. » Un véritable philosophe doit braver le ridicule, et il n'est pas pour lui d'expérience inutile. Si l'on ne tentait jamais l'impossible, on ne connaîtrait jamais les bornes du réel. On ne peut donc que féliciter de leur indépendance les chercheurs qui ont osé observer des faits repoussés par les opinions en faveur; ce qu'il faut seulement leur demander, c'est que leurs expériences soient précises et faites dans de telles conditions que le résultat en soit aussi net que possible.

Ceci est plus difficile qu'on ne pense, quand il s'agit de phénomènes aussi délicats, aussi fugitifs que ceux dont je m'occupe ici. Si sincère que l'on puisse être, si sincères que soient les personnes avec qui on se trouve, il faut constamment se méfier de soi-même et se méfier des autres. Il est si naturel de donner, même involontairement, le « coup de pouce » qui fera réussir une expérience! Tout le monde connaît ce jeu que les expériences de Cumberland et de quelques autres ont popularisé chez nous et qui consiste à faire exécuter un ordre, sans l'exprimer, par une personne qui nous tient la main. Les petits mouvemens inconsciens qui dirigent le sujet sont l'indice irrécusable de l'involontaire complicité de celui qui lui commande. La rapidité avec laquelle l'ordre est bien souvent exécuté montre la force et la subtilité de ces intelligences aveugles qui, chez deux personnes, peuvent s'entendre et se diriger l'une l'autre sans l'intervention de la conscience et de la volonté.

Contre ces complicités inconscientes, contre toutes les causes qui peuvent les faire naître, il faut sans cesse multiplier les précautions, et, même avec beaucoup de prudence, on est encore exposé à se tromper. Vous concentrez, par exemple, votre attention sur l'idée d'un acte — jouer du piano — que vous voulez faire exécuter par une personne présente. La personne en question se lève et fait ce que vous avez désiré. Vous ne pouvez rien en conclure si vous n'établissez pas comment vous avez été amené à choisir cet acte plutôt qu'un autre, et s'il n'est pas établi que la personne qui l'a

exécuté n'avait en ce moment aucune raison d'aller spontanément se mettre au piano. Il se pourrait que les mêmes causes qui vous ont amené à penser au piano aient amené aussi l'autre personne à avoir l'idée de jouer, sans que votre intervention y soit pour rien. M. J. Ochorowicz, qui a étudié avec beaucoup de soin la suggestion mentale, a signalé cet écueil et montré par des faits combien on peut s'y engager aisément. Une personne est prévenue qu'on va lui donner à deviner une couleur. On choisit le rouge, le sujet indique le rose. On prend ensuite une fleur, le lilas, et c'est bien le lilas que le sujet devine. Enfin on pense à une personne présente et, cette fois, le sujet échoue complètement. L'aspect général de l'expérience, avec son demi-succès et son succès complet, semble cependant bien indiquer une sorte de divination. Les commentaires de M. Ochorowicz font entrevoir une autre explication. « On prévient le sujet qu'il s'agit d'une couleur : il ne la devine qu'approximativement : c'était *rouge*, il devine *rose*. « Rose, » qui est en même temps le nom d'une fleur, nous suggère à nous tous l'idée d'une fleur. On prévient le sujet qu'il s'agit d'une fleur. Le lilas se trouve au milieu de la table; c'est une primeur, tout le monde l'avait remarqué, il se présente le premier à l'esprit de tout le monde. Puis, dès qu'il s'agit d'une idée un peu plus éloignée, et où la probabilité reste toujours assez forte (il n'y avait qu'une dizaine de personnes), il y a échec. Non-seulement il ne devine pas la personne, mais il prend une femme pour un homme (1). » Ainsi la réussite obtenue avec le lilas peut tenir simplement à la présence d'une fleur rare à ce moment de l'année et qui a frappé l'esprit du sujet comme celui des assistans. Sur les trois expériences il nous reste donc un échec complet, un succès sans signification et un demi-succès auquel l'insignifiance du succès complet enlève presque tout son intérêt et qui peut être le résultat d'une simple coïncidence.

Plus l'expérience est simple, plus les conditions peuvent en être exactement déterminées et plus aussi sa valeur sera considérable. Aussi ne faut il pas s'attendre à trouver dans les études sérieuses sur la suggestion mentale beaucoup de récits merveilleux et d'aventures extraordinaires. M. Charles Richet a expérimenté avec des cartes. Une personne prend au hasard une carte dans un paquet, une autre, qui ne peut voir la carte, doit soit en indiquer la couleur rouge ou noire, soit la désigner comme pique, trèfle, carreau ou cœur, soit enfin la reconnaître complètement, comme sept de pique, je suppose, ou comme roi de carreau. Il est facile de déterminer

(1) *De la suggestion mentale*, par le docteur J. Ochorowicz, 2e édition, p. 74.

à l'avance la probabilité mathématique du succès, elle est de 1/2 dans le premier cas, de 1/4 dans le second, de 1/52 dans le troisième, si l'on se sert d'un jeu de 52 cartes. Une longue série de tirages et de nombreuses réponses données, non par des hystériques et des somnambules, mais par des amis de M. Richet, parfaitement éveillés, ou par M. Richet lui-même, ont donné une proportion de succès plus forte que celle qu'indiquait le calcul des probabilités, plus forte aussi que celle qu'ont offerte des tirages faits au hasard (1).

Des expériences analogues furent faites en Angleterre, par M[lle] Wingfield, et le résultat fut plus remarquable encore. Il s'agissait de deviner un nombre de deux chiffres. On écrivait sur des morceaux de papier tous les nombres de 10 à 99, ces morceaux de papier étaient mis dans une coupe, ensuite M[lle] M. Wingfield se plaçait derrière le sujet à environ deux mètres, prenait au hasard un morceau de papier et concentrait sa pensée sur le nombre qu'elle y lisait. Dans une série de 2,614 expériences ainsi faites, la réponse fut juste 275 fois, alors que le calcul indiquait comme probable le nombre de 29 succès. Dans une autre série de 400 expériences, le nombre probable des réponses justes étant 4, le nombre réel fut 27; 21 fois les chiffres étaient bien ceux qui composaient le nombre tiré, mais ils étaient disposés en sens inverse, et 162 fois un des chiffres était exact et à sa place. Il est tout à fait invraisemblable que le hasard donne de pareils résultats. On n'a guère le choix qu'entre l'illusion, la fraude ou la réalité de la transmission mentale.

Cette réalité est peut-être rendue plus vraisemblable par les expériences plus compliquées, mais non moins précises, faites par M. Ch. Richet, avec l'appareil des expériences spirites. Les personnes qui prenaient le rôle du médium, laissées seules à une table sur laquelle elles appuyaient les mains, ne devaient connaître ni la réponse à faire, ni les moyens de la faire. Elles indiquaient les lettres qui formaient cette réponse sans savoir ce qu'elles indiquaient, les lettres étant désignées par d'autres personnes qui pronenaient un stylet sur un alphabet caché aux médiums et inscrivaient la lettre devant laquelle se trouvait leur stylet quand la table se soulevait. Bien entendu, ces personnes aussi ignoraient la réponse à faire à l'expérimentateur. Dans ces conditions très défavorables, on a obtenu des réponses qui paraissent démontrer que l'esprit du médium était influencé, sans l'emploi d'aucun moyen connu de communication, à la fois par l'esprit de l'expérimentateur

(1) *La Suggestion mentale*, par M. Ch. Richet (*Revue philosophique*, 1889, t. II).

qui connaissait la réponse à faire et par l'esprit des assistans qui promenaient leur stylet sur l'alphabet.

M. J. Ochorowicz a fait de curieuses expériences sur une jeune femme hystérique de vingt-sept ans. « J'avais, dit-il, l'habitude d'endormir la malade tous les deux jours et de la laisser dans un sommeil profond (l'état aïdéique) pendant que je prenais mes notes. Je pouvais être certain, d'après une expérience de deux mois, qu'elle ne bougerait pas avant que je m'approchasse d'elle pour provoquer le somnambulisme proprement dit. Mais ce jour-là, après avoir pris quelques notes et sans changer d'attitude (je me tenais à plusieurs mètres de la malade, en dehors de son champ visuel, mon cahier sur les genoux et la tête appuyée sur la main gauche), je feignis d'écrire, en faisant crier la plume comme tout à l'heure, mais intérieurement je concentrais ma volonté sur un ordre donné (1). » M. Ochorowicz ordonne ainsi à Mme M... de lever la main droite et la surveille à travers les doigts de la main gauche appuyée sur le front. A la première minute, rien ne se produit; à la seconde, la main droite commence à s'agiter; à la troisième, l'agitation augmente, la malade fronce les sourcils et lève la main. M. Ochorowicz lui ordonne ensuite de se lever et de venir à lui; elle fronce les sourcils, s'agite, se lève lentement et avec difficulté, s'approche enfin, la main tendue. Et l'expérience continue ainsi, non pas sans insuccès, mais avec des succès fréquens.

Parmi les expériences qui peuvent le mieux nous faire croire à la réalité de la suggestion mentale, ou tout au moins nous faire douter de son impossibilité, il faut compter celles que M. Pierre Janet a faites au Havre avec M. le docteur Gibert. Elles ont pu être contrôlées par plusieurs observateurs, et M. Richet les a répétées à Paris. Je suis obligé, pour en laisser voir la valeur, d'en parler avec quelques détails.

M. Pierre Janet et M. Gibert endormaient souvent une femme de la campagne, Mme B.., illettrée, honnête, timide, d'intelligence saine et sujette à des accès de somnambulisme naturel. Un jour, M. Gibert, voulant endormir Mme B.., lui prit la main; mais il était distrait, préoccupé, et le sommeil ne se produisit pas. Des expériences répétées montrèrent que Mme B... ne s'endormait que si l'opérateur concentrait sa pensée sur l'ordre de dormir. Il était naturel de rechercher si cette concentration de la pensée qui était nécessaire n'était pas aussi suffisante pour produire le sommeil. Mme B... étant à un bout de la chambre, M. Gibert se plaça à l'autre bout et voulut la faire dormir. Au bout de trois minutes, le

(1) J. Ochorowicz, ouvrage cité, p. 87.

sommeil léthargique se produisit et l'expérience fut plusieurs fois répétée avec succès. Cependant, on pouvait craindre que l'idée du sommeil et par suite le sommeil lui-même ne fussent suggérés à Mme B... par la présence, par l'attitude, par le silence même de M. Gibert. M. Gibert se plaça donc dans une chambre voisine et recommença l'expérience. Le sommeil se produisit de nouveau. Quelque doute était encore possible. Mme B... n'ignorait pas la présence de M. Gibert dans la maison, elle savait aussi qu'il était venu pour l'endormir. On pouvait supposer à la rigueur que cela avait suffi pour la faire endormir spontanément au moment même où M. Gibert lui en donnait l'ordre. Il fallait prendre de nouvelles précautions. M. Janet entre un jour chez M. Gibert et le prie de commander à Mme B... de s'endormir sans sortir, lui, de son cabinet. Mme B... ne pouvait être prévenue, on ne l'avait jamais endormie à cette heure-là, et elle se trouvait à 500 mètres au moins de M. Gibert. « Je me rendis *aussitôt après* auprès d'elle, dit M. Janet, pour voir le résultat de ce singulier commandement. Comme je m'y attendais bien, elle ne dormait pas du tout ; je l'endormis alors moi-même en la touchant, et, dès qu'elle fut entrée en somnambulisme, avant que je lui aie fait aucune question, elle se mit à parler ainsi : « Je sais bien que M. Gibert a voulu m'endormir, mais quand je l'ai senti, j'ai cherché de l'eau et j'ai mis mes mains dans l'eau froide... je ne veux pas que l'on m'endorme ainsi... je puis être à causer... cela me dérange et me donne l'air bête. » Vérification faite, elle avait réellement mis ses mains dans de l'eau froide avant mon arrivée (1). » Quelques jours plus tard enfin, on obtint un succès complet. De nouvelles précautions prises, par excès de prudence, s'il pouvait y avoir excès en de telles circonstances, les succès continuèrent, non pas sans interruption, mais d'une manière bien suffisante. Plus tard enfin, M. Janet essaya aussi de produire lui-même le sommeil à distance chez Mme B... il eut des réussites partielles d'abord, des réussites complètes ensuite.

Il est bon que des expériences de cette nature et de cette portée soient vues par plusieurs observateurs. M. Paul Janet, M. Charles Richet, M. Myers, de Cambridge, M. Ochorowicz et M. Marillier se rendirent au Havre, les expériences furent renouvelées devant eux, elles réussirent encore. M. Ochorowicz, qui fut convaincu, a raconté, dans l'ouvrage que j'ai déjà cité, les précautions minutieuses que l'on crut devoir prendre pour écarter autant que possible toute cause d'erreur. Enfin, M. Richet recommença, à Paris, sur le même sujet, les expériences de MM. Janet et Gibert. Sur

(1) *Bulletins de la Société de psychologie physiologique.*

neuf tentatives, il eut trois insuccès, quatre succès médiocres et deux bons succès. Rappelons ici que, d'autre part, M. Héricourt a rapporté aussi une fort curieuse expérience de sommeil à distance.

Tiendrons-nous donc le problème pour résolu? Ne nous hâtons pas. L'expérience est trompeuse, disait Hippocrate, et le jugement difficile. Quand il s'agit de faits aussi étranges, pour être sage, il faut douter trop. On peut toujours soupçonner quelque cause d'erreur inaperçue, improbable, invisible. Mais si l'affirmation est téméraire encore, combien plus le serait une négation qui refuserait de tenir aucun compte de faits recueillis avec tant de précautions et affirmés par des observateurs différens et dignes de confiance!

II.

Donner à quelqu'un un ordre et le faire exécuter, c'est susciter en lui une idée semblable à celle qui est en nous, et un ensemble de tendances qui s'harmonisent avec cette idée. Il y a une sorte d'adaptation de la personnalité du patient aux sentimens et aux idées de celui qui lui commande, et cette adaptation suppose en général une reproduction partielle, chez le patient, de l'état d'âme de l'expérimentateur. Les faits qui peuvent établir la réalité de l'action à distance nous montrent simplement, en bien des cas, non pas la transmission d'un ordre, mais la communication d'une sensation ou d'un sentiment. Mme B... paraît éprouver les mêmes sensations que M. Pierre Janet ou qu'une autre des personnes présentes avec qui elle semble plus particulièrement en relation. Elle s'imagine boire ou manger quand M. Pierre Janet boit ou mange, même si M. Janet se trouve dans une autre pièce. Si M. Janet se pince le bras ou la jambe, elle pousse des cris et s'indigne qu'on la pince au bras ou au mollet (1). Voici qui fut plus curieux encore. A la vérité, M. Janet paraît avoir su à l'avance à peu près ce qui allait se passer, ce qui diminuerait un peu la valeur du fait. M. Jules Janet, frère de M. Pierre Janet, avait beaucoup d'influence sur Mme B... qui le confondait avec son frère. Il se brûla fortement le bras pendant que Mme B..., dans une autre pièce, était dans cette phase de somnambulisme léthargique où elle est sensible aux suggestions mentales. « Mme B.., dit M. Janet, poussa des cris terribles, et j'eus de la peine à la maintenir. Elle tenait son bras droit au-dessus du poignet et se plaignait d'y souffrir beaucoup. Or je ne savais pas moi-même exactement l'endroit où mon frère avait

(1) *Bulletins de la Société de psychologie physiologique.*

voulu se brûler. C'était bien à cette place-là. Quand Mme B... fut réveillée, je vis avec étonnement qu'elle tenait encore son poignet droit et se plaignait d'y souffrir beaucoup sans savoir pourquoi. Le lendemain, elle soignait encore son bras avec des compresses d'eau fraîche, et, le soir, je constatais un gonflement et une rougeur très apparens à l'endroit exact où mon frère s'était brûlé ; mais il faut remarquer qu'elle s'était touché et gratté le bras pendant la journée. »

Des expériences analogues sont rapportées dans les comptes-rendus de la *Society for psychical researches*. Peut-être faut-il aussi en rapprocher certains faits étranges de lucidité où l'on voit des somnambules éprouver les douleurs, les souffrances physiques ou morales d'une personne avec qui on les met en relation en leur faisant, par exemple, toucher de ses cheveux et en déduire un jugement sur son état. On n'oserait guère parler de pareils faits si M. Richet n'avait récemment publié des expériences passablement troublantes, sinon tout à fait décisives. Je lui laisse la parole : « Je vais avec Héléna (c'est une somnambule qui a quelque peu l'habitude des consultations) chez Mme de M... qui l'interroge sur divers malades. Il va de soi que je recommande à Mme de M... de ne rien dire dans le cours de cet interrogatoire, et elle se conforme rigoureusement à ma recommandation, de sorte que c'est moi seul qui parle à Héléna et j'ignore absolument quels sont les malades dont il est question.

« Pour le premier malade, Héléna dit : « J'ai mal aux nerfs. Je suis très agitée. Je ne peux me soutenir, j'ai mal à la tête et dans le derrière de la tête, mais moins qu'à la poitrine. Les jambes faibles. Je suis presque sans connaissance. » Le diagnostic est relativement exact ; il s'agissait d'une femme atteinte d'une grande irritation bronchique chronique. Elle tousse depuis plusieurs années, en outre, elle a un peu d'hystérie et un état de spleen et de tristesse presque insurmontable, avec une grande irritation nerveuse. La consultation continue. Pour le second malade, Héléna dit : « Fièvre, mal dans les reins, j'ai chaud et je souffre dans les reins. » En disant les reins, elle montre uniquement le foie. « Le diagnostic est exact. Il s'agissait de M. B... qui n'a à la vérité aucune fièvre, mais qui souffre depuis deux ans d'une affection hépatique rebelle avec un teint bilieux et des douleurs vives dans la région hépatique. » Enfin, pour un troisième malade, Héléna dit : « J'ai mal à la tête, je ne puis définir ma sensation. Je suis à bout de forces, sur le point de m'évanouir, minée par la fièvre. Ce n'est pas un mal violent, c'est un mal languissant, un malaise indescriptible ; j'ai mal partout et mal nulle part. » Ici encore, d'après M. Richet, le

diagnostic est exact. Il s'agit de M. C.., jeune homme qui, après un séjour de quelques mois dans les pays chauds, a un état fébrile vague, sans localisation précise, une fatigue permanente et un affaiblissement général des forces (1). Remarquons seulement que, même en écartant l'hypothèse d'une illusion, plusieurs interprétations des faits restent possibles.

Nous arrivons enfin à une série de faits singuliers qui ne relèvent plus de l'expérimentation, comme les précédens, mais simplement de l'observation. Je veux parler de ce que l'on a appelé les hallucinations télépathiques. Ce sont des hallucinations qui ont ceci de particulier qu'elles sont véridiques, en rapport avec un fait réel, par exemple, comme dans les cas que j'ai déjà signalés, avec la mort d'un parent ou d'un ami.

Des recherches récentes tendraient à faire croire que ces hallucinations véridiques ne sont pas très rares. On en a réuni plus de huit cents cas qui sont d'ailleurs de valeur inégale. Dans quelques-uns, la sincérité des narrateurs n'est peut-être pas incontestable, dans d'autres on peut soupçonner une illusion, dans quelques autres enfin la coïncidence de l'événement réel et de l'hallucination n'est pas très frappante.

C'est de l'illusion qu'il faut surtout se méfier. Il est difficile de se figurer à quel point l'imagination se mêle à la mémoire et combien nos souvenirs s'altèrent, et l'on a de la peine à croire à toutes les déformations que peut subir un récit fait par une personne à une autre et transmis par celle-ci à une troisième. La valeur du témoignage humain est bien faible. On peut s'apercevoir de ses nombreuses inexactitudes à propos des petits faits de la vie de tous les jours que personne n'a aucune raison d'altérer. Quand il s'agit d'un fait un peu extraordinaire, on peut espérer que l'esprit, à cause même de l'impression qu'il en a reçue, l'aura plus fidèlement conservé ; malheureusement, il est vrai aussi que, si ce n'est pas la négligence, c'est l'imagination qui sera peut-être plus tentée de le dénaturer.

Un lieutenant de l'armée française avait écrit à M. Dariex, directeur des *Annales des sciences psychiques*, qu'il tenait d'un de ses amis le récit d'un fait intéressant arrivé à une troisième personne, à un capitaine. « Quand il était enfant, il voyait souvent passer un moine, sorte de fantôme vaguement lumineux, tenant les mains croisées sur sa poitrine, traversant le jardin et disparaissant dans

(1) Ch. Richet, *Relation de diverses expériences sur la transmission mentale, la lucidité et autres phénomènes non explicables par les données actuelles de la science*, p. 123.

un mur toujours au même endroit. Quand cet officier fut devenu grand et maître de la propriété, l'idée lui vint d'abattre le mur à l'endroit où disparaissait le fantôme; il y trouva enfoui le squelette d'un moine qui avait les mains croisées sur la poitrine, comme le fantôme. » Or, voici la façon dont le capitaine X.., directement interrogé, raconta le même fait: «... Cela se passait l'année avant la guerre, je crois. Un professeur du lycée de G... demeurait dans une maison qui avait été autrefois un couvent. Un soir qu'il était invité chez le proviseur, sa femme prenait l'air à la croisée, et crut voir dans la cour une forme blanche: « Un revenant! » s'exclama-t-elle. A ses cris, la servante, une grosse Alsacienne, accourt, et, dès qu'elle apprend ce dont il s'agit, prend un balai, descend dans la cour et aperçoit, en effet, une forme blanche qui disparaît au même moment dans le mur.

« A sa rentrée, le professeur se mit à rire, bien entendu; mais devant l'affirmation de la servante qui désignait un endroit du mur, et surtout pour rassurer sa femme, qui garda le lit pendant plusieurs jours, il fit ouvrir le mur à l'endroit désigné, et l'on y trouva le cadavre d'un moine.

« C'est ce que je me souviens d'avoir vu, mais vous voyez que je n'ai nullement été auteur dans cette affaire, dont je me souviens fort bien et que tout le monde, en ville, connaissait. J'ai vu les fouilles, c'est tout (1). »

Voilà qui montre le travail de diverses mémoires s'exerçant successivement sur le même fait, voici qui montre les arrangemens qui peuvent se produire dans la mémoire d'une seule personne. Sir Edmund Hornby, président de la cour consulaire suprême de la Chine et du Japon, qui se donne lui-même pour un homme de loi sans imagination et ne croyant pas aux miracles, raconta l'histoire suivante, reproduite par le *Nineteenth century*. Des reporters venaient chez lui prendre les jugemens écrits. Une nuit, pendant qu'il dormait, il fut éveillé par un coup frappé à sa porte et qui fut répété. Sur son invitation, un reporter entra et lui demanda un jugement. Sir Edmund Hornby se fâcha d'abord, enfin il se décida, non sans protestations, à le satisfaire. Il était une heure et demie. Quand lady Hornby se réveilla, ce qu'elle fit sur le moment même, l'incident entier lui fut rapporté. Le lendemain, sir Edmund en entrant à la cour apprit que le reporter en question était mort soudainement, peu avant une heure et demie. Il n'était pas sorti de chez lui pendant la nuit.

Cette histoire était certes racontée avec précision, par une per-

(1) *Annales des sciences psychiques*, 1891, p. 28.

sonne honorable, et confirmée, disait-on, par lady Hornby. Or M. Balfour, directeur du *North China Herald*, qui connaissait bien sir Edmund et le reporter, adressa au *Nineteenth century* une lettre dans laquelle il appelait l'attention sur les points suivans : 1° sir Edmund Hornby était veuf à l'époque dont il parle : sa seconde femme était morte deux ans auparavant, et il ne se remaria que trois mois après ; 2° sir Edmund parle d'une enquête faite sur la mort du reporter : d'après le coroner, aucune enquête ne fut faite ; 3° sir Edmund mentionne un jugement déterminé qui aurait été rendu le 20 janvier 1875 : il n'y a aucune trace de ce jugement dans la *Supreme court and consular gazette* ; 4° sir Edmund dit que le reporter mourut à une heure du matin, il est mort entre huit heures et neuf heures. Il paraît que sir Edmund Hornby, à qui la lettre de M. Balfour fut communiquée, reconnut, quoique de mauvaise grâce, la vérité de ces observations (1).

En admettant que M. Maudsley qui rapporte ce fait dans un livre destiné à combattre la croyance au surnaturel, l'ait rapporté avec la plus scrupuleuse exactitude, on n'en peut guère rien conclure, sinon que de minutieuses précautions s'imposent aux observateurs. Il n'est pas impossible, malgré tout, que dans les deux cas d'erreur que je viens de citer, un manteau d'illusions recouvre et cache un fait réel de télépathie ou de lucidité. Quoi qu'il en soit, bien d'autres cas ont été rapportés avec plus de garanties. Les faits les plus extraordinaires ont pu, par la quantité et la qualité des témoignages et des diverses vérifications, prendre un air de vraisemblance. Une méthode plus rigoureuse a diminué les chances d'erreur. On peut s'en convaincre par la lecture des *Hallucinations télépathiques* de MM. Gurney, Myers et Podmore dont l'ouvrage a été traduit en français et abrégé par M. Marillier, et par l'examen des *Annales des sciences psychiques*, dirigées par M. le docteur Dariex.

Voici, par exemple, un des cas où la vraisemblance est la plus forte. M. Frédéric Wingfield rêve une nuit qu'il voit son frère Richard Wingfield-Baker assis sur une chaise devant lui. Il lui parle, et son frère ne répond qu'en inclinant la tête, puis se lève et quitte la chambre. Lorsque M. Wingfield se réveille, il se trouve debout, un pied posé par terre et l'autre sur le lit, essayant de parler et de prononcer le nom de son frère. « L'impression qu'il était réellement présent était si forte, et toute la scène que j'avais rêvée était si vivante, que je quittai la chambre à coucher pour chercher mon frère dans le salon. »

(1) Maudsley, *Natural causes and supernatural seemings*, p. 79-80.

M. Wingfield avait à ce moment des nouvelles récentes de son frère et le croyait en bonne santé. Cependant il eut après l'apparition le sentiment d'un malheur imminent; il nota le fait dans son journal, et ajouta les mots : « Que Dieu l'empêche. » Trois jours après, il apprenait que son frère était mort des suites de blessures terribles qu'il s'était faites dans une chute à la chasse.

M. Wingfield donne sa parole d'honneur que les faits se sont bien passés comme il les rapporte. La note qui figure sur son carnet, parmi bon nombre de notes d'affaires, confirme son récit, et sa valeur est grande, puisqu'elle a été écrite après l'apparition et avant l'arrivée de la nouvelle qui s'y rattachait. M. le prince de Lucinge-Faucigny, à qui M. Wingfield raconta ce qui précède quelques jours après la mort de son frère, atteste que ses souvenirs sont parfaitement d'accord avec le nouveau récit que M. Wingfield écrivit plus tard. Enfin le *Times* et l'*Essex independent* donnent bien pour la mort de M. Richard Wingfield-Baker la date indiquée par son frère.

Les hallucinations télépathiques paraissent annoncer assez souvent la mort d'un parent ou d'un ami, cependant elles se produisent aussi dans des circonstances moins tristes. Le révérend John Drake, d'Arbroath, en Écosse, était ministre de l'église wesleyenne à Aberdeen, lorsque miss Jessie Wilson, fille d'un des principaux membres laïques du conseil de cette église, partit pour les Indes. Elle y devait rejoindre le révérend John Hutcheon, son fiancé, qui était alors missionnaire à Bangalore. Un matin, M. Drake vint voir M. Wilson à son comptoir, et lui dit : « Monsieur Wilson, je suis heureux de pouvoir vous informer que Jessie a fait bon voyage, et qu'elle vient d'arriver saine et sauve aux Indes. » Après quelques objections de M. Wilson, fort surpris parce qu'on ne pouvait avoir encore aucune nouvelle du vaisseau, M. Drake répondit : « Notez dans votre journal que John Drake est venu vous voir ce matin pour vous dire que Jessie est arrivée ce matin même aux Indes après un bon voyage. » M. Wilson prit note du renseignement qui se trouva littéralement exact. Le vaisseau avait eu bon vent pendant tout le trajet, et il arriva quinze jours plus tôt que d'habitude, le 5 juin 1860.

Ce récit est dû au révérend Macdonald qui le tenait d'une troisième personne, mais en avait eu une confirmation directe par le révérend Drake et par Mme Hutcheon. Une lettre du révérend Hargreave qui répond pour M. Drake, empêché par une maladie, en atteste également l'exactitude. Mme Hutcheon, de son côté, confirme la date de l'arrivée du vaisseau; elle raconte l'ensemble du fait d'une manière tout à fait concordante, et ajoute que son père

écrivit dans son journal : « *Reverend J. Drake et Jessie, 5 juin 1860.* — J'ai appris ces détails, dit-elle encore, par une lettre que je reçus sur le moment, et lors de mon retour à la maison, sept ans plus tard, j'ai entendu raconter tout cela par mon père lui-même. Il est mort, mais j'ai raconté les choses comme il me les a dites. La petite note, écrite de sa propre main, et qu'il me donna comme curiosité, est en ce moment même sous mes yeux (1). »

Voici encore un cas intéressant, qui n'a que le défaut d'être un peu ancien. M. Gustave Dubois, ami de M. Edmond Escourrou, lieutenant au 2e régiment de zouaves, voyait souvent pendant la guerre du Mexique, à laquelle prenait part M. Escourrou, la famille de ce dernier. « Un jour, dit-il, je trouvai la mère en larmes : Ah! mon cher enfant, me dit-elle dès qu'elle me vit, j'ai de cruels pressentimens, je dois perdre mon fils. Ce matin, en entrant dans la chambre où se trouve son portrait... pour le saluer comme chaque jour, j'ai vu, bien vu, un de ses yeux crevé et le sang coulant sur son visage. Ils ont tué mon fils. » Peu de temps après, on apprit en effet la mort du capitaine Escourrou, tué à vingt-sept ans au siège de Puebla. Quelques semaines plus tard, le sergent-major de la compagnie du mort, de retour en France, raconta les détails de l'affaire. Monté le premier à l'assaut du pénitencier, il entraînait ses hommes quand une balle, frappant la poignée de son sabre, lui brisa le poignet droit; saisissant son arme de la main gauche, il s'avançait, entraînant les siens, quand il reçut une balle qui, pénétrant *dans l'œil*, le tua sans qu'il pût pousser un cri.

« Voilà dans toute sa simplicité la relation d'un fait dont j'ai été le témoin. Si certaines circonstances accessoires m'échappent, je puis vous certifier qu'*avant la nouvelle de la mort de son fils*, Mme Escourrou avait vu l'image chérie avec l'œil crevé et sanglant. »

M. Dariex, directeur des *Annales des sciences psychiques*, vit à deux reprises Mme Escourrou. Elle dit spontanément à la première visite qu'elle se souvenait parfaitement d'avoir, un dimanche, jour des Rameaux, ressenti une si vive émotion à la vue du portrait de son fils qu'à partir de ce moment, elle n'avait pu se défaire de l'idée que son fils avait été tué. M. Albert Escourrou, commissaire spécial chargé du contrôle au ministère de l'intérieur, direction de la sûreté générale, chevalier de la Légion d'honneur et frère du capitaine Escourrou, a dit aussi à M. Dariex se souvenir avec une netteté parfaite que, le 29 mars 1863, jour des Rameaux, sa mère

(1) *Les Hallucinations télépathiques*, p. 70-72.

vit tout à coup le portrait de son frère comme animé et paraissant avoir l'œil gauche crevé et ensanglanté, qu'elle en avait éprouvé une impression très vive et très pénible, et qu'à partir de ce moment il fut impossible de la dissuader qu'elle avait perdu son fils. Mme Escourrou a signé des déclarations conformes à ce qui précède, sauf qu'elle ne se souvient pas d'avoir vu l'œil ni le visage ensanglantés, mais bien d'avoir vu l'un des yeux semblant sortir de l'orbite, et le portrait comme animé et avec des traits mobiles. M. Escourrou père, capitaine en retraite, ancien commandant de recrutement du Gers et de l'Yonne, atteste, autant que ses souvenirs le lui permettent, et peut confirmer le récit de Mme Escourrou. M. Escourrou fils a confirmé aussi par écrit les renseignemens déjà donnés par lui. Enfin M. G. Doussan, ancien sous-officier du 2e zouaves, affirme, également par écrit, que le capitaine Escourrou fut bien tué à l'attaque de Puebla, le 29 mars 1863, par une balle reçue dans l'œil gauche. Un document officiel confirme la date de la mort du capitaine (1). On connaît un autre fait tout à fait analogue.

Les hallucinations télépathiques peuvent, comme on a pu le voir, se produire pendant la veille, ou bien prendre la forme du rêve. Elles prennent aussi diverses apparences ; au lieu de voir une apparition, la personne hallucinée croit parfois entendre un appel. M. R. Fryer entend, pendant l'après-midi, vers cinq heures et demie, la voix de son frère qui l'appelle distinctement par son nom. Son frère, M. John E. Fryer, donne, de son côté, le récit suivant : « Je faisais un voyage pendant l'année 1879, et j'eus à m'arrêter à Glocester. En descendant du train je tombai, et un employé du chemin de fer m'aida à me relever. Il me demanda si je m'étais fait mal, et si quelqu'un voyageait avec moi ; je répondis non aux deux questions, et lui demandai pourquoi il les faisait. Il répondit : « Parce que vous avez appelé Rod. » Je me rappelle parfaitement avoir prononcé le mot « Rod. » A mon arrivée à la maison, un ou deux jours plus tard, je racontai l'incident, et mon frère me demanda l'heure et le jour. Il me dit alors qu'il m'avait entendu l'appeler à ce moment-là. Il était si sûr que c'était ma voix, qu'il chercha si j'étais dans la maison (2). »

Jusqu'ici tout peut s'expliquer par une sorte de transmission, de communication de la pensée. Cependant d'autres faits paraissent

(1) *Annales des sciences psychiques*, 1891. Ce fait présente une particularité très curieuse et que je me contente de signaler ici. D'après la comparaison des heures, il semblerait que l'hallucination s'est produite *avant* l'événement auquel elle se rapporte.

(2) *Les Hallucinations télépathiques*, p. 293-294.

demander une autre interprétation. Il semble que non-seulement la pensée d'un être humain, mais la matière même, puisse faire naître au loin, dans un esprit, des sensations et des perceptions que les moyens ordinaires ne pourraient nullement provoquer. Non-seulement l'esprit, dans certaines conditions, bien obscures encore, pourrait être impressionné par l'état d'un esprit semblable à lui, mais encore il lui serait possible de connaître certains faits qu'aucun autre esprit ne refléterait. Il est possible même que des faits qu'on explique par la télépathie soient en réalité des cas de clairvoyance et de lucidité. La réciproque peut aussi se produire, et j'estime que les différens observateurs n'ont pas toujours mis une rigueur suffisante dans la préparation ou dans l'interprétation des expériences qu'ils ont faites ou des faits qu'ils ont observés.

Comme il y a des degrés dans la vraisemblance, nous disons que, jusqu'à présent, la télépathie a été rendue plus vraisemblable que la lucidité. Cependant la lucidité commence à s'imposer, sinon comme objet de croyance, au moins comme sujet de curiosité. M. Richet a fait de fort intéressantes expériences avec des dessins enfermés dans des enveloppes opaques, et qu'il fait décrire ou reproduire par une somnambule. Dans la seconde série de ces expériences, le dessin était inconnu des personnes présentes. Cette série comprend 180 expériences, sur lesquelles 30 ont plus ou moins réussi. « Cela indique à peu près, dit M. Richet, la moyenne des jours de lucidité soit pour Alice, soit pour Eugénie. Ce n'est qu'un jour sur six qu'elles ont des éclairs de lucidité, et encore ce jour-là même cette lucidité est des plus variables et des plus incertaines (1). » Avec des cartes, M. Richet n'obtint rien de positif. Mme Sidgwick, au contraire, a cité de nombreuses expériences, faites par une de ses amies, qui semblent très favorables à l'hypothèse de la clairvoyance. « Mon amie, dit-elle, a fait environ 2,585 expériences de ce genre, et dans 187 cas elle a deviné les cartes exactement, à la fois selon leur nom et leur nombre de points. Pourtant, dans 75 de ces cas, il a fallu faire deux essais (comme, par exemple, pour savoir si c'était le trois de cœur ou le trois de pique). En comptant ces cas comme demi-succès, nous arrivons à un total de 149,5 succès, trois fois plus grand que le nombre, que le calcul des probabilités attribue au hasard. Les résultats varient beaucoup, on le voit, avec le sujet, et pour un même sujet, d'un jour à l'autre. La transmission mentale et la lucidité, en les supposant réelles, dépendent de conditions si délicates et si

(1) *Relation de diverses expériences*, etc.

cachées qu'on ne peut jamais être sûr de les avoir réalisées. Aussi ne peut-on rien conclure même d'une longue série d'expériences négatives.

Nous arrêterons ici cette revue des faits qui paraissent révéler certains pouvoirs encore mystérieux de l'esprit humain. Nous trouvons, il est vrai, dans des livres ou des recueils très sérieux, d'autres phénomènes plus étranges encore que ceux que j'ai cités : des pressentimens réalisés, des prédictions accomplies, des mouvemens d'objets que personne ne touche, des formations spontanées d'objets résistans qui disparaissent ensuite. Mais au lieu que pour la transmission mentale, et jusqu'à un certain point pour la lucidité, nous pouvons observer nous-même ou recueillir au moins des faits assez nombreux, bien attestés, et provenant de sources différentes, observées par des personnes très diverses et dans des conditions suffisamment variées, ici les témoignages se font très rares quand ils sont de qualité suffisante pour qu'on s'y arrête, et de qualité douteuse quand ils sont nombreux. Sans rien préjuger sur les découvertes futures, sans rien nier à l'avance et sans rien affirmer sur les bornes du possible, nous nous abstiendrons donc, ici et maintenant, de poursuivre plus loin cette enquête.

III.

Tenons-nous-en à l'action à distance et tâchons de tirer les conclusions de ce qui précède.

S'il s'agissait de faits moins étranges, moins opposés, je ne dirai pas à ce que nous connaissons, mais aux habitudes de notre esprit, il me semble que nous n'aurions aucune peine à admettre comme réels des faits attestés comme ceux que j'ai indiqués. Mais, en de telles circonstances, il faut, pour éviter une erreur toujours possible, ne se déclarer convaincu qu'à la dernière extrémité. A mon sens, l'état actuel de la question est tel que la transmission mentale doit nous apparaître, non pas comme rigoureusement certaine, mais comme probable. Pour les cas de transmission mentale voulue, il en est certains auxquels je ne saurais dire ce qui manque pour être concluans, si ce n'est de pouvoir être vérifiés à volonté. Pour les cas de télépathie, j'en ai examiné un assez grand nombre, j'en ai recueilli moi-même plusieurs, et je n'en connais pas qui ne laisse *absolument* aucune prise à la critique. Quant à la lucidité, si certaines expériences paraissent à peu près irréprochables, les résultats ne sont pas toujours bien nets. Et puis

les conditions mêmes de ces expériences et de ces observations rendent le contrôle bien difficile. Mme Sidgwick, par exemple, cite une fort remarquable série d'expériences faites avec des cartes. La personne qui faisait ces expériences ne pouvait bien réussir que dans une solitude complète. Une note des *Annales des sciences psychiques* nous dit : « Quant à la bonne foi et à la bonne observation de l'opérateur, l'autorité de Mme Sidgwick est absolue. » Mais quelqu'un qui ne connaît pas Mme Sidgwick ni son amie est obligé de s'en rapporter aux *Annales*, qui s'en rapportent à Mme Sidgwick, qui s'en rapporte à son amie. Une confiance obligée à tous ces détours peut bien s'évaporer quelque peu en route. C'est l'objection à faire à beaucoup de récits. Il est difficile que, dans plusieurs cas, la conviction ne reste pas purement personnelle, et ne dépende pas du plus ou moins de connaissance que l'on a de l'observateur ou de la personne qui s'en fait le garant.

Si la transmission mentale et la télépathie n'ont pas encore ce qu'on peut appeler la certitude expérimentale, — bien plus rare, au reste, qu'on ne le paraît croire, même dans les sciences qui relèvent de l'expérience proprement dite, — il ne faut pas en conclure que nous devions les rejeter. Les raisons d'affirmer ne sont pas irrésistibles, les raisons de nier sont encore bien plus faibles. Elles se fondent trop souvent sur la paresse mentale, sur la routine de l'esprit, qui trouve des prétextes plus ou moins spécieux pour ne pas se laisser déranger de ses habitudes. Il ne suffit pas de parler de « surnaturel » et d'invoquer « l'amour du merveilleux » pour annuler des expériences consciencieusement faites et des observations nombreuses soigneusement recueillies. L'amour du merveilleux n'est pas beaucoup plus impérieux chez l'homme que l'horreur du changement et la crainte de l'inconnu. Quant au surnaturel, il sera temps de s'en inquiéter quand on aura déterminé les limites de ce qui est *naturellement* possible. Il semble, en réalité, que nous ayons pénétré tous les secrets du monde, à voir la facilité avec laquelle on parle couramment de ce qui se peut et de ce qui ne se peut pas. Il n'est cependant pas besoin d'une étude bien approfondie pour reconnaître les lacunes, les bornes et les défaillances de notre savoir. Quand on considère l'homme, on est confondu de sa grandeur, si l'on pense aux apparences trompeuses qu'il a su reconnaître, aux vérités cachées qu'il a su découvrir, à son action incessante sur le monde ; on est effrayé de sa petitesse, si l'on songe à tous les problèmes insolubles pour lui auxquels ses découvertes le conduisent, à tous les maux qui restent sans remède. Il faut presque s'aveugler volontairement pour vouloir fixer les bornes du possible.

D'autre part, vouloir toujours expliquer les faits nouveaux par des illusions ou des tromperies n'est pas sans danger. Pour ne pas être trop crédule, n'imitons pas le savant distingué qui se refusa toujours à croire à la réalité du phonographe. La fraude voulue et consciente me paraît relativement rare, comme la juge M. Richet. C'est une explication que l'on peut abandonner quand il s'agit des expériences de savans connus ou des observations dont les auteurs présentent de bonnes garanties. La condition, les antécédens, le caractère des observateurs, le peu de raisons qu'ils auraient pour mentir, la concordance des témoignages, empêchent tout soupçon légitime de fraude pour la plupart des hallucinations télépathiques recueillies dans le volume de MM. Myers, Gurney et Podmore, comme dans les *Annales des sciences psychiques*. Si, malgré les précautions, un cas douteux se glisse çà et là parmi les autres, il reste sûrement exceptionnel.

L'illusion est plus à craindre, et j'ai cru devoir citer des faits qui en montrent la facilité. Je serai toujours porté à avoir quelque doute au sujet d'un événement déjà lointain, si les divers témoignages qui l'attestent émanent d'un même milieu, d'un même groupe et si l'on peut soupçonner la formation d'une petite légende que chacun s'en va répétant. Je sais bien que bon nombre de faits, prétendus historiques, sont moins solidement établis que bien des hallucinations télépathiques, mais aussi j'ai toujours craint que l'histoire ne fût pas assez difficile en fait de preuves et qu'on se fiât trop au témoignage humain. Cependant il ne faut pas abuser même de la méfiance. Lorsqu'un fait de télépathie est récent, qu'il est établi par des témoignages divers et, autant que possible, indépendans, lorsque la personne qui l'a observé écarte suffisamment, par les qualités de son caractère et de son esprit, l'hypothèse du mensonge et celle de l'illusion, lorsqu'il reste de l'événement des traces matérielles qui fixent une date, par exemple des documens officiels qui permettent de vérifier l'exactitude de certains détails, ou dans le cas d'une hallucination télépathique, une note prise après l'hallucination et avant la connaissance du fait qui l'a produite, il devient bien difficile de croire à une illusion qui serait beaucoup plus surprenante que le fait contre lequel on voudrait l'invoquer. Ce serait plus difficile encore, si, comme cela est en réalité, le nombre des cas suffisamment établis se multipliait.

Il faut dire aussi que même les cas douteux se fortifient l'un l'autre si les raisons de doutes ne sont pas les mêmes pour chacun et si ces cas sont indépendans, si on ne peut les soupçonner de provenir d'une cause unique. A plus forte raison reçoivent-ils une nouvelle valeur des faits dont la réalité est bien établie.

Quelques cas, dont la réalité est suffisamment prouvée, rendent vraisemblables un grand nombre de faits qui, sans eux, seraient restés très douteux. Un cas qui monte dans l'échelle de la probabilité entraîne avec lui ceux qui lui ressemblent.

Avec l'objection tirée de la possibilité de l'erreur, la plus spécieuse est celle de la coïncidence fortuite. Le hasard est bien grand, nous remarquons chaque jour des rencontres bizarres d'événemens que nul lien logique ne rattache. Ne faudrait-il pas considérer comme telle la coïncidence d'une vision et de la mort d'une personne, de l'idée d'une carte ou d'un dessin chez une personne et de la présence de cette carte ou de ce dessin dans une enveloppe ou sous un écran? Évidemment une coïncidence purement fortuite, si improbable qu'elle soit, n'est jamais absolument impossible. M. Richet a même dû admettre, à la suite de certaines expériences, que l'influence du hasard devait être prise en sérieuse considération. Mais il n'est pas prudent de lui faire la part trop grande. Il n'est pas tout à fait impossible que, dans une série de parties d'écarté, le même joueur fasse retourner le roi quarante fois de suite. Cependant, si cela arrivait, ce joueur trop heureux serait certainement tenu pour un fripon, et il est à croire que ce serait avec juste raison. Pour certaines expériences précises, le calcul des probabilités permet de calculer les chances et d'arriver, sinon à des certitudes absolues, du moins à des vraisemblances qui équivalent pratiquement à la certitude. Par exemple, il n'est pas croyable que le hasard seul ait donné la série des succès obtenus par la personne dont Mme Sidgwick a rapporté les expériences. Même les faits qui semblent donner au hasard une part considérable peuvent mettre en relief une cause différente. M. Richet, dans des séries d'expériences où le hasard seul était en jeu, a obtenu plus de succès de coïncidences qu'il n'en attendait, mais sensiblement moins que dans les séries où la lucidité pouvait intervenir.

Pour les hallucinations télépathiques, le calcul rigoureux des probabilités paraît bien difficile. On l'a essayé cependant. Je ne puis entrer ici dans les détails du raisonnement, mais les résultats, si d'ailleurs on pouvait les accepter comme probans, seraient merveilleux. L'hypothèse d'une action télépathique réelle serait ainsi *quatre millions cent quatorze mille* fois plus probable que celle de la coïncidence fortuite.

Si l'on veut simplement indiquer par ce chiffre que l'action du hasard seul est tout à fait invraisemblable, il peut avoir son intérêt; sinon il ne me semble pas avoir une grande importance. Les mathématiques sont une science très belle et relativement très sûre,

mais il faut se méfier des applications qu'on en veut faire. On se sert ici de résultats obtenus sur des moyennes et qui peuvent rester à peu près sans valeur dans tel ou tel cas particulier auquel on applique le calcul. Pour rechercher la probabilité d'une coïncidence fortuite entre une apparition et la mort d'un individu, on prend comme un des élémens du calcul les chances de mort pour un homme de quarante-huit ans. C'est bien l'âge de la personne mentionnée et qui mourut en effet, mais cette personne était malade depuis quelques jours, et ceci pouvait augmenter les chances de mort. D'autre part, le sujet de l'hallucination savait que son ami était malade, sans le croire, à la vérité, sérieusement atteint. Mais on peut craindre une mort sans y croire, et il se peut que la maladie qui rendait la mort plus vraisemblable rendît aussi l'hallucination plus facile. Où les conditions des phénomènes sont si variées et si complexes et peuvent d'ailleurs être étudiées dans le tout qu'elles forment, l'application du calcul des probabilités ne peut donner que des résultats discutables et vagues, à moins de ne considérer que de grandes masses de faits sans descendre à des applications particulières. Tout au plus permettra-t-il de mettre en lumière, un peu mieux que la simple vue des faits, l'invraisemblance du hasard. Réellement, quand on a un si grand nombre de faits où la coïncidence est si frappante, ce serait se moquer de la supposer fortuite partout et toujours. Resterait à dire que le hasard a donné quelques coïncidences réelles et que l'illusion avec la fraude ont augmenté le nombre des cas curieux. Cela a pu arriver, cela est arrivé peut-être ; mais si l'on considère la quantité et la qualité des preuves de la transmission mentale, il paraît bien difficile d'expliquer tout par cette supposition.

Ici encore, d'ailleurs, l'objection peut se retourner. On a pris parfois des coïncidences pour des preuves d'une influence réelle, on a pu aussi faire tout le contraire. Nous rencontrons une personne à qui nous venons de penser et que nous avions tout lieu de croire à plusieurs lieues. Voilà les effets du hasard, dira-t-on, et l'on citera ce fait pour combattre la croyance à la transmission de la pensée. Mais les partisans de la lucidité pourront aussi bien donner le fait comme une preuve à l'appui de leurs théories. Si le hasard prend des formes bien variables, rien ne dit qu'il soit toujours facile de reconnaître ou même de soupçonner la télépathie et la lucidité quand elles s'exercent réellement.

Je ne saurais trop engager ceux de mes lecteurs qui ne voudraient pas se contenter d'une impression d'ensemble, toujours insuffisante par quelque endroit, à lire attentivement les cas rassemblés par la science, à observer, à expérimenter au besoin.

La masse des expériences, la répétition des faits a son éloquence; cette éloquence peut tromper, pourtant elle a sa valeur. Si l'on compare les divers résultats obtenus par tant d'observateurs, les expériences sur la transmission des sensations, sur le sommeil à distance, sur la communication de la pensée et la suggestion des mouvemens au moyen de l'appareil du spiritisme, sur la lucidité, les observations sur la télépathie, si l'on songe à l'énorme masse de faits rassemblés, si l'on considère le soin avec lequel les expériences ou les observations ont été faites, la valeur, l'intelligence, le caractère de beaucoup de témoins, le scepticisme de quelques-uns, la variété des témoignages, si l'on ne néglige pas les détails dont quelques-uns sont très précieux (comme les différences sensibles relevées par les auteurs anglais entre les hallucinations ordinaires et les hallucinations télépathiques), si l'on voit enfin que tout ce que j'énumère s'unit pour rendre vraisemblable soit une connaissance des faits, soit une transmission des pensées à distance par des moyens encore inconnus, il ne semble pas possible d'en nier la réalité. Ne l'affirmons pas encore, par prudence. Mais reconnaissons que la même prudence nous conduirait à douter, soit dans le domaine de l'histoire, soit dans le domaine des sciences, de bien des croyances communes, ce qui, après tout, ne serait peut-être pas un mal. A parler rigoureusement, il est très peu de choses, s'il en est, dont nous soyons absolument certains. Disons donc seulement que tant d'efforts ont sans doute fini par rendre admissible et vraisemblable cette faculté de l'esprit qui rend quelques-uns de nous sensibles, parfois, aux influences éloignées. Nous pouvons le faire sans manquer aux règles de l'esprit scientifique. De la négation complète au doute absolu il y a bien des degrés : je crois que nous les avons franchis. Du doute absolu à la certitude il y en a encore autant. C'est à l'un de ceux-là, à peu près à égale distance de la certitude et du doute, que nous devons, à mon avis, nous arrêter.

IV.

Je voudrais à présent examiner, autant que les faits me le permettront, le mécanisme psychologique de la suggestion mentale ou de la télépathie, c'est-à-dire non pas rechercher *comment l'impression parvient à l'esprit qui la ressent*, mais bien *comment l'esprit la perçoit*, une fois qu'elle lui est parvenue. Nous pourrons ainsi peut-être rapprocher la perception télépathique des opérations connues de l'esprit, et ceci aurait le double avantage d'écarter les théories transcendantes, au moins dans une certaine

mesure, et d'augmenter la vraisemblance des phénomènes eux-mêmes.

La perception ordinaire est un fait assez complexe : voir une pomme, cela implique l'éveil de tout un petit monde d'impressions et de souvenirs. À propos d'une tache jaunâtre, il vient en nous des idées de fermeté douce et de forme presque ronde, des souvenirs d'un goût sucré et légèrement acide. Ce cortège accompagne la sensation et se confond avec elle. Quand il se forme mal à propos, la perception en est viciée. C'est ce qui arrive, par exemple, lorsque dans le brouillard un pigeonnier vu à cent mètres éveille en nous des images de tour ruinée et que nous croyons voir les restes d'un château-fort. La perception normale est une construction que l'esprit élève et qui doit représenter la réalité extérieure, mais qui n'y arrive pas toujours.

La perception télépathique, comme la perception normale, tend aussi à devenir une représentation du fait extérieur ; comme la perception normale, elle suppose une impression reçue du dehors et l'éveil d'un ensemble d'images, d'idées et de sensations destinées à accompagner cette impression, à lui donner un sens, à l'interpréter. Seulement, si la perception normale échoue quelquefois, si elle a ses illusions et ses erreurs, les imperfections de la perception télépathique sont bien plus graves encore. Rien ne nous autorise à attribuer à l'esprit le pouvoir de connaître directement et parfaitement des événemens quelconques. En faisant la part aussi belle qu'on le voudra au pouvoir d'être impressionné autrement que par les moyens ordinaires, on ne peut qu'y voir une faculté rudimentaire, très rare ou du moins très inégale et très variable, relativement bien inférieure à la perception normale.

Dans certains cas, les plus favorables, la perception télépathique paraît égaler en intensité la perception ordinaire ou tout au moins les images du rêve et les hallucinations hypnagogiques, et elle reproduit avec une assez grande facilité certaines parties de la réalité extérieure. Nous avons vu avec quelle vivacité M[me] B... avait ressenti, au même endroit du corps, la brûlure que M. Jules Janet s'était faite à lui-même. Une personne, dont l'ami s'était noyé, le vit apparaître tout ruisselant d'eau (1). Une mère vit son fils, au moment de sa mort, avec le costume qu'il portait réellement et qu'elle ne lui connaissait pas. Une autre mère raconte la vision qu'elle eut de la mort de son fils : « Il s'est noyé la nuit dernière comme il allait à bord ; pendant qu'il traversait la planche, elle a glissé. Je l'ai vu et je l'ai entendu dire : Oh ! mère (2) ! » Le

(1) *Les Hallucinations télépathiques*, p. 130.
(2) *Id.*, p. 117 et suiv.

narrateur du fait affirme que lui-même, son fils et d'autres personnes sont sûrs « que la vision de Mme B... et le récit de l'agent *étaient identiques*, en ce qui concerne et la date et la cause de l'accident (1). » M. R. Fryer, dont j'ai déjà cité le cas, entend la voix de son frère au moment où il fait une chute en descendant de wagon, et l'impression est tellement nette qu'il cherche son frère dans la maison, le croyant revenu (2). Ici, visiblement, l'hallucination et la perception se confondent, non pas quant à la façon dont l'impression arrive jusqu'à l'esprit, mais bien quant à la dernière partie du mécanisme et quant au résultat produit.

Quelquefois la perception télépathique d'un événement, surtout quand elle est assez complexe, ne se forme pas très nettement ; elle reste confuse, incohérente, mélangée de parties hétérogènes. Il semble qu'on en reconnaît les élémens qui cherchent, sans y parvenir, à se réunir et à former un tout. L'esprit est resté impuissant et n'a pu accomplir sa fonction de coordination et d'arrangement. Tel est le rêve (3) raconté par Mme Storie, d'Édimbourg, rêve qui s'est produit à l'occasion de la mort de son frère jumeau, écrasé par un train de chemin de fer : — « C'était devant mes yeux, dit-elle, comme un défilé d'images (*it seemed like in dissolving views*). — Dans un clignotement de lumière, je vis un chemin de fer et la vapeur qui s'échappait de la machine (*puff of the engine*). Je pensai : — « Qu'est-ce qui se passe par là ? Un nuage ? » — Je me demande si quelqu'un de nous voyage et si c'est de cela que je rêve. Quelqu'un, que je ne voyais pas, répondit : — « Non, quelque chose de tout à fait différent, quelque malheur. — Je n'aime pas regarder ces choses-là, dis-je. Alors, je vis derrière et au-dessus de ma tête la partie supérieure du corps de William penché sur moi, les yeux et la bouche à demi fermés ; la poitrine se soulevait convulsivement, et il levait le bras droit. Puis il se pencha en avant en disant : — « Je pense que je devrais sortir de là. » — Puis je le vis étendu sur le sol, les yeux fermés et tout à fait aplati. La cheminée d'une machine était près de sa tête. Je m'écriai pleine d'agitation : — « Elle va le frapper ! » — Le quelqu'un répondit : — « Eh bien ! oui, voilà ce qui s'est passé, » — et immédiatement je vis William assis en plein air, au pâle clair de lune, sur un endroit un peu élevé, au bord du chemin. Il levait le bras droit, frissonnait et disait : — « Je ne peux plus ni avancer ni reculer ; *non*. » — Puis il sembla qu'il s'était couché à plat. Je m'écriai : — « Oh ! oh ! » — Et d'autres semblaient

(1) *Les Hallucinations télépathiques*, p. 151.
(2) *Id.*, p. 294.
(3) *Annales des sciences psychiques*, 1891, p. 220-221.

répondre : — « Oh ! oh ! » — Puis mon frère sembla s'appuyer sur ses coudes en disant : — « A présent, il vient ! » — Puis, comme il s'efforçait de se lever, il tourna bien vite deux fois sur lui-même en disant : — « Est-ce le train ? le train ? le train ! » — Tandis que son épaule droite faisait un mouvement comme si elle avait reçu un coup par derrière, William tomba en arrière comme évanoui, ses yeux roulaient dans leur orbite. Un grand objet noir, pareil à des panneaux de bois, passait entre nous ou plutôt dans les ténèbres ; il y avait quelque chose qui roulait sur lui et quelque chose comme un bras se levant. Puis le tout s'en alla avec un *swish.* » Les renseignemens suivans furent recueillis, à diverses reprises, par M. Sidgwick d'abord, par Mme Sidgwick ensuite : avant la vision, Mme Storie entendait chuchoter une voix qu'elle ne reconnaissait pas pour celle de son frère. Ce dernier était assis sur le talus du chemin de fer de la manière même dont il lui était apparu dans le rêve. La machine qu'elle avait vue derrière lui avait une cheminée d'une forme particulière. Mme Storie n'en avait point encore vu de pareille à ce moment-là. Elle se rappelle que M. Storie la trouvait absurde, tellement elle insistait sur cette cheminée qui ne ressemblait, disait-il, à aucune cheminée qu'il connût. Mais il l'informa, quand il revint de Victoria où se trouvait son frère, que des machines de cette espèce venaient d'y être introduites (1).

Dans la vie ordinaire, l'impression faite sur nos sens par les objets extérieurs est généralement assez forte pour que nous ne nous trompions pas sur leur compte. Cependant, quand nous sommes distraits, quand la perception est un peu confuse, quand une préoccupation nous harcèle, il arrive que les idées éveillées par l'impression extérieure ne sont plus tout à fait en accord avec elle. Un jeune chasseur impatient prendra un morceau de bois pour un oiseau posé à terre. Dans le rêve, cette fausse interprétation est plus visible encore. Le système d'idées et d'images que construit l'esprit pour donner un sens à l'impression qu'il reçoit, tout en étant inspiré par cette impression, la dénature et la transforme. Un dormeur qui sent vaguement à ses pieds une boule d'eau chaude rêve qu'il se promène sur un volcan. M. Maury, recevant sur le cou la flèche de son lit, s'imagine qu'il vit sous la Terreur, qu'il est arrêté, emprisonné, traduit devant le tribunal révolutionnaire, jugé, condamné à mort et exécuté. Bonaparte dormait dans sa voiture lors de l'explosion de la machine infernale, il se crut au passage du Garigliano, entendit la fusillade de l'ennemi et s'écria : — « Mes amis, nous sommes cernés. » — L'esprit systématise toujours. Comme

(1) *Les Hallucinations télépathiques*, p. 110 et suiv.

un historien aventureux, qui, ne pouvant trouver les vraies causes d'un événement, en invente d'imaginaires et explique un fait par un roman, l'esprit instinctivement se bâtit à peu près de tout une sorte de système vivant pour encadrer l'impression qui lui arrive. C'est généralement de l'histoire dans la vie réelle, du roman dans le rêve et l'hallucination.

Dans la perception télépathique, l'impression qui arrive du dehors est faible et vague en général ; comme toutes les impressions faibles et vagues, elle risque d'être méconnue, sinon par tout notre esprit, au moins par notre intelligence consciente. Cette impression qui arrive jusqu'à nous à travers tant d'obstacles est vaguement reconnue, mais elle ne s'impose pas à tout notre *moi*, si je le puis dire, elle éveille çà et là quelques images, quelques idées, surtout des sentimens et des émotions. Elle paraît rester plutôt dans les couches inconscientes de l'esprit et n'éveiller que secondairement ces phénomènes vifs et précis qui ressemblent à ceux de la perception normale. Il semble que, dans bien des cas, le sujet ait une sorte de connaissance inconsciente d'un fait qui vient de se passer, mais que cette connaissance reste trop faible pour inspirer la vision des détails réels du fait et ne peut, comme dans le rêve, que suggérer des images qui sont en rapport visible avec la réalité sans la reproduire complètement. Par exemple, le révérend Andrews Lukes entend la voix d'un ancien camarade d'école mort depuis un ou deux ans au moins, qui lui dit : — « Votre frère Mark et Harriet sont partis tous les deux (1). » — Ces mots n'ont pas été *réellement* prononcés, mais ils se sont présentés à l'esprit comme traduisant et expliquant une impression inconsciente produite par la mort réelle de son frère et de sa belle-sœur, comme le rêve de M. Maury expliquait et traduisait l'impression mal reconnue produite par la chute de la flèche de son lit. Mlle Hormes voit auprès de son lit la forme d'une jeune Italienne, Rosa, qui avait été à son service, et, dit-elle, « de quelque façon, — je ne puis pas affirmer que ce fût au moyen de la parole, — je reçus l'impression des mots suivans venant d'elle : *Adesso son felice, son contenta* (maintenant, je suis heureuse et contente). Puis la forme s'évanouit (2). » Rosa était morte en effet. Remarquons cette impression de mots qui ne semblent pas prononcés. Elle indique la faiblesse de l'hallucination. Nous les retrouvons dans un autre cas où les paroles imaginées furent peut-être, il y a des raisons de le croire, prononcées ou pensées. Ici le roman coïnciderait avec l'histoire. Le

(1) *Les Hallucinations télépathiques*, p. 126.
(2) *Id.*, p. 148.
(3) *Id.*, p. 266.

révérend E. Button crut voir un de ses amis qu'il avait lieu de croire malade dans sa demeure : — « Je n'ai jamais, dit-il, été tout à fait certain qu'il ait parlé, mais cependant cette impression très nette m'est restée dans l'esprit : — J'avais tant besoin de vous voir et vous ne seriez pas venu (1). » — Les exemples abondent de cette activité de l'imagination. Bien souvent, les détails de l'hallucination ne sont pas exacts, ils sont simplement le résultat de l'activité de l'esprit du sujet s'exerçant sur une impression obscure produite par un fait réel. M. Williams est un jour « soudainement réveillé par le sentiment que chacune de ses mains était fortement saisie et pressée. Il se redressa immédiatement et vit, debout près de son lit, George (son beau-frère) qui lui tenait les mains, la figure souriante et avec une expression particulièrement douce et bonne. George était, à ce qu'il paraissait, dans son costume de nuit. Ils se tinrent ainsi les mains et se regardèrent pendant une minute ou davantage, l'étreinte de la main se relâcha alors, et l'esprit de George s'évanouit (2). » — De même une jeune fille à qui son frère apparaît dit : « Je me rappelle avoir vu mon frère habillé comme il l'était d'habitude quand il rentrait de Londres, mais non comme il l'était en nous quittant, ni comme il pouvait l'être en Australie. »

L'activité de l'imagination est bien visible dans ces cas, où les détails sont inexacts et n'ont aucun rapport bien défini avec le fait réel, la mort de la personne qui apparaît. Cette activité se manifeste souvent par de telles apparitions. Il paraît assez naturel que l'impression inconsciente se traduise ainsi, il y a là une association d'idées tout à fait probable. Cependant il arrive que les narrateurs croient à la réalité objective de l'apparition, quelques savans admettent volontiers l'existence des fantômes. Cette hypothèse paraît, jusqu'à présent, tout à fait invraisemblable. Les faits qui sembleraient l'appuyer sont rares et susceptibles de plusieurs interprétations; l'hypothèse qui ferait de ces fantômes les esprits des morts est plus aventureuse encore et moins croyable. Si l'on veut faire accepter les faits extraordinaires que nous étudions ici, il faut les débarrasser des interprétations injustifiées dont on a trop abusé, et si quelques particularités nous paraissent inexplicables, réservons notre opinion jusqu'à ce que nous puissions la former avec quelque chance de succès.

Tous les esprits n'ont pas la même vivacité d'imagination, ni toutes les impressions inconscientes la même force de suggestion. Quelquefois les hallucinations télépathiques restent faibles, vagues, douteuses. Le roman est à peine ébauché. Parfois le sujet

(1) *Les Hallucinations télépathiques*, p. 141.
(2) *Id.*, p. 193.

ne reconnaît pas la personne à laquelle se rapporte son hallucination, parfois il se trompe et la prend pour une autre, parfois il reste dans le doute. M. Wingfield, dont j'ai cité le cas tout à l'heure, hésitait à reconnaître son frère. La reconnaissance peut être encore moins nette. M[lle] Isnard croit voir passer un fantôme : — « En voyant cette ombre, dit-elle, j'avais pensé immédiatement à ma mère, non que j'eusse été frappée par une ressemblance déterminée, mais j'avais senti comme un lien mystérieux entre elle et cette apparition (1). » — Ici, visiblement, l'esprit est, pour ainsi dire, excité de deux côtés à la fois par l'impression inconsciente ; d'un côté, une image se produit, une vision dont l'objet n'est pas reconnu en lui-même ; d'un autre côté, une sorte d'émotion pénible, un pressentiment et une idée. L'esprit réunit et associe tout cela, mais la fusion reste impossible, et, en tout cas, ne s'est pas opérée spontanément et sans hésitation.

Parfois en rêve, pendant que le dormeur se pose un problème et reste impuissant à le résoudre, un personnage imaginaire arrive et en donne la solution. Si le rêveur se trompe dans une opération, dans une traduction, un autre le reprend et lui corrige ses erreurs. C'est bien dans les deux cas le même esprit qui s'aide ou se reprend lui-même ; cependant, à cause de la dualité et de la dissemblance de ses propres opérations, il les attribue à deux personnes différentes. Il y a en lui quelque chose qui sait faire le problème ou rectifier une opération et quelque chose qui en est incapable. Si c'est cette dernière partie de l'esprit, qui, pour une raison ou pour une autre, paraît surtout au rêveur faire partie de son *moi*, être sa personnalité même, l'autre apparaîtra comme une étrangère, et toujours, pour l'expliquer, elle sera rattachée à une autre personnalité, créée, au besoin, pour la circonstance. Même phénomène dans les hallucinations télépathiques, et, par exemple, dans ce songe raconté par un ami de M. Romanes, membre de la Société royale de Londres : « J'eus, dit-il, un rêve très intense qui me fit une grande impression, si bien que j'en parlai à ma femme à mon réveil ; je craignais que nous ne reçussions de mauvaises nouvelles sous peu. Je m'imaginai que j'étais assis dans le salon, près d'une table, en train de lire, quand une vieille dame parut tout à coup, assise de l'autre côté, près de la table. Elle ne parla ni ne remua, mais me regarda fixement, et je la regardai de même pendant vingt minutes au moins. Je fus très frappé de son aspect : elle avait des cheveux blancs, des sourcils très noirs et un regard pénétrant. Je ne la reconnus pas du tout et je pensai que c'était une étrangère. Mon

(1) *Annales des sciences psychiques*, 1891, p. 195.

attention fut attirée du côté de la porte, qui s'ouvrit et ma tante entra, et, voyant cette vieille dame et moi qui nous regardions l'un l'autre, elle s'écria fort surprise, et sur un ton de reproche : — « John ! ne sais-tu donc pas qui c'est ? » — et sans me laisser le temps de répondre, me dit : — « Mais c'est ta grand'mère ! » — Là-dessus, l'esprit qui était venu me visiter se leva de sa chaise et disparut. A ce moment-là, je m'éveillai. L'impression fut telle que je pris un carnet et notai ce rêve étrange, persuadé que c'était un présage de mauvaises nouvelles... Un soir, je reçus une lettre de mon père, m'annonçant la mort subite de ma grand'mère, qui a eu lieu la nuit même de mon rêve et à la même heure, dix heures et demie (1). » — On prend ici sur le fait la formation de l'hallucination composée d'une image suggérée par une impression inconsciente et qui ne peut arriver à se faire reconnaître, et des idées suggérées d'un autre côté par la même impression. Elles complèteront l'image en la faisant reconnaître, mais elles ne pourront arriver à se fondre ainsi avec elles qu'avec peine et par l'intermédiaire d'autres images destinées à les expliquer elles-mêmes.

Il arrive aussi que la reconnaissance se fait tardivement, mais d'une manière spontanée. M. Goodyear voit une figure qui le regarde à travers une fenêtre, il sort, cherche, ne trouve rien et se demande seulement alors quelle était cette figure qu'il venait de voir. Il reconnaît ainsi ce visage pour le visage d'une belle-sœur de sa femme qui demeurait à une distance de 300 milles. On reçut deux jours plus tard la nouvelle de sa mort (2). De même, le révérend Markam-Hill s'aperçoit qu'une porte s'ouvre derrière lui : — « Je me retournai à moitié, dit-il, juste à temps pour voir la forme d'un homme de haute taille s'élancer dans la chambre, comme pour m'attaquer. Je me levai aussitôt, me retournai, et je jetai mon verre, que je tenais à la main, dans la direction où j'avais vu la figure qui avait disparu pendant que je me levais ; elle avait disparu si rapidement que je n'avais pas eu le temps d'arrêter le mouvement commencé. Je compris alors que j'avais vu une apparition et je pensai que c'était un de mes oncles que je savais sérieusement malade. » — La mort de cet oncle paraît, en effet, avoir coïncidé avec l'apparition (3).

Parfois, l'hallucination a encore un caractère qui rend sa signification plus difficile à comprendre. Le roman explicatif disparaît presque, il devient incohérent sans lien logique appréciable avec

(1) *Les Hallucinations télépathiques*, p. 329-330.
(2) *Id.*, p. 178.
(3) *Id.*, p. 228.

le fait à interpréter. Ainsi le sujet entend simplement un coup, une sorte de détonation, ou bien un tic-tac, un bruit de vaisselle brisée. Parfois aussi des phénomènes mieux définis viennent encore s'ajouter à ceux-ci.

Ce qui accompagne presque toujours l'hallucination télépathique, c'est une vive émotion, le sentiment de l'arrivée d'un événement triste, souvent la croyance à la mort d'un ami ou d'un parent. Cette émotion, remarquons-le, n'est pas, dans bien des cas, en rapport logique avec la nature de la vision, *elle n'est en rapport qu'avec l'impression inconsciente.* Sans doute, il arrive que l'hallucination reproduise la mort de l'ami qu'on a perdu; mais cela ne paraît pas le cas le plus fréquent. Souvent le sujet croit seulement voir le mort lui apparaître sans que rien dans la vision, si ce n'est la vision même, semble justifier un pressentiment funèbre. On a pu le remarquer dans un grand nombre des cas que j'ai cités : à M. N. I. S., son ami M. F. L. apparaît, « habillé comme d'habitude, » il fixe sur lui son regard et s'en va. Il n'y a là rien de particulièrement effrayant. Pourtant « N. I. S. se cita à lui-même les paroles de Job : — « Et un esprit passa devant moi et le poil de ma chair se hérissa. » — A ce moment, un froid glacial le traversa et ses cheveux se dressèrent. » — Puis il se tourna vers sa femme en lui demandant l'heure qu'il était : « Neuf heures moins douze minutes, » répondit-elle; sur quoi il lui dit : « Je vous demandais l'heure, parce que F. L... est mort. Je viens de le voir. » Elle tâcha de lui persuader que c'était une imagination, mais il lui assura positivement qu'aucun argument ne pourrait changer son opinion (1).

Rien de plus fréquent que ce contraste de la vision même et de l'émotion qu'elle semble inspirer, de la terreur intense qui l'accompagne. Et cette émotion est peut-être aussi forte lorsque l'hallucination semble n'avoir aucune signification, lorsqu'elle se borne à l'audition d'un bruit indistinct ou d'un tic-tac de montre. Bien plus, elle se produit quelquefois sans aucune hallucination, et ceci achève de nous convaincre que ce n'est pas l'hallucination même qui est cause de l'émotion, mais que l'hallucination d'un côté, l'émotion de l'autre, sont également suggérées par une impression inconsciente, elles sont des conséquences tirées par l'esprit, d'un même fait qui, en lui-même, reste toujours assez obscur. « Le 16 mars 1874, dit Mlle Martyn, de Long-Melford-Bechery-Suffolk, j'étais encore toute seule dans le salon, plongée dans la lecture d'un livre intéressant. Je me sentais tout à fait bien, lorsque

(1) *Les Hallucinations télépathiques*, p. 232.

je fus subitement saisie d'une sensation indéfinie de peur et d'horreur. Je regardai la pendule, et je vis qu'il était juste sept heures du soir. Il me fut absolument impossible de continuer à lire ; je me levai donc et me promenai autour de la chambre, m'efforçant de me débarrasser de ce sentiment, mais je ne pouvais y réussir. Je devins tout à fait froide, et j'eus le pressentiment que j'allais mourir... Le lendemain je reçus un télégramme m'annonçant la mort d'une proche cousine (1). » Ce pressentiment est à remarquer, il montre bien l'activité consciente de l'esprit s'exerçant sur des impressions obscures. L'impression inconsciente semble suggérer la mort de quelqu'un, — c'est une sorte de transmission de sensation, — et le sujet ne voyant pas d'apparition, n'ayant pas l'idée précise d'une autre personne à qui rapporter cette impression, ne peut que la rapporter logiquement à lui-même, il sent qu'il va mourir.

Quant à l'action inconsciente elle-même, on comprend qu'il soit difficile de l'étudier directement. Mais elle se révèle bien nettement par ses effets, et ce que nous avons déjà vu pourrait suffire à prouver sa réalité. Elle est plus visible encore quand elle inspire au sujet de l'hallucination des actes opposés à sa volonté et qui l'étonnent lui-même. Mme C.-E.-K. avait un fils malade à Durban (Natal). « Son médecin, qui est aussi mon gendre, me dit que la maladie était *sérieuse*, mais je n'avais aucune raison de prévoir une issue fatale. En ma qualité de mère, j'étais naturellement inquiète; mais de meilleures nouvelles me parvinrent, et bientôt après, une lettre de mon fils lui-même. Il disait qu'il se sentait plus fort, exprimait son regret de son long silence, et ajoutait qu'il espérait écrire de nouveau régulièrement. Toute anxiété s'évanouit de mon esprit, et je remarquai que je me sentais plus heureuse que je ne l'avais été depuis des mois. A cette époque j'étais malade, moi aussi, et j'avais auprès de moi une garde. Quelques nuits après avoir reçu cette lettre de mon fils, je m'imaginai que j'étais éveillée, et, désirant appeler ma garde qui était dans la chambre, je m'assis sur mon lit, et j'appelai à haute voix : « Edward ! Edward ! » Je fus complètement éveillée par ma garde-malade, qui me répondit : « Je crains, madame, que votre fils ne soit pas en état de venir à vous. » J'essayai de rire, mais un frisson me traversa le cœur. Je notai l'heure : trois heures quarante, dimanche matin. Je racontai cet incident à mes filles, sans parler de mes craintes, mais j'attendais de mauvaises nouvelles. Le lundi je reçus la dépêche suivante : « Edward est mort la nuit dernière. » Mme K...

(1) *Les Hallucinations télépathiques*, p. 87.

ajouta plus tard : « Ce n'était certainement pas un rêve, j'étais assise dans mon lit pour appeler ma garde-malade, lorsque, à ma grande surprise et pour un instant à mon grand amusement, je poussai le cri : Edward! Edward (1)! »

Cette intervention de l'inconscient a été bien souvent indiquée par les auteurs qui se sont occupés de l'hypnotisme, de la suggestion et de tous les phénomènes de cet ordre. Les expériences de Cumberland et de ses émules où il s'agit de retrouver un objet caché ou d'accomplir un acte sur un ordre non exprimé, et qui sont fondées sur l'interprétation d'imperceptibles mouvemens involontaires que l'agent n'a pas conscience d'accomplir et que bien souvent le sujet paraît ne pas avoir conscience de percevoir, met admirablement en lumière le rôle de l'inconscient. On sait que M. Chevreul avait expliqué le phénomène des tables tournantes par de petits mouvemens inaperçus de celui qui les exécute. M. Richet a constaté les mêmes faits et paraît avoir établi que ces mouvemens pouvaient être déterminés par des impressions reçues par suggestion mentale et par des impressions télépathiques. On a pu dire que « la suggestion mentale est un dialogue entre l'inconscient de l'opérateur et l'inconscient du sujet. » En quoi consiste au juste ce fonctionnement inconscient de l'esprit, on ne peut le dire avec précision. On sait seulement qu'il est un fonctionnement des centres nerveux, et l'on a pu indiquer quelques-unes des conditions qui le distinguent de l'activité cérébrale que la conscience accompagne ; mais nos connaissances sur ce point n'ont encore ni l'étendue ni la précision qu'on voudrait.

Ainsi une impression inconsciente qui éveille dans l'esprit des images, parfois très vives, des idées, des émotions plus ou moins bien associées avec elle, plus ou moins reliées entre elles, et en rapport plus ou moins exact avec une réalité lointaine et cachée, voilà ce que nous pouvons saisir du mécanisme psychique des hallucinations télépathiques et de la suggestion mentale.

Mais dans la perception ordinaire, comment les choses se passent-elles? Une corde de violon vibre à quelque distance de moi, ses vibrations se communiquent à l'air, l'air les porte jusqu'au tympan, et un appareil assez compliqué les amène en les transformant jusqu'aux fibres du nerf acoustique, qui à son tour transmet son impression au centre sensoriel, d'où l'excitation se répand jusqu'aux centres supérieurs. Ce n'est tout au plus que lorsque l'excitation arrive au centre sensoriel que se produit ce phénomène particulier, cette sensation que nous appelons un son, et cette sensation est

(1) *Les Hallucinations télépathiques*, p. 123-124.

encore un véritable roman que l'esprit compose à propos de l'impression qui lui arrive. Seulement, ici, le roman s'accorde généralement avec la réalité, il ne la reproduit pas, mais il la représente; il est un symbole, un chiffre que l'esprit crée lui-même et qu'il emploie ensuite dans ses opérations.

C'est ce qui a permis à M. Taine d'appeler la perception, dans une définition devenue célèbre, une *hallucination vraie*, et cette définition est irréprochable si on ne veut pas en tirer autre chose que ce qu'elle dit. Mais entre une « hallucination vraie, » selon le mot de M. Taine, et une « hallucination véridique, » comme on a appelé les phénomènes télépathiques, quelle différence y a-t-il? Je n'hésite pas à répondre : au point de vue de la psychologie générale et en considérant les grandes lignes du mécanisme psychologique qui les produit, il n'y en a aucune. Perceptions, illusions, hallucinations du rêve, hallucinations de la folie, hallucinations télépathiques, sont soumises aux mêmes grandes lois de la psychologie abstraite. Je pourrais montrer, par exemple, que le peu qu'on a pu savoir des conditions générales de la transmission mentale et de la télépathie en est une nouvelle preuve. C'est, à mon sens, une raison de plus pour admettre la vraisemblance de ces phénomènes.

La différence entre la perception télépathique et les autres faits analogues de la vie normale, et on ne saurait en dissimuler l'énormité, se trouve dans la manière dont l'excitation se transmet jusqu'aux zones de l'activité mentale. Pour les perceptions ordinaires, tous les mystères ne sont pas éclaircis; mais enfin nous connaissons à peu près les portes d'entrée qui sont les organes des sens, et les agens extérieurs qui viennent frapper à ces portes. Pour les hallucinations télépathiques, nous ne savons rien. On a supposé, toute pensée étant accompagnée d'un mouvement cérébral, que ce mouvement se transmettait à l'éther répandu partout et, se répandant ainsi, pouvait, bien loin de son point de départ, se communiquer à d'autres cerveaux en reprenant sa forme primitive (1). Cette hypothèse est bien la plus naturelle, mais elle ne repose que sur des analogies qui peuvent être trompeuses. Toutes celles qu'on peut actuellement proposer auraient le même inconvénient, ou d'autres plus graves encore.

V.

Admettons que les faits qui nous arrivent aujourd'hui de toutes parts soient exacts et bien observés. Qu'en résultera-t-il? Nous ne

(1) Voir J. Ochorowicz: *la Suggestion mentale.*

devons ni reculer devant les conséquences de la vérité, ni nous exagérer ces conséquences. Si cette force nouvelle qui semble s'imposer à nous est bien réelle, elle existe depuis longtemps et se manifeste parmi nous sans nous apporter de notables désagrémens, mais aussi sans nous rendre de grands services. Pourrons-nous arriver, comme pour l'électricité, à la mieux dégager, à mieux connaître les conditions de son activité, à pouvoir reproduire ses conditions, à notre gré, pour en tirer parti? Il serait aussi téméraire et en même temps aussi puéril de l'affirmer que de le nier. J'ai bien lu qu'un médecin, habitant, je crois, la campagne, avait un sujet merveilleux dont il se servait quand on venait le chercher à l'improviste et que la course était longue, pour connaître à l'avance la maladie de son client et emporter avec lui ce qui lui était nécessaire. J'ai bien lu aussi qu'un autre sujet, — peut-être le même, — avait fort avancé l'instruction d'un crime en faisant retrouver l'instrument de meurtre jeté par l'assassin au fond d'une rivière ou d'une mare. Sans discuter la possibilité ou la réalité de ces événemens, j'ose croire qu'il serait au moins prématuré de vouloir en tirer une méthode. Attendons.

Chacun même pourrait garder ses convictions philosophiques ou religieuses sans trop les modifier. Je crois bien, à la vérité, que, parmi les personnes qui s'intéressent à la télépathie, quelques-unes espèrent recueillir des preuves scientifiques d'une autre existence et de la séparation du corps et de l'âme. Mais ce que nous pouvons comprendre aux faits qui nous sont racontés sérieusement n'autorise aucune conclusion de ce genre. Pour le reste, bien des hypothèses sont possibles, et la moins invraisemblable n'est pas celle de la réalité objective des hallucinations et de la désincarnation des esprits. Jusqu'à présent les spiritualistes les plus convaincus, les matérialistes les plus tenaces peuvent faire entrer les hallucinations télépathiques dans leur philosophie, à moins qu'ils ne l'aient faite bien étroite. On ne pourrait en ce cas que leur recommander de l'élargir, car si les faits d'aujourd'hui n'en brisent pas les barrières, ceux de demain le feront. « Il y a plus de choses dans le ciel et sur la terre que notre philosophie ne peut en contenir, » à moins que la philosophie ne reste de toutes parts ouverte à cet ignoré d'aujourd'hui qui sera vrai demain.

C'est là la grande leçon à retenir, que les découvertes accumulées depuis un siècle auraient dû rendre inutile, et qui ne le sera pas de longtemps. A chaque moment, il nous faut modifier notre conception des forces naturelles et de leurs effets. Toutes les nouvelles inventions, les chemins de fer, comme le phonographe, ont soulevé l'incrédulité des sages et les railleries des prudens, car si

notre légitime désir du nouveau est souvent aveugle, notre instinct, non moins légitime, de conservation n'est pas plus clairvoyant. Or, il est peu de forces aussi mal connues que l'âme humaine, et que les forces sociales dont l'application est en voie de surprendre notre prudence. Tous les phénomènes que l'hypnotisme a aujourd'hui rendus familiers à tous étaient généralement niés il y a une vingtaine d'années, et on haussait les épaules si un savant de bonne foi s'imaginait qu'il y avait quelque chose à tirer des pratiques discréditées des magnétiseurs. Aujourd'hui, il nous faudra peut-être admettre que l'esprit humain peut acquérir certaines connaissances en dehors de tous les moyens réputés possibles. Examinons les faits, critiquons-les sévèrement, puis fions-nous à eux, s'il en reste. Si la transmission mentale, si les hallucinations véridiques sont des phénomènes réels, comme cela semble vraisemblable, et si de la probabilité nous pouvons un jour passer à la certitude, ces faits ne constitueront pas, comme on l'a dit, l'une des découvertes les moins curieuses de notre siècle, ni peut-être des moins fécondes.

Si nous nous sommes trompés, nous ne regretterons pas trop notre erreur, pourvu qu'elle nous ait familiarisés avec cette idée salutaire que nos vues sur la nature sont bien bornées et qu'il faut sans cesse travailler à les agrandir. Notre imagination peut nous égarer souvent, elle ne risque pas de nous emporter trop loin ni trop haut. Qu'elle ne dédaigne pas la nature, elle n'a de forces que ce qu'elle lui en emprunte, elle-même n'en est qu'une partie. Ce vieux monde nous réserve sans doute encore bien des surprises, il faut nous tenir prêts à les recevoir de bonne grâce, à en tirer parti si nous pouvons. Et d'ailleurs notre univers n'est qu'un cas singulier parmi des millions d'univers possibles, où les lois de la nature seraient autres que chez nous et autrement enchaînées. Si nous n'avons aucune idée de ces combinaisons avortées qui peut-être ont failli naître et se développer, nous ne comprendrions pas bien celle que les circonstances ont rendue vraie. Les récentes recherches sur les forces inconnues ont, je crois, rendu des services positifs à la science; et n'auraient-elles fait qu'élargir notre imagination pour lui faire embrasser un monde possible, mais pour toujours sans réalité, le résultat n'en serait pas inégal aux efforts qu'elles ont coûtés.

FR. PAULHAN.

L'UNION LATINE

ET LA

NOUVELLE CONFÉRENCE MONÉTAIRE

I.

L'UNION LATINE.

Essayons de démêler les intérêts divers qui s'agitent, en ce moment, autour de la question monétaire. Recherchons en même temps pourquoi chaque année ramène une campagne contre le maintien de l'Union latine, c'est-à-dire du pacte monétaire qui lie la France, la Belgique, la Suisse, l'Italie et la Grèce, et pourquoi on voit se renouveler périodiquement la tentative d'imposer à l'Europe l'examen d'une question plusieurs fois tranchée. Le monde commercial est-il donc atteint d'un mal si violent qu'il ne s'en puisse guérir par sa vitalité propre? On le croirait volontiers à en juger seulement par la vivacité et la persistance des plaintes que l'agriculture et certaines industries font entendre dans quelques-uns des États européens et au-delà de l'Atlantique.

Après une longue quiétude, dont on s'accorde à reporter le mérite à la loi du 7 germinal an XI, c'est-à-dire à l'équitable transaction qui avait déterminé en France le rapport de valeur entre l'or

et l'argent, et qui avait reçu l'assentiment implicite de la plupart des autres nations, notre siècle a vu s'accomplir à quelques années d'intervalle, et en sens inverse l'une de l'autre, deux révolutions monétaires presque égales en importance à celle qui a suivi la découverte de l'Amérique. Le commerce universel se ressent encore de la double secousse qu'en ont éprouvée toutes les transactions, ainsi que des fluctuations rapides autant que considérables qu'ont subies les valeurs de toute nature.

Pendant la première moitié de ce siècle, l'Angleterre a été le seul pays où les affaires se réglassent en or et qui possédât une quantité assez considérable de ce métal pour suffire à toutes les transactions. En France, sous le gouvernement de juillet, en dépit de l'incontestable richesse et de la prospérité du pays, l'or était invisible : il ne s'en trouvait que chez les changeurs à qui il fallait l'acheter moyennant une prime qui oscillait entre 0,60 et 1 pour 100, mais qui s'élevait très vite, dès qu'il s'agissait d'un besoin un peu considérable. La découverte des gisemens aurifères de la Californie a changé cette situation, comme par un coup de la baguette des fées : l'or arriva en abondance en Europe, surtout dans les pays riches comme la France, et vint frapper à la porte de tous les hôtels des monnaies. Bientôt après, les mines de l'Australie, bien qu'exploitées par les procédés les plus primitifs, rivalisèrent avec la Californie pour l'exportation du précieux métal, dont la production se trouva brusquement décuplée. On s'alarma de cette abondance extrême : on pensa que de pareilles masses d'or ne pouvaient être incessamment déversées sur l'Europe, sans déprécier la valeur de ce métal. Le cri d'alarme fut jeté ici même par un économiste éminent, chez qui la science n'avait pas affaibli la vivacité de l'imagination. Il demanda, comme une mesure urgente et de toute nécessité, la démonétisation immédiate de ces pièces d'or qui commençaient à peine à circuler : tout retard devait avoir pour conséquence une perte considérable pour l'État et pour le public. Il pouvait, du reste, invoquer à l'appui de son argumentation la conduite de quelques États qui, par une hâte inconsidérée qu'ils eurent sujet de regretter, s'empressèrent de démonétiser leurs pièces d'or.

Malgré l'exemple que lui donnaient ces États, et notamment la Hollande et la Belgique, le gouvernement français appréhenda d'apporter trop de précipitation en cette grave affaire : il voulut prendre conseil des faits, et renvoya l'étude de la question à une commission d'enquête. Celle-ci procéda avec la lenteur caractéristique des commissions françaises, et conclut à l'ajournement de toute mesure. Elle constatait, dans son rapport, que l'or n'avait subi aucune dépréciation, malgré les quantités considérables que la

France en avait reçues, que par conséquent il n'y avait pas lieu d'agir. Cette conclusion n'avait lieu de surprendre que les gens qui ne prenaient pas la peine de réfléchir. L'or ne se dépréciait pas, malgré son abondance soudaine, parce qu'il satisfaisait à un besoin impérieux d'une nation riche et populeuse. Avant 1848, lorsqu'il n'y avait en France ni or ni billet de banque au-dessous de 500 francs, le modeste employé qui touchait 300 francs au bout du mois avait à emporter chez lui un poids d'un kilogramme et demi pour lequel aucune poche n'était ni assez grande ni assez solide. L'or de la Californie venait donc combler à propos une lacune de notre circulation : il venait occuper une place vide.

La sage temporisation du gouvernement français mérite d'autant plus d'éloges que l'afflux de l'or coïncidait avec une raréfaction temporaire de l'argent qui pouvait faire illusion, et qui explique l'erreur où plusieurs États étaient tombés. Les relations commerciales de l'Europe avec l'extrême Orient n'avaient cessé de se développer depuis que les portes de la Chine avaient été ouvertes à coups de canon, et les affaires avec les Orientaux ne pouvaient se régler qu'en argent. L'exportation de l'argent s'accrut dans des proportions considérables lorsque, par suite de la guerre civile des États-Unis, l'Europe dut demander à l'Égypte, à l'Inde, à l'Indo-Chine les matières premières que la république américaine ne lui fournissait plus et, en première ligne, le coton. Les arrivages d'argent étant insuffisans, l'Angleterre dut s'adresser au continent, et les pièces de cinq francs de la Belgique, de la France, de la Suisse furent activement recherchées pour être fondues et transformées en roupies ou en lingots : bientôt ces opérations s'étendirent jusqu'aux pièces de deux francs, qui furent mises au creuset. Grâce à son énorme approvisionnement en monnaie d'argent et à la diffusion de la monnaie d'or, la France n'éprouva point de ces faits une gêne appréciable ; cependant, le gouvernement essaya de mettre un terme à ces opérations en faisant revivre une ancienne loi qui interdit sous des peines sévères de fondre les monnaies nationales, et des poursuites furent instituées contre des commerçans en métaux. La Suisse, moins bien pourvue de numéraire que la France, souffrit davantage, et la disparition de la monnaie divisionnaire y apporta un trouble notable dans les petites transactions. Le gouvernement fédéral pensa que le plus sûr moyen de protéger la monnaie divisionnaire contre la fonte était d'en affaiblir le titre de façon à faire disparaître le bénéfice de l'opération. Une loi du 31 janvier 1860 abaissa à huit dixièmes la proportion de l'argent dans la frappe des pièces divisionnaires.

La mesure était efficace, mais elle avait un inconvénient grave,

dont la Suisse ne tarda pas à s'apercevoir. Rien n'était plus facile, dans la zone frontière, que de se procurer des pièces suisses de deux francs du nouveau titre et de les échanger en France contre des pièces françaises au titre de neuf dixièmes de fin, dont on aurait retiré un dixième d'argent pur avant de les faire remonnayer en Suisse, et cette opération fructueuse aurait pu se renouveler indéfiniment au détriment de la France qui se serait vue envahie par une monnaie divisionnaire inférieure à la sienne. Le gouvernement français y coupa court en interdisant aux caisses publiques de recevoir désormais les pièces divisionnaires suisses; la Banque de France et les établissemens de crédit les repoussèrent également, et leur exemple fut bientôt suivi par les particuliers. La Belgique et l'Italie, dont les monnaies étaient au même titre que les monnaies françaises, prirent des mesures analogues. Il en résulta un grand trouble dans les relations de la Suisse avec ses voisins, et des deux côtés de la frontière le commerce de détail ne tarda point à se plaindre.

Ces plaintes ouvrirent les yeux aux gouvernemens et aux particuliers et leur firent mesurer de quels avantages ils avaient joui, sans les apprécier et peut-être sans s'en rendre compte. La domination de Napoléon, bien que passagère, avait eu pour conséquence d'établir l'uniformité des monnaies dans toute l'étendue de son vaste empire : des bouches de l'Escaut au détroit de Messine, on rencontrait partout les mêmes monnaies, frappées au même titre, et l'on n'avait de change à supporter nulle part. Au contraire, passait-on le Rhin : on rencontrait en Allemagne huit systèmes monétaires différens, et l'on avait fait le calcul que, sans solder aucun achat ni aucune dépense, par le seul effet des huit changes qu'il était possible de lui faire subir, en territoire allemand, une pièce de vingt francs, changée pour la première fois à Bade, pouvait être presque entièrement absorbée avant l'arrivée à Berlin. Les États occidentaux, par des atteintes individuelles au régime dont ils avaient éprouvé les avantages, allaient-ils dériver, à leur tour, vers l'anarchie monétaire?

On put l'appréhender quelque temps, lorsqu'au bout de dix-huit mois seulement, on vit l'Italie, par les mêmes motifs que la Suisse, décider à son tour, par la loi du 24 août 1862, l'affaiblissement de sa monnaie divisionnaire, mais en adoptant un titre supérieur à celui des monnaies helvétiques, le titre de 835 millièmes de fin, qui est le titre des monnaies divisionnaires de l'Angleterre et des États-Unis. Puis ce fut le tour de la France, qui, par la loi du 25 mai 1864, adopta le titre de 835 millièmes de fin, mais seulement pour les pièces de 0 fr. 50 et de 0 fr. 20, sans tou-

cher à celles de 1 franc et de 2 francs. On rencontrait donc déjà dans la circulation trois pièces de 1 franc et trois pièces de 2 francs, de la même valeur nominale, mais de trois titres différens, 800 millièmes pour la Suisse, 835 millièmes pour l'Italie, 900 millièmes pour la France. La Belgique, seule, demeurait complètement fidèle au système monétaire napoléonien, et c'était pour son gouvernement un sujet de préoccupation. Dès 1861, M. Nothomb avait demandé avec insistance qu'on adoptât le même régime que la Suisse, mais on lui répondait qu'en raison de la position géographique de la Belgique et de l'étendue de ses relations avec la France, c'était l'uniformité avec cette puissance qu'il importait surtout de maintenir. La Belgique fit donc, en vue d'une action commune, des ouvertures au gouvernement français, qu'elle trouva animé des idées les plus larges et les plus libérales. Ce n'est que justice de rendre ici hommage à un homme éminent, qui avait fait des questions monétaires l'étude la plus approfondie et qui exerça une influence décisive sur la marche et l'issue des négociations. M. de Parieu, qui avait combattu avec succès la démonétisation de l'or, dans lequel il voyait, au contraire, l'étalon unique de l'avenir, s'autorisait de l'introduction du système décimal dans les monnaies d'un grand nombre d'États pour réclamer un nouveau progrès. Il se déclarait hautement partisan d'une monnaie uniforme pour toutes les nations, et dans de nombreux écrits il ne cessait de faire ressortir l'action favorable que cette uniformité exercerait sur le développement des relations internationales. Ces idées, qu'on a trop perdues de vue depuis cette époque, gagnaient du terrain et, sous l'influence de l'opinion publique, les gouvernemens occidentaux consentirent à étudier la possibilité d'assurer au moins une uniformité partielle par un accord international. Les ouvertures de la France ayant été favorablement accueillies par ses voisins immédiats, une conférence fut convoquée et se réunit à Paris, le 20 novembre 1865. La France, la Belgique, la Suisse et l'Italie y prirent part : postérieurement la Grèce demanda et fut admise à accéder aux résolutions adoptées. M. de Parieu et M. Pelouze, président de la commission des monnaies, représentaient notre gouvernement.

Six séances suffirent pour transformer en une convention définitive l'accord préalable qui s'était établi entre les gouvernemens. Cette convention ne comprenait que quinze articles très simples, dont le premier indiquait clairement l'objet que s'étaient proposé les contractans : « La Belgique, la France, l'Italie et la Suisse, disait cet article, sont constituées à l'état d'union pour ce qui regarde le poids, le titre, le module et le cours de leurs espèces monnayées d'or et d'argent. Il n'est rien innové, quant à présent, dans la légis-

lation relative à la monnaie de billon, pour chacun des quatre États. » Le nom d'*Union latine*, sous lequel on désigne habituellement la collectivité des États signataires de la convention, est, on le voit, parfaitement exact. Les contractans prenaient l'engagement de ne laisser fabriquer à leur empreinte aucune monnaie d'or ou d'argent dans d'autres types que ceux nominativement désignés et en dehors des conditions de poids, de titre, de tolérance et de diamètre déterminés par la convention. Les pièces fabriquées par un des quatre États devaient être reçues dans les caisses publiques des autres contractans, sous la réserve d'exclure celles que le frai aurait réduites au-dessous d'un certain poids. Le titre de 835 millièmes de fin était adopté pour la monnaie divisionnaire, ce qui entraînait pour les États dont les monnaies étaient au-dessous de ce titre, comme la Suisse, la nécessité d'une refonte. Enfin, chaque État ne pouvait avoir ou mettre en circulation de monnaies divisionnaires que pour une valeur correspondant à 6 francs par habitant. Les contractans s'obligeaient à inscrire sur leurs monnaies d'or et d'argent le millésime de fabrication, ce qui était un moyen de contrôle réciproque : ils devaient se communiquer annuellement la quotité de leurs émissions, l'état du retrait et de la refonte des anciennes pièces, toutes les dispositions et tous les documens administratifs relatifs aux monnaies : ils devaient également se donner avis de tous les faits intéressant la circulation réciproque de leurs espèces d'or et d'argent. Le droit d'accession à la convention était réservé à tout État qui en accepterait les obligations et adopterait le système monétaire de l'union, en ce qui concerne les espèces d'or et d'argent. Nous venons de dire que la Grèce profita de cette clause pour se faire admettre dans l'union. La durée de la convention était fixée à quinze années qui devaient prendre fin le 1er janvier 1880 : si, un an avant ce terme, elle n'était pas dénoncée, elle devait demeurer obligatoire de plein droit pendant une nouvelle période de quinze années.

La convention du 23 décembre 1865 produisit en Europe et au-delà de l'Atlantique l'impression la plus favorable. Elle fut universellement considérée comme un acte de progrès, comme un exemple qui devait être suivi. La presse anglaise ne lui épargna point l'éloge, bien que la situation morale qu'elle créait à la France pût éveiller l'envie. Le *Times* et le *Globe* se montrèrent particulièrement favorables : l'organe le plus important du parti libéral, la *Revue d'Édimbourg*, consacra un article étendu à l'étude des moyens qui pourraient permettre d'élargir le cadre de la nouvelle union. L'*Economist*, dont on connaît le crédit dans le monde du haut commerce et de la finance, se signala entre tous les journaux

par l'approbation éclatante qu'il donna à la convention : il n'hésita pas à l'appeler un des traités les plus caractéristiques du XIXe siècle. Le principe lui en paraissait excellent et susceptible d'être généralisé : « Nous ne voyons point, disait-il, de motif à ce que chaque État ait une monnaie séparée. Chaque État peut garder son contrôle, parce que sa loyauté est toujours mieux appréciée par ses propres sujets ; mais le contrôle de tous peut s'exercer sur des monnaies de même poids et de même qualité. » Après avoir reconnu que l'échelle des monnaies consacrée par la convention était excellente, le journal anglais insistait sur les avantages qui pouvaient découler de son extension : « Ce serait, disait-il, matière à de graves regrets si nos vieilles habitudes insulaires nous empêchaient de l'adopter. Si nous l'adoptions, nous pourrions espérer qu'elle deviendrait d'abord l'unique monnaie européenne, et, plus tard, du monde civilisé. Si nous donnions l'exemple, il serait sans aucun doute suivi par l'Allemagne, les États du Nord de l'Europe, et, bientôt, par la Russie. Chaque nouvelle accession au système d'une monnaie uniforme constitue un nouveau motif à d'autres accessions. L'inconvénient pour nous de rester en dehors de cet association augmente avec son extension. Si nous nous y joignons, nous pouvons exercer de l'influence sur le commerce universel à un bien plus haut degré que tout autre État. Nous pouvons introduire la nouvelle monnaie dans l'Inde, l'Afrique, l'Australie et l'Amérique. Les États-Unis ont trop d'activité et d'initiative pour demeurer en arrière. Ils se joindraient bientôt à un mouvement dont l'utilité est évidente et qui serait soutenu par la France et l'Angleterre. » On voit quelles vastes perspectives l'écrivain anglais ouvrait devant l'Union latine et avec quelle impartialité et quelle justice il appréciait l'initiative prise par la France ; mais la partie la plus importante et la plus remarquable de son article consistait dans les argumens pratiques qu'il faisait valoir pour persuader ses compatriotes : « En restant étranger à cette union, non-seulement nous perdons le grand avantage d'avoir une monnaie unique au point de vue des voyages, mais bien d'autres bénéfices plus grands encore, quoique moins apparens. Et d'abord une immense simplification de toutes les transactions du change. Si tous les États avaient une seule monnaie, le change serait regardé à son vrai point de vue, comme la marque de la dette comparative des divers États. Ce qui est pour tout le monde un problème insoluble deviendrait alors un fait simple et clair. D'un autre côté, nous autres Anglais, nous y gagnerions une somme considérable de connaissances utiles. Une monnaie unique supprimerait mainte difficulté artificielle : les prix du Havre seraient ceux de Liverpool ; les comptes-rendus de la

Banque de France seraient analogues à ceux de la Banque d'Angleterre... Si la civilisation pouvait donner une seule monnaie à tous les hommes, ce serait un grand pas de fait pour les amener à penser qu'ils sont du même sang. »

Des écrivains anglais de réputation abondèrent dans le sens de l'*Economist*. Parmi eux, il convient de citer M. Frédéric Hendriks, membre de la Société de statistique de Londres et auteur de nombreux ouvrages d'économie politique, qui publia un plan raisonné pour appliquer le système décimal aux monnaies anglaises et mettre celles-ci en rapport avec les monnaies de l'Union latine; mais les changemens à apporter dans les habitudes de nos voisins étaient trop considérables pour que de semblables réformes n'exigeassent pas une longue préparation et l'évidence de grands avantages matériels. C'eût été se bercer d'illusions que d'espérer l'accession de l'Angleterre à l'Union latine; mais le mouvement se continua ailleurs. Nous avons mentionné l'accession de la Grèce. Le gouvernement italien n'avait pu stipuler que pour la portion de la péninsule qui reconnaissait l'autorité de Victor-Emmanuel : par un édit de 1867, le gouvernement pontifical accéda à la convention pour les États romains. A la suite de la guerre de 1866, l'Autriche, en créant le double florin d'argent qui équivalait exactement à notre pièce de 5 francs, et la pièce d'or de 4 florins qui correspondait à notre pièce de 10 francs, sembla préparer l'assimilation de son système monétaire à celui de l'Union latine : elle vient, au contraire, sous l'influence de la Prusse, de s'en écarter définitivement par l'adoption, comme base de son système, de la couronne d'argent dont la valeur est supérieure de 0 fr. 03 à celle de notre franc. Le courant qui emportait l'opinion générale vers les idées d'uniformité monétaire semblait se fortifier, et l'Exposition universelle de 1867 parut une occasion toute naturelle d'appeler sur cette question l'attention du public et des gouvernemens. Une conférence internationale à laquelle prirent part un certain nombre de puissances en dehors de l'Union latine se réunit donc à Paris à la fin de 1867. Elle fut présidée par M. de Parieu, à qui cet honneur était bien dû. Les délégués se mirent aisément d'accord pour recommander à tous les États l'adoption de l'or comme étalon unique, mais ils ne purent s'entendre sur le choix de la pièce qui devrait servir de base à la monnaie universelle; les uns proposaient une pièce d'or de 25 francs pour se rapprocher de la livre sterling anglaise, les autres la pièce française de 10 francs, d'autres enfin le gramme d'or fin, auquel chaque État aurait donné la forme et la dénomination qui lui auraient convenu. La conférence se sépara sans avoir abouti, et le seul résultat pratique qu'elle produisit fut que certains États

de l'Amérique du Sud, qui avaient fait preuve d'un sincère désir d'arriver à une solution, introduisirent le système décimal dans leurs monnaies et adoptèrent notre pièce de 5 francs et ses divisions. La question fut reprise, en 1869, dans une nouvelle conférence, mais sans plus de succès. Une grande enquête, organisée, en 1870, à la demande de la France, ne conduisit pas davantage à la solution désirée ; mais elle constata qu'il n'existait plus qu'une seule divergence qui portait encore sur la monnaie-type à adopter. Les événemens de 1870 mirent fin à ces études en commun, qui avaient conservé un caractère trop exclusivement académique, et auxquelles avaient manqué surtout l'appui et la publicité de la presse. Le gouvernement français s'est désintéressé dès lors de discussions qui avaient, à ses yeux, le tort de ramener l'attention sur une œuvre considérable et utile du gouvernement précédent; l'Allemagne prit à tâche de rendre impossible l'extension de l'Union latine et se préoccupa de préparer une union germanique, dans laquelle elle ne désespère même pas de faire entrer l'Italie lorsque cette puissance sera sortie de ses embarras financiers.

C'est de ce côté que vinrent, en effet, les premiers coups portés à l'Union latine : nous voulons parler de l'adoption de l'étalon d'or et de la démonétisation de l'argent par l'Allemagne. Ces mesures causèrent une grande surprise en Europe parce qu'elles étaient tout à fait imprévues : elles furent considérées presque comme un coup de tête de M. de Bismarck, ou comme une brusque détermination inspirée par le désir de nuire aux deux principaux voisins de la Prusse, la France et la Russie. Ces jugemens ne sont pas fondés ; les mesures de M. de Bismarck n'avaient point le caractère d'une improvisation. Aussitôt après la guerre de 1866, le gouvernement prussien s'était préoccupé de l'anarchie monétaire qui régnait en Allemagne ; et il avait vu dans une réforme un premier moyen de s'assimiler les populations nouvellement soumises à son joug. Il était du nombre des États dont les délégués avaient préconisé l'adoption de l'étalon d'or, et ne faisait donc que conformer sa conduite aux opinions professées par ses délégués ; seulement, plus attentif aux faits et plus prévoyant que les gouvernemens occidentaux, il tint compte, avec sa décision habituelle, de deux circonstances qui lui commandaient une prompte action. La première était le paiement de la rançon française qui mettait à sa disposition des quantités considérables d'or et lui donnait la facilité de multiplier rapidement les monnaies d'or. La seconde circonstance, encore inaperçue de la masse du public, était l'abondance des arrivages d'argent qui faisait présager une prompte et importante

baisse dans la valeur de ce métal. Il fallait donc agir sans retard si l'on voulait épargner à l'empire allemand une perte sensible sur les espèces d'argent qui formaient sa principale circulation. Mais où trouver des acquéreurs pour cet argent démonétisé et comment en obtenir un prix avantageux, alors que le cours du métal baissait de jour en jour à Londres? C'est ici qu'éclatèrent l'habileté de M. de Bismarck et la coupable ignorance du gouvernement français.

Conclue à une époque où l'argent n'avait encore subi aucune dépréciation et où le rapport de 1 à 15 1/2 établi entre la valeur de l'or et celle de l'argent par notre loi de germinal an XI semblait définitivement consacré par l'expérience de soixante années et par l'assentiment du monde commercial, la convention de 1865 n'avait imposé aux contractans de l'Union latine aucune limitation quant au monnayage des deux métaux précieux. Le gouvernement prussien mit à profit cette lacune. Les agens ou les banquiers qu'il avait agréés comme acquéreurs s'empressèrent de porter aux hôtels des monnaies de Paris et de Bruxelles les lingots d'argent provenant de la démonétisation : ils étaient convertis presque sans frais en pièces de cinq francs françaises et belges qui étaient échangées ou directement contre de l'or, ou contre des billets de la Banque de France ou de la Banque nationale de Belgique, à l'aide desquels on soutirait l'or de ces deux établissemens. Cette opération se faisait sur une grande échelle. L'hôtel des monnaies de Bruxelles qui avait frappé 25 millions et demi de pièces de cinq francs en 1871, et pour 10 millions seulement en 1872, en frappa pour 111,704,795 francs en 1873 et, de son côté, la Monnaie de Paris en frappait pour près de 250 millions. Si l'on met en regard des ventes d'argent de l'Allemagne le monnayage insolite d'argent qui eut lieu à Paris et à Bruxelles pendant les dix-huit mois qui ont immédiatement suivi la démonétisation de l'argent par l'Allemagne, on se convainc que cette puissance s'est débarrassée d'un demi-milliard d'argent et s'est procuré un demi-milliard d'or aux dépens de la France et de la Belgique. Cette opération, si fructueuse pour l'Allemagne, qui obtenait pour ses lingots d'argent un prix fort supérieur aux cours de Londres et le remplaçait par de l'or presque sans frais, aurait pu se renouveler indéfiniment si, dans le parlement belge, dès le milieu de juillet 1873, une interpellation de M. Frere-Orban n'avait appelé l'attention du cabinet belge sur le monnayage insolite de la Monnaie de Bruxelles et n'en avait signalé l'origine et les conséquences. Le gouvernement belge n'hésita pas; il prit sous sa responsabilité de limiter par ordonnance les opérations de frappe de la Monnaie de Bruxelles; et il demanda ensuite aux chambres un bill d'indemnité qui lui fut accordé par une loi

du 18 décembre 1873, en même temps que l'autorisation de limiter et même de suspendre le monnayage de l'argent. Cette prompte action de nos voisins tira de sa torpeur le gouvernement français, qui convoqua pour le mois de janvier 1874 une conférence des États membres de l'Union latine : cette conférence se prononça pour une étroite limitation du monnayage de l'argent et pour sa suspension provisoire. Cette suspension fut renouvelée en Belgique par la loi du 21 décembre 1876 et en France par les lois des 5 août 1876 et 31 janvier 1878, qu'on peut considérer comme ayant mis fin à la frappe des pièces d'argent de cinq francs. Ce qui montra à la fois la nécessité et l'efficacité de ces mesures, c'est que l'Allemagne suspendit immédiatement ses ventes d'argent, bien qu'elle en eût encore pour plus de 450 millions à céder : elle ne les a pas reprises depuis lors; et même elle a suspendu le retrait de ses monnaies d'argent, en mettant en avant les réclamations de l'agriculture allemande qui se plaint d'une trop grande contraction de la circulation métallique.

II.

Poursuivons l'histoire de l'Union latine. Établie pour une durée de quinze années, elle devait prendre fin le 1er janvier 1880, si son existence n'était pas prolongée par les contractans. Le gouvernement français crut devoir devancer le terme des engagemens pris et il provoqua, dans l'automne de 1878, une réunion des puissances intéressées. Le maintien de l'Union fut décidé à l'unanimité, mais seulement pour une durée de cinq années qui devaient commencer le 1er janvier 1880 et se terminer le 1er janvier 1885. Si la nouvelle convention, qui porte la date du 5 novembre 1878, n'était pas dénoncée un an avant ce terme, elle serait prorogée de plein droit d'année en année, par voie de tacite reconduction, et demeurerait obligatoire jusqu'à l'expiration d'une année après la dénonciation qui en serait faite. Cette abréviation de la durée de l'Union n'était pas la seule modification apportée au pacte de 1865 : la convention tenait compte des faits nouveaux qui s'étaient produits au regard des métaux précieux. Elle suspendait le monnayage des pièces de 5 francs en or qui avaient trouvé peu de faveur dans le public, qui ne pouvaient être utilisées dans les paiemens internationaux et qui faisaient concurrence, dans la circulation intérieure, aux pièces de 5 francs en argent, à la dépréciation desquelles il importait de ne pas ajouter.

Quant à ces dernières, le monnayage n'en était suspendu que *provisoirement*, mais comme il était spécifié qu'il ne pourrait être

repris que lorsqu'un accord unanime se serait établi, à cet égard, entre tous les États contractans, on pouvait prédire à ce provisoire une longue durée. La nouvelle convention ne devant entrer en vigueur que le 1er janvier 1880, et la convention précédente, qui avait encore une année à courir, ne contenant aucune clause suspensive du monnayage de l'argent; les contractans, par une clause additionnelle, s'interdirent de frapper aucune pièce d'argent de 5 francs, pendant l'année 1879. Exception était faite pour l'Italie, qui était autorisée à fabriquer pour 20 millions de ces pièces. L'Italie, à ce moment, aspirait à sortir du régime du papier-monnaie et du cours forcé; elle avait fait part de ses intentions à ses associés et réclamé leur concours. Elle déclarait vouloir commencer par retirer les coupures inférieures à 5 francs, et pour n'avoir point à frapper d'urgence et, à nouveaux frais, les pièces divisionnaires à délivrer au public en échange de ces coupures, elle avait demandé aux membres de l'Union latine de retirer de leur circulation et de lui restituer, contre paiement, les monnaies divisionnaires italiennes circulant sur leur territoire. Sur les 156 millions de monnaies divisionnaires frappées à l'effigie de Victor-Emmanuel, le gouvernement italien estimait que 100 millions avaient émigré d'Italie : 87 millions en France et 13 millions en Belgique, en Suisse et en Grèce. L'article 8 de la convention consacra le principe de l'assistance à donner à l'Italie pour lui faire récupérer ses monnaies divisionnaires; et un arrangement annexe détermina le mode et les conditions de cette assistance. La France devait servir d'intermédiaire et recevoir des puissances les monnaies qu'elles avaient à remettre à l'Italie. Celle-ci ne s'étant pas trouvée en mesure de commencer ses opérations aussi promptement qu'elle l'avait espéré, un acte additionnel, en date du 20 juin 1879, prorogea les délais qui lui étaient impartis pour prendre livraison de ses monnaies et en rembourser le montant. La France, avec une infatigable complaisance, accepta de devenir dépositaire de toutes ces monnaies et de les garder à la disposition de l'Italie moyennant un très faible intérêt jusqu'à ce que cette puissance les lui redemandât. La Banque de France fut chargée de recueillir et de conserver ces pièces italiennes. Il s'en trouva une quantité moindre que celle que le cabinet italien avait annoncée : au lieu de 100 millions, la Banque de France n'eut à remettre à l'Italie, en 1881, que pour 79,090,121 fr. 30 de monnaies divisionnaires, et cette somme lui fut remboursée par les contractans de l'emprunt de 650 millions négocié par M. Magliari en vue de la suppression du cours forcé.

Si l'accord s'était établi aisément entre les puissances en 1878,

il n'en fut pas de même en 1885, lorsqu'il s'agit de prolonger une troisième fois l'existence de l'Union latine. Ce n'était pas qu'aucune des cinq puissances en méconnût les avantages; mais une question grave avait surgi par suite de la dépréciation constante et progressive de l'argent. On désespérait maintenant de voir la valeur du métal blanc se relever. On regrettait qu'au lieu d'en suspendre seulement le monnayage, on ne l'eût pas démonétisé. Des esprits absolus poussaient de toutes leurs forces à cette démonétisation; et les gouvernemens étaient surtout retenus par l'énormité du sacrifice que cette opération entraînerait pour eux. Qu'adviendrait-il dans le cas où l'un des contractans, à l'expiration de la nouvelle période pour laquelle on était disposé à renouveler les contrats de 1865 et de 1878, voudrait reprendre sa liberté, userait du droit de dénonciation, et rendrait indispensable une liquidation de l'Union latine? Comment s'opérerait cette liquidation, et à qui incomberait la prise en charge des écus de 5 francs, à ce moment en circulation sur le territoire des cinq confédérés? Ces questions, qui empruntaient leur gravité à la dépréciation de l'argent, n'avaient été ni examinées, ni même prévues en 1865 et en 1878: la première fois parce que le rapport entre l'or et l'argent n'avait pas varié, et la seconde fois parce que la baisse de l'argent était encore considérée comme un fait transitoire, imputable surtout à la brusque action de la Prusse. N'était-il pas prudent de les discuter et de les résoudre afin de n'être pris au dépourvu dans aucune éventualité, et afin de donner un élément de stabilité de plus aux accords qu'on allait renouveler?

Telles étaient surtout les préoccupations du gouvernement helvétique : bien que l'Union latine eût été très avantageuse à la Suisse, certains esprits, partisans de la démonétisation de l'argent, faisaient remarquer que, si cette opérationdevenait nécessaire, elle serait moins onéreuse pour la Suisse que pour ses associés, à cause de la quantité très restreinte d'écus que la confédération avait fait fabriquer, et qu'elle entraînerait un sacrifice d'autant moins grand qu'elle serait accomplie plus tôt, avant la survenance d'une nouvelle baisse de métal blanc. On insistait surtout pour que la Suisse évitât de se lier pour une période d'années et conservât sa liberté pour le cas où ses intérêts lui commanderaient d'agir. Bien que favorable à la continuation de l'Union, le directoire fédéral crut devoir tenir compte de ces considérations, et afin de rendre indispensable un examen contradictoire approfondi de ces questions, avant que son pays se trouvât engagé de nouveau, même pour un an, il usa de son droit de dénonciation, et le 11 juin 1884, il dénonça la convention de 1878 qui n'expirait que

le 1er janvier 1886. Le gouvernement français, sur l'avis de ses confédérés, convoqua une conférence, qui se réunit à Paris, le 18 juillet 1885. Les instructions des délégués étant favorables à la continuation de l'Union, aux conditions précédentes et pour une période de cinq années, la conférence entama aussitôt l'examen des conditions dans lesquelles la liquidation devrait s'opérer à l'expiration de cette période, si la convention n'était pas renouvelée, ou si la démonétisation de l'argent était décidée. Deux systèmes se trouvèrent aussitôt en présence.

On pouvait, en cas de démonétisation partielle ou totale des écus de 5 francs, faire une masse de la perte qui résulterait de cette opération, et répartir cette perte entre les membres de l'Union, au prorata de l'utilité qu'ils avaient retirée de l'usage de la monnaie d'argent. On pouvait prendre, pour mesure de cette utilité, le chiffre de la population, comme on avait fait pour déterminer la quotité de monnaie divisionnaire que chaque État pouvait émettre; ou toute autre base à arrêter en commun. On pouvait, par un mode plus simple, rendre chaque État garant des écus frappés à ses armes. Les délégués belges se prononcèrent pour le premier système et soutinrent que le second était contraire à l'équité parce qu'il faisait peser sur la Belgique la responsabilité de la frappe excessive de 1873, frappe qui n'avait apporté aucun bénéfice à l'État belge et qui n'avait donné lieu à aucune observation de la part d'aucun des confédérés. La France, qui aurait eu intérêt à soutenir la même opinion que la Belgique, se trouva d'accord avec les autres membres de l'Union, pour subordonner le renouvellement du contrat à l'engagement que prendrait chaque pays de garantir désormais le retrait des écus de 5 francs frappés à ses armes, en s'obligeant, pour le jour de la liquidation, à rembourser à ses confédérés, en or ou en équivalens, l'excédent des pièces qui lui seraient remises par eux sur les pièces qu'il serait en mesure de leur remettre. Devant cette unanimité des autres contractans, les délégués belges offrirent, comme concession, l'engagement de la part de la Belgique de ne mettre, lors de la cessation de l'Union, aucun obstacle au rapatriement en Belgique des écus belges circulant en territoire étranger. Cette concession fut jugée insuffisante par les autres États; ceux-ci, tout en reconnaissant que le silence gardé sur la question dans les conventions précédentes leur ôtait le droit d'imposer leur manière de voir à la Belgique, maintinrent à leur proposition le caractère d'une condition absolue.

Les délégués belges déclarèrent alors, le 1er août 1885, à la fin de la sixième séance, qu'ils se retiraient de la conférence, et ils ne

parurent plus. Les autres délégués se réunirent encore le 5 août, et se mirent d'accord sur la prolongation de l'Union pour cinq années, expirant le 1er janvier 1891, avec prolongation d'année en année par voie de tacite reconduction. La convention nouvelle qui porte la date du 6 novembre 1885, jour de sa signature définitive, reproduit les dispositions de la convention antérieure, avec quelques modifications qui attestent que la surabondance des écus d'argent était la préoccupation dominante des négociateurs. Les contractans s'engagent, en effet, à retirer ou à refuser le cours légal aux pièces de 5 francs des États ne faisant pas partie de l'Union. « Ces pièces, dit l'article 12 qui eût été applicable aux monnaies belges, ne pourront être acceptées ni dans les caisses publiques, ni dans les banques d'émission. » La faculté de reprendre la frappe des écus de 5 francs était reconnue à chacun des États, mais à des conditions qui en rendent l'exercice impossible : à savoir l'obligation d'échanger ou de rembourser, pendant toute la durée de la convention, *en or et à vue*, aux autres pays contractans, sur leur demande, les pièces de 5 francs d'argent frappées à son effigie et circulant sur leur territoire, et, en outre, le droit pour les autres États de ne plus recevoir les écus de l'État qui reprendrait la frappe. Suivant la juste remarque d'un des ministres belges, les écus frappés dans ces conditions auraient été de véritables monnaies fiduciaires dont la valeur eût reposé exclusivement sur le droit de les échanger contre de l'or, et pour lesquelles il aurait fallu avoir provision. La Suisse était autorisée à se retirer de l'Union avant l'expiration de la convention, mais cette faculté était également subordonnée à des conditions qui la rendaient illusoire. L'article essentiel de la convention était l'article 14 ainsi conçu : « En cas de dénonciation de la présente convention, chacun des États contractans sera tenu de reprendre les pièces de 5 francs en argent qu'il aurait émises et qui se trouveraient dans la circulation ou dans les caisses publiques des autres États, à charge de payer à ces États une somme égale à la valeur nominale des espèces reprises. » C'était cette clause qui avait déterminé la retraite des délégués belges.

Il fallait en régler l'application en tenant compte de la position des contractans et de la diversité de leurs intérêts. C'était une tâche malaisée à laquelle la conférence s'appliqua, lorsqu'elle reprit ses travaux le 22 octobre, et il ne lui fallut pas moins de onze séances pour rédiger, sous le nom d'*Arrangement*, une seconde convention qui fut annexée à l'acte principal. Une des difficultés qui restaient à résoudre fut écartée par l'engagement que le gouvernement français fit prendre à la Banque de France de recevoir, con-

jointement avec les caisses publiques, pendant la durée de la convention, les pièces de 5 francs de l'Union latine dans des conditions identiques à celles où elle reçoit les pièces d'argent françaises; la liquidation des pièces étrangères qui se trouveraient dans ses caisses à l'expiration de la convention devant s'effectuer pour le compte de l'État français. C'était une importante concession que le gouvernement français faisait à ses associés : elle leur ôtait la préoccupation de voir leur circulation intérieure surchargée par la surabondance des écus d'argent dont le trop-plein allait graduellement sortir de la circulation générale pour s'entreposer dans les caves de la Banque de France jusqu'au jour de la liquidation définitive, si celle-ci devait jamais avoir lieu.

L'Union latine se trouvait donc reconstituée, mais réduite de cinq membres à quatre par suite de la retraite de la Belgique. Cette retraite avait causé une vive émotion dans les départemens français, limitrophes de la Belgique, qui avaient entrevu aussitôt une perturbation dans leurs rapports commerciaux avec leurs voisins; mais l'impression fut bien plus forte encore en Belgique, où les affaires étaient loin d'être prospères. On en put juger à la séance du 11 août, dans laquelle les chambres belges furent officiellement avisées que la Belgique était sortie de l'Union latine. Le gouvernement belge eut soin d'ajouter que tout espoir d'une entente n'était pas abandonné, et il s'empressa de prêter l'oreille aux propositions conciliantes qui ne tardèrent pas à lui arriver de Paris. Les négociations se poursuivirent en même temps que la rédaction de l'arrangement explicatif de la convention, et la Belgique demanda à user de la faculté qui lui avait été ménagée d'entrer dans l'Union reconstituée. Par un acte additionnel, en date du 12 décembre, elle adhéra à la convention du 6 novembre 1885 et à l'arrangement qui y était annexé. Elle acceptait de rembourser la moitié en excès de ses écus de cinq francs, d'après le mode adopté par les autres États, mais adouci par des concessions importantes quant aux délais de paiement : pour le rapatriement de l'autre moitié, on acceptait le mode proposé au début par les délégués belges, c'est-à-dire la voie naturelle du commerce et des échanges. Le gouvernement belge garantissait que l'excédent à prévoir ne dépasserait pas 200 millions, et se rendait responsable du surplus, ce qui limitait à un maximum de 100 millions la masse d'écus belges qui demeurerait en suspens entre la France et la Belgique, après la compensation opérée.

L'Union latine se trouva donc reconstituée sur ses anciennes bases, à la grande satisfaction des contractans. Les concessions faites à la Belgique par les autres États attestaient le prix que

ceux-ci attachaient au maintien intégral de leur association. Quant à la Belgique, l'exposé des motifs de la loi destinée à ratifier la convention du 6 novembre faisait entrevoir la perspective d'une prolongation indéfinie de l'Union : « Il est permis d'espérer, y lisait-on, que les avantages considérables que l'Union assure aux nations associées ne seront pas méconnus, et qu'une nouvelle prorogation sera consentie. Le vote de la Belgique est assuré d'avance à toute mesure qui pourrait prolonger, consolider ou étendre l'Union. » Le rapporteur de la chambre des représentans, M. Jacobs, s'exprimait ainsi : « L'isolement est, en matière monétaire, un sérieux inconvénient pour les petits pays. En supposant qu'il fût possible de nous rattacher au système adopté par d'autres États, il eût fallu rompre avec d'anciennes habitudes et jeter le trouble dans de nombreuses et importantes relations commerciales. En ce moment de crise, une rupture n'était à conseiller qu'à la dernière extrémité. La commission approuve le gouvernement d'avoir accepté la transaction qui lui était offerte. »

La convention du 6 novembre 1885 expirait le 1er janvier 1891 : elle n'a pas été renouvelée et l'Union latine ne subsiste plus que par tacite reconduction. Pourquoi les gouvernemens associés n'ont-ils pas conclu une convention nouvelle? On est fondé à croire, puisqu'aucun d'eux n'a usé de son droit de dénonciation, qu'ils ont jugé qu'une expérience de vingt-six ans avait suffisamment établi aux yeux de tous les intéressés les avantages de l'Union, pour qu'il fût inutile désormais d'en assurer l'existence par un acte diplomatique nouveau, et que la voie de la tacite reconduction y pourvoyait sans enchaîner la liberté de personne. La Suisse, dont les inquiétudes ont été apaisées par l'arrangement de 1885, est si loin de songer à sortir de l'Union, qu'elle travaille activement à la refonte de ses vieilles pièces de cinq francs, dont beaucoup ont souffert du frai. En Belgique, le 20 mai dernier, le président du conseil, M. Beernaert, interrogé au sein de la chambre des représentans sur l'accueil que le gouvernement belge comptait faire à la proposition de réunir une nouvelle conférence monétaire, s'exprimait en ces termes : « On a dit avec raison que la démonétisation de l'argent par l'Union latine serait le point de départ d'une catastrophe dont nul ne pourrait mesurer les effets. Ce péril, le maintien de l'Union latine l'a écarté. L'argent y circule pour sa pleine valeur, sans que personne souffre de sa dépréciation, et même sans que personne s'en aperçoive. Il en sera de même aussi longtemps que l'on aura la certitude de pouvoir échanger cet argent contre sa valeur nominale en or. A l'étranger, on tire sur nous en or ; à l'intérieur, l'argent vaut l'or. Et

tandis que nous avons ainsi tous les avantages de l'or, nous n'avons pas les inconvéniens de sa rareté; nous ne souffrons pas du manque de monnaie. D'autre part, l'on a vu, à Paris comme à Bruxelles, les cours du change presque invariables, et la Banque de France en mesure d'aider la place de Londres... C'est donc un grand avantage que le maintien de l'Union latine. »

Il est impossible de faire ressortir avec plus de force et de clarté les heureux effets du pacte qui unit les cinq États confédérés. Venons maintenant à l'Italie. L'éminent économiste qui tenait encore au commencement de cette année le portefeuille des finances, M. Luzzatti, répondant à une interpellation de M. Rossi, disait, dans la séance du sénat italien du 26 janvier 1892 : « C'est une fiction que l'Union latine, mais une fiction opportune et une fiction efficace, puisqu'elle a pu donner à environ 4 milliards d'écus d'argent la sanction de l'or. Nous avons ainsi réussi à tresser autour de l'or, qui fait défaut, une couronne d'argent qui, grâce aux fictions établies, conserve la valeur de l'or... La conservation de l'Union latine n'a pas seulement exercé son effet dans les limites du territoire auquel elle s'applique, mais dans le monde entier. Combien de fois n'a-t-on pas entendu proposer, en Allemagne, la vente des thalers ou l'adoption d'un monométallisme plus rigide, sans que ces propositions aient abouti? Et pourquoi? Parce que, là aussi, on regarde ce que font les autres. Et la conservation de cette Union qui permet artificiellement à de nombreux millions d'hommes de donner à l'argent la valeur de l'or, et qui fait ainsi moins sentir les inconvéniens de la rareté de celui-ci, fait qu'on s'abstient de prendre une initiative qui pourrait être l'exorde d'une grande catastrophe monétaire. »

Le mot de catastrophe qui s'est trouvé presque simultanément dans la bouche de M. Beernaert et de M. Luzzatti est-il une exagération? Sur 4 milliards en écus de 5 francs qui circulent sur le territoire de l'Union latine, les statisticiens estiment que les écus français comptent pour 3,100 millions. Ne tenons pas compte des progrès que la dépréciation de l'argent a faits depuis vingt ans, et mesurons par les effets attribués à la démonétisation d'un demi-milliard de monnaies allemandes les conséquences inévitables de la démonétisation d'une masse d'écus six fois supérieure; et le langage des deux ministres nous paraîtra justifié. Nous comprendrons que le plus fort ciment de l'Union latine se trouve dans la communauté et l'étendue du péril dont elle préserve tous les intéressés, et comme c'est sur la France que retomberaient, et les plus lourds sacrifices et la plus violente perturbation, nous ne nous expliquerons pas que l'Union latine puisse trouver en France des adversaires. Il en est cependant ainsi, et une cam-

pagne s'était organisée, l'automne dernier, pour mettre le gouvernement en demeure de dénoncer l'Union, au nom du devoir de faire reprendre à la France sa liberté d'action. Cet argument, qui aurait pu avoir une apparence de valeur pendant la durée de la dernière convention, est devenu une puérilité, depuis que l'Union ne subsiste que d'année en année, et que la France est toujours maîtresse d'y mettre fin dès qu'elle le jugera à propos. On a invoqué aussi le patriotisme qui commanderait d'accroître notre trésor de guerre en faisant rentrer au plus tôt dans les caves de la Banque de France les 200 millions en or que la Belgique et l'Italie auraient à nous payer pour l'excédent de leurs écus sur les nôtres, lors de la liquidation. Ces chiffres, purement hypothétiques, reposent sur des calculs qui remontent à plus de six ans, et dans cet espace de temps les situations ont pu se modifier. La Belgique et l'Italie auraient une année pour établir leur compte, et ensuite cinq années pour s'acquitter de la somme mise à leur charge. Cela ferait 40 millions par an, et il suffit d'une bonne année où la balance du commerce nous soit favorable, pour que l'encaisse or de la Banque s'accroisse d'une somme plus considérable. Les écus italiens et belges qui reposent dans les caves de la Banque ne représentent-ils pas de l'or, de l'or à terme, il est vrai, mais ce terme est dénonçable à la volonté de la France. Supposons les 200 millions effectivement réalisés en or et remis à la Banque, quels services la communauté commerciale en retirera-t-elle qui ne lui soient rendus, comme garantie de la circulation fiduciaire, par les écus d'argent qu'ils auront remplacés? Ces 200 millions d'or, enlevés au marché européen, ne lui feront-ils pas faute et les embarras actuels n'en seront-ils pas aggravés?

Il est impossible d'apercevoir quel inconvénient l'Union latine peut avoir pour la France. Ses détracteurs eux-mêmes reconnaissent qu'à l'origine elle a procuré des avantages sérieux à tous les contractans en leur assurant les plus grandes facilités pour leurs échanges internationaux. Peut-on faire fi de ces avantages, maintenant que les rapports commerciaux des pays associés se sont accrus et fortifiés par une longue pratique? L'Union rompue, ne faudra-t-il pas que la France traite les écus de ses anciens associés comme elle fait aujourd'hui de ces beaux écus du Chili, si bien frappés et absolument semblables aux nôtres par le poids et le titre? Voilà les écus belges, italiens et suisses arrêtés à notre frontière, et nos écus frappés du même ostracisme; se figure-t-on le trouble profond qui en résulterait dans les relations de tous les jours, et le concert de plaintes légitimes qui s'élèverait de toutes parts? Tandis que la Prusse travaille assidûment à introduire en Allemagne son régime monétaire, la France se dépouillerait des avantages qu'elle

possède pour se condamner volontairement à l'isolement. Après avoir eu pendant un quart de siècle la direction, au point de vue monétaire, d'une partie considérable de l'Europe, elle renoncerait à cette prééminence et sacrifierait l'influence qui en découle pour elle? Pourquoi et dans quel intérêt?

Le seul inconvénient de notre situation monétaire est la surabondance des écus d'argent. Cet inconvénient a atteint son maximum, il y a quinze ans; il a cessé de s'accroître le jour où le monnayage a été arrêté. L'Union latine allège pour nous le poids de cette masse d'écus d'argent, sans nous enlever en quoi que ce soit le bénéfice éventuel d'une nouvelle évolution dans la production des métaux précieux et d'un retour de faveur pour le métal blanc. En attendant, ces écus remplissent utilement le rôle de monnaie d'appoint. Ils font face aux besoins d'une clientèle étendue et à une multitude de transactions auxquelles la monnaie divisionnaire ne satisferait pas. Dès qu'un règlement, il est vrai, atteint ou dépasse une cinquantaine de francs, l'or ou les billets de banque interviennent; mais au-dessous de ce chiffre la place des écus d'argent devrait être tenue par ces petites coupures de papier-monnaie que tous les États qui en ont fait l'expérience s'empressent de rejeter, dès qu'ils le peuvent, et pour lesquelles nos populations rurales conservent une méfiance et une aversion traditionnelles.

Certains esprits absolus reprochent à l'Union latine de mettre obstacle à ce que la France rejette définitivement le bimétallisme qu'elle pratique, et adopte le régime de l'étalon d'or. Ils ne se préoccupent point de démontrer que les circonstances actuelles soient favorables à cette évolution et que notre pays soit mûr pour elle; et ils paraissent prendre très peu de souci de la perte énorme que la démonétisation de l'argent infligerait à la France. Voici quinze ans que l'Allemagne garde dans les caves de ses banques un demi-milliard d'argent qu'elle ne peut vendre : comment la France en vendrait-elle cinq ou six fois autant? On s'explique d'autant moins cette préoccupation théorique que, si la France comme la Belgique est légalement pour ses nationaux au régime du bimétallisme, pratiquement et dans ses échanges internationaux, elle est au régime de l'étalon d'or, aussi bien que l'Angleterre : seulement, voici l'avantage de sa situation sur celle de nos voisins. Paris ne ressent pas au même degré que Londres le contre-coup des moindres variations des marchés étrangers; il est à l'abri des brusques resserremens de la circulation et des paniques qui résultent de la nécessité d'envoyer au dehors de grandes quantités d'or. La Banque de France, si de pressans besoins d'or se produisent, n'est pas, comme la Banque d'Angleterre, réduite à l'élévation de l'escompte comme unique moyen de défendre sa réserve : elle

n'est pas contrainte de faire pâtir notre commerce intérieur pour les besoins ou les fautes de l'étranger. Libre de donner à volonté de l'or ou de l'argent, elle ne puise dans sa réserve d'or que dans la mesure qui lui convient : les négocians qui ont absolument besoin d'or pour les envois à l'étranger en obtiennent en payant une prime qui est un obstacle aux spéculations des marchands de métaux, mais qui ne représente, en définitive, qu'une augmentation de l'escompte à laquelle échappe l'ensemble du commerce. L'écart de 2 et quelquefois de 3 pour 100, qu'on voit se produire en notre faveur entre le taux et l'escompte à Paris et à Londres, n'a pas d'autre origine ; mais cet écart est encore un avantage moins précieux pour la majorité des industriels et des commerçans que la stabilité de l'escompte, incessamment variable à Londres et presque immuable à Paris.

La France possède 80 milliards de valeurs mobilières, et ce n'est pas exagérer que d'évaluer à plus de 1 milliard le revenu des valeurs étrangères comprises dans ce chiffre et dont les arrérages sont le plus souvent stipulés payables en or. Ces remises de l'étranger, s'ajoutant au produit de ses exportations, assurent la reconstitution régulière de sa circulation métallique. Son approvisionnement d'argent représente 82 francs par tête, chiffre qui n'est égalé, à beaucoup près, dans aucun pays, et qui assure aux transactions intérieures les plus grandes facilités. Ses prix sont établis sur la base de l'or, comme si elle n'avait pas d'autre monnaie, et elle est à l'abri des brusques et violentes variations du change dont souffrent d'autres pays. Sa situation monétaire est donc unique au monde : pourquoi s'exposerait-elle à la compromettre ? Pourquoi inquiéterait-elle sa population sur la valeur de l'agent le plus fréquent des transactions intérieures ? Pourquoi irait-elle, en rompant l'Union latine, courir le risque de rendre inévitable la démonétisation de l'argent et d'accroître une dépréciation du métal blanc dont les conséquences pèseraient sur elle plus que sur toute autre nation ? Si la France n'a point ressenti les effets du trouble que la moins-value de l'argent a jeté dans la situation monétaire d'un si grand nombre de pays, il est indéniable qu'elle le doit à ce fait que, grâce à l'abondance de ses réserves en or et à la suppression de la frappe de l'argent, elle s'est vue en fait, au regard de l'étranger, au régime de l'étalon d'or. Mettre en péril cette situation, ce serait s'en prendre aux sources vives de la puissance nationale.

Les trois conventions qui se sont succédé depuis 1865 ont toutes imposé au gouvernement français la mission de centraliser et de tenir à la disposition des autres puissances contractantes tous les documens administratifs et statistiques relatifs aux émissions de monnaies, à la production et à la consommation des métaux

précieux, à la circulation monétaire, à la contrefaçon et à l'altération des monnaies. C'est fort tardivement que le gouvernement s'est mis en mesure de s'acquitter de cette mission : un décret du 1er février 1886, rendu sur la proposition de M. Sadi Carnot, alors ministre des finances, a constitué, sous le nom de commission permanente des monnaies, un centre d'informations et d'études ; mais l'activité de cette commission ne s'est encore traduite que par un avis récent en faveur du maintien de l'Union ; et les commissions analogues, créées dans les autres pays, ne paraissent pas avoir été plus laborieuses. Bien que tous les membres de l'Union aient proclamé la nécessité de se préparer pour le grand jour de la démonétisation universelle de l'argent, ils s'en sont tenus à cette déclaration : la Belgique seule a tenté quelque chose. Comme sa monnaie divisionnaire n'atteignait pas le chiffre qui lui était attribué par les conventions, elle l'a complétée par la frappe de 7,800,000 francs dont le métal a été prélevé sur les écus belges de 5 francs en circulation. Ses écus étant à 900 millièmes de fin, et ses monnaies divisionnaires à 835 millièmes seulement, il est résulté de cette opération, tous frais déduits, un bénéfice d'environ 400,000 francs que le gouvernement belge a appliqué à créer un commencement de dotation pour « un fonds spécial de provision monétaire » qui servira à réduire le nombre des écus belges. La somme ainsi mise en réserve peut paraître insignifiante relativement à l'importance de la circulation belge ; cette initiative n'en est pas moins louable par l'esprit de prévoyance qu'elle atteste. Depuis lors, le gouvernement belge a annoncé aux chambres qu'il comptait mettre en réserve, pour la dotation du fonds de prévision, le boni de plusieurs millions réalisé par la Caisse des dépôts et consignations. La France également n'a point le contingent de monnaies divisionnaires auquel elle a droit : il s'en faut de 18 à 20 millions ; et la pénurie des petites pièces provoque souvent des plaintes dans les centres manufacturiers. On n'oserait cependant donner à la France le conseil de suivre l'exemple de la Belgique : il serait à craindre que le bénéfice de l'opération, au lieu d'être mis en réserve, ne servît à boucher quelque trou du budget. Une occasion s'offre aujourd'hui aux commissions monétaires permanentes de donner enfin signe de vie ; c'est la proposition faite par le gouverment américain de réunir une conférence universelle ; mais avant d'émettre une opinion sur cette proposition, il convient de retourner de quelques années en arrière et de faire un court historique des conférences antérieures.

CUCHEVAL-CLARIGNY.

COLLABORATION

Nés à la campagne, en des propriétés voisines, Paul et Marie, inséparables déjà dès les premiers pas, avaient partagé les mêmes jeux. Une parenté les unissait ; et si l'on ne pouvait affirmer, ainsi que certains le prétendaient, une ressemblance physique entre les deux enfans, du moins devait-on reconnaître, dans l'association de leurs idées et dans le mouvement de leurs pensées, une similitude de leurs esprits.

L'influence d'un milieu commun, en même temps qu'elle développait par l'accoutumance une amitié vite éclose, avait contribué à maintenir entre eux, chaque jour plus étroite, la communauté des goûts et des sentimens. Ils s'étaient vus entourés des mêmes affections familiales. Ils avaient caressé les mêmes bêtes. Ils s'étaient complu aux mêmes promenades, avaient ressenti, de la nature agreste et puissante qui les environnait, des émois pareils : tour à tour rieurs parmi les champs ensoleillés et poursuivant, comme des hommes les chimères de la vie, les papillons ; tour à tour pensifs devant les sites sauvages ou les horizons larges. Ils s'étaient, durant les soirées d'hier, serrés l'un contre l'autre aux mêmes récits, avaient frissonné aux mêmes souffles du vent, aux mêmes sonorités par les hautes pièces, aux mêmes ombres dansantes au fond des longs couloirs.

Si bien que, l'heure éclose des pubertés, le mariage fut une suite logique de leur existence, une chose simple, naturelle, et qui n'aurait pu ne pas être.

I.

Mariés, ils vinrent habiter Paris. Libre de son temps par sa fortune, Paul fut attiré irrésistiblement vers les lettres; et il se rencontra que tel avait toujours été le rêve de Marie. Le mariage, maintenant, élargissant à toutes les circonstances de la vie la communauté de leurs impressions et de leurs jugemens, achevait de les révéler l'un à l'autre. Leur union intellectuelle se fortifiait, de plus en plus étroite, scellée en quelque sorte indissolublement. Les idées exprimées par l'homme avaient immédiatement leur écho dans l'esprit de la femme; et Paul éprouvait souvent la surprise, à quelque pensée qui lui venait, d'entendre, avant qu'elle ne se fût précisée, avant qu'elle n'eût trouvé sa formulation en des paroles, cette pensée même tomber des lèvres plus promptes de Marie. Il arrivait que leurs rêveries, après de longs silences, avaient porté sur les mêmes objets, flotté parmi des visions identiques.

De cette intime communion, alors, à mesure que Paul, à l'aide de lectures, de conversations, haussait jusqu'au niveau du sien l'esprit déjà largement développé de la jeune femme, Marie, par une pente naturelle, sans que ni l'un ni l'autre l'eût prémédité, devint la confidente des travaux de son mari. Il se plut à l'associer à son effort d'écrire. Il lui lut chacune de ses pages, avant de l'arrêter définitivement. Et il n'eut pas de surprise devant la sûreté de jugement qu'elle montra. Il éprouva seulement la joie de se sentir, par elle, rasséréné, lorsque le doute de son œuvre lui laissait la tristesse de l'impuissance humaine; de recevoir d'elle la confirmation nécessaire à ses hésitations, à son perpétuel désir du mieux, à sa recherche inapaisable de la forme; de voir aussi parfois, aux heures de lassitude, jaillir de l'esprit de la femme le trait de lumière dont sa route s'illuminait, éclairant le but vainement poursuivi.

A tant, insensiblement, il se manifestait qu'elle pourrait, quelque jour, participer à son œuvre. Chez la jeune femme, ainsi, la passion du labeur littéraire naissait. Aucun enfant n'était venu. L'union de leurs corps demeurée stérile, nul obstacle ne se présentait à l'union absolue de leurs esprits dans le travail. Bientôt, cela leur fut un besoin. Marie accepta.

Ils construisirent un roman, dans ses grandes lignes, se réservant de déterminer au fur et à mesure les chapitres. Afin de marcher du même pas, de mêler véritablement en une œuvre unique la double création de leurs esprits, ils convinrent que chacun d'eux écrirait sa page, et qu'ensuite ils compareraient. De cette manière,

les pages seraient les haltes où ils se raccorderaient, reprendraient haleine, se remettraient à l'unisson.

Lorsqu'ils se furent assis, l'un en face de l'autre, à la table du cabinet de travail, les premières minutes furent graves, silencieuses, recueillies ; puis les plumes coururent. Son feuillet rempli, Paul attendit. Qu'allait-il sortir, tout à l'heure, du rapprochement de leurs deux textes ? Ce rêve de collaboration n'allait-il pas s'écrouler dès l'abord ? Que serait-il de leur tentative, peut-être, autre chose qu'une puérilité charmante d'amoureux ?

Marie allait, plus lente que lui, par des à-coups que suivait une immobilité pensive ; un pli droit alors coupait son front qui s'assombrissait. Ensuite, une détente graduelle survenait ; le front reprenait sa surface unie, d'une blancheur de marbre, presque lumineuse. Enfin elle s'arrêta. Sans lever les yeux sur elle, Paul prit la feuille, qu'elle poussait vers lui en s'accoudant. La tête penchée sur la table, il embrassa toute la page, d'un regard. Cela lui était ainsi qu'une lettre inquiétante qu'il eût voulu connaître d'un seul coup, avec une crainte pourtant de savoir trop vite. Il cueillait des mots çà et là, entrait dans cette page ainsi qu'un baigneur frileux, pour entrer dans l'eau, s'éclabousse d'abord de gouttelettes. Il se reprit, concentra son attention, lut les lignes lentement. Bientôt un étonnement se montra, puis une joie, une émotion. Et jusqu'à la fin cette émotion alla grandissant.

La lecture achevée, il demeura un moment sans parler ; puis, tendant à Marie, qui attendait, un peu rouge, le cœur battant, le feuillet que lui-même avait écrit :

— Vois ! dit-il ; c'est la même chose.

Elle regarda. Les deux feuillets en effet, issus d'une même inspiration, étaient presque identiques. La même ordonnance avait présidé à la marche des idées ; et ils avaient présenté pour ainsi dire sous les mêmes angles les aspects divers des choses.

Un émoi singulier les laissa béans, attendris, si troublés qu'ils ne reprirent point ce jour-là leur travail. Ils étaient trop remplis d'une joie nouvelle, trop hantés par les merveilleuses visions de l'avenir pour s'en arracher aussi vite et pour dominer de leur volonté le mouvement tumultueux de leur pensée. Ils remirent au lendemain. Une appréhension en même temps commençait de se faire jour. Ils eurent à la fois l'impatience et l'angoisse du labeur qui suivrait. L'expérience n'était point faite encore suffisamment ; l'épreuve définitive n'était point franchie. Ils s'inquiétaient qu'il pût n'y avoir, en cet étonnant accord de leurs textes, qu'une coïncidence fortuite et qui ne se renouvelât plus. Ils avaient tant parlé de leur sujet ! Ils s'étaient si bien concertés sur le plan et sur la déduction logique des situations ! Sans doute, ils n'avaient fait que

reproduire, par un souvenir inconscient, des phrases prononcées par eux-mêmes, alors que leur parole se laissait emporter au feu de l'imagination !

Le lendemain, cependant, l'étrange conformité de leur création se poursuivit. Et elle se maintint les jours suivans. Ils rencontrèrent, avec les mêmes conceptions, des analyses semblables, des expressions pareilles. Même, la phrase, molle encore et enveloppante, de la jeune femme, une phrase d'un tissu lâche et qui flottait autour de l'idée ainsi qu'autour d'un corps féminin l'harmonie de longues étoffes, commençait de se resserrer, de s'ajuster à la pensée plus étroitement, sans luxe inutile, sans plis onduleux qui la diffusent, sans verroteries et sans clinquant. Elle se virilisait au contact de la phrase précise de l'homme. Et Paul, par un contraste analogue, remarquait en cette phrase précise qui lui était propre, des sécheresses subites, des arêtes anguleuses de tracé géométrique, qu'il s'efforçait d'adoucir.

Tantôt alors, ils élurent pour le texte définitif l'une des deux pages, la jugeant mieux venue; tantôt ils fondirent en un seul leur double travail, par des additions à l'un,des suppressions à l'autre, par des ajustages.

Il ne se présenta de réelles divergences qu'au sujet de certaines psychologies masculines ou à propos des langages de certains milieux, toutes choses auxquelles la merveilleuse intuition de la femme ne suffisait pas pour accéder; tandis, que d'autres fois, des sentimens plus particulièrement féminins échappaient à la perspicacité de l'homme ou perdaient sous sa plume de leur infinie délicatesse. Mais en ces rencontres, sans discussion, sans obstination à des points de vue personnels, ils se cantonnèrent dans leurs sexes avec une entière docilité l'un à l'autre.

Des pages ainsi s'ajoutèrent à des pages. Une œuvre progressait d'une allure régulière et continue ; puis elle s'acheva, fut debout, dans une unité parfaite, d'une analyse subtile, d'une vérité saisissante.

II.

Pendant des années, Paul et Marie travaillèrent. Des livres se succédèrent, signés de leurs deux noms.

Comme ces livres différaient essentiellement de la production courante, comme ils n'étaient point des romans de métier, mais relevaient directement de la littérature, la critique demeurait hésitante et inquiète. Les journalistes que le hasard de l'occasion avait investis de telles fonctions ne pouvaient comprendre cette facture originale où s'indiquait, sous une double signature, un tempé-

rament si unique et si personnel. Et, parmi ceux dont l'érudition du moins était une garantie, parmi ceux dont le jugement ne se laissait entamer d'habitude par aucune jalousie confraternelle, les uns protestèrent contre le renversement des anciennes conventions; ils couchèrent les œuvres sur leur lit de Procuste, les toisèrent à leur gabarit et prononcèrent, par des procédés et des sophismes analogues aux argumens qui furent employés contre le *Cid* pour la rédaction des *Sentimens de l'Académie*, que les règles n'étaient point observées, concluant, de cette inobservance, à leur ignorance ou à l'incapacité de les appliquer. Presque tous s'accordèrent à nier le talent qui ne suivait pas les chemins battus, qui s'affirmait par des voies nouvelles. Quelques-uns levèrent les bras au ciel avec désespoir, se demandant à quel abîme roulait la littérature; ne se doutant pas que, de cela même, de leurs colères et de leurs contorsions de diables dans un bénitier, ils avouaient justement, en ces livres, une force : une force qui leur déplaisait, qui déroutait leurs habitudes, mais une force. A peine deux ou trois donnèrent une opinion isolée, s'abstinrent, se réservèrent, attendant d'autres livres ou la poussée de l'opinion.

Longtemps Paul et Marie se virent ainsi incompris. Mais par la logique des choses, leur œuvre plus complète d'année en année, leur talent grandi par l'injustice même qu'il avait soulevée, leurs noms se répandirent parmi les lettrés. La note d'art qu'ils apportaient éclairait comme une lumière les marges des pages, rayonnait autour de leurs livres. Après des luttes obstinées, des découragemens d'où ils sortaient avec des énergies plus grandes, une nouvelle génération survint qui les acclama. Ils entrèrent dans la consécration, furent des maîtres.

Cette destinée était conforme à la marche naturelle des événemens. Devant le triomphe tardif, pourtant venu, Paul oublia vite les angoisses et les rancœurs des périodes injustes. Mais, moins robuste, moins sereine en la hauteur consciente de son mérite que Paul ne s'était montré, Marie s'était trouvée atteinte plus profondément. Elle apportait, dans le labeur commun, toutes les énergies créatrices de la femme; elle ressentait, de la conception et de l'exécution, les douleurs et les joies de l'enfantement, l'orgueil farouche ensuite des maternités; et l'effort dont cet orgueil, dans un vouloir d'imposer leur talent, l'avait soulevée fiévreusement, était trop rude pour sa fragilité. En même temps, elle avait souffert pour Paul; et dans les heures inévitables du doute, elle s'était vue assaillie par l'angoisse de son infériorité, redoutant que, peut-être, son labeur propre, sa part de collaboration fût la cause de l'insuccès, fût l'argile mêlée à l'airain de leur œuvre. Elle avait reçu, à des critiques qui portaient sur les pages où son inspira-

tion avait dominé, de cruelles blessures inavouées que suivait une longue souffrance.

Aussi la victoire, enfin conquise, amenant en elle une détente de ses énergies, la puissance nerveuse dont elle avait été soutenue pendant les années précédentes tomba. Elle éprouva un besoin de repos. Ce repos fut très doux d'abord; mais bientôt il l'inquiéta, de n'être suivi d'aucune reprise de forces. Une langueur survenait, contre laquelle elle voulut réagir. Le travail se montra pénible, puis rebelle. Le cerveau, anémié, demeurait lâche et fluent, comme épars, sans que sa volonté pût le reprendre, le rassembler pour l'action. Ses idées demeuraient imprécises, pareilles à des mirages; et lorsqu'elle les voulait fixer, leurs formes se dérobaient en des contours flottans, se dispersaient par lambeaux insaisissables. Un effroi l'envahit. Il lui paraissait qu'elle ne se retrouverait plus, qu'elle n'écrirait plus jamais. Elle devint sombre, s'enferma dans des silences.

Paul, par une délicatesse que lui suggérait son affection, attendait qu'elle pût reprendre sa place, en face de lui, à la grande table maintenant déserte. Sans doute, de le voir, dissociant leurs esprits, travailler seul, elle eût à la fois ressenti une jalousie, la jalousie d'une femme malade délaissée pour une maîtresse, et à la fois subi un supplice de Tantale. Cela devait être, puisque malgré qu'elle connût sur lui le poids lourd de l'oisiveté, elle acceptait cette attente et ne l'exhortait point au travail. Ils n'en parlaient pas; et, de ce silence même, l'esprit de Paul appuya plus fréquemment vers cette pensée. Il comprit que le pâle sourire de sa femme le remerciait. Ce fut entre eux comme un accord tacite.

Leur union se maintenait ainsi plus étroite. Une douceur nouvelle coula dans leur vie, de laquelle leur chagrin s'atténuait. Ils vécurent, avec les joies du succès remporté de haute lutte, le charme des espérances. Ils évoquèrent les jours où, les forces revenues, ils reprendraient leur labeur; et, de même qu'on imagine, auprès du lit des malades aimés, de longues promenades au grand air pur, sous les clairs soleils, parmi des arbres et des fleurs, ils imaginaient les longues heures studieuses de l'avenir prochain, ils élaboraient des plans, posaient les jalons de la route future.

Cependant, le cerveau de Marie gardait sa torpeur; puis, bientôt, à la détresse intellectuelle de la femme, s'ajouta une détresse physique. Comme si la suppression d'une fonction cérébrale eût rompu l'équilibre des organes, elle s'étiolait, minée par un mal incompréhensible. Elle s'alita. Les médecins hochèrent la tête. Des semaines coulèrent dans l'uniformité grise des horizons fermés. Un affaiblissement de tout l'être s'aggravait. Les docteurs se mon-

trèrent soucieux; ils eurent des paroles rares, des gestes vagues, inquiétans comme des menaces, lourds ensuite comme des coups de massue. La pensée de la mort entra dans la maison.

Attentif aux désirs de la malade, jaloux d'environner d'une douceur dernière les heures terribles, Paul la veillait sans la quitter, ne prenant nul repos. Il n'était plus question, maintenant, de projets. L'avenir, d'un noir d'abîme, s'était rapproché tout à coup, indissolublement lié à la tristesse présente. Sa voix ne trouvait plus le courage nécessaire aux paroles d'espérance. C'étaient de lentes veillées silencieuses, pendant lesquelles son cœur, enveloppé d'une nuit, s'enfonçait en une détresse croissante, dans une sensation de fin de choses. Mais cette monotonie de la douleur, un jour, fut interrompue par un nouvel émoi. Dans le regard de Marie, une prière passait, comme involontaire, par momens entrevue, flamme vite éteinte que suivait une désespérance infinie. Une lutte se livrait en elle, visiblement; une souffrance incomprise emplissait, dans son visage plus pâle, ses yeux plus noirs. Était-ce le regret de la vie, l'immaîtrisable reproche de ceux qui partent à ceux qui demeurent? Il semblait à Paul qu'un appel montât vers lui, l'appel de quelque soulagement, de quelque adoucissement, que lui seul pût apporter.

A ses pressantes questions, Marie secouait la tête avec un sourire triste. Mais toujours, l'amertume entrevue reparaissait dans le regard, revenue à la surface comme un flot trouble; la prière prenait une insistance plus pénétrante. Et Paul, bien qu'il ne le voulût pas, bien qu'il s'efforçât de détourner son esprit de cette pensée, fut obligé de s'avouer que, dès le premier instant, il avait entendu la muette supplication de la malade. Il dut comprendre; il dut voir, montant du fond obscur de l'être, la même jalousie dont il l'avait préservée naguère par le sacrifice de son travail, par son inaction. Il essaya de raisonner, se posa devant sa femme comme devant un problème; il l'analysa comme une de leurs créations fictives, chercha en elle la marche de la passion littéraire; et, de même qu'un romancier dont le but est fixé, il conforma les sentimens à son besoin, ainsi qu'une matière plastique, jusqu'à ce qu'il se fût rasséréné. Pourtant, de minute en minute, à mesure que s'échappait la vie, dans l'usure lente des organes, le désir de la mourante éclairait ses grands yeux tristes d'une clarté plus précise, avec une intensité plus haute, comme, de l'achèvement d'un brasier, monte plus éclatante la dernière flamme. Et, d'un coup, rompant l'inutile effort de son cerveau, toute la psychologie de la malade lui fut révélée. De même qu'elle lui eût, si un doute à ce sujet n'eût été indigne d'elle et de lui, demandé de garder par-

delà la tombe la foi jurée et qu'après elle nulle joie d'amour ne lui fût plus; de même, le sacrifice un moment consenti, elle le demandait, elle le voulait, elle morte, définitif, à toujours.

Une pâleur avait envahi Paul. Un froid frissonna le long de sa nuque. La conscience de l'égoïsme des féminines jalousies, poussé jusqu'à l'extrême sous de maladives influences, éveillait en lui un instinct de révolte. Jamais il n'avait conçu de joie pure et absolue, sinon par le travail; et si l'entière communion de leur collaboration avait amplifié cette joie, elle demeurait justement, tout amoindrie qu'elle dût être, la seule aide dont il espérât, pour l'atténuation de sa souffrance, la mélancolique consolation des oublis momentanés.

Le sacrifice, cette fois, le sacrifice irrévocable, lui paraissait impossible, irréalisable, supérieur à ses forces. Et cependant, il était au-dessus de ses forces, également, de résister au dernier désir, à la prière dernière de l'aimée. Peu à peu, le cerveau se taisait devant le cœur. Parmi le navrement du lit où elle agonisait, la vie extérieure se reculait très loin. Elle lui arrivait ainsi qu'un rêve, un flottement illusoire de visions lointaines. Elle, partie, que serait-ce pour lui, la vie? Que lui importait, à cette heure? Peut-être n'y avait-il de vrai, de toutes les choses et de leur double effort vers la gloire, que de s'être unis en une absolue communion d'âmes, de s'être aimés! Un attendrissement le gagnait. Le sacrifice peu à peu se parait d'une douceur, s'enveloppait d'un héroïsme dont lui-même était grandi devant la mort. Il cessa de réfléchir. Il se sentit courbé vers Marie, irrésistiblement. Et, de ses lèvres, tomba la promesse que, si elle venait à le quitter, il n'écrirait plus jamais. Leur œuvre s'arrêterait avec elle, serait close avec sa vie.

Un moment, une lâcheté effleura Paul. Tout au fond de lui-même, une espérance s'était dérobée, l'espérance qu'il se fût trompé ou que peut-être Marie, par un héroïsme pareil, triomphât de cette étrange et cruelle jalousie. Mais le regard, déjà lointain, de la mourante parut revenir, se posa sur le sien, dans une reconnaissance pleine de tendresse; avec l'égoïsme impitoyable de ceux qui s'en vont, d'une légère pression de ses doigts grêles, elle acceptait le renoncement; et elle sourit, une quiétude épandue sur son visage.

III.

Marie était morte. Paul, malgré la détresse immense en laquelle le laissait cette rupture cruelle de leurs êtres, demeura debout, comme un arbre sous la tempête, dans sa haute douleur

muette. Il errait par la maison vide, par la solitude du cabinet de travail. La vaste pièce lui paraissait morte, elle aussi, l'âme envolée qui l'avait animée naguère. Elle gardait un silence et une immobilité de tombe, avec de longs retentissemens du moindre bruit, ainsi qu'en un temple désert. Mais, là, parmi l'attirance du milieu où s'était vécue leur vie intellectuelle, où leurs cerveaux avaient pensé les mêmes pensées, où leurs cœurs avaient battu des mêmes émotions d'art et souffert les mêmes angoisses de l'irréalisable, l'enveloppait la douceur mélancolique des choses amies qui, d'être restées pareilles, ramenaient pareilles les mêmes impressions; et, bercé par leur apparente immutabilité que rien ne troublera plus, comme on écoute dans le murmure des ruines la voix de ce qui fut, il écoutait les souvenirs.

Il relisait leurs livres. Il reparcourait les étapes de leur route si brève, s'abîmait en la contemplation de leur œuvre inachevée, suspendue comme un pont dont une arche est béante sur le vide. Le regret de ses années désormais stériles s'atténuait ainsi de l'illusion d'une union que la mort n'eût point dissoute. La persistance en lui du passé, la parole même dont il était lié la prolongeait. La femme à qui il gardait la double foi jurée du cœur et de l'esprit ne se reculait point dans le néant. Elle vivait au même titre que vivent ceux qui sont absens; et presque, lorsqu'il abaissait, pour mieux saisir des visions fuyantes, ses paupières, il lui semblait qu'elle fût là encore, assise dans le fauteuil vide, ou qu'elle dût y venir; que tantôt ils avaient échangé des paroles, ou que tout à l'heure ils allaient accorder des pensées. La mémoire atteignait parfois, en ses évocations, jusqu'à l'intensité du réel, recréant des sensations éprouvées. Il voyait Marie, il l'entendait; il écoutait, avec le son même de sa voix, des mots qu'elle avait prononcés, des idées qu'elle avait exprimées. Il prêtait l'oreille à ses espoirs de malade, aux projets qu'elle rêvait, dans le temps où, confians encore, ils se plaisaient au charme berceur des convalescences attendues.

Son esprit allait; il s'abandonnait à la tentante amertume de repenser les mêmes choses. Il suivait ces projets et ces rêves, par-delà l'abîme qu'avait creusé la tombe; il imaginait leur réalisation, entrevoyait, à la suite de l'œuvre interrompue, l'œuvre nouvelle dont elle se fût complétée.

Sous le couvert d'une religion du passé, l'œuvre, ainsi, se dégageant du souvenir pieux dont elle s'était enveloppée, s'isolait, prenait une vie propre.

Paul, d'abord, n'y prêta point d'attention; puis une accoutumance s'établit; l'œuvre le pénétrait, poussait des racines invisibles. Ses méditations flottantes avaient, sans qu'il en eût con-

science, fait gonfler, crever le germe; et le germe, dans la fécondité de son cerveau, que le repos avait accrue, montait en une plante inculte, déjà puissante. Un jour, brusquement, il s'inquiéta, s'effraya presque. Insensiblement l'œuvre s'était poursuivie: il la portait en lui; et, tout à coup, elle le hantait, l'obsédait d'un besoin d'aboutir, de se produire à la lumière, de revêtir, ainsi qu'un manteau somptueux, la formule d'art dont elle serait manifestée pour le regard des foules.

Pour la première fois, Paul sentit toute la grandeur du sacrifice auquel il s'était résigné. Il entrevit un supplice, une torture : l'idée éclatant le cerveau comme un bourgeon des feuilles, par une loi de nature; la pensée plus cruellement emmurée sous le crâne que ne l'eût été le corps dans un caveau. Il redouta qu'il fût trop tard, qu'aveuglé trop longtemps par la trompeuse diversion apportée à sa douleur, il lui fût désormais impossible d'entraver le mouvement commencé, de suspendre le fonctionnement graduellement repris sous l'abri décevant des pieuses réminiscences. La force productrice fermentait au dedans de lui, s'échappait en des rêves troubles, en des fièvres qui battaient ses tempes. Et le travail, en même temps, prenait l'attirance d'un refuge; tandis que l'oisiveté le livrait sans défense aux tourmens des souffrances, aux regrets amers des joies perdues.

Cependant la parole donnée à la morte était la haute loi primant tout. Il tenta de se ressaisir. Il s'arracha du cabinet de travail, où il se sentait désarmé, parmi la suggestion des livres, avec, dans le recueillement de la pénombre, la tentation du large papier blanc aveuglant comme une neige sans tache. Il tenta de voyager, de remplacer par l'agitation physique le bouillonnement intellectuel. Mais il dut céder à l'appel des choses coutumières, devenues partie intégrante de sa vie. De même que chaque jour il allait s'incliner sur la tombe de Marie, de même il se voyait ramené à la table; et là, il retrouvait, toujours plus forte, comme la peur d'une action mauvaise, la tentation. Ses doigts avaient des tremblemens convulsifs; les idées affluaient à son cerveau, l'emplissaient à le faire craquer.

Un moment, il rencontra un dérivatif. Ce fut, en de longues lettres à des amis éloignés, de remuer, à travers des pages, des idées et des mots. Il en eut un soulagement, y prit un plaisir délicat de lettré; mais ce plaisir, qui durait le temps d'écrire, le laissait plus inquiet ensuite, agité comme une eau dont on a troublé l'équilibre. Puis, ces lettres mêmes, de lui rappeler les temps où elles étaient la forme principale de l'échange et de l'expansion des idées, les temps des vieux manuscrits, antérieurs au livre, lui ramenaient plus aiguë, avec la tristesse de la feuille

volante, qui se perd, la nostalgie de l'encre d'imprimerie, des épreuves fraîchement tirées, de l'alignement des caractères qui donnent aux mots des reliefs lumineux, aux phrases des formes saisissables.

Une lâcheté singulière, alors, le rendit accessible à des compromissions nouvelles. Il entrevit un moyen terme. Il imagina de tromper son esprit par une illusion plus complète, l'illusion d'un effort pareil à l'effort d'autrefois dans un labeur différent. Tout l'art littéraire n'était pas enfermé dans le roman. L'histoire, la philosophie, la critique, offraient un champ très vaste, à l'exploitation duquel une femme se fût rencontrée inhabile ; et il lui parut que, sans violer sa parole, sans trahir son engagement, il lui était loisible de se livrer à un travail qui, même si Marie fût demeurée, n'eût pu être accompli que par lui seul.

Paul céda, vite convaincu. Il médita un travail de critique sur des époques disparues, des époques où, toujours, ainsi qu'en des ruines souterraines, les fouilles exhument des choses ignorées. Il étudia, aussi intéressantes que des analyses de roman, de mystérieuses physionomies dont tous les voiles n'avaient point été levés. Il jeta, sur des événemens confus, des clartés, les présenta sous un jour dont leur aspect fut modifié. Il ajusta des effets et des causes, relia, par des fils inaperçus jusque-là, des faits en apparence isolés. Puis il groupa, composa, étageant les plans successifs, distribuant l'ombre et la lumière, accusant les reliefs. Des mois, il eut le ravissement intime de l'idée jaillissant enfin de la subtile construction des phrases, l'orgueil des conclusions fatales après lesquelles l'esprit satisfait se repose, comme on se repose au site enfin atteint à travers une longue route pittoresque ; il eut la volupté des lignes s'ajoutant à des lignes, des pages surmontant l'amoncellement des pages, de la senteur de l'encre d'imprimerie, de l'odeur du bouquin ; la sensation triomphante de l'œuvre lentement édifiée.

Pourtant, lorsqu'il eut terminé, dans la détente qui suivit la fureur de production en laquelle il s'était jeté, son esprit perçut qu'un autre désir avait persisté. Certes, il avait retrouvé son équilibre ; un excès de sève s'était épanché. Mais le travail de critique n'avait point mis en jeu les forces créatrices. Ni la critique, ni la philosophie, ni l'histoire, ne correspondaient à ses instincts de lutte contre l'inaccessible de l'art, ses instincts de recherche de l'absolu. Si elles prêtaient, par quelque côté, à l'évocation magique des êtres et des choses, si elles nécessitaient l'exercice d'un sens prodigieusement intuitif, une grande dépense d'idées générales et des vues très larges, elles emprisonnaient l'imagination en des mailles étroites de filet, lui restreignaient le champ de l'infini. Au lieu de l'artiste créateur, il s'apparaissait

un architecte exhumant des ruines ou grattant sur de vieilles façades la longue altération des siècles. Puis la formulation de l'idée était là sans passion; elle ne déployait point le chatoiement des phrases ou la bataille sonore des mots ou l'ampleur des grands gestes tragiques dont il était tourmenté.

Une nouvelle tristesse s'appesantit, la tristesse des désillusions, des espérances qui ne reviendront pas. Plus impérieusement, il se sentait repris des tentations anciennes; et, par l'effet même d'une première concession, il se trouvait plus démuni, sa volonté ébréchée pareille à une place qu'une longue période de paix laissa se démanteler. Les forces créatrices grondaient en lui, d'une rumeur confuse de volcan. Elles l'attaquaient d'un assaut continu, le poursuivaient en l'insomnie des nuits. Il commença de redouter la défaite.

Il lui semblait qu'il cessât peu à peu de s'appartenir, qu'une volonté plus puissante que la sienne le courbât, chaque jour davantage, sous son étreinte. Car les œuvres, dont il s'efforçait de détourner son désir et sa pensée, étaient entrées en lui, s'y étaient développées, étaient devenues la chair de sa chair, le sang de son sang, sa vie elle-même. Malgré sa lutte, elles avaient grandi, s'étaient complétées. Il les portait en lui, réelles et vivantes, prêtes à sortir, comme Minerve du crâne de Jupiter, toutes armées de son cerveau.

Dans cet état d'esprit, la tentation revêtait toutes les formes. Une voix montant de lui-même lui soufflait qu'au lieu de manquer à sa parole il serait, en mettant au jour les livres qu'avait projetés Marie, ainsi que l'exécuteur testamentaire de la morte, l'accomplisseur de ses volontés. L'achèvement de leur œuvre commune devenait un héritage légué, une mission confiée, une charge qui lui incombait, un devoir.

La brèche s'élargissait. Il cessait de se révolter contre l'éventualité d'un parjure; il finissait par en évoquer la possibilité; et, sans s'y résoudre encore, il n'en repoussait plus la pensée avec la même énergie. Il reculait seulement, remettant à un avenir lointain, à plus tard, lorsqu'il serait à bout.

Cette perspective lui rendit un peu de calme, le calme d'un homme qui a la certitude d'avoir fait tout ce qu'il a pu et qui attend patiemment parce qu'il sait que, le jour où il le voudra, son mal aura pris fin. Mais son esprit ne se détourna plus de la tentation. Il ne vivait plus dans le présent; il regardait se dérouler devant son désir la vision des journées laborieuses, des jouissances infinies que l'avenir lui tenait en réserve. L'éloignement les grandissait, les rendait plus attirantes; et de s'être rapprochées après avoir semblé enfuies pour jamais, elles lui jetaient

un appel plus irrésistible. A lutter plus longtemps, il redouta la folie.

Des époques, alors, tendirent à se préciser, des dates à se fixer. Plus tard, avait-il dit. Dans un an? Dans six mois? Qui savait combien de temps se prolongerait sa résistance dernière? C'était le printemps. Il entrevit, après les chaleurs de l'été, les heures recueillies de l'automne. Il sentit qu'à ce moment-là, sans doute, il céderait. Il se résigna. Soit! dans six mois!

Le soir même, il se jetait sur le papier.

IV.

Des heures, Paul courut les larges feuilles, d'un galop d'un cheval par l'infini des routes blanches; elles avaient pris possession de lui, le roulaient dans un engrenage sans fin, le dévoraient. Il aurait voulu ne s'arracher de là jamais. Car il s'effrayait de tomber, à l'issue, dans la désespérance, dans l'accablement d'un remords. C'était, suspendue au-dessus de lui, la menace de son moi, qu'il fuyait dans le monde irréel de ses créations; et cette menace le maintenait, dès qu'il éprouvait le besoin d'un répit, ainsi que le coup de fouet courbant les esclaves sur la tâche. Il allait comme en un songe merveilleux qu'il eût su pourtant n'être qu'un songe, se hâtant d'en exprimer toutes les joies et toutes les ivresses avec la terreur latente de l'éveil prochain.

Lorsque le jour parut, il s'arrêta. La rapidité du temps le surprenait. Mais il eut une stupeur plus grande de voir que nul remords ne l'atteignît. Il avait la conscience d'une irresponsabilité, comme si sa volonté fût demeurée étrangère à son acte, comme s'il n'eût fait que céder à quelque pression mystérieuse, dominé par une volonté plus haute. Une paix, au contraire, était en lui. A peine une mélancolie s'éveillait; car il venait de repasser par des sensations d'autrefois. Même il lui semblait qu'il eût un moment ressaisi tout entière l'exquise jouissance des labeurs partagés.

Le jour montait; il vit, par les fenêtres, l'infini du ciel bleu que traversaient d'invisibles rayons. Aux faîtes des toits, des aigrettes d'or s'allumèrent. Il éteignit la lampe. Le jour, purifié, l'atteignit, l'enveloppa d'une lumière amie, comme d'une caresse. Du jour s'ajoutant à la nuit, de la perpétuelle succession des choses qui se continuent, de l'éternel mouvement dans l'immutabilité éternelle, lui venait davantage le rassérénement que rien ne fût fini jamais; que tout se liât indestructiblement; que tout ce qui eût germé aboutît; que tout ce qui eût été fût encore.

Sous la fatigue, ensommeillée un peu, de cet éveil matinal, dans

la paix profonde et douce du jour naissant, une illusion croissait. L'autrefois était plus près de lui tout à coup, presque présent. Son union avec Marie ne lui semblait point avoir été rompue. De même qu'alors il reprenait leurs feuillets pour les comparer, il reprit les pages qu'il venait d'écrire. Or, étrangement, il lui parut, à mesure qu'il avait corrigé, qu'il tînt sous les yeux la page définitive de leur collaboration, leurs deux pages fondues en une seule. La concentration de son esprit l'isolant à nouveau des objets extérieurs, il retrouvait indéniable l'écho de sa pensée en une pensée pareille. Il rencontrait des lignes qu'il ne se rappela point, que son effort n'arriva point à reconnaître pour siennes. Et il éprouva l'impression que son cerveau, ainsi qu'autrefois, n'eût point été seul, qu'il eût reçu à la fois et rayonné des images qui, par des affinités inaperçues, s'étaient fondues en des visions uniques; la sensation que Marie eût été là, dans le fauteuil vide, en face de lui.

Dans le jour plus clair, sous le soleil plus haut, cette sensation s'atténua, disparut. Mais, les jours suivans, le charme du labeur persista, le charme des anciens labeurs à deux. Et, tandis que l'œuvre avançait, de ne découvrir aucune différence entre elle et les œuvres précédentes qu'ils avaient édifiées ensemble, l'illusion un moment subie reparut, se fortifia. Durant les heures fiévreuses de la production, la morte n'était plus morte. Elle n'était même point absente comme une amie partie pour un lointain voyage; elle était près de lui, véritablement, invisible seulement, lorsqu'il levait les yeux. S'il n'entendait point le grincement ressouvenu de sa plume et le froissement de ses feuillets, il sentait que la fusion de leurs deux pages en une seule, pour s'accomplir par des moyens différens, impénétrables, pour être antérieure à la manifestation écrite de l'idée ou simultanée, était réelle cependant. Leur communion si absolue, si intime, se poursuivait ; leur collaboration, un moment interrompue, était reprise.

Il eut l'intuition qu'il n'avait point manqué à sa parole, que c'était Marie elle-même qui l'avait ramené au travail, courbé sur les pages irrésistiblement.

Alors, tandis qu'autour de lui ceux qui, d'abord, à cause de sa longue inaction, l'avaient accusé de n'être pour rien dans l'œuvre commune, déclaraient que nul écrivain n'était capable de résister à la passion d'écrire, Paul, souriant du sourire dont on voile à la foule les choses qui doivent demeurer secrètes, venait s'asseoir à la large table, en face du fauteuil vide : et *ils* travaillaient.

JEAN REIBRACH.

LA

QUESTION DES ÉGOUTS

I.

Amenées dans la ville par les magnifiques aqueducs de la Dhuis, de la Vanne et bientôt de l'Avre, et consacrées aux usages multiples de l'habitation, ou bien pompées dans la Seine pour le service de la voie publique et les emplois industriels, toutes ces eaux se sont promptement souillées. Il faut les éloigner en toute hâte. Leur volume annuel n'est pas moindre, en ce moment, de 162 millions de mètres cubes. C'est une moyenne journalière de 455,000 mètres cubes; plus de 5 mètres 1/2 par seconde. Beaucoup de rivières n'ont pas en tout temps un pareil débit, et nous avons vu qu'une très prochaine augmentation s'imposait (1). Il faut aussi se débarrasser de la pluie. L'eau du ciel, en ruisselant sur nos toits et nos pavés, perd bien vite sa pureté. Le climat de Paris est essentiellement incertain. Tous les quartiers ne reçoivent pas la même quantité de pluie. La Monnaie en a plus que Ménilmontant ou Vaugirard. Les mois d'été en fournissent plus que ceux d'hiver, quoique le nombre de jours de mauvais temps soit à peu près le

(1) Voyez, dans la *Revue* du 15 septembre 1892, l'étude intitulée : *l'Eau à Paris.*

même dans les deux saisons (1). En résumé, la quantité de pluie tombée sur Paris en un an équivaut à peu près à une couche d'eau de 489 millimètres d'épaisseur, épandue sur les 7,802 hectares de la superficie de la ville, supposée pour un instant parfaitement horizontale. C'est un volume de 38 millions de mètres cubes. Si la pluie tombait régulièrement chaque jour, on en aurait un volume quotidien de 104,000 mètres. Mais il n'y a en moyenne que 120 jours de pluie par an, et qui sont loin de se ressembler. Tantôt ce sont des bruines légères qui mouillent à peine le sol, sans y produire de ruissellement; tantôt, mais rarement, de violentes averses, d'assez courte durée, s'épanchent en cataractes, qui en une demi-heure représentent quelquefois plus de 100,000 mètres cubes. Quoi qu'il en soit, réunies aux eaux des deux distributions, celles de la pluie forment un volume annuel d'environ 200 millions de mètres. L'édilité, toutefois, n'a pas à prendre souci de leur masse entière. Une partie s'évapore spontanément : l'ébullition ménagère ou industrielle en renvoie aussi quelque peu aux nuages. Puis, si le dallage de nos trottoirs, l'asphalte comprimé, les pavés en bois, et le béton, qui forme l'infrastructure de certaines de nos modernes chaussées, sont à peu près imperméables, les joints du pavage ordinaire, le macadam lui-même, et surtout les sols de nos jardins et des promenades, se laissent facilement pénétrer. Une partie des eaux de la surface va s'unir aux nappes liquides du sous-sol parisien. C'est, — une expérience prolongée le constate, — le quart, à peu près, du volume total qui disparaît ainsi. Il n'en reste pas moins à expulser une quantité annuelle de 150 millions de mètres cubes, avec cette circonstance aggravante que le volume en varie d'une saison à l'autre, d'un jour au suivant, et n'est pas le même aux divers instans de la journée. Sans parler de l'irrégularité de la pluie, les eaux du service public, abondantes le matin, rares pendant le jour, s'arrêtent à peu près complètement quand arrive la nuit; l'afflux de celles de l'industrie n'a

(1) Hauteur de la lame d'eau représentant la pluie tombée en 1889 :

La Monnaie	528 m/m.
Passy.	516 —
Buttes-Chaumont.	490 —
Saint-Victor	473 —
Panthéon.	467 —
Monceau	448 —
Vaugirard	446 —
Ménilmontant	425 —

Moyenne, 489 m/m ; en hiver, 221 m/m ; en été, 268 m/m.
Moyenne du nombre des jours de pluie, 119; en été, 60; en hiver, 59.

lieu qu'aux heures d'activité des ateliers; et les eaux ménagères s'écoulent, irrégulières et intermittentes, principalement au moment où le Parisien fait sa toilette, ou après qu'il a pris ses repas. — En juillet, la quantité d'eau distribuée dépasse, à certains jours, 500,000 mètres cubes; elle est, en janvier, à peine supérieure à 300,000. En fait, on peut dire que le volume journalier moyen des eaux à expulser est ordinairement, aujourd'hui, de 400,000 mètres cubes, avec des variations fréquentes de 100,000 à 150,000 mètres cubes en plus ou en moins; exceptionnellement, quand, en été, un orage coïncide avec un maximum de consommation, ce volume peut atteindre 600,000 mètres cubes.

Aux souillures de la voie publique et des nombreux édicules qui l'encombrent, pour la plus grande commodité des passans imprévoyans ou surpris, à ces eaux qu'on appelle ménagères et qui sortent des cuisines, des toilettes et des buanderies parisiennes, chargées de graisses et de savon, à celles rejetées par les nombreuses industries réputées insalubres, qui s'exercent dans près de 4,000 établissemens situés à l'intérieur de la ville, à ce qui s'écoule des vacheries, des écuries, des marchés, des abattoirs, à toute cette fange s'ajoutent, pour composer l'eau d'égout, les résidus de ce merveilleux laboratoire qui s'appelle le corps humain. Non que tout aille aujourd'hui à l'égout, ni même qu'on puisse espérer que les humilians déchets des 2 millions et demi d'existences entassées dans Paris puissent en être totalement éloignés, par la voie de l'égout, dans un avenir prochain. Actuellement, la Salpêtrière, les Invalides, l'École militaire, quelques autres établissemens publics, et seulement 3,000 maisons, à peu près, sur 85,000 jouissent ouvertement de cet avantage. D'autres se le procurent plus ou moins hypocritement au moyen d'appareils mobiles, infidèles dépositaires de ce qu'on leur confie. Le nombre des maisons qui recourent à ce subterfuge s'accroît chaque année. Il est aujourd'hui de plus de 21,000. Dans les autres, où se pressent peut-être les trois quarts de la population, continue à subsister le mode barbare de l'emmagasinement dans les fosses. Si quelque nouveau Diable boiteux venait à soulever non plus seulement les toits des maisons, mais les maisons elles-mêmes, il montrerait à nos regards offensés 60,000 cloaques où, plus mornes que l'Averne, d'immondes amas croupissent et fermentent :

> . . . . . . talis sese halitus atris
> Faucibus effundens supera ad convexa ferebat.

Une aération forcément insuffisante, la concentration, et surtout la stagnation y sont favorables à la pullulation des fermens mor-

bides, dangereuses semences des plus redoutables contagions. Les tuyaux d'évent les répandent dans l'atmosphère en vivantes poussières, souvent avec d'insupportables odeurs. Par les inévitables fissures d'une maçonnerie qui est rarement étanche, quoi qu'on fasse, ils pénètrent dans le sol environnant, s'y propagent, réserves toujours mobilisables de l'invasion épidémique. Les procédés d'extraction et de transport ont été perfectionnés autant que possible; ils n'en restent pas moins des opérations tout au moins désagréables, souvent et à bon droit suspectes d'insalubrité. L'industrie enfin ne peut travailler ces hideux produits qu'en incommodant le voisinage dans un rayon assez étendu; elle n'en traite d'ailleurs économiquement que la partie la plus riche en ammoniaque : et ses dépotoirs, souvent combles, envoient leur superflu se perdre dans la Seine.

Le maintien de ce système arriéré est pour tous les hygiénistes l'une des principales causes de la fréquence et de l'intensité à Paris de certaines maladies dues aux fermens, et pour cela appelées *zymotiques :* telles sont la fièvre typhoïde et la diphtérie qui font chaque année chez nous plus de victimes que partout ailleurs.

On demande la suppression de ce procédé répugnant et inhumain. Suivant une formule qu'il ne faut pas se lasser de répéter, on pose comme condition nécessaire de tout assainissement, l'écoulement sans stagnation possible et le rejet au loin, avant toute fermentation, des matières impures et des eaux usées de la vie et de l'industrie. C'est le *tout à l'égout.*

Nouveauté en France et nouveauté qui, en dehors des milieux scientifiques, se heurte encore à beaucoup de scepticisme, de préjugés, et peut-être de mauvais vouloir, cette méthode d'assainissement est depuis plus de vingt ans adoptée par nombre de grandes villes des deux mondes. Londres, qui en jouit depuis longtemps, perd par la fièvre typhoïde 2 ou 3 habitans seulement sur 10,000. Bruxelles en perdait autrefois 10 à 11. Le tout à l'égout s'y établit en 1871. La mortalité typhoïdique tombe aussitôt à 4, descend ensuite à 3. A Francfort, elle est de 9 avant, de 3 après. A Berlin, l'état sanitaire était déplorable avant la dernière guerre; le coefficient de la mortalité générale s'élevait à 377 pour 10,000 habitans; après 1871, il atteignait jusqu'à 391. On entreprend en 1875 les travaux d'assainissement, établis sur le principe du tout à l'égout et de l'épuration par l'irrigation : on les poursuit avec méthode et activité; la mortalité suit une marche progressivement décroissante : elle arrive à 272. Quant à la mortalité spéciale à la fièvre typhoïde, elle était de 5 avant les travaux; ceux-ci la font baisser de moitié. — Les hygiénistes berlinois ont même poussé leurs investigations statistiques jusqu'à un détail qui

présente un intérêt tout particulier. Il en résulterait en effet que le fléau s'atténuait rapidement dans les maisons reliées aux égouts publics; qu'il gardait au contraire toute sa virulence dans celles qui ne pouvaient pas encore jouir de cet avantage. Les cas typhoïdiques étaient, en effet, cinq fois plus fréquens dans ces dernières que dans les autres.

Les révélations les plus démonstratives peut-être nous viennent d'Angleterre, où l'assainissement a été, depuis l'année 1875, l'objet de mesures générales s'étendant à tout le pays. Presque toutes les villes sont aujourd'hui pourvues du tout à l'égout et cette amélioration s'étend progressivement des villes aux bourgades, de celles-ci aux villages. Qu'est-il arrivé ? — Dans la période de 1861 à 1870, on constatait par 10,000 habitans, 225 décès, dont 9, à peu près, dus à la fièvre typhoïde et 34 aux autres maladies zymotiques. — Dans la période décennale de 1880 à 1889, la mortalité générale n'est plus que de 191 (1), dont seulement 2 et demi au compte de la fièvre typhoïde et 22 à celui des autres affections zymotiques. Comme résultat final, la conséquence immédiatement apparente de l'assainissement est d'avoir, dans une période de dix années, conservé la vie à près d'un million de sujets de la couronne britannique. La chose en vaut la peine.

A Paris, au contraire, la mortalité générale se tient au taux élevé de 255. Les chiffres de la fièvre typhoïde ont été de 8 et de 7,5. Ils descendent quelquefois à 5,8. Mais ils se relèvent jusqu'à 9. C'est plus que partout ailleurs. Ces chiffres sont concluans (2). Ils se présentent en trop grand nombre et avec une concordance trop persistante pour qu'on puisse suspecter la rigueur des inductions auxquelles ils conduisent.

Il est bien entendu, — je demande la permission de le faire remarquer, — qu'on ne doit pas attribuer au tout à l'égout le mérite exclusif des améliorations dont ces chiffres sont la preuve. Le tout à l'égout est, si l'on veut, la partie principale de l'assainissement.

(1) Il est peut-être intéressant de constater la progression décroissante de la mortalité à mesure que s'exécutaient les travaux d'assainissement. En voici le tableau :

Années.	Mortalité par 10,000 habitans.	Années.	Mortalité par 10,000 habitans.
1880. . . .	205	1885. . . .	190
1881. . . .	198	1886. . . .	193
1882. . . .	196	1887. . . .	188
1883. . . .	195	1888. . . .	178
1884. . . .	195	1889. . . .	179

(2) Certaines grandes villes universitaires d'Allemagne sont, grâce à ce procédé, si bien préservées de la fièvre typhoïde, que, faute de cas, la clinique de cette affection a, pour ainsi dire, disparu de l'enseignement médical.

Mais, à lui seul, il ne la réalise pas tout entière. On se rend compte, en effet, qu'une population qui, après avoir l'adopté, continuerait, par une étrange inconséquence, à boire des eaux contaminées, risquerait fort de n'obtenir aucune amélioration appréciable. Il en serait de même, inversement, — comme cela a lieu à Paris, — si, après avoir assuré l'eau potable, on conservait, quant aux immondices, les procédés barbares encore en usage aujourd'hui. Prenons un exemple. Le germe de la fièvre typhoïde se développe de préférence dans les immondices stagnantes et en fermentation. Mais il a dû y être d'abord amené, et s'il s'y trouve, c'est que les habitans l'ont d'abord ingéré en buvant des eaux contaminées. Par un inévitable retour, si ces germes funestes existent dans l'eau, c'est que celle-ci a subi des souillures, sans avoir été ensuite convenablement purifiée. L'assainissement, pour être efficace, comporte donc simultanément, et de la façon la plus nécessaire, l'adduction d'eaux pures et l'entraînement sans stagnation, sans possibilité de fermentation, de tout ce qui pourrait être favorable à la culture du dangereux microbe. Ces deux conditions sont réalisées dans toutes les villes qui, comme celles que nous citions tout à l'heure, ont véritablement voulu être assainies.

Nous avons ici même (1) montré que la qualité de l'eau potable distribuée à Paris ne laisse rien à désirer. On peut seulement, — on pourra surtout dans un avenir peu éloigné, — lui reprocher de n'être pas suffisamment abondante. En ce qui touche l'autre partie du problème de l'assainissement, — puisqu'il résulte de ce que nous disions, il y a un instant, qu'entre l'amélioration de la santé publique et l'éloignement des rebuts de la vie, il y a une étroite corrélation, — puisque le tout à l'égout doit, chez nous, comme il le fait de l'autre côté de la Manche, épargner un si grand nombre d'existences, hâtons-nous de le mettre en pratique. La vie humaine n'est-elle pas un trésor dont il convient de ne pas laisser perdre une parcelle, alors surtout que la population française est menacée de décroissance? N'avons-nous pas d'ailleurs un réseau d'égouts qu'on proclame admirable?

II.

Nos pères, de mœurs moins raffinées, plus ignorans aussi des lois de l'hygiène, ont pendant longtemps pris assez peu de souci de cette question, si grave pour nous, de l'évacuation des eaux usées. Si, dès l'époque de Tarquin l'Ancien, il y eut à Rome de grandioses égouts, dont la *cloaca maxima* reste comme un impo-

(1) Voyez la *Revue* du 15 septembre.

sant souvenir, c'est seulement à la fin du xive siècle que le célèbre prévôt des marchands, Hugues Aubriot, l'ami malgré lui des terribles maillotins, fit voûter le cloaque où s'accumulaient les ordures des halles. Beaucoup plus tard, sous Henri IV, un autre prévôt des marchands, François Miron, fit recouvrir l'égout du Ponceau qui roulait ses fanges entre la rue Saint-Denis et la rue Saint-Martin. Donnant un exemple toujours trop peu suivi, ce généreux magistrat paya de ses deniers les dépenses de cette utile construction. Chaque période, chaque règne, ajouta quelques tronçons épars à cette œuvre à peine commencée. Sous Louis le Grand, il n'y avait encore que deux kilomètres d'égouts couverts. En 1824, le docteur Parent-Duchâtelet, l'un des premiers que préoccupa l'hygiène morale et physique de la capitale, n'en trouvait à mesurer que 37 kilomètres. Le roi Louis-Philippe fit plus. C'est sous son règne que les premiers collecteurs de la rive droite, remplacés depuis par les constructions grandioses que nous connaissons, furent établis et conduits jusqu'à la Seine. Un premier plan de branchemens secondaires fut arrêté, mais ne reçut qu'un commencement d'exécution. On a pu voir encore, au milieu de ce siècle, les eaux sales de toute provenance circuler librement sur la voie publique, pour se rassembler dans le ruisseau unique, ménagé au milieu de la chaussée, et d'où chevaux et voitures faisaient jaillir, au grand dommage des boutiques et des passans, d'innombrables éclaboussures. Plus d'un d'entre nous, dans sa jeunesse, a pu dire ce que disait déjà Boileau :

> Guénaud, sur son cheval, en passant m'éclabousse,
> Et n'osant plus paraître en l'état où je suis,
> Sans songer où je vais, je me sauve où je puis.

Le choléra de 1832, celui de 1849, comparables en leurs meurtriers ravages aux pestes célèbres du moyen âge, donnèrent de cruelles, mais utiles leçons à la population parisienne et à ses gouvernans. On commença à comprendre intuitivement, peut-être, que le meilleur moyen de combattre les fléaux était de les prévenir par l'hygiène et la propreté. Un décret de 1852, presque contemporain de celui relatif aux canalisations d'eau, prescrivit la construction des trottoirs, la peinture des façades, et prohiba l'écoulement à ciel ouvert des eaux pluviales et ménagères. C'était poser le principe d'un réseau souterrainement parallèle à celui des voies publiques, et devant servir à l'accomplissement de ces fonctions humiliantes, mais nécessaires de l'organisme, que la cité a, comme le citoyen, le devoir et l'instinct de dissimuler aux yeux. La distribution des eaux pures, l'éloignement des eaux souillées,

furent ainsi, par un enchaînement naturel, entrepris au même moment et sous les mêmes inspirations. Belgrand mit au service de ces grandes œuvres l'ardeur de conception et la rapidité de décision qui le caractérisaient, et son inspiration se retrouve encore dans ce qui s'est fait depuis lui. Progressivement, on est arrivé à la situation actuelle, et l'on peut dire que l'œuvre voulue en 1852 est aujourd'hui à peu près accomplie. Un vaste réseau d'égouts s'étend sous toute la ville.

Partant de la façade de chaque maison, un tronçon de galerie souterraine, — ce qu'on appelle un branchement particulier, — vient déboucher dans l'égout public, situé au milieu de la rue, quand celle-ci est de largeur ordinaire, sur chacun des côtés dans les grandes voies. C'est d'abord l'égout direct ou primaire, qui prend naissance au point le plus haut de la rue et en suit la pente jusqu'à la rencontre de l'égout secondaire circulant sous la rue transversale. Le secondaire va au tertiaire; le plus souvent celui-ci se ramifie sur un autre, et ainsi de suite jusqu'à ceux qu'on appelle collecteurs secondaires ou égouts principaux, branches maîtresses de ces troncs majestueux qui sont les grands collecteurs. De ceux-ci chaque rive a le sien. Celui de droite part du Châtelet, suit les quais jusqu'à la place de la Concorde, et de là, remontant vers la Madeleine, s'enfonce sous les hauteurs de Monceau pour arriver, presque en droite ligne, jusqu'à la Seine, en face d'Asnières. C'est un spacieux tunnel de $4^{m},40$ de hauteur sous la clef de voûte, de $5^{m},60$ de large. Deux banquettes y règnent le long d'une cunette, véritable lit de rivière large de $3^{m},50$, profonde de $1^{m},35$. De dimensions un peu plus modestes, le collecteur de la rive gauche, après avoir suivi l'ancien tracé de la Bièvre qu'il absorbe tout entière, suit les quais jusqu'au pont de l'Alma, franchit la Seine par un siphon et vient rejoindre le collecteur de la rive droite au-delà de Levallois, à peu de distance de son débouché. Leur développement est sensiblement de 17 kilomètres. Leurs flots réunis portent ainsi à Clichy les quatre cinquièmes environ des eaux souillées de Paris. Le surplus, provenant des hauteurs de Ménilmontant, de Belleville et de la Villette, est recueilli par le collecteur départemental, qui sort de Paris sous la porte de la Chapelle. Celui-ci reçoit en route la Rigole, spécialement infecte, de Bondy, les eaux résiduaires de Saint-Denis et des fabriques qui transforment en sulfate d'ammoniaque une partie de ce qui ne va pas encore à l'égout. Après un parcours de 11 kilomètres, il se jette dans la Seine en face de Villeneuve-la-Garenne. Le réseau des affluens représente 885 kilomètres, plus que la distance de Paris à Marseille. Les branchemens particuliers mis bout à bout formeraient un long conduit de près de 400 kilomètres. Chaque année, il s'en

ajoute quelque peu, tantôt 15, tantôt 20 kilomètres. Toutefois, on peut considérer l'œuvre de Belgrand comme accomplie dans son ensemble.

C'est ainsi que, dans la nature, on voit d'abord un mince filet d'eau formé de quelques gouttelettes de pluie, cheminer en serpentant sous les mousses de la forêt, se réunir à un voisin, puis à un autre encore, arriver à être le ruisselet, qui court murmurant doucement sur son lit de blancs cailloux, devenir ensuite ruisseau, puis rivière, fleuve enfin roulant vers la mer la masse imposante des eaux recueillies dans toute l'étendue du bassin. Mais l'analogie s'arrête là. Sage et économe de ses moyens, la nature proportionne le lit à l'importance du cours d'eau qui va l'occuper. Celui du ruisselet n'est qu'une rainure, à peine appréciable, sur le sable du coteau; le ruisseau ne s'ouvre que le chemin utile au débit de ses naissantes eaux; la rivière, le fleuve, élargissent progressivement leurs bords à mesure que de nouveaux affluens leur apportent de nouveaux tributs. Ils conservent ainsi la vitesse nécessaire à leurs flots pour transporter jusqu'à la mer l'alluvion dont ils sont chargés. Les cours d'eau qui contreviennent à cette loi de proportion sont bientôt obstrués et transforment leurs estuaires en de déplorables marécages. Les égouts de Paris ne procèdent pas d'une conception aussi simple, et l'art a prétendu y surpasser la nature. On a demandé à l'égout des services multiples. Être seulement l'émissaire des eaux impures est trop peu pour lui. Il faut d'abord qu'en outre il reçoive les boues et les sables provenant de la chaussée. On voulait, en effet, supprimer le tombereau, où, jusqu'alors, on chargeait à la pelle ces encombrans déblais amoncelés en tas par le balayage sur le bord des voies publiques. L'opération était, il est vrai, incommode et désagréable aux passans, onéreuse pour la ville. L'égout dut s'en charger. Mais ces débris des chaussées représentaient encore, il y a douze ans, un volume annuel de plus de 100,000 mètres cubes. La substitution du pavage en bois au macadam dans nos quartiers luxueux en a peut-être diminué l'importance. Pas d'une façon bien sensible, probablement, car si, en 1880, il y avait 1,800,000 mètres carrés de chaussées empierrées, il y en avait encore 1,510,000 en 1889. La substitution s'est donc opérée sur le pied de 30,000 mètres carrés par an : elle n'intéresse jusqu'à présent qu'un sixième de la superficie macadamisée, et n'a pas dû diminuer de beaucoup le cube des déblais projetés aux égouts.

L'eau, même si elle était prodiguée à torrens, ne peut faire cheminer ces matériaux, dont la densité est relativement considérable. Ils se déposent au fond des cunettes, y forment des amas,

des bancs, en quelque sorte, qui deviennent des obstacles croissans à la libre circulation des eaux. La nécessité de curages fréquens s'impose, entraînant alors l'obligation de donner aux égouts des dimensions suffisantes pour le passage des ouvriers chargés de ce travail.

On était encore conduit à cette même conséquence par le désir, nourri au début du projet, d'utiliser le branchement particulier lui-même, pour l'enlèvement discret et dissimulé de certains récipiens, et en particulier, de ces écœurantes ordures qui, à cette époque, dès la nuit venue, s'entassaient, répugnantes et fétides, devant chaque porte. Une modeste et utile réforme, trop critiquée au début, a depuis quelques années heureusement atténué ce qui était plus qu'un désagrément. La boîte quotidienne, qu'aujourd'hui le passant matinal frôle en se détournant, conserve pour l'histoire le nom de l'administrateur bien avisé qui en prescrivit l'emploi. C'était déjà à une mesure d'un genre comparable que le préfet Rambuteau devait l'immortalité. La gloire pousse sur tous les terrains : elle n'a pas plus d'odeur que l'argent de l'empereur Claude. C'est un service, digne de souvenir, que d'avoir protégé la décence et la propreté des rues, amélioré en quelque chose la salubrité de la ville, et, qui sait? prolongé peut-être, ne fût-ce que de quelques minutes, la durée de la vie moyenne.

On avait renoncé, il est vrai, avant même de l'avoir essayé, à faire toutes ces manipulations par le branchement particulier. Celui-ci, cependant, n'en a pas moins conservé ses dimensions. L'égout primaire, dans lequel il débouche, est, comme lui, assez haut et assez large pour donner passage aux ouvriers. Il en faut, en effet, nous l'avons dit, pour le curage, et il en faut un grand nombre. Il en faut encore pour poser, vérifier, entretenir et les conduites d'eau, et les fils des télégraphes et ceux des téléphones, et les tubes pneumatiques de l'administration des postes, qui ont trouvé logement dans ces larges galeries. Celles-ci sont ainsi devenues de véritables voies souterraines, où circule à l'aise un peuple actif et nombreux.

Rendues aptes à tant d'emplois, sont-ce cependant encore des égouts? Oui, sans doute.

Leur partie inférieure est toujours la cunette où se déversent les liquides impurs de la voie publique et des habitations. Mais, commandées par celles de l'ouvrage principal, les dimensions des cunettes sont excessives. Les plus étroites, — celles des égouts primaires, — ont au moins $0^m,40$ de large et $0^m,20$ de creux. Les quelques litres d'eau ménagère qui, de temps à autre, y sont projetés, ne peuvent les remplir. Ils s'y étalent en une couche mince, dont la vitesse se transforme en un lent ruissellement, impuissant

à vaincre la viscosité de l'impur liquide; bientôt il s'arrête, stagnant et coagulé. Les fermens s'en emparent: des germes morbides s'y développent; des odeurs écœurantes s'en dégagent.

Une ou deux fois par jour, le lavage intermittent de la chaussée jette, il est vrai, dans l'égout des flots d'eau qui servent à la nettoyer momentanément. Puis, dira-t-on, il pleut quelquefois; les averses sont un bienfait. Mais c'est là une ressource précaire et incertaine, — intermittente, en tout cas, comme la précédente; elle combat mal la stagnation des eaux ménagères dont l'épandage sur le radier de l'égout se produit continuellement, à toute minute, par émissions isolées, chacune de peu d'importance. D'ailleurs, l'orifice par lequel les eaux de la chaussée pénètrent dans l'égout, — la bouche sous trottoir, comme on l'appelle, — est forcément placée au milieu ou à l'extrémité inférieure de la rue et, par conquent, de l'égout lui-même. Les eaux qui s'y précipitent n'atteignent donc ni la partie supérieure de l'égout primaire, ni les branchemens particuliers. Dans ces portions privées de tout lavage, la fermentation putride se développe tout à son aise. Le mal est plus grand aussi dans tous ceux de ces égouts qui, par suite de la configuration du sol, n'ont que peu ou pas de pente. C'est la condition, en particulier, de cette partie importante de l'agglomération parisienne qui se trouve comprise entre le boulevard Sébastopol à l'ouest, les anciens boulevards au nord, la rue de Turenne à l'est, la Seine au sud, où se presse, entassée, une population dont la densité, sur certains points, atteint et dépasse le chiffre de 1,000 habitans par hectare. On a, depuis quelques années, installé au sommet des égouts primaires, des réservoirs de chasse dont le fonctionnement apporte bien quelque remède à cette déplorable situation. Mais une ou deux chasses d'eau espacées de douze, plus souvent de vingt-quatre heures, — et on ne peut faire davantage, — ne constituent que des palliatifs insuffisans, tout comme le rabot et le balai du personnel, quelque nombreux qu'il soit, employé à ces curages.

En raison de leurs vastes dimensions, on ne peut entretenir dans les égouts primaires un courant d'eau continu, on n'en a pas les moyens. Il y faudrait employer peut-être la moitié, le tiers du débit de la Seine, divisée en un nombre infini de canaux. L'intermittence forcée du lavage s'ajoutant à l'excès de largeur a, nous l'avons dit, pour conséquence la stagnation des liquides et des débris impurs, stagnation propice aux fermentations nauséabondes et souvent dangereuses.

Cette violation d'une des lois essentielles et les mieux démontrées de l'hygiène est la règle fatale des branchemens particuliers et des égouts primaires, — et ils représentent plus de la moitié du

développement total du réseau. L'inconvénient s'atténue dans les égouts suivans, secondaires, tertiaires et autres. Les dimensions, heureusement, n'en croissent pas proportionnellement à leur rang hiérarchique, tandis qu'au contraire les apports de leurs affluens en augmentent le débit en le régularisant. Cependant, pour trouver réalisée d'une façon à peu près satisfaisante cette condition indispensable de salubrité, réclamée par tous les hygiénistes; — dilution et circulation rapide, sans arrêt, des matières fermentescibles, — il faut arriver jusqu'aux collecteurs secondaires, tels par exemple, que celui du boulevard Sébastopol. A partir de là, l'eau coule en quantité suffisante et d'un mouvement continu. Les trois grands collecteurs enfin sont de véritables rivières. On s'explique très bien que la régularité imposante de leur débit, leurs dimensions grandioses, le fini de leur construction, tout cet ensemble excite l'enthousiasme des touristes que, dans la belle saison, on y promène en trains de plaisir. On ne leur montre pas le reste du réseau. On ne leur signale pas non plus la lenteur avec laquelle cheminent les bancs de sable dont est encombré le lit de ces artères magistrales; on ne leur dit pas qu'en dépit des moyens de curage fort ingénieux auxquels on a recours, ils mettent plus de deux semaines à atteindre, Dieu sait en quel état, le terme de leur voyage.

On aime à comparer l'ensemble de la distribution d'eau pure et du réseau d'égouts à l'appareil circulatoire du sang chez les vertébrés. Il est flatteur, en effet, de penser qu'on a presque aussi bien fait que la nature dans une de ses plus ingénieuses organisations. Sans doute, — pour nous en tenir aux égouts, — les grands collecteurs figurent assez bien la veine cave apportant au cœur tout le sang, qui, après son passage à travers l'organisme, demande à être régénéré. Le ventricule droit sera, si l'on veut, figuré par la machine de Clichy, et nous consentons à admettre que l'épuration de Gennevilliers peut être comparée à celle qui s'accomplit dans les poumons. Mais on omet d'ajouter que le reste du système dans ses ramifications les plus profondes est distendu en varices démesurées, et que l'eau souillée, qui joue le rôle de sang veineux, s'y coagule et y pourrit définitivement, au lieu de circuler.

Telle est la situation actuelle. On l'aggraverait certainement de la façon la plus dangereuse pour la santé publique, si, sans modification du système défectueux que nous venons de signaler, on prétendait, aux souillures que reçoit déjà l'égout primaire, ajouter ce qui s'emmagasine dans les trop nombreuses fosses encore existantes.

Aucune des villes assainies que nous citions tout à l'heure ne possède d'égouts semblable à ceux que nous venons de décrire.

Leur système est plus simple. Des tuyaux en fonte ou en grès vernissé, s'embranchant les uns sur les autres, et dont les diamètres vont croissant de 12 à 21 centimètres, suffisent à amener toutes les immondices d'une population de 5 millions d'individus aux grands collecteurs de Londres. C'est là que les rejoignent les eaux de pluie et celles de la voie publique, soit qu'elles aient leur canalisation spéciale, soit qu'elles s'écoulent à l'air libre par les ruisseaux des chaussées. Ces trois grands collecteurs de Londres, de forme circulaire avec des diamètres allant de 1m,20 à 3m,10, ont une longueur totale de 132 kilomètres. Les galeries principales qui y aboutissent, et dont le développement est de près de 300 kilomètres, sont d'étroits boyaux de forme ovoïde, ayant depuis 0m,60 jusqu'à 1m,10 de haut. C'est dans ces galeries que débouchent les derniers tuyaux de la canalisation. Par des dispositions de détail très simples, on s'oppose à l'introduction des corps volumineux, et on évite les engorgemens. C'est beaucoup moins grandiose que nos égouts parisiens. Mais, en compensation, dans toute cette canalisation, depuis les plus humbles extrémités jusqu'aux émissaires principaux, l'impur liquide, le *sewage*, trouvant des vaisseaux proportionnés à son volume, est toujours en mouvement; l'allure rapide dont il est animé le préserve de toute chance de fermentation et l'éloigne sans tarder des séjours habités.

Les dispositions prises à Berlin sont peu différentes. Dans chaque rue, devant chaque trottoir, une conduite de grès dont le diamètre varie de 22 à 45 centimètres, suivant l'importance de ses affluens, reçoit les conduites des rues aboutissantes et les branchemens particuliers, lesquels consistent tout simplement en un tuyau, également en grès, de 16 centimètres de diamètre. Dans les rues les plus importantes, où l'afflux des eaux est assez considérable pour justifier cet accroissement de dimension, l'une des conduites est remplacée par un égout de forme ovoïde dont les dimensions varient en hauteur de 1m,20 à 2 mètres, et en largeur de 0m,80 à 1m,33. Ces sortes de petits collecteurs reçoivent une partie des eaux de la voie publique. Ils aboutissent à des machines qui refoulent les eaux dans des conduites de 0m,75 à 1 mètre de diamètre, jusqu'aux champs d'épuration situés à une distance moyenne de 15 kilomètres. A Bruxelles, il y a proportionnellement plus de petits égouts ovoïdes, et moins de tuyaux qu'à Londres, mais la loi de la circulation continue y est aussi bien observée. Partout, en Europe, comme aux États-Unis (1), les mêmes principes président et sont respectés; le plus essentiel de tous,

(1) L'une des plus complètes applications de ce système a été faite à Memphis (États-Unis) par le colonel Waring qui y a ajouté d'ingénieux perfectionnemens.

rappelons-le, c'est la proportionnalité du vaisseau à la quantité du liquide qu'il doit écouler, de façon à assurer la permanence et la continuité de la circulation. En revanche, on n'a cherché nulle part à imiter, même de loin, les égouts parisiens. Anglais, Belges ou Berlinois ne peuvent pas, il est vrai, loger commodément leurs conduites d'eau dans de spacieux souterrains toujours facilement accessibles. Il leur faut accrocher en l'air, au faîte des édifices, le réseau passablement enchevêtré de leurs fils électriques, et ils doivent se résigner à enlever les boues de la rue par les procédés antiques de la brouette et du tombereau. Mais leur égout fonctionne conformément à sa destination, et contribue, au lieu de la compromettre, à la prospérité de la santé publique.

Prenons-en donc notre parti : comme on l'a dit fort justement (1), il y a contradiction fondamentale entre les deux fonctions qu'on veut à Paris faire remplir aux égouts. Ils ne peuvent être à la fois des voies de circulation et des lits d'écoulement. Le système est défectueux par la base. On n'arrivera pas à le corriger, quelque ingénieux palliatif qu'on y emploie, et le mieux, c'est d'en changer complètement. Ce n'est qu'ensuite qu'on pourra songer à ce tout à l'égout, indispensable cependant à l'assainissement de nos demeures.

Il n'y a d'ailleurs rien à détruire. Les galeries actuelles continueront leur rôle d'auxiliaires de la voie publique. Sans gêner notablement les services qui y sont déjà installés, la nouvelle canalisation, ramifiée à toutes les sources d'immondices, publiques ou privées, peut, sans entraîner de difficultés majeures, y être logée, elle aussi. La pose en est simple ; elle peut être exécutée très vite ; elle est peu coûteuse relativement : autant d'avantages. Le radier actuel continuera à recevoir les eaux de pluie, les lavages des ruisseaux, et, si on veut, les boues et les détritus de la chaussée, désormais préservés des contacts corrupteurs qui les transformaient en une vase fétide. On se retrouvera dans les collecteurs pour continuer ensemble le voyage.

III.

Tout ne sera pas fini, quand par un réseau d'égouts, bien appropriés à leur destination, on aura éloigné de la maison et de la rue toutes les eaux usées. Qu'en fera-t-on ? Où iront-elles ? — Actuellement, une fraction du débit journalier du collecteur d'Asnières, cet intestin de Paris, suivant l'expression de Victor Hugo, est relevée par l'usine de Clichy, et envoyée à Gennevilliers : là,

(1) Vauthier, *Commission de l'assainissement*, 28 mars 1883.

également, la dérivation, dite de Saint-Ouen, amène, par la pente naturelle, une certaine quantité des eaux du collecteur départemental. Mais c'est peu de chose. Le surplus de ces deux émissaires représente encore moyennement 300,000 mètres cubes en vingt-quatre heures. Il est rejeté dans la Seine. A partir de Clichy, ce courant fangeux se tient longtemps sur la rive droite, et on a pu comparer avec justesse cette moitié du fleuve à un égout à ciel ouvert. Les eaux en sont ternes, noirâtres, et recouvertes d'une couche graisseuse, dont l'écumage est, le croirait-on, l'objet d'une industrie régulière. Que fait-on de cette étrange récolte? Les exploitans assurent qu'on se borne à la transformer en lubréfiant pour les roues de voiture. Croyons-les, par crainte d'approfondir. Le lit du fleuve s'encombre de bancs d'une vase noirâtre. Le service de la navigation est contraint de la draguer tous les ans, et, faute d'en savoir que faire, on l'emploie au rechargement des berges, en dépit de l'odeur fétide qui s'en exhale. Sous l'action du soleil d'été, une fermentation active fait bouillonner ces eaux corrompues; des bulles énormes ayant quelquefois plus d'un mètre de diamètre s'élèvent du fond, viennent crever à la surface, répandant dans l'atmosphère ces gaz méphitiques qu'on désigne en chimie sous le nom caractéristique de gaz des marais. La présence de l'oxygène dans une eau est la marque essentielle de sa salubrité. Comme on peut croire, la Seine polluée n'en contient plus. Mais l'azote, qui est, au contraire, un signe d'infection, s'y dose à raison de 25 grammes dans 1 mètre cube, ce qui est énorme. En même temps, les germes microbiens trouvent là les conditions les plus favorables à leur pullulation. On les y compte par centaines de mille. A Saint-Denis, l'apport spécialement infect du collecteur départemental accroît encore la contamination. En aval de ce hideux affluent, le fleuve est, pendant longtemps, tapissé sur ses bords d'un limon gluant, hostile à toute végétation. Le poisson abandonne ces eaux devenues vénéneuses. Reportées sur la rive gauche par le barrage de Bezons, elles font déserter ces rives agréables, autrefois rendez-vous traditionnels de la gaîté dominicale. Cependant, la machine de Marly y puise sans scrupule les eaux, qui, aux monumentales fontaines du parc de Versailles, vont,

> Là, s'épancher en nappe, ici monter en gerbes,
> Et dans l'air s'enflammant aux feux d'un soleil pur,
> Pleuvoir en gouttes d'or, d'émeraude et d'azur.

Les Naïades en gémissent, mais, après tout, leur immortalité les préserve de la contagion. Plus à plaindre sont les 40,000 infortunés mortels, auxquels, d'Argenteuil à Montmorency, la

pompe d'Épinay distribuait, il y a peu de temps encore, ce détestable breuvage. L'Oise, heureusement, fait sentir enfin la bienfaisante influence d'un flot plus pur. A Poissy, à Mantes, on constate un relèvement appréciable de la teneur en oxygène, en même temps que la diminution de l'azote. Mais il en reste encore trop. A 86 kilomètres du grand collecteur, l'infection se reconnaît à des traces sensibles. La limite inférieure de son influence descend d'ailleurs d'année en année. On la retrouve aujourd'hui bien au-delà de Port-Villez, et le département de l'Eure pourrait joindre ses justes doléances à celles de Seine-et-Oise.

On a pu, avec grande vraisemblance, attribuer à cette pollution plus d'une épidémie, et notamment celle qui pendant l'été dernier a désolé les communes riveraines. L'eau qu'on leur donne est certainement malsaine et contaminée, et les amas vaseux laissés sur les bords, quand baisse le niveau du fleuve, fournissent, en se desséchant, des poussières morbides que le vent, complice inconscient, transporte partout. Menacés dans leur santé, les habitans sont encore atteints dans leurs intérêts, par l'inévitable dépréciation des propriétés, délaissées des amateurs de villégiature. Les plaintes très vives de toutes ces populations sont donc parfaitement justifiées, et on peut légitimement demander, suivant la forte expression d'un éminent hygiéniste, qu'on n'oblige pas plus longtemps la banlieue à boire les déjections de Paris.

Paris, il faut le dire, n'est pas le seul coupable, s'il est le principal. Sans remonter plus haut que Ville-Évrard, 22 égouts se déversent dans la Marne en amont du confluent de Charenton. Sur la Seine elle-même, entre Corbeil et Port-à-l'Anglais, on en compte 38. C'est à ces 60 bouches impures qu'il faut attribuer la qualité fort suspecte de l'eau puisée par les machines du service public. Même spectacle à l'aval. A peine, descendant le cours du fleuve, est-on sorti de Paris, qu'on rencontre de nouveaux tributaires d'eaux infectes. Le ru de Marivel apporte les eaux polluées de Sèvres, de Ville-d'Avray et de Versailles. Des collecteurs interceptent bien ensuite sur l'une et l'autre rive les égouts industriels et communaux. Mais ce qui est différé n'est pas perdu ; ces deux émissaires se déchargent à leur tour un peu au-delà de Puteaux. Neuilly, Courbevoie, Nanterre, Clichy, Asnières, Saint-Ouen, Levallois, en font tout autant. Plus en aval, il en est encore de même : *le tout à la Seine* est la règle de tous les riverains. Entre le Point-du-Jour et Mantes, ce fleuve infortuné sert ainsi d'exutoire à 93 égouts publics ou privés. — Ce déshonneur ne lui est pas spécial. Il en partage la honte avec tout ce qui, dans notre pays, peut s'appeler rivière.

Les cours d'eau constituent, avec les rivages de la mer, une des

grandes catégories de ce que l'on appelle le domaine public. Ce domaine est inaliénable et imprescriptible, en considération de ce que, indispensable aux usages de tous, il ne pourrait, sans dommage pour la communauté, être confisqué au profit d'un seul. L'État veille avec un soin jaloux à son intégrité, et des lois de la période républicaine l'arment, pour en déterminer, revendiquer et défendre les limites, de pouvoirs considérables. Pourquoi s'en tient-on là ? Pourquoi, les rives du fleuve une fois tracées, laisse-t-on à qui veut, particuliers et communes, la licence d'en polluer les eaux? La seule arme législative que possède l'État pour réprimer ce désordre est encore aujourd'hui un arrêté du conseil du roi, pris en 1777, et par lequel « défend Sa Majesté à tous riverains et autres de jeter dans le lit des rivières et canaux, ni sur leurs bords, aucuns immondices, pierres, graviers, bois, pailles ou fumiers, sous peine de 500 livres d'amende, et paiemens des ouvriers employés aux enlèvemens et nettoiemens. » Une loi des 19-22 juillet 1790 a maintenu et confirmé cet arrêté. Le décret du 10 août 1875, réglementant la pêche fluviale, tout en le visant, en affaiblit plutôt qu'il n'en relève l'autorité. En fait, cet arrêté, qui, si on le voulait bien, contiendrait tout ce qui est indispensable, n'a jamais réussi à détourner un seul égout.

Dans une circonstance encore récente, contraint par le droit international et aussi par le sentiment de nos devoirs envers une nation voisine, le gouvernement a dû intervenir pour faire respecter les eaux de la petite rivière de l'Espierre, qui arrivait en territoire belge, chargée des résidus de l'industrie et de la population de Tourcoing. Il s'est heurté à des résistances dont il n'est venu à bout que par une transaction qui a mis à sa charge une lourde part des frais de l'assainissement, d'ailleurs encore incomplet, de la rivière. Il avait cependant prétendu s'appuyer sur l'arrêté de 1777. Il a pu s'apercevoir combien, faute d'usage sans doute, était rouillée et impuissante cette arme surannée, *telum imbelle sine ictu*. Des armes, il en demande : des commissions officielles ont formulé le vœu qu'il fût interdit aux communes aussi bien qu'aux individus d'altérer la pureté des eaux. Le conseil d'État a préparé sur le régime des eaux un important projet de loi qui, depuis bientôt douze ans, fait patiemment antichambre aux portes des pouvoirs législatifs. Le titre VII en est consacré aux eaux nuisibles. Il contient l'interdiction de jeter dans les cours d'eau des matières encombrantes et des immondices pouvant porter obstacle au libre écoulement des eaux, ou susceptibles de les rendre insalubres et impropres aux usages domestiques; il n'admet le retour des eaux d'égout aux cours d'eau qu'après justification préalable de leur épuration. Il fournit aux communes le moyen de se procurer, par la voie de

l'expropriation publique, les surfaces nécessaires à l'épuration par le sol, et cette disposition isolée a trouvé place dans la loi relative aux terrains d'Achères, que nous allons tout à l'heure rencontrer. Il faut rendre hommage à l'esprit de progrès et aux sentimens qui respirent dans le projet du conseil d'État. Il est digne d'un accueil plus empressé de la part du parlement. Peut-être, s'il était voté, l'État ne serait-il plus là, contemplant d'un œil placide les villes étagées sur les cours d'eau s'envoyer l'une à l'autre, de l'amont à l'aval, leurs fanges et leurs épidémies. Qu'il soit cependant permis d'exprimer le regret qu'au lieu d'accorder aux communes la faculté d'éloigner de la ville et d'épurer ensuite leurs eaux d'égout, le conseil d'État ne leur en impose pas l'obligation.

L'Angleterre a cruellement souffert de l'insalubrité. L'histoire garde la mémoire des ravages qu'exerça le choléra de 1832. Il y y a moins d'un quart de siècle, le taux de la mortalité dans ses principales villes était plus élevé que dans la plupart des autres villes de l'Europe. Les patientes et méthodiques recherches d'une intelligente statistique qu'éclairait le flambeau de la science lui ont à la fois révélé le mal, ses causes et les remèdes. Créé en 1871, sous l'influence de ces constatations, le *local government Board*, que l'on pourrait appeler en français la *direction de l'assistance et de l'hygiène publiques*, obtenait dès 1875, des votes du parlement, la loi qui, sous le nom de *Public health act*, assure à la santé publique dans les Iles Britanniques une protection efficace. Cette loi impose aux villes et aux districts l'obligation de fournir aux populations une suffisante quantité d'eau potable et d'éloigner, en les épurant, toutes les eaux souillées. En cas de refus ou de négligence constatée, elle a pour principale sanction, outre les peines afflictives qui peuvent atteindre dans leurs personnes et leurs biens les membres des municipalités récalcitrantes, l'exécution d'office, par les soins du *local government Board*, et *aux frais des villes*, de tous les travaux jugés nécessaires par cette administration. La ville de Lincoln tenta un moment, par crainte de la dépense qui en devait résulter, de résister à l'injonction qui lui était faite d'installer un système d'égouts. Traduits devant *the court of queen's Bench*, ses magistrats virent bientôt qu'il y allait pour eux de la prison. Ils s'empressèrent de se soumettre. Lincoln est aujourd'hui pourvu d'égouts qui ont coûté 3 millions et demi. Le taux de la mortalité y est descendu de 22.7 à 15.4. Sa population était de 30,000 âmes; elle est aujourd'hui de 50,000.

Et nunc erudimini, gentes, dirons-nous avec celui qui rapporte ces faits saisissans (1).

(1) D'ordinaire, je ne crois pas utile d'indiquer, au bas de chaque page, les docu-

L'exemple est instructif. Il n'est, croyons-nous, si farouche partisan de l'autonomie communale qui en puisse contester la valeur. Libres nous voulons être : solidaires nous sommes, et, comme l'a dit Domat : « L'ordre qui lie les hommes en société ne les oblige pas seulement à ne nuire en rien par eux-mêmes à qui que ce soit, mais il oblige chacun à tenir tout ce qu'il possède en un tel état que personne n'en reçoive ni mal ni dommage. » Ajoutons qu'instructif, cet exemple est, en outre, facile à suivre. Nous ne manquons ni de savans ni de fonctionnaires qui ne demandent pas mieux que d'être les dignes émules des William Faw, des Edwin Chadwick, des docteur Frankland. Si nous avions, nous aussi, notre *Public health act*, avec ses efficaces coercitions, on aurait sauvé des milliers d'existences (1). On aurait pu fermer les égouts qui, en amont de Paris, empoisonnent la Seine et la Marne, et le problème de l'approvisionnement de la capitale en eau potable eût été singulièrement simplifié. On n'eût pas non plus passé en essais, en tâtonnemens, en mesures provisoires et incomplètes, ayant le caractère d'expédiens momentanés, les cinq lustres qui se sont écoulés depuis qu'Alphand disait : « L'infection de la Seine doit cesser dans le plus bref délai. »

IV.

Éloignées de l'habitation par la voie de l'égout, les eaux souillées ne peuvent donc pas être projetées dans les cours d'eau, sans avoir, au préalable, subi une épuration qui les rende inoffensives. Mise en demeure par un arrêté ministériel de 1870, de pourvoir, en ce qui la concernait, à cette épuration, la ville de Paris a repris à ce moment et poursuit depuis lors les études entamées en 1865. Il y a là un problème considérable à résoudre, et, vérifiant la prophétie du baron Haussmann, la ville a déjà usé, à en chercher la solution, plusieurs générations d'administrateurs et d'ingénieurs.

mens où je cherche à m'instruire des sujets que la *Revue* veut bien me permettre d'exposer à ses lecteurs. Je demande cependant à faire ici une exception et à signaler la petite brochure où j'ai puisé ces faits. Elle est intitulée : *les Mesures sanitaires en Angleterre depuis* 1875 *et leurs résultats*, par M. Henri Monod, directeur de *l'Assistance et de l'hygiène publiques*. Ces quelques pages instructives fournissent une démonstration péremptoire des bienfaits de l'assainissement et de la nécessité pour nous de ne pas différer à la rendre obligatoire. L'éminent administrateur, qui les a écrites avec une conviction si élevée et un sentiment patriotique si pur, a rendu un véritable service à notre pays.

(1) Le projet de loi pour la protection de la santé publique déposé le 3 décembre 1891 sur le bureau de la chambre des députés s'est inspiré du *Public health act*. Mais quand le projet deviendra-t-il loi ?

Les savans s'en sont mêlés : ils ont précisé les conditions dans lesquelles on se trouvait, le but que l'on devait atteindre, les moyens à employer. C'est bien à eux que l'on devra d'en finir.

Ce n'est pas que l'esprit d'invention n'ait fait de son mieux pour trouver le remède. Les commissions administratives ont eu à examiner et à apprécier plus de 500 procédés d'épuration chimique. Aucun, jusqu'à présent, n'a paru susceptible d'une application pratique de quelque importance. L'eau d'égout puisée au grand collecteur est d'une composition assez peu variable, mais en même temps fort complexe. Elle renferme, en effet, par mètre cube, 41 grammes d'azote, 774 grammes de matières organiques, 17 grammes d'acide phosphorique, 31 grammes de potasse, 351 grammes de chaux; plus 1 kil. 334 de matières minérales. Ces dernières représentent, en grande partie, des sables et des détritus des chaussées, qui sont insolubles et se déposent promptement. Du surplus, la partie la plus notable est dissoute : le reste, composé de particules vaseuses extrêmement ténues, est dans l'eau à l'état de suspension et ne s'en sépare jamais complètement, même après un repos prolongé. Lechatelier, l'un des créateurs de nos chemins de fer, était un vaste esprit, s'intéressant à tout ce qui avait un aspect scientifique. Sortant du cercle de ses travaux habituels, il étudia et recommanda l'épuration au moyen du sulfate d'alumine. Les expériences entreprises à son instigation, sur des volumes d'eau considérables, donnèrent des résultats, qui, par certains côtés, parurent d'abord satisfaisans. L'eau, après avoir reçu la solution de sulfate d'alumine, était maintenue au repos pendant un temps assez prolongé dans des bassins de décantation. Elle en sortait limpide et claire. Mais l'analyse chimique révéla qu'elle conservait encore en dissolution la moitié de l'azote et le tiers des matières organiques qu'elle contenait avant l'opération. Elle était clarifiée et non pas épurée. D'autre part, les dépôts boueux qu'elle laissait dans les bassins étaient d'une manutention pénible; ils se desséchaient lentement, et n'étaient pas d'un pouvoir fertilisant assez grand pour tenter les cultivateurs, à qui on les offrait. Restés en amas, ils ne tardaient pas à fermenter et à répandre des odeurs repoussantes. On calcula enfin que l'application de ce procédé à la totalité des eaux d'alors exigeait la construction de bassins ayant ensemble une superficie de plus de 20 hectares.

La chaux a eu aussi son moment de succès. On a défendu ici même (1), avec autant de talent que de conviction, le procédé de

(1) Voir, dans la *Revue* du 1er octobre 1880, *l'Épuration et l'utilisation des eaux d'égout*, par M. Aubry-Vitet.

clarification fondé sur son emploi. Il réussissait, disait-on, à l'usine d'Essonnes. Ce qui est praticable avec les eaux d'une fabrique de papiers, fût-elle aussi importante que celle-ci, n'a plus les mêmes chances de succès quand il s'agit de traiter en 24 heures 300 millions de litres d'eau souillée par tout un peuple. Comme le sulfate d'alumine, la chaux en solution, ce qu'on appelle le lait de chaux, est un clarificateur beaucoup plus qu'un épurateur. Sous son influence, la majeure partie des matières en suspension forme un dépôt boueux, volumineux et encombrant, dont on ne trouve pas l'emploi. L'eau qui s'en sépare est claire, mais elle contient encore une partie des matières organiques suffisante pour la rendre impropre à la vie. La ville de Leicester et celle de Leeds ont cependant pratiqué en grand le traitement du *sewage* par la chaux. Elles ont fini par y renoncer.

Tous les autres procédés ont donné des résultats analogues, et les municipalités qui, en diverses parties de l'Europe, en avaient entrepris l'essai, n'y ont pas persévéré. Je ne parle, bien entendu, que de ceux dont le point de départ était assez rationnel pour mériter l'attention. D'autres, innombrables, n'étaient que des combinaisons plus ou moins mystérieuses des réactifs les plus inattendus, et sont tombés dans un oubli mérité. On a été, — c'est presque incroyable, — mais

Le vrai peut quelquefois n'être pas vraisemblable,

jusqu'à proposer de congeler les eaux d'égout dans une immense usine frigorifique et de transporter toute cette glace en Russie, pour l'y employer comme engrais. Pourquoi en Russie? C'était, sans doute, pour allonger le voyage. En effet, 400,000 tonnes de glaces par jour, quel élément de trafic pour la marine et les chemins de fer! On n'a cependant pas voulu en tenter l'essai.

L'oxygène, qui est l'élément actif de l'atmosphère, est aussi le principe de toute combustion. Quand on dit que le feu purifie tout, c'est au rôle de l'oxygène dans la nature qu'on rend hommage. Répandu partout, pénétrant par tous les pores dans l'écorce terrestre, soluble dans les eaux, il fait partout sentir son action, et recherche pour s'unir à elles toutes les substances pour lesquelles il est doué d'affinité. Cette union a tous les caractères et les effets de la combustion. Même lorsqu'elle se produit au sein des eaux, elle n'est pas sans chaleur. D'autre part, les êtres en nombre presque infini qui constituent le monde organique, les animaux, les végétaux, ont pour élémens principaux de leurs tissus le carbone et l'hydrogène unis à l'inerte azote. La vie en provoque et maintient

les combinaisons variées. Cesse-t-elle, les temporaires associations moléculaires qui constituaient la matière organique sont dissoutes. L'oxygène purificateur intervient. Il s'empare de l'hydrogène, du carbone; il en fait de l'eau, de l'acide carbonique : même, sous certaines influences, il parvient à vaincre l'indifférente inertie de l'azote. De ce qui a eu vie, l'oxygène refait ainsi de nouveaux composés qui appartiennent à l'ordre minéral. Ils y rentrent, jusqu'à ce que l'infatigable nature, les reprenant dans ce réservoir, toujours vidé, toujours rempli, en refasse les élémens de nouveaux organismes.

La nature ne fait, patiente ouvrière,
Que dissoudre et recomposer... (1).

Au contraire, à l'heure où se dissocie la matière organique, l'oxygène est-il absent? Est-il en insuffisante proportion? La nécessaire transformation ne doit pas moins s'accomplir. Mais les phases en seront plus complexes. Sous l'influence des fermens invisibles, entre les élémens de la matière organique, d'autres combinaisons se forment, ammoniaque, gaz hydrocarburés ou sulfhydriques, qui se disséminent et se répandent, recherchant cet oxygène absent, nécessaire à leur définitive évolution. Jusqu'à ce qu'ils l'aient trouvé, ils restent des produits délétères, et les substances dont ils sortent se montrent favorables à la pullulation de ces microbes dangereux, qualifiés d'*anaérobies*, ennemis de l'oxygène, et entre lesquels se comptent par milliards les germes des contagions funestes à la vie.

On le voit donc : l'eau sera saine, si elle contient à l'état de dissolution une quantité d'oxygène suffisante pour opérer la combustion des matières d'origine organique qui y sont introduites. Malheureusement, la quantité de ce gaz bienfaisant que l'eau est apte à dissoudre est fort limitée. On en trouvera rarement plus qu'un centième de litre dans un litre d'eau de rivière, quoique au laboratoire on puisse en dissoudre un litre dans 21 litres d'eau distillée. Mais cette faible proportion est souvent suffisante. Cette propriété purifiante de l'oxygène explique pourquoi l'empereur Julien trouvait délicieuse et d'une pureté parfaite cette même eau de Seine qui excite si fort aujourd'hui nos soupçons. Lutèce, certainement, pratiquait le tout à la Seine, plus encore que le Paris d'aujourd'hui. Mais tout est affaire de proportion. Le fleuve ayant au moins le même débit autrefois qu'aujourd'hui, son oxygène suffisait à détruire presque aussitôt les quelques litres d'immondices qu'y jetaient les habitans peu nombreux de ce que Julien

(1) Mme Ackermann, *le Nuage*.

traite de bourgade. Il n'en va pas de même avec l'énorme flot d'impuretés qui s'élance des gigantesques vomitoires de Clichy et de Saint-Denis.

Cependant, même encore aujourd'hui, si la Seine est en crue, si elle débite, comme cela lui arrive assez souvent en hiver, 1,000 à 1,100 mètres cubes à la seconde, ce qui est la limite au-delà de laquelle commencerait le débordement, la quantité d'oxygène contenue dans ce vaste flot a assez promptement raison des souillures des 5 mètres cubes que, dans le même espace de temps, y jettent les égouts. Mais, en temps d'étiage, régime fréquent de l'été, la Seine peut ne pas débiter plus de 78 mètres cubes; ce n'est plus 200 fois, c'est seulement 16 à 17 fois le volume de l'eau d'égout. L'oxygène disponible est rapidement consommé. Il est impuissant à purifier une telle masse, et alors c'est la putréfaction avec toutes ses conséquences.

Sans doute, en aérant autant que possible les conduits où circulent les eaux infectées, on fournit à celles ci le moyen de dissoudre continuellement de nouvelles quantités d'oxygène. Mais c'est loin de suffire. Que faire alors? Le jour viendra peut-être où la chimie trouvera le moyen d'incorporer directement à l'eau d'égout assez de ce gaz régénérateur pour en assurer à l'instant la purification. Un chimiste distingué, chercheur infatigable, s'y est essayé, sans y réussir encore.

Mais ce qu'on ne peut pas obtenir aujourd'hui dans les égouts eux-mêmes, ce contact intime de molécule à molécule, pour ainsi dire, de l'oxygène avec la matière organique contenue dans les eaux, l'épandage sur un sol perméable convenablement drainé donne le moyen de le produire. A la surface, et par conséquent directement exposées à l'action incessante de l'atmosphère, restent les particules insolubles les plus volumineuses. Leur oxydation n'est plus qu'une affaire de temps. Les plus impalpables pénètrent à quelque profondeur; l'oxygène saura les retrouver. Plus bas enfin, descendent les eaux encore impures par le fait des substances en dissolution. Chaque particule terreuse s'imbibe, c'est-à-dire s'enveloppe d'une couche liquide infiniment mince, pellicule d'épaisseur moins mesurable encore que celle de la bulle de savon. L'eau présente ainsi une surface très étendue à l'action de l'air qui circule à travers tous les imperceptibles interstices de cette terre meuble : saisie par l'oxygène, la matière organique dissoute est rapidement détruite. L'azote lui-même, qui résiste à l'oxygène au sein des combustions les plus violentes de nos fourneaux, entre ici en combinaison. Il ne résiste pas à l'intervention des microbes, justement appelés nitrificateurs, dont le savant M. Schlœsing a découvert et précisé le rôle merveilleux. Grâce à eux, il devient

acide nitrique. Il ne s'en tient pas là : en s'unissant à certains élémens également apportés par les eaux, il forme des nitrates, dont l'heureuse action sur la végétation est depuis longtemps connue. C'est ainsi que ce même azote, caractéristique de l'impureté de l'eau d'égout, donne aussi la mesure de son pouvoir fertilisant. — Détruits avec le milieu fermentescible qui leur était si favorable, les microbes anaérobies ont disparu. Il ne reste en définitive que des matières minérales inoffensives pour l'homme, mais éminemment propres à la nutrition des plantes.

Nous ne sommes pas encore à cette période probable de l'histoire, où les peuples par application du *struggle for life* se disputeront, les armes à la main, les nitrates et les phosphates indispensables à la culture. Mais les gisemens de ces utiles minéraux vont s'épuisant, et dans un avenir qui n'est peut-être pas lointain, s'ils n'ont pas disparu, ils seront devenus rares (1). Déjà la provision de guano accumulée séculairement sur quelques roches de l'Océan est presque entièrement consommée. Il semble donc raisonnable de ne pas négliger plus longtemps la ressource que nous offrent les déchets de la vie, entraînés dans les égouts, et de rendre à la terre, sous forme d'engrais, ce que nous en avons reçu sous forme d'alimens.

Comme on le sait, c'est principalement par la teneur en azote que s'apprécie la valeur fertilisante d'un engrais, sa richesse, suivant une expression fort juste. Cette richesse varie notablement. Elle dépend, en effet, de celle des alimens consommés par le bétail, l'azote ne faisant guère que traverser l'appareil digestif. Le fumier de la célèbre ferme anglaise de Rothamstead en renferme 6 kil. 38 par mètre cube : celui de nos exploitations rurales de l'Est n'en contient guère que la moitié. Les savans, que l'intérêt du sujet fait passer par-dessus certaines répugnances, ont établi que le Paris d'aujourd'hui, avec ses 2 millions et demi d'habitans, devait, en tenant compte de tout, bêtes et gens, restituer chaque jour 40,000 kilogrammes d'azote. Il s'en perd et beaucoup. On n'en trouve pas plus de 14,000 kilogrammes dans les eaux des égouts actuels. C'est un peu plus de 34 grammes par mètre cube. Cette proportion serait probablement doublée si, sans augmenter le volume d'eau disponible, on réalisait le tout à l'égout. Cent mètres cubes de l'eau d'égout d'aujourd'hui ont donc sensiblement la même valeur fertilisante qu'un mètre cube de fumier des campagnes lorraines. On y retrouve d'ailleurs également, et dans une proportion analogue, l'acide phosphorique et la potasse. L'eau d'égout est un engrais

(1) Voir, dans la *Revue* du 15 août, *les Phosphates dans l'agriculture*, p. 926, par M. A. Muntz.

complet. Même, il est plus favorable qu'aucun autre, car la grande masse d'eau dans laquelle sont disséminés les principes fertilisans en facilite la répartition dans les tissus végétaux.

La cinquième partie à peine de l'eau épurée par le sol descend bien, en effet, dans les profondeurs, et par les drains va, sans leur causer de tort, se mêler aux ruisseaux et aux rivières. Mais le reste, les quatre cinquièmes, circule dans les multiples vaisseaux des plantes, leur apportant les élémens de fertilité. Ce rôle accompli, cette eau quitte la plante; elle s'évapore. Vapeur légère, elle s'élève dans les hauteurs de l'atmosphère, y devient nuage;

Comme un mirage errant, il flotte et il voyage.
Coloré par l'aurore et le soir tour à tour,
Miroir aérien, il reflète au passage
Les sourires changeans du jour (1).

La brise le pousse; il arrive aux collines de Champagne, s'y résout en pluie. A travers les mille chemins que lui offre la craie fissurée, l'onde accourt aux sources ombreuses de la Vanne. La voici dans l'aqueduc : de nouveau, la voici à Paris. Elle s'y retrouve, brillante et claire, avec les fruits et les légumes, luxurians produits des champs irrigués. Trop court instant de triomphe ! Bientôt, hélas ! transformés, déshonorés, il leur faudra, reprenant ensemble le sombre chemin de l'égout, venir demander au sol une nouvelle purification.

Quand donc la chose meurt, tout ne meurt pas en elle.
Des débris de chaque être, un nouvel être sort;
Ainsi toute naissance est l'œuvre d'une mort (2).

Telle est la théorie, — si le mot n'est pas trop ambitieux, — de l'épuration des eaux par le sol cultivé. Personne n'en conteste plus les effets, démontrés, d'ailleurs, par de nombreuses applications.

Cependant, une objection a été faite, qui, si elle était reconnue fondée, devrait rendre très circonspect à l'égard de ce procédé, quelque efficacité qu'on lui trouve par ailleurs. — Elle est de nature à d'autant plus frapper qu'elle prétend s'inspirer des travaux et des découvertes de M. Pasteur. L'illustre maître a démontré, avec cette rigueur scientifique qui est le bon renom de ses méthodes, que les germes particuliers à certaines affections morbides, la flacherie des vers à soie, le charbon des bêtes ovines et la sep-

(1) Mme L. Ackermann, *le Nuage*.
(2) Lucrèce, *de Natura rerum*, liv. 1er; traduction de M. Sully-Prudhomme.

ticémie aiguë, pouvaient garder pendant fort longtemps leur vitalité. On les retrouve vivans dans le sang de leurs victimes. D'abord, sous forme de petits bâtonnets, ces germes infectieux se transforment, suivant la description même de M. Pasteur, en une sorte de poussière composée d'une foule de corpuscules de forme ovoïde, qu'on appelle des *spores*. Ces spores ont une force de résistance considérable. Ils peuvent se maintenir en terre pendant des années, toujours prêts à reprendre vie, aussitôt qu'ils seront introduits de nouveau dans un organisme.

Des savans considérables se sont alors demandé si les germes de toutes les maladies contagieuses ne subissaient pas cette même transformation, ne devenaient pas, eux aussi, des spores résistans à l'action de l'oxygène. Apportés par les eaux d'égout sur les sols épurateurs, loin d'y périr, ils s'y conserveraient; bien plus, ils s'y accumuleraient, y deviendraient innombrables. Humides, ne peuvent-ils alors se coller aux racines ou aux feuilles des légumes et se réintroduire ainsi dans l'alimentation? Desséchés par le soleil, ne peuvent-ils être dispersés par le vent dans toutes les régions de l'atmosphère et faire un poison de l'air que nous respirons?

En fait, rien n'autorise à tirer de semblables inductions. Il ressort, au contraire, de nombreuses expériences, qu'il y a de grandes distinctions à faire, au point de vue de la ténacité de ce qu'on appelle leur vie, entre les microbes des différentes maladies. Ceux du charbon et de la septicémie aiguë sont vivaces : mais dans les terres qui recouvrent les restes des bestiaux, victimes d'épizooties, on n'a jamais pu retrouver les germes de la peste bovine, de la péripneumomie contagieuse, de la clavelée, de la morve, etc., germes cependant très virulens pendant l'existence de l'animal qui en est atteint, mais qui périssent avec lui. Il est permis de croire qu'il en est de même pour ceux encore mal connus de la fièvre typhoïde, du choléra et des autres fléaux, plus particulièrement réservés à l'humanité. D'une manière générale, d'ailleurs, et les expériences de M. Pasteur lui-même le démontrent, l'aération prolongée et la dilution atténuent la vitalité des virus. Dans l'un et l'autre cas, c'est sans doute encore l'oxygène, le bienfaisant oxygène qui agit. Plus on laisse se prolonger son action, plus s'accentue l'atténuation, et on arrive graduellement à éteindre ainsi toute l'activité virulente.

Comme l'épandage ne peut avoir lieu utilement que si les matières organiques sont diluées dans une grande masse d'eau, et que son effet est de les mettre en contact avec de considérables quantités d'oxygène, on peut donc être rassuré, même si, contre tous les faits déjà acquis, on continuait à croire à la permanence

de la vie chez ceux des germes morbides que l'homme a, le plus, à redouter. S'ils ne sont pas détruits, ils seront certainement atténués. Qui sait même si, la salutaire action se prolongeant, de virus ils ne vont pas devenir vaccins?

Les précautions à prendre s'indiquent d'elles-mêmes : diluer le plus possible, répandre sur des surfaces étendues et bien perméables les eaux à épurer, maintenir enfin la faculté épuratrice du sol en lui enlevant par la végétation les matières fertilisantes qu'on y accumule. A ces conditions, nul danger. M. Pasteur lui-même l'a déclaré, en 1885, à la commission de la chambre des députés où s'agitait la question (1).

V.

Ces considérations doivent dominer, et de beaucoup, les conclusions tirées d'expériences de laboratoire, plutôt faites en vue de la recherche scientifique que de l'application pratique. Le docteur Frankland, qui a été l'agent actif de l'assainissement de l'Angleterre, avait trouvé qu'un mètre cube de sable épurait en un jour 25 litres du *sewage* de Londres. On en concluait qu'un sol de 2 mètres de profondeur pouvait recevoir quotidiennement 50 litres de *sewage* par mètre superficiel, soit sur un hectare en un an une couche d'eau de 18 mètres; avec un sol perméable jusqu'à la profondeur de 3 mètres, la couche d'eau possible aurait donc été de 27 mètres. Certaines expériences ont été suivies, pendant quelque temps, à Clichy et à Gennevilliers, qui ont donné des résultats comparables à ceux de Frankland. On a eu probablement le désir, après tout fort explicable, par une pensée naturelle d'économie, d'y trouver la démonstration qu'avec de très petites surfaces on pourrait épurer la masse d'eau que vomit l'égout. Il a fallu battre en retraite devant l'émotion, instinctive peut-être, mais très juste, de l'opinion. On a aujourd'hui des prétentions beaucoup plus modestes.

Le docteur Frankland a d'ailleurs été le premier à le déclarer: « Quand on transporte dans la pratique un résultat acquis dans le laboratoire, il faut toujours se rappeler que l'application en grand ne saurait réaliser les conditions qu'il est facile d'observer dans l'expérience en petit. » C'est là une observation commune à tous les genres de recherches: elle est de mise ici, encore plus qu'ailleurs, en raison même de la disproportion qui existe entre le tube de verre de 25 à 30 centimètres de diamètre dans

(1) Voyez le rapport de M. le docteur Bourneville, député. (Annexe au procès-verbal de la séance du 22 novembre 1886 de la chambre des députés, p. 97.)

lequel les expérimentateurs arrosent méthodiquement, à l'aide de l'éprouvette graduée, quelques grains de sable, et les vastes surfaces sur lesquelles il faut répandre à grands flots des centaines de millions de litres.

C'est en 1868 que l'épuration des eaux d'égout débute modestement à Clichy, sous la direction de M. Mille et de Durand-Claye. Une locomobile de 4 chevaux envoyait chaque jour sur un champ d'un hectare et demi 500 mètres cubes d'eau puisés dans la bouche même du grand collecteur. Les résultats furent satisfaisans. Les cultures maraîchères donnèrent des produits abondans, et dont la qualité fut appréciée lorsqu'ils affrontèrent le jugement des halles. On s'enhardit; l'expérience, transportée de l'autre côté de la Seine, sur 6 hectares de la plaine de Gennevilliers, commença à attirer l'attention publique, et, ce qui valait mieux au point de vue des résultats, quelques cultivateurs. En 1876, l'arrosage s'étendait sur 150 hectares, avidement recherchés par une clientèle croissante de maraîchers, de jardiniers et de nourrisseurs. Les légumes poussaient abondans et continuaient à être bien accueillis sur les marchés. On récoltait 80,000 kilos de betteraves fourragères à l'hectare. Les prairies donnaient cinq coupes. Le pays s'enrichissait: on se disputait le liquide fécondant. L'eau d'égout

. . . . . . se partage en fertiles rigoles;
Ses noirâtres filets sont autant de Pactoles.

D'ailleurs nulle odeur incommode ou nuisible. Cependant toute nouveauté fait inévitablement tort à quelques intérêts. Le préjugé, en outre, s'en mêlant, une opposition assez bruyante s'éleva contre l'irrigation et trouva un appui auprès des autorités locales. Le maire de Gennevilliers prétendit s'opposer à la construction, alors en train, d'une nouvelle conduite. Même, un jour, ne fit-il pas emprisonner les agens des ponts et chaussées!

Des enquêtes multipliées eurent lieu qui tournèrent à la gloire de l'irrigation. La fièvre paludéenne qu'on l'accusait de propager n'existait pas. Le relèvement de la nappe des eaux souterraines n'était pas de son fait. Il était attribuable, en partie, au barrage de Bezons, qui a haussé de 2 mètres le niveau du fleuve. Ce relèvement d'ailleurs n'atteint pas le plan des drains par lesquels s'écoule l'eau épurée. Ce breuvage, que les ingénieurs de la ville aiment à faire déguster aux nombreux visiteurs, est d'une pureté absolue. M. Pasteur en a témoigné, et le scrupuleux microscope du directeur de Montsouris n'y a découvert qu'une douzaine de microbes de l'espèce la plus anodine. La valeur des terres avait

sensiblement augmenté ; ce que l'on louait jadis 100 francs l'hectare trouvait maintenant, sans peine, preneur à 400 francs. Propriétaires et fermiers répondaient ainsi d'une façon péremptoire à ceux qui contestaient le bon effet des eaux d'égout, au point de vue du rendement des terres.

Les résultats constatés alors ont continué à recevoir du temps une constante consécration. L'emploi des eaux d'égout se fait sur près de 800 hectares. On voudrait en recevoir plus encore. La municipalité de Gennevilliers ne fait plus incarcérer ceux qui les distribuent. Elle demande au contraire, — et elle l'a obtenu par traité régulier, — que cette source de richesse reste pendant douze ans encore, sinon plus, assurée à ses habitans. Le nombre de ceux-ci augmente d'année en année ; ils étaient 2,000 en 1869 : ils sont aujourd'hui près de 5,000, leur santé est excellente, et leurs charrettes, en grand nombre, viennent chaque nuit apporter aux marchés de Paris fleurs, fruits, légumes et laitages, qui se vendent avec grand profit.

Savans, agronomes, ingénieurs, le déclarent : l'irrigation est aujourd'hui le seul procédé efficace d'épuration : c'est le seul qui puisse, répondant aux plaintes légitimes des riverains, délivrer la Seine du déplorable tribut qu'on l'oblige à recevoir. Mais l'œuvre est immense : Gennevilliers, où la surface irrigable atteindra difficilement 1,000 hectares, n'y saurait suffire. On s'en inquiétait dès 1874, au moment même où triomphait le principe de l'irrigation. C'est alors que pour la première fois on prononça le nom d'Achères.

Les fermes, tirés et bois compris sous la dénomination générale de Garennes d'Achères, forment l'extrémité nord de la forêt de Saint-Germain. Elles commencent à 2 kilomètres du château de Maisons, et s'étendent, limitées par la rive gauche de la Seine, sur toute la pointe de la presqu'île jusqu'à la route de Saint-Germain à Conflans. Leur borne à l'ouest est ainsi distante de 2 kilomètres du bourg d'Achères lui-même. L'altitude moyenne est de 30 mètres. Le déversement des eaux des drains dans la Seine est donc toujours assuré, même en cas d'inondation. Les terres consistent en alluvions reposant sur un calcaire très fissuré et peu consistant. Du fait même de cette constitution géologique elles se prêtent très bien à une abondante irrigation, tandis que, dans l'état actuel, elles sont plutôt regardées comme de qualité médiocre. Ce sont des biens domaniaux, et l'État n'en tire pas grand revenu.

On comptait d'abord pouvoir y disposer de 1,200 hectares. Mais il fallut en rabattre ; l'administration des forêts a revendiqué 300 hectares sous prétexte de futaies. On a dû aussi tenir compte, dans une certaine mesure, des frayeurs manifestées par le voisi-

nage et des anxieuses réclamations qui ont accueilli le projet. Une épaisse zone boisée devra séparer les terrains d'Achères du parc de Mansart. Ces divers retranchemens effectués, il restera une superficie de 800 hectares. Son affectation à l'irrigation a donné lieu à une convention entre l'État et la ville de Paris, ratifiée par une loi. Les terrains restent la propriété de l'État; la ville n'en est pour le moment que locataire, et à des conditions assez onéreuses. L'entreprise est déclarée d'utilité publique, ce qui entraîne la faculté d'exproprier pour l'établissement de l'aqueduc. Cet ouvrage aura 15 kilomètres de long. Il est calculé de façon à pouvoir débiter au besoin 3,750 litres à la seconde, c'est-à-dire 323,000 mètres cubes en vingt-quatre heures. — Cependant, la loi a limité à 40,000 mètres cubes par hectare la quantité maxima d'eau d'égout qui pourrait être épandue en un an sur les terrains des garennes. C'est 32 millions de mètres cubes annuels pour toute la superficie; ce qui revient à une consommation journalière moyenne de 86,000 mètres cubes. Pourquoi alors vouloir donner à la conduite d'Achères la faculté d'en débiter près de quatre fois plus? Espérons qu'on y a été déterminé par une prévision d'avenir dont il convient de louer la sagesse.

Comme on le voit, le projet actuel n'est pas aussi grandiose que le pourrait faire croire le bruit qui se fait autour de lui.— On pourra épurer au plus 32 millions de mètres cubes à Achères. Gennevilliers, quand on y disposera de 1,000 hectares, ce qui n'est pas encore réalisé, pourra en utiliser de 40 à 50 millions. — C'est 72 à 80 millions, tout au plus, et le volume actuel est de près de 146 millions. Il sera demain de 175 millions quand la déviation de l'Avre sera terminée. Dans un avenir prochain, il sera de 220 millions, quand on se sera décidé à pourvoir aux nécessités qui commencent à se manifester. On ne va donc, sur les champs d'irrigation, utiliser aujourd'hui que la moitié et demain que le tiers du débit futur. Que fera t-on du reste? Continuera-t-on à le déverser dans la Seine? Il n'y faut pas penser. La seule conclusion possible est qu'Achères n'est qu'un acheminement vers la solution complète. On paraît compter sur les demandes d'eau d'irrigation que pourront faire les habitans des communes traversées par la conduite, Asnières, Colombes, Argenteuil, Houilles, Sartrouville, Achères elle-même. Il y a là, en effet, un territoire de près de 6,000 hectares. Mais toutes les parties n'en sont pas accessibles à l'irrigation, et nombre de propriétés n'y sont pas à l'état de cultures agricoles. Au lieu de s'en tenir à de simples espérances, ne vaudrait-il pas mieux consolider par des traités en règle ce qui n'est encore qu'à l'état de promesse ou de demande plus ou moins précise? Il conviendrait aussi de tenir compte de diverses circonstances dont le résultat doit être une

augmentation notable des superficies à offrir à l'épandage. Les pratiques culturales ne comportent pas un arrosage quotidien constant, comme celui qui s'exécute au sommet du tube des expérimentateurs. Il faut tenir compte des jours de pluie, de ceux où, avant ou après les façons à donner, ou les récoltes à faire, on laissera, comme on dit, le sol se ressuyer et se raffermir. D'autre part, le ralentissement de la consommation pendant la saison d'hiver est aussi à considérer, tout en n'étant pas à redouter autant qu'on l'a dit. L'eau d'égout est remarquable par la constance de sa température. En hiver, quelque froid qu'il fasse, on ne l'a jamais vue descendre au-dessous de 5 degrés. L'eau d'égout peut donc circuler en hiver comme en été. Elle peut même apporter au sol une chaleur utile dans certains cas. En fait cependant, à Gennevilliers, la consommation d'été est deux fois et demie plus considérable que celle de l'hiver. Enfin, le débit journalier de l'égout est lui-même variable, et dans d'assez fortes proportions, nous l'avons vu. Il faut être à son aise pour pouvoir l'utiliser complètement, même aux jours de surabondance. On n'y peut arriver qu'en disposant d'étendues irrigables largement calculées.

La règle la plus prudente, celle qui satisferait le mieux cette théorie de la restitution à laquelle on demande de couvrir de son ombre protectrice le nouveau projet, consisterait à proportionner les volumes d'eau épandue aux besoins des diverses cultures. Ces besoins sont connus. Les agronomes ont déterminé depuis longtemps les quantités de matières fertilisantes nécessaires aux plantes. En les comparant aux élémens de l'eau d'égout d'aujourd'hui, on trouve qu'il faut de celle-ci 80,000 mètres cubes aux prairies, la moitié aux cultures maraîchères, le dixième seulement aux céréales. — Le jour où on réaliserait le tout à l'égout, sans augmenter notablement le volume des eaux, l'accroissement de leur teneur en azote obligerait à réduire probablement de moitié les chiffres qui précèdent. Et alors, écartant, pour le calcul, le cas des terres à blé, admettant que les surfaces irriguées soient moitié à l'état de cultures maraîchères, moitié en prairies, c'est dans le premier cas à 3,000 hectares, et à 6,000 dans le second qu'il est prudent d'évaluer les surfaces nécessaires. C'est encore avec des proportions beaucoup plus faibles que la ville de Berlin pratique avec un succès remarquable, et le tout à l'égout et la fertilisation des sables stériles de son domaine agricole. — On aime à le rappeler, — c'est à Paris que les ingénieurs et les magistrats de Berlin sont d'abord venus étudier cette double et connexe question. Ils ont vu nos égouts. Ils ne les ont pas imités; ils ont employé de modestes conduites en poterie. Après avoir visité Gennevilliers, ils ont réglé

à 13 ou 14,000 mètres cubes par hectare la dose annuelle de leurs épandages. Ils s'en trouvent bien et continuent. A notre tour, nous aurions peut-être raison, sans les imiter servilement, de nous inspirer de leurs exemples, de calculer largement les surfaces nécessaires, de les choisir, de les désigner. S'arrêter à Achères, pourquoi? On n'est pas sûr des dispositions des agriculteurs du voisinage. La campagne très vive menée en Seine-et-Oise contre le projet d'Achères aura très probablement pour effet de rendre les défiances plus grandes, les hésitations plus prolongées. — La situation ne permet pas d'attendre. — Sans donc faire plus de fonds qu'il ne faut sur le concours éventuel de l'agriculteur, il conviendrait peut-être que la ville de Paris prît dès maintenant ses mesures pour pousser jusqu'au bout et assurer, à bref délai, l'épuration de toutes ses eaux. Les terrains perméables propres à cette destination ne manquent pas. Un savant géologue, directeur des études de notre grande École des mines, en a signalé plus de 35,000 hectares. Au-delà d'Achères, entre les Mureaux et Mantes, on en trouve plus de 3,000. Pierrelaye-Méry, où la ville possède de vastes étendues, autrefois destinées à des cimetières, en offrent près de 5,000. Ce sont là des constatations de nature à nous rassurer, et qui permettent d'envisager dès maintenant une solution générale et complète.

S'y attacher contribuerait certainement à calmer les inquiétudes légitimes de la population parisienne, qui a l'instinct de ce qu'on devrait faire, et qui pressent que ce qui va être fait n'aura, une fois de plus, que le caractère d'un insuffisant palliatif. Ne serait-ce pas aussi se rencontrer, en quelque sorte, sur un terrain de conciliation avec le groupe nombreux d'hommes considérables, qui parle du canal de Paris à la mer. Aller tout simplement déverser les égouts de Paris quelque part sur un de nos rivages maritimes serait d'abord une œuvre d'une exécution coûteuse; il ne faut pas croire ensuite que cette énorme masse d'eau résiduaire serait immédiatement diluée par la vague. On sait combien les fleuves sont lents à s'évanouir dans ce qu'on a appelé l'infini de la mer. Deux liquides réunis dans le même vase ne se mélangent pas nécessairement. Il faut pour cela l'intervention d'une force extérieure dont l'intensité doit être en rapport avec les masses à brasser. On peut s'en rendre compte par une foule d'expériences très simples. Dans l'Océan les ondes se déplacent très lentement, se succédant dans leur marche, sans jamais se confondre. Le *Gulf Stream* ne se mêle point à ses rives liquides; la Mer des sargasses reste confinée au milieu de l'Atlantique, comme un véritable lac. Des vols d'insectes, hannetons et

sauterelles, tombent quelquefois sur la mer, en couvrent une certaine étendue, et se déplaçant avec l'onde même qui les a d'abord reçus, arrivent fort loin sans être dispersés. Une lame énorme est venue un jour jeter sur les plages de l'île de la Réunion un amas de pierres ponces qui furent reconnues provenir d'un des nombreux volcans de Timor, situé à plus de deux mille lieues. Faisant en quelque sorte corps avec la lame même sur laquelle le volcan les avait vomis, ces débris flottans avaient, avec elle, traversé la vaste étendue de l'Océan indien.

En attendant donc la rare occasion d'une tempête assez violente pour les mélanger aux flots de l'Océan, les eaux d'égout s'étaleraient sur les plages, au gré du flux et du reflux ; et leur fermentation ne serait pas sans inconvéniens ni même sans danger pour toutes les populations pressées sur le littoral. — On n'aurait fait que transmettre à d'autres le mal dont on ne veut plus souffrir soi-même. Le département de Seine-et-Oise serait débarrassé de l'infection : Dieppe et le Tréport seraient remplis de miasmes nauséabonds. — Mais cette pensée égoïste, si peu avouable, était loin, nous en étions sûrs d'avance, du cœur de ceux qui ont parlé du *tout à la mer*. Ce n'est pas à la mer en réalité qu'ils veulent porter les eaux des égouts de Paris, mais dans les dunes du littoral, qu'on chargerait de les épurer en se fertilisant elles-mêmes du même coup. On veut aller faire entre les embouchures de la Somme et de l'Authie ce qu'on fait déjà en partie à Gennevilliers, ce qui va se continuer à Achères, ce pour quoi on dispose dans un rayon peu étendu, autour de la capitale, de surfaces considérables. Il semble qu'on peut s'en tenir là, et confier à d'autres villes, plus favorablement situées à ce point de vue, le soin d'aller, de leurs eaux résiduaires, féconder les dunes picardes.

Pour nous, nous devons souhaiter que l'heure soit proche où la maison, la ville et le fleuve seront enfin assainis. — Donc : de l'eau en abondance pour la dilution des immondices ; une canalisation appropriée à leur évacuation immédiate, rapide, sans stagnation ; enfin de vastes surfaces consacrées à l'irrigation ; voilà ce qu'il faut avoir pour pouvoir réaliser le *tout à l'égout* et accomplir le programme des hygiénistes, devenu celui du conseil municipal et du gouvernement lui-même (1). — C'est beaucoup d'argent, dira peut-être quelqu'un. — Préférez-vous la fièvre ?

J. FLEURY.

(1) Voir la séance de la chambre des députés du 25 octobre 1892. Admission d'un amendement en ce sens, présenté par M. Trélat.

EDGAR QUINET

I.

Edgar Quinet, Lyonnais comme Pierre Valdo, comme Ballanche et un peu comme Chalier, et prédestiné au mysticisme, au symbolisme et à l'éloquence, est né à Bourg en 1803. Le Bressan n'est pas lyonnais, il ne l'est nullement quand il est de la Bresse montagneuse, suisse ou savoyarde, qui commence à l'est de l'Ain. Il l'est très nettement, sauf mélange de sangs, quand il est originaire de la vaste plaine, Bresse proprement dite, qui va de la Saône au Revermont, plus encore s'il est de la Dombes, ce pays stagnant, brumeux, fiévreux et mélancolique, tout en marais, en terres détrempées et molles, en végétations grasses, en grandes flaques luisant sous le soleil de midi, ou fumant sous le soleil du matin, tout plein de langueurs et tout peuplé des hallucinations de la fièvre. Quinet, homme mûr, a chanté ce pays avec transport; enfant, il l'a adoré. Il a redit souvent les vacances à Certines, en pleine Dombes, dans la maison paternelle, dans la compagnie des faucheurs, des pêcheurs et des paludiers, le long des ruisseaux lents et des marais immobiles d'où se dressaient les profils graves des hérons, d'où s'enlevaient lourdement les sarcelles, où glissaient entre les feuilles plates les gros serpens d'eau au col bleu. Toute sa jeunesse « a été embarrassée, enveloppée de cette influence d'une nature primitive, qui n'était pas encore domptée, réglée, asservie par l'homme. Elle agissait sur *lui* en souveraine... Elle l'obsédait de ses plaintes, de ses sanglots, de ses misères, de ses impénétrables,

contagieuses désolations. Elle le plongeait dans une atmosphère où les hommes ont peine à vivre, toute pleine d'aspirations sans but, d'espérances sans corps, d'êtres imaginaires qui ne sont plus possibles dans le milieu actuel. » Le jeune Quinet était rêveur avec de dangereuses délices, de bonne heure concentré et silencieux, semblant choisir pour camarade favori ce jeune homme dont il parle à sa mère, qui, pendant trois heures de promenade, ne lui adresse pas une parole. Avec cela une sensibilité précoce, sensibilité toute de rêves et d'aspirations poétiques. A seize ans, sa vie passionnelle se partage entre la musique, les psaumes de David, et ses lettres à sa mère, qui sont trop belles, trop bien écrites pour cet âge. L'influence maternelle fut très grande sur lui, celle de son père absolument nulle. Sa mère, protestante convaincue, tout en lui laissant faire sa première communion catholique, nourrit discrètement, mais constamment et d'instinct, d'autant plus fortement par conséquent, cette avide jeune âme de religion grave, triste et énergique. Le jeune Quinet est sérieux, réservé, un peu timide et ambitieux de grandeurs morales. « Ses sentimens sont sérieux et pénétrans. » Il déteste la petite vie de salon des villes de province, c'est-à-dire jeux niais, riens de conversations et commérages. Il lui faut des conversations sentimentales ou des entretiens religieux. On le met aux mathématiques, ce qui était très bien fait. Il travaille ferme. Sa première année de mathématiques spéciales fut une chose rude. Il est admissible à l'École polytechnique. Mais une seconde année, c'eût été trop. Il y renonce, glisse à la pente de son instinct, lit, rêve, médite, roule dans son esprit une histoire symbolique de l'humanité qui sera plus tard *Ahasvérus*, apprend l'allemand, lit de l'allemand, s'occupe de la pensée allemande, dont Cousin commence à enivrer les esprits. C'est sa seconde patrie qu'il découvre là. Nous en avons tous plusieurs. La plus forte est la première; mais les autres, que la vie nous donne, ou contrarient la première, ou la confirment ou la renforcent. L'Allemagne, pour Quinet, était bien le complément de la Dombes, second pays du rêve, de l'abstraction qui s'enivre d'elle-même, de la pensée solitaire qui elle-même se poursuit indéfiniment, comme une promenade patiente et chercheuse dans de grands espaces silencieux. Il ne se contenta pas d'en rêver; il y alla. Et il alla à l'Allemagne modeste, douce et humble, non pas à l'Allemagne des grandes villes, mais à l'Allemagne exclusivement scolaire, familiale et patriarcale, très tendre et pieuse, à Heidelberg, le joli village savant, la grande université dans la petite ville pittoresque, le μουσεῖον discret et calme, où l'on fait de l'érudition toute la journée, et le soir, selon la saison, de si bonne musique ou de si fraîches promenades. Ce fut la vraie patrie de son âme. Il ne tarit pas sur

le charme, la douceur insinuante, l'enveloppement tiède et doux dont il y est vite et pour jamais possédé, sur le rafraîchissement qu'il y trouve après sa vie tant de Paris que de province. Certines lui-même est vaincu, quoique regretté encore par momens. Il n'y a rien de si beau et de si bon au monde que de causer symbolique avec Creuzer en se promenant au bord du Neckar et de traduire Herder en très bon français en le commentant avec une séduisante imagination. — Je n'y contredis point, et voilà qui est bien; mais remarquez comme tout concorde et conspire. Avant d'aller en Allemagne, notre Lyonnais était bien déjà le plus Allemand des Français. Quel devait-il en revenir, après Heidelberg, Herder, Creuzer, le Neckar, et Minna, qu'il ne faut pas oublier puisqu'il ne l'oublia point, et, après de longues fiançailles, tout allemandes encore, l'associa à sa vie? Il en revint tout pénétré de mysticisme, de symbolisme, de gravité pieuse, de candeur aussi, d'aptitude extraordinaire et presque dangereuse à être pleinement convaincu, de cette douceur apostolique, si profonde et si tendre, qui ne devient un peu féroce que quand on la contrarie, n'y ayant rien de plus doux que l'huile et de plus dangereux que l'huile bouillante, d'un penchant désormais décidé à méditer, à prier, à prêcher, à psalmodier, à dogmatiser, et, le cas échéant, à exorciser. Il en revint aussi, traducteur et commentateur de Herder, féru d'histoire « vue par les grands côtés, » contemplateur de grands espaces et de grandes périodes, très dévot à cette idole de notre siècle qui s'appela la philosophie de l'histoire, aimant à passer en revue l'humanité, convoquant volontiers les générations dans une Josaphat de son invention, toutes choses qui à l'onction sacerdotale ajoutent le grand regard circulaire de l'inspiré, et compliquent l'apôtre d'un poète épique.

II.

Il fut l'un et l'autre, tout de suite, mais rien de plus, dans sa première manière, de 1830 à 1843, après la période d'éducation et avant la période de vie fiévreuse et des grandes batailles. Ce qu'il est à cette époque, c'est un historien philosophe qui cherche dans l'histoire le développement de la pensée de Dieu. En d'autres termes, il recommence Herder, il recommence Ballanche, il recommence Vico, il recommence Bossuet. Car la philosophie de l'histoire, depuis ceux qui l'ont créée jusqu'à ceux, exclusivement, qui semblent y avoir renoncé, n'a jamais été que la pensée de Bossuet reprise, remaniée, pétrie à nouveau par des cerveaux moins fermes que le sien; ç'a toujours été une pensée religieuse, le projet

de retrouver et l'effort pour retracer le dessein de Dieu sur le monde. Vico, Herder, le proclament formellement, Ballanche le laisse entendre, Quinet ne le cache pas. L'axiome qui est au principe de la philosophie de l'histoire, c'est que Dieu existe et que Dieu a une intention relativement à l'humanité. La philosophie de l'histoire est une forme savante du providentialisme, et l'histoire, selon la philosophie de l'histoire, c'est l'histoire de la Providence. C'est du Bossuet tout pur, avec cette différence, au désavantage de Bossuet, que le philosophe-historien moderne cherche le secret de Dieu, tandis que Bossuet a la foi qu'il le connaît, ce qui ôte à Bossuet et donne à l'autre des mérites supérieurs de belle invention. De tous les philosophes-historiens, tout autant que Bossuet, mais avec sa manière propre, Quinet est certainement celui qui, le plus, se place aussi près que possible de Dieu comme centre. Il ne le quitte point. Il assiste à son conseil et le suit dans toutes ses voies. Pour lui, non-seulement il y a dans l'homme un instinct mystique permanent, mais il semble qu'il n'y ait que cela ; non-seulement il y a toujours de la religion dans l'histoire, mais il n'y a pas autre chose. Dieu, c'est tout l'homme; l'histoire religieuse, c'est toute l'histoire. C'est l'instinct religieux qui crée les sociétés : — « Si vous ne placez quelque divin instinct dans le cœur des peuples au berceau, tout demeure inexplicable. Quand la société a-t-elle commencé ? Je viens de le dire. Elle est née le jour où d'une manière quelconque la pensée de la Divinité a jailli de l'esprit de l'homme... En ce moment à la famille a succédé l'état, à l'homme l'humanité. » — C'est l'instinct religieux qui modèle les sociétés et leur donne leurs formes diverses et leurs formes successives. A telle religion tel peuple, non point parce que tel peuple se crée telle religion, théorie positiviste qu'il faut laisser à Montesquieu, mais parce que telle religion crée tel peuple, lui donne l'existence, puis le modèle exactement sur elle, en tout le détail, le conduit, l'anime, le pousse, décroît et le fait décroître, l'abandonne et fait qu'il tombe, disparaît et fait qu'il meurt. Cette théorie est la façon même de voir de Quinet, c'est son esprit même. Il ne peut pas penser autrement. Quand il n'a pas une pensée religieuse, il ne pense pas. Ce n'est pas une théorie ; c'est, il n'y a pas d'autre mot, une vision en Dieu. Si les Indiens sont divisés en castes, c'est que le Dieu indien « se compose de parties subordonnées les unes aux autres, et, comme en s'incarnant dans le monde physique le Dieu indien est tombé de chute en chute dans les formes les plus infimes de la nature, *il fallait*, par analogie, qu'il se trouvât une échelle, un abîme de dégradations continues dans la genèse sociale. » Ce n'est pas l'état social qui s'est reflété dans la religion, c'est l'idée de Dieu qui a constitué l'état social et qui

l'a arrêté dans ses formes fixes et sa hiérarchie rigoureuse. L'Inde, c'est Brahma sensible. Si l'Indien est polygame, c'est aussi que Brahma est le polygame universel, et la famille indienne n'est que l'image de l'union multiple de Dieu avec la nature; et si, encore, dans la famille indienne le chef de famille est tout et le reste n'est rien, c'est que, dans le mariage de Dieu avec la nature, Dieu est seul réel, et le reste fiction, apparence et néant. Si l'Hébreu ne connaît point de castes (ce qui est contestable), c'est que son Dieu n'est pas divisé, n'est pas fractionné, n'est pas hiérarchisé. Dieu un et indivisible, peuple un et égalitaire. Si les païens ont été esclavagistes, c'est parce qu'ils ne pouvaient pas être païens sans être esclavagistes. Point de polythéisme sans esclavage. L'olympe est une hiérarchie de grands seigneurs, de moindres seigneurs, de vassaux, d'esclaves, d'esclaves d'esclaves. Tel olympe, telle terre, tels Dieux, tels hommes. C'est Mercure qui a créé Dave, et le cyclope l'esclave des mines. D'où est sorti le moyen âge? Tout entier du dogme de la prédestination : « je crois voir le moyen âge tout entier naître du seul dogme de l'inégalité de l'amour divin, le petit nombre des élus former une sorte d'oligarchie céleste sanction de la féodalité terrestre, et la grâce donnée sans mérite ni démérite appeler le règne du bon plaisir sur la terre comme dans le ciel. » Voilà l'histoire du monde ; elle n'est rien autre chose que l'histoire de Dieu. Elle naît de l'Idée de Dieu par une sorte d'incarnation, de génération plutôt; l'idée, quand elle est religieuse, et uniquement quand elle est telle, créant immédiatement le fait, la série de faits conformes à elle, calqués sur elle et qui la réalisent. — Aussi une idée religieuse, si mince et peut être puérile qu'elle vous paraisse, au milieu des événemens les plus redoutables, se moque des événemens, n'en tient compte, et elle a bien raison de les mépriser. L'univers tremble sous les pas des Barbares. De quoi s'occupe l'Église? De décider si le Dieu-Homme a une double volonté, l'une divine, l'autre humaine. Cela seul l'intéresse, « elle ferme l'oreille à tout autre bruit; elle dit la première le mot de la Convention : Périsse l'Univers plutôt qu'un principe! » Ne souriez pas : elle a raison. Cette idée peut mépriser les Barbares; car « elle va porter pendant mille ans tout le monde social. » En effet, « sitôt que le concile a établi deux natures et deux volontés dans le Dieu chrétien, il arrive que le monde social, *se formant sur ce plan*, se partage en deux volontés, en deux natures : l'une divine, qui est l'Église; l'autre humaine, qui est l'État. Voilà la constitution du genre humain changée par cette seule déclaration qui, tout à l'heure, paraissait stérile. » — Et ne voyez-vous pas qu'aussi bien c'est Dieu qui mène le monde qui s'agite, non pas seulement par l'intermédiaire, pour ainsi parler, de cette idée que les hommes se

font de lui et d'où toute organisation sociale dérive immédiatement et pleinement, mais qu'il le mène directement et par la main, par l'effet de sa volonté propre sans cesse agissante, de sa providence sans cesse éveillée? Waterloo est une décision de Dieu : — « Il est bien évident que ce jour-là nous avons reçu le coup d'en haut. Ces trois armées qui se succèdent quand l'une est lasse, de Wellington, de Bulow, de Blücher, et ce dernier qui débouche de la forêt en un clin d'œil, sans être aperçu, tout cela marque une stratégie que l'homme n'a pas faite. » — Ne voyez-vous pas encore, comme déjà l'avait montré Ballanche (que peut-être Quinet n'a pas lu), que les évolutions du monde sont gouvernées par la loi essentiellement mystique, essentiellement divine, inexplicable sans la Providence, de l'inventeur expiant l'invention, du bienfaiteur expiant le bienfait? Pourquoi Waterloo? Pourquoi 1815? Parce que, « comme tous les grands inventeurs,.. comme Prométhée,.. comme Christophe Colomb,.. la France devait donner la Révolution au monde et payer son bienfait par un jour de mort. » — Telles sont les idées historiques d'Edgar Quinet. Elles sont tellement dominées par ses idées religieuses qu'elles se confondent avec elles. Jamais, depuis Bossuet, Dieu à travers l'histoire, ou bien plutôt l'histoire vue à travers Dieu, n'avait occupé, maîtrisé, possédé un esprit humain avec une telle puissance et une telle suite. Et, certes, il y a des vues pénétrantes et profondes dans ces livres qui s'appellent le *Génie des religions* et *le Christianisme et la Révolution française*. Mieux que Ballanche, Quinet a montré, par exemple, le caractère foncièrement égalitaire, malgré tout, et comme malgré elle, de l'Église chrétienne. La nouveauté de l'Église chrétienne, ce n'est pas tant sa constitution démocratique primitive, qui devait se perdre, c'est l'admissibilité de tous les chrétiens aux fonctions de l'Église; c'est que l'Église n'est pas une caste. Ni confondue avec l'État, comme en Grèce et à Rome, ni caste fermée et héréditaire, comme en Orient et en Judée, l'Église est une aristocratie ouverte; c'est même le modèle des aristocraties ouvertes; car elle ne juxtapose pas, comme les autres aristocraties ouvertes, l'hérédité et la cooptation. Elle n'admet que la cooptation seule. Elle répugne à être caste, à ce point qu'elle répugne, non seulement à être héréditaire, mais à ce que ses membres individuellement aient une famille. Chose curieuse, et que Quinet déclarerait providentielle, à quoi je ne m'oppose point, que dans le temps même où l'Église a cessé d'être égalitaire par l'élection des évêques, elle le soit devenue autant et plus par le célibat ecclésiastique, par la nécessité, désormais inévitable, pour l'Église, de se renouveler sans cesse par cooptation à travers toutes les classes de la société, sans jamais pouvoir transmettre et accumuler et amoindrir aussi sa puissance par la voie périlleuse de

l'hérédité. — Mieux que personne encore, ou tout au moins avant d'autres, Quinet a deviné les raisons du monothéisme juif et arabe. « Le désert est monothéiste. » Le mot n'est pas de Quinet, mais l'idée est de lui, et avant lui n'avait pas été exprimée, à ce qu'il me semble : — « C'est là qu'éloigné du monde sensible, séquestré en quelque sorte, loin de toute forme, de tout signe et presque de toute créature, l'homme s'élèvera presque nécessairement à l'idée pure du Dieu-Esprit. Trois cultes sont nés, ont grandi dans le désert... Jéhovah, le Christ, Allah, trois dieux sans corps, simulacres, sans idoles, sans figures palpables. Le désert nu, incorruptible, est le premier temple de l'esprit. » — A la vérité, ceci, dans Quinet, est une manière de contradiction. Ce qu'il vient de nous montrer, c'est le désert créant Jéhovah, et voilà une théorie qui fait dépendre l'idée religieuse des choses, et non les choses de l'idée religieuse ; dans son système ordinaire, c'est Jéhovah qui devrait nécessiter le désert. Mais l'idée n'en est pas moins belle, et peut-être en est-elle plus juste.

Je sais peu de choses, encore, aussi nettement démêlées et aussi probables, eu égard surtout au temps (1841) où le passage a été écrit, que ce que j'appellerai la loi d'évolution religieuse dans Edgar Quinet. La religion est crainte, — adoration, — méditation ; elle commence par la peur, continue par la prière, finit par l'abstraction philosophique; on tremble, puis on adore, puis on cherche à expliquer. De là divisions et subdivisions successives ; car s'il n'y a qu'une manière d'avoir peur, il y en a plusieurs d'adorer, il y en a infiniment d'expliquer les choses. Donc grandes religions vagues dans le principe, religions successivement plus nombreuses et plus variées dans le cours des temps ; et religions impersonnelles, pour ainsi parler, dans les commencemens, et religions de plus en plus individuelles dans la suite, jusqu'à ce qu'elles perdent en vérité le caractère de communions, de religions proprement dites, et laissent place libre et matière prête à une nouvelle religion, primitive à sa manière, élémentaire, sentimentale, par où la réflexion n'a point passé, ni l'esprit philosophique, ni le système. En cela, comme en autres choses, la raison est organisatrice d'abord, destructrice ensuite, et par suite, de l'élément primitif fécond, qui est fait de sentiment et de foi. — Cela n'est pas aussi formellement exprimé dans Edgar Quinet que je le donne ici ; mais il a bien eu cette idée, et c'est par elle qu'il commence (1). C'est qu'aussi Quinet est un très bon théoricien religieux et très bon critique des choses religieuses ; et ce n'est que quand il veut faire rentrer toute l'histoire civile dans l'histoire religieuse qu'il est singulièrement hasar-

(1) *Génie des Religions*, III.

deux. — A la vérité, il le veut toujours ; et c'est en cela qu'il est étrange, et guide très dangereux. D'abord, il multiplie trop complaisamment et arbitrairement les concordances entre l'histoire religieuse et l'histoire civile; il les multiplie et il les crée jusqu'à donner l'apparence d'une espèce de monomanie. Ensuite, la concordance admise, il veut toujours que ce soit le fait religieux qui soit la cause et le fait civil qui soit l'effet, ce qu'il ne sait pas, ni nous, ni personne ; et non jamais que ce soit l'inverse, ce que nous ne savons pas non plus, mais ce qui est possible; et non jamais que ce soient effets parallèles de profondes causes communes, ayant entre eux rapports de parentage, non rapports d'effet à cause, ce qui est parfaitement possible encore. — On sent qu'il lui est impossible de concevoir même cette dernière hypothèse, ou la précédente. Il est si profondément déiste qu'il ne saurait admettre, non-seulement que le divin soit d'invention humaine, ce qui n'est plus du déisme, mais même que quoi que ce soit qui touche au divin, que quoi que ce soit qui a un caractère religieux, soit chose du même ordre qu'un fait civil. Sitôt qu'une idée a un caractère religieux, elle a tout de suite à ses yeux une prééminence extraordinaire, et il faut que tous les faits civils qui l'entourent ou qui la suivent sortent d'elle. — Le bon sens s'étonne un peu. Il lui semble que l'instinct mystique est un instinct humain, très profond, très universel, éternel probablement, mais enfin que ce n'en est qu'un, que beaucoup de choses humaines doivent avoir d'autres causes que celle-là, que l'histoire est bien loin d'avoir la rigidité qu'elle devrait avoir si elle tenait tout entière dans le développement du sentiment religieux et n'était qu'un prolongement de ce sentiment unique; que l'histoire est bien souple, au contraire, et bien fuyante et bien complexe; que l'histoire n'est pas hiératique, et que de tous les qualificatifs c'est celui peut-être qui lui convient le moins. Il semble excessif de considérer la religion, non-seulement comme cause unique dans les choses humaines, mais même comme cause permanente. L'instinct religieux sans doute (et je dis l'instinct religieux parce que ce ne serait peut-être pas vrai de l'instinct mystique proprement dit) est éternel, et je veux bien, comme l'a écrit Fustel de Coulanges, que l'homme soit « porté à se faire une religion de tout ce qui emplit son âme; » mais en vérité cet instinct religieux, surtout en la forme mystique, est quelquefois très fort et quelquefois très faible. Sans que l'humanité disparaisse, il s'atténue et semble quelquefois disparaître presque. Il est des siècles où il est une cause, et très puissante ; il en est où il n'est qu'un prétexte ; il en est où il n'est qu'un souvenir. Les religions sont des crises, très puissantes, très fécondes, probablement très salu-

taires; mais ce sont des crises dans l'histoire de l'humanité; et après avoir été des crises, elles deviennent des habitudes, chose d'une valeur morale assez faible; et après avoir été des habitudes, elles deviennent des conventions, puis des convenances, choses qui n'ont certes pas la puissance de créer l'ordre civil, ni même de le soutenir. L'erreur de Quinet, c'est de mettre tout cela sur le même plan. Il le faut bien dans son système, puisque, n'y ayant pour *créer continûment* la société humaine que la religion, si la religion subissait des éclipses, la société humaine aurait des intermittences; mais c'est précisément ce qui prouve que le système n'est pas très juste. L'homme a des raisons d'être et de durer dont une est certainement l'instinct religieux, et quand cet instinct est fort, l'homme existe certainement plus qu'à l'ordinaire; mais il a d'autres raisons d'être aussi, qu'il faut connaître et dont il faut tenir compte. Le système historique de Quinet est manifestement incomplet. — Mais ce qui est bien plus intéressant que de le réfuter, c'est de remarquer combien est curieux le cas d'un homme du XIXe siècle en qui la pensée religieuse, en qui l'idée de Dieu est le fond et comme le tout, qui est comme constitué de religion, ainsi que le serait un ascète indien, un chrétien du IVe siècle ou un janséniste du XVIIe. Et quand on songe qu'après tout, comme nous le verrons par la suite, Quinet n'est point un esprit imperméable, qu'au contraire il subit assez facilement les influences successives, il me semble qu'il en faut conclure que le mouvement religieux du XIXe siècle n'a pas laissé d'être assez fort, de 1820 à 1850 environ, à ce qu'il me semble. Car c'est au milieu de philosophes et d'esprits libres qu'écrit Edgar Quinet, c'est à un public essentiellement laïque qu'il s'adresse, lui-même se croit parfaitement libre penseur, et, dans le sens vrai du mot, il l'est; et c'est l'esprit le plus foncièrement, le plus pleinement, le plus invinciblement mystique qui puisse être, jusque-là que la vision en Dieu n'est plus chez lui une théorie, mais est bien autre chose, une habitude et une fatalité de son intelligence. Et il n'a point étonné; il a paru naturel, peut-être seulement un peu sublime dans son naturel. Imaginez l'effet qu'il eût produit au milieu du XVIIIe siècle, et par là mesurez les distances. Il y a des philosophes déistes au XVIIIe siècle; mais ils le sont en ce qu'ils s'élèvent à l'idée de Dieu et y aboutissent. Quinet en part; elle est son principe, elle est au commencement de tout raisonnement qu'il fait, et de toute idée, quelle qu'elle soit, qu'il puisse avoir. Voilà la différence, qui est immense comme de tout à rien. Voilà la distance parcourue dans le flux et le reflux des idées, et voilà qui prouve qu'on revient de loin. Cela peut permettre aux positivistes de nos jours la modestie, et aux religieux la confiance.

III.

Ce n'est point un autre Quinet que je vais essayer de peindre; c'est le même, mais jeté dans l'action, et forcé par elle à décider et à conclure. Il avait un mysticisme vague, dont pouvaient s'accommoder et se réjouir toutes les âmes religieuses, à quelque culte qu'elles appartinssent, et qu'il promenait à travers l'histoire universelle, en y admirant partout l'empreinte de la main divine, quelque nom, du reste, que portât Dieu. Jeté dans l'action, il faudra qu'il dise et un peu qu'il sache, avec qui il est dans la grande mêlée des partis religieux et philosophiques. Il faudra qu'il se réduise pour se préciser. Ce travail se fit en lui entre 1841 et 1843, entre son cours de la faculté de Lyon et son cours du Collège de France, entre le *Génie des religions* et *les Jésuites*. Il était déiste dans l'âme, religieux et convaincu de la nécessité d'une religion de toutes ses forces, chrétien avec complaisance; d'autre part, très individualiste, très passionné pour la liberté de penser, très réfractaire à l'autorité en affaires intellectuelles. Il était individualiste en choses religieuses, comme l'est assez naturellement un inventeur en choses religieuses. Il se sentait plus que prêtre, il se sentait un peu fondateur de religion, tant il était bon et spécieux interprète des dieux, *sacer interpresque Deorum*. Chrétien individualiste, chrétien libre, fils de protestante du reste, et ayant beaucoup vécu, vivant encore de la vie morale de sa mère, il ne pouvait devenir que protestant. — Il le devint, sans affiliation formelle, très nettement. La France protestante fut son rêve, plus ou moins avoué, quoi qu'il en ait dit même parfois, mais persistant, depuis 1842 jusqu'à la fin presque de sa vie. C'est l'idée qui domine, même quand il s'en défend, dans *les Jésuites*, *le Christianisme et la Révolution française*, *l'Enseignement du peuple, la Révolution*. Il s'y sent toujours ramené et comme acculé et par tous ses désirs et par toutes ses répugnances. Point de catholicisme : il a comme fermé l'esprit humain ; il a, par la rigidité d'un dogme fixé et irréparable, arrêté les essors possibles de l'intelligence, surtout arrêté la faculté de produire de nouvelles idées religieuses, de nouvelles formes religieuses, et de nouveaux états d'âme religieux, interdiction et empêchement qui sont évidemment pour Quinet les plus sensibles et les plus insupportables rigueurs; il a, pour cette cause, stérilisé intellectuellement, et même d'autre sorte, les pays restés sous son influence, Italie, Espagne, France même, n'était qu'elle a à demi échappé à son autorité par la liberté de penser; il a, sous sa forme dernière, le jésuitisme, proscrit presque, non plus seulement la pensée religieuse indépendante, mais la pensée même, mon-

trant une défiance significative pour tout ce qui est un véritable acte intellectuel, et une condescendance significative tout autant pour tout ce qui est simple amusement de l'esprit. Point de catholicisme donc ; et pourtant il faut une religion ; la société ne peut pas se passer d'esprit religieux ni de sentiment religieux ; il y a péril de mort à ce qu'une religion disparaisse sans être remplacée par une autre. Reste donc que la France devienne protestante ? Jamais Quinet ne veut le dire formellement. Mais ce qu'il dit toujours, c'est qu'il est extrêmement regrettable que la révolution religieuse n'ait pas réussi en France au XVI[e] siècle, et même plus tard ; et ce qu'il répète toujours, c'est que la France périra par le catholicisme ou ne sera sauvée que par une révolution ayant un caractère religieux, et fondant une religion.

Cette révolution est nécessaire : l'histoire y tend ; l'histoire universelle n'est que la préface du christianisme définitif de demain. Demain c'est le *Credo* de Nicée complété. Nicée a décrété « la déclaration des droits de Dieu ; le moyen âge a travaillé à la déclaration des droits de l'Église ; l'assemblée constituante a ajouté à l'antique *Credo* la déclaration des droits du genre humain. Ces professions de foi semblent d'abord se contredire et se heurter, quoiqu'elles soient nées les unes des autres. Qui les conciliera ? Qui rassemblera dans un symbole nouveau ces fragmens de la législation divine et humaine ? » Voilà le travail de l'avenir. Mais il faut se hâter. On a perdu beaucoup de temps. Les nations protestantes ont fait l'essentiel de cette révolution en gardant le christianisme et en répudiant le catholicisme. Elles n'ont plus qu'à améliorer. Nous, nous avons tout à faire. Nous avons tout à faire, parce que nous avons fait une révolution en 1789, en oubliant cette idée essentielle, cette idée unique, car il n'y en a pas d'autre dans l'esprit d'Edgar Quinet, que toute révolution est religieuse, ou n'est pas. Pourquoi la révolution française a avorté ? Parce qu'elle n'a pas existé. Elle n'a pas été une révolution religieuse, en d'autres termes elle n'a pas été. Elle n'a été qu'un fantôme de révolution. Elle a été éclectique en religion ; elle n'a pas fait choix. Dès lors qu'était-elle ? Spectatrice. Il ne s'agissait pas de regarder, mais de fonder. Aucune fondation humaine, si ce n'est sur une religion nouvelle. Une révolution qui n'apportait pas une religion nouvelle avec elle n'était une révolution qu'en ce qu'elle croyait en être une, et sur cette pensée remuait et secouait beaucoup de choses. De changement, point ; on l'a bien vu l'orage passé. Voulez-vous une preuve ? La révolution sociale était consommée le 4 août 1789. Les restes de la féodalité étaient détruits, l'égalité proclamée et fondée sans retour, ce que demandaient les *cahiers* de 89 obtenu. Et la révolution continue ! Pourquoi ? D'autres historiens répondent : parce que les

révolutions ne s'arrêtent jamais pour avoir obtenu ce qu'elles demandaient. Elles seraient trop courtes. L'élan donné, elles continuent, l'agitation répandue se développe jusqu'à ce qu'elle s'épuise, les partis se forment, se disputent le pouvoir, et s'exterminent jusqu'à ce qu'un l'emporte. D'autres historiens répondent : parce que la révolution a eu à lutter contre le gouvernement, puis contre l'Europe, ce qui n'a pu se faire qu'au milieu de convulsions terribles. Quinet voit une raison plus profonde. La révolution sociale était faite, la féodalité effacée, l'égalité fondée; mais tout le monde sentait que ce n'était pas là la révolution, qu'elle était ailleurs, qu'il fallait la chercher. La révolution française, ç'a été la recherche fiévreuse de la révolution à faire. Un instinct avertissait qu'il y avait quelque chose à trouver qu'on n'avait point. On ne s'est pas rendu suffisamment compte de ce quelque chose, sauf quelques grands esprits comme Chaumette; et c'est pour n'avoir pas trouvé qu'on a échoué. Ce quelque chose, c'était la religion nouvelle, cette religion qui eût été l'esprit, le souffle, l'âme des nouvelles institutions et les eût gardées de périr. Il y a eu quelques essais en ce sens, le culte de la Raison, celui de l'Être suprême. Le culte de la Raison était le rêve d'un esprit élevé et pur, de « l'ingénu Chaumette, » mais trop abstrait pour la foule. Le culte de l'Être suprême était le rêve d'un pseudo-catholique, élève du vicaire savoyard, manière d'éclectique en choses religieuses comme son maître (1), esprit faux, sans largeur, sans véritable sens religieux, et qui, du reste, détestait les protestans. Ce qu'il fallait faire alors, c'était une révolution religieuse, et c'est pour cela que l'idée de Chaumette reste la plus grande idée de la révolution française; mais une révolution analogue à la réforme, dans le même esprit, par les mêmes moyens.

On a poursuivi pendant la révolution française l'idéal de la liberté de conscience, de la liberté des cultes. Voilà qui est bien puéril. Jamais l'histoire n'a procédé ainsi. Ce que les novateurs ont toujours fait, c'est la dictature religieuse d'abord, quitte à la tempérer plus tard, quand l'œuvre nouvelle est accomplie : « Si Luther et Calvin se fussent contentés d'établir la liberté des cultes sans rien ajouter, il n'y aurait jamais eu l'ombre d'une révolution religieuse au XVIe siècle. Qu'ont-ils fait? Le voici. Après avoir condamné les anciennes institutions religieuses, ils en ont admis d'autres sur lesquelles ils ont bâti des

(1) Autre dogme du vicaire savoyard : « Je regarde toutes les religions particulières comme autant d'institutions salutaires. Je les crois toutes bonnes quand on y sert Dieu convenablement. » C'est là une des idées qui s'empareront le mieux des esprits et qui, se glissant dans le génie des plus intrépides novateurs, ôteront jusqu'au désir même d'une réforme religieuse.

sociétés nouvelles; et c'est après que les peuples ont contracté ce tempérament nouveau que la porte a été rouverte plus tard à l'ancien culte, qui, par la désuétude, avait cessé de se faire craindre. C'est ainsi et non autrement que l'Angleterre, les États scandinaves, la Hollande, la Suisse, les États-Unis, ont pu contracter une âme nouvelle (1). » — Religion nouvelle imposée par la force, deux cents ans dans cet état, puis proclamation de la liberté des cultes : voilà le secret que les révolutionnaires de 1789 n'ont point vu ou n'ont point osé voir. — Chose curieuse, ce que les révolutionnaires n'osaient pas faire en religion, ils le faisaient en politique. « Abolir la liberté sous le prétexte qu'on l'établira plus tard, » c'est ce qu'Edgar Quinet recommande en religion, c'est ce que les révolutionnaires ne font qu'en politique : « Abolir la liberté sous prétexte qu'on l'établira plus tard, c'est le lieu-commun de toute l'histoire de France; ce fut aussi celui de la révolution. Mais les temps ont prouvé que c'était ajourner la révolution elle-même. Il nous appartient de le dire, cette voie était mauvaise ; elle a préparé la servitude. » Les révolutionnaires se sont donc trompés dans l'application, pour ainsi parler, de leur régime. Ils ont appliqué à la révolution politique la force, la compression, la tyrannie, toutes choses qui ne sont nécessaires et excellentes qu'appliquées à la révolution religieuse. C'est l'erreur capitale de la révolution française. Encore un coup, que n'a-t-elle eu les yeux fixés sur la réforme! « Partout où elle a éclaté au XVIe siècle, ses premiers actes ont été le brisement des images, le sac des églises, l'aliénation des biens ecclésiastiques, l'injonction d'obéir dans l'intime conscience au nouveau pouvoir spirituel, le bannissement non-seulement des prêtres, mais de tous les croyans qui gardaient l'Église au fond de leur cœur. Voilà ce qu'a fait la réforme et comment elle a pu s'établir et s'enraciner dans le monde (2). » Il n'y pas d'illusion plus forte que de croire que « la force ne peut rien contre les idées. » « Les révolutionnaires, en choses de religion, ont trop compté sur l'esprit public; c'est là qu'ils ont été libéraux. Ils se sont imaginé qu'une ancienne religion disparaît de la terre, par l'indifférence, la désuétude, ou par la discussion. Il n'est pas jusqu'à ce jour un seul culte, si faux, si absurde que vous puissiez vous le figurer, qui ait disparu de cette manière. Tous ceux qui ont cessé d'être sont tombés non par l'indifférence, mais parce que l'ordre formel leur a été donné de mourir... Si le christianisme se fût contenté de discuter avec le paganisme... les temples d'Isis et de Diane seraient encore debout en Égypte et en Grèce (3). » — En

(1) *Révolution*, v, 4.
(2) *Ibid.*, I, 5-9.
(3) *Ibid.*, XVI, 11.

vain pourrait-on dire que le vœu de la France était contraire à l'établissement par la force d'une religion nouvelle. Oui, sans doute, sur la question religieuse « tous les *cahiers* se résument par ces mots : Concilier la liberté nouvelle avec le catholicisme et avec l'ancienne royauté (1); » mais la question n'est point de savoir si telle était la volonté du pays, mais si l'histoire permet qu'une révolution ne soit pas religieuse, et qu'une révolution religieuse ne soit pas violente. Or, précisément, contre tous les principes, la révolution française a été violente sans être religieuse. Alors à quoi bon être violente? Ne vous y trompez point, c'est pour cette raison que les hommes ont maudit la Terreur. Ce n'est pas en tant que Terreur qu'ils la détestent, mais en tant que Terreur ne s'appliquant pas aux choses où elle est légitime, en tant que Terreur hors de son domaine naturel, en tant que Terreur hors de son emploi, en tant que Terreur dévoyée. Appliquée à la fondation d'une religion nouvelle, elle n'eût ni étonné, ni scandalisé : « Robespierre et les jacobins qui ont eu l'audace de décimer une nation n'ont pas eu l'audace de fermer avec éclat le moyen âge. Leurs violences sont ainsi sans proportions avec l'idée; elles n'en sont que plus intolérables. Les massacres de Moïse n'ont point nui au judaïsme, ni ceux de Mahomet au Coran, ni ceux du duc d'Albe au catholicisme, ni ceux de Ziska et d'Henri VIII à la réforme... Les hommes même sans foi, pris en masse, se sont toujours montrés clémens pour ceux qui ont versé le sang au nom du ciel. Ils ne gardent leurs sévérités que pour ceux qui, en versant le sang humain, n'ont su y intéresser que la terre (2). » — Telle est la grande erreur, la grande fausse direction de la révolution française. A la différence de toutes les autres, elle a été relativement libérale en questions religieuses. Au fond, c'est le fanatisme qui lui a manqué. La durée si courte de ce grand bouleversement social ne s'explique que trop par l'absence de fanatisme vrai et profond : « Ce qui est rare, c'est de persévérer dans la première ardeur, de ne pas se laisser abattre par sa propre victoire; or, c'est ce qui a manqué le plus aux hommes de la révolution. Une si grande fureur s'est dévorée elle-même... Après cet immense fracas, le silence universel; un éclat formidable, et presque aussitôt un oubli complet de soi-même et des autres. Il semble d'après cela que les révolutions soutenues d'un esprit religieux soient les seules qui n'usent pas les forces humaines (3). » — Tel était Quinet dans cette période qui va de 1842 à 1865. Son mysticisme doux et tendre

(1) *Révolution*, VI, 7.
(2) *Ibid.* XVI, 7.
(3) *Ibid.*, VI, 14.

était devenu fougueux, ardent et agressif. L'influence de Michelet, l'atmosphère de Paris, le cours du Collège de France, qui était une manière de champ de bataille, les attaques des journaux, les répliques, la poussière du Forum enfin, l'avaient animé et transformé. Le doux rêveur inoffensif d'*Ahasvérus*, sans cesser d'être inoffensif, était devenu agressif et militant. L'exil, comme il arrive toujours, qui devait le calmer plus tard, n'avait pas commencé par le calmer. Plus lucide qu'autrefois, écrivant sur les jésuites un livre, très incomplet, mais qui est très loin de n'être qu'un pamphlet, écrivant sur la révolution un très beau livre, où il ne perd le sang-froid que quand il parle religion, mais où, à la vérité, il parle religion bien souvent, voyant très bien, par exemple, l'empire sortir nécessairement de la confiscation des biens des émigrés au profit des propriétaires, démêlant très bien dans Napoléon Ier l'Italien gibelin du moyen âge, historien, en somme, beaucoup moins nuageux qu'autrefois, protestant contre la Terreur en la considérant trop comme un « système, » ce qu'elle n'a guère été, je crois, mais avec raison nonobstant, et dans un temps et au sein d'un parti où c'était là un acte d'indépendance, et une trahison courageuse ; il ne sort de la réflexion froide, de la logique et, en vérité, du bon sens, que sur la question religieuse; mais quand il y touche, il sort complètement de tout cela. Il surprend alors comme un anachronisme, si habitué qu'on soit aux anachronismes les plus extraordinaires, quelque temps que l'on étudie. Cent cinquante ans après Bayle, on est étonné un instant de rencontrer un homme qui a l'âme d'un ligueur ou d'un Théodore de Bèze, chez qui l'instinct religieux est assez profond d'abord, et ensuite assez excité, pour qu'il accepte Calvin tout entier, en le trouvant peut-être trop modéré, et qui, tranquille du reste, pontife grave, et écrivant solennellement de grands livres en beau style oratoire, fait son entretien ordinaire et son rêve cher des massacres de Moïse, de Mahomet, de Ziska et d'Henri VIII. C'est l'idée première qui persiste, l'idée que l'humanité n'est jamais que l'expression d'une pensée religieuse, manque de laquelle tout croule, tout se dissout, tout s'anéantit. Bonald pensait ainsi et De Maistre, chacun du reste à sa façon. Quinet est un De Maistre protestant, moins l'esprit, n'en ayant point, ou un Bonald protestant, moins la logique, n'en ayant pas une très sûre. Comme tous les deux, et comme tous ceux qui n'ont qu'une idée maîtresse, il a la passion de l'unité. L'unité nationale autour de l'unité religieuse et se fondant avec celle-ci, c'est sa pensée de derrière la tête. Il frémit quand il pense que nous sommes un empire divisé et que tout empire divisé périra. Nous sommes inférieurs en ceci aux mahométans : « On ne s'aperçoit pas qu'ils remarquent très bien que, dans notre Occident, l'Église dit une chose et l'État

une autre; ne pensez pas trouver ailleurs la cause principale de notre impuissance à nous les associer. Cette division les frappe comme une infériorité de notre part ; elle est, pour notre monde chrétien, le défaut de la cuirasse. Les mahométans ont atteint avant nous l'unité religieuse et sociale ; nous leur offrons d'en déchoir pour entrer avec nous dans la contradiction. » Unité ! unité ! le salut est là ! C'était le cri de De Maistre ; c'est celui de Quinet. Il est possible qu'ils aient raison; mais à prendre le mot rétrograde dans le sens courant, ils sont rétrogrades également et tous deux à souhait. Depuis le christianisme d'abord, et depuis la réforme ensuite, ce n'est pas vers l'unité politico-religieuse que nous marchons; mais vers l'indéfinie division et subdivision des idées et des besoins intellectuels et moraux, en telle sorte que non-seulement il y a plus que jamais une Église et un État, mais au sein de l'État plusieurs églises, et dans chaque église des sectes ou au moins des tendances différentes, et entre les églises des pensées, des croyances ou des convictions individuelles. L'individualisme, c'est justement ce que les esprits comme De Maistre, Bonald et Quinet ne peuvent pas comprendre, ou, s'ils le comprennent, haïssent, redoutent et repoussent de toutes leurs forces. Au fond de leur pensée reste le rêve d'unité religieuse et politique de Louis XIV et de Calvin, qui est le même. Quoi qu'on puisse dire de cet esprit, et quand même, après avoir été celui du temps passé, il devrait être celui d'un temps à venir ; ce qui est assuré, c'est qu'il n'est pas du nôtre.

Ces idées, Edgar Quinet les soutenait avec éloquence, mais avec un défaut qu'il n'avait pas dans sa première manière et qu'il est temps de signaler brièvement. Il était devenu professeur de faculté de 1840, avec tout ce qu'il y a de très bon et de très mauvais dans ce titre glorieux. Le professeur de cours public, à moins qu'il ne soit spirituel, ou n'affecte de l'être, est tenu d'être éloquent. Il faut retenir un public peu homogène, peu capable, sauf une élite, de suivre une exposition purement et sévèrement scientifique, peu constant aussi, qui ne vient pas à toutes les leçons, qui par conséquent ne fait pas crédit, et à chaque leçon exige quelque chose qui l'émeuve, qui le convainque, et qui soit complet et même définitif sur la question traitée. C'est proprement l'impossible. Quelques-uns s'en tirent par l'autorité personnelle, d'autres à force de vrai talent, le talent se tirant toujours d'affaire; la plupart ne s'en tirent pas du tout. Les plus grands ne peuvent pas s'empêcher, voulant après tout faire leur métier, qui est de retenir trois cents personnes autour d'une chaire, de donner dans les artifices et les prestiges de la parole, c'est-à-dire d'une part dans le jeu de la carte forcée, de l'autre dans la phrase à effet. — Le jeu de la carte forcée consiste

à jeter au public, juste à point et au bon moment, ce qu'il dirait lui-même, la banalité du temps, le mot courant de la semaine, et, comme disait Mme de Sévigné, « l'Évangile du jour. » L'Évangile du jour était par exemple, en 1840, l'éloge de Napoléon Ier, l'élégie de la Pologne, ou l'invective contre Rufin, je veux dire contre Loyola. — La phrase à effet, c'est ce quelque chose que cherchait Figaro, ce quelque chose de brillant, d'étincelant, qui a l'air d'une pensée, rapprochement ingénieux sans la moindre solidité, généralisation au hasard dont l'air spécieux séduit pour une minute, et cela suffit dans l'espèce, mais qui étonnera par ce qu'elle a de vide sitôt qu'on sera rentré chez soi. — Ces jeux sont dangereux par l'habitude qu'ils donnent au penseur de se contenter de semblans d'idées, de s'y complaire et d'y rester, surtout quand le penseur était déjà un homme qui n'avait rien de rigoureux dans l'esprit et qui s'était préparé à l'enseignement public par l'élaboration d'*Ahasvérus*. Edgar Quinet, en toute conscience, et tout en travaillant très sérieusement, ne sut pas se garantir de ces tentations où il n'avait d'avance que trop de pente. Déjà, avant ses cours de 1841 et années suivantes, il avait de ces légèretés graves et de ces étourderies solennelles. Sait-on d'où est né le drame? De la lutte entre une religion qui décline et une philosophie qui s'élève. L'âme alors, « réveillée en sursaut au milieu de la foi... partagée entre deux impulsions contraires, s'interroge, s'étudie, se divise, pour se donner à elle-même en spectacle et en pâture. L'homme, en ce moment, est véritablement double;.. l'hymne se brise et des querelles intestines du cœur naissent les dialogues sanglans de la scène. » Voilà de ces choses qui sont irréfutables tant elles sont insaisissables. Est-ce vrai, est-ce faux, est-ce spécieux? Aucun mot précis ne s'y peut appliquer. Ce n'est rien du tout, et cela a l'air d'être quelque chose. C'est une beauté de cours public. Il a tort de vouloir y ajouter des preuves : « Les peuples qui ont une philosophie sont les seuls qui aient un drame, et l'une et l'autre ont toujours éclaté en même temps... Socrate et Sophocle, Shakspeare et Bacon, Corneille et Descartes, Schiller et Kant. » Je veux bien; tant la multiplicité des objections possibles me lasse d'avance, et tant la fragilité, l'arbitraire, l'enfantillage des rapprochemens me désarme. Je veux bien; mais à quoi bon? A quoi servent ces généralisations oratoires si faciles que rien n'appuie et qui n'éclairent rien, et qui n'apprennent rien, et semblent un jeu de l'esprit pour le divertissement des oreilles? Elles ne servent qu'à fausser l'entendement de celui qui a le tort de se les permettre et d'en prendre l'accoutumance. Les livres comme le *William Shakspeare*, de Victor Hugo, sont le dernier terme de cette déplorable méthode. Quinet qui, du reste, n'a jamais écrit un livre comme *Wil-*

liam Shakspeare, tombe bien souvent dans ce défaut. Il y a dans la révolution française, n'est-ce pas, du Luther et du Grégoire VII? Certainement, attendu que dans toute période de l'histoire humaine il y a de l'instinct de révolte et de l'instinct de tyrannie. Mais vous ne voyez pas la conclusion magnifique que l'on peut tirer de là et l'espérance sublime qu'on peut en concevoir? Vous avez la vue bien courte: « Voilà donc les deux principes les plus contraires, Grégoire VII et Luther, qui fermentent dans les mêmes cœurs, les mêmes assemblées, la même révolution : *signe palpable que l'avenir, en s'élevant, peut concilier tout ce que le passé a séparé.* » Oh! qu'en savons-nous, et de ce que, par exemple, les hommes ont toujours été bons et méchans, conclurons-nous qu'il doit y avoir un jour conciliation de ces élémens longtemps contraires! Voilà des manières de raisonner! — Ce sont manières de professeur éloquent de 1840. Proudhon, qui arrivait à Paris vers ce temps-là, était exaspéré en sortant des cours publics. L'exaspération est de trop; mais je reconnais que la logique robuste du Jurassien devait quelquefois souffrir. — Jusqu'à la fin, Quinet a eu de ces complaisances à une dialectique facile. Dans la *Révolution* il dira: « Le premier personnage qui entre en scène est le parlement ; il réclame les États-généraux de 1614 ; pour lui, le plus lointain avenir était de refaire une Fronde. » Réclamer en 1789 les états-généraux, réunis pour la dernière fois en 1614, ce que toute la France réclame, c'est vouloir refaire la Fronde? En quoi? Pourquoi? Quel rapport? Quel lien? Que voulez-vous dire? Rien du tout. Parlement... Fronde... la phrase est faite; n'est-ce point ce qu'il faut? — Jusque dans la *Création* il aura cette illusion de l'esprit qui consiste à croire qu'une idée est juste ou probable parce qu'elle fait une phrase équilibrée: « Si la géologie est avant tout une *histoire*, elle doit reproduire les lois les plus générales de l'*histoire*. » Je ne vois pas ce qui l'y force, si ce n'est le nom que vous lui donnez, et qu'elle n'est pas tenue de prendre. Jusque dans *l'Esprit nouveau*, avec une légèreté, cette fois incroyable, il fera tout un chapitre, et même sept ou huit, sur cette idée: la philosophie allemande moderne (Schopenhauer, Hartmann, il les nomme) est la philosophie du désespoir; les vainqueurs sont désespérés, les vaincus joyeux, « les vaincus consolent les vainqueurs; » les Allemands devraient être enivrés de leurs triomphes, « on devrait s'attendre à rencontrer un prodigieux fantôme d'orgueil dans les créations de l'esprit allemand. Tout a réussi à l'Allemagne: elle est au comble de ses vœux. Elle a la force, la victoire. Sa coupe est pleine, son orgueil rassasié. Parvenue à ce faîte, quelles pensées lui auront été inspirées par les complaisances inouies de la bonne fortune? Pensées d'allégresse... Non, satiété, dégoût des choses divines et

humaines, horreur de l'existence. » Mais, pardieu, Schopenhauer est mort en 1860, et la *Philosophie de l'Inconscient* est de 1869; et voilà un raisonnement qui se casse le nez. Que Schopenhauer est mort en 1860, Quinet le sait, n'en doutez pas; mais il ne veut pas le savoir, parce que, s'il s'en souvenait, tout ce développement à la Sénèque serait perdu, et convenez que ce serait dommage. — Mauvaise tournure d'esprit cependant, qui a été à différens degrés la nôtre pendant cinquante ans environ, et dont nous avons beaucoup de peine à nous affranchir. C'est elle qui irritait si fort M. Taine au début de sa carrière; c'est contre elle qu'il a lutté de toutes ses forces, suivi par d'autres dans cette bonne œuvre. C'était une maladie oratoire. Elle était née de l'admiration pour les orateurs emphatiques de la révolution française, et du désir de les imiter dans les assemblées parlementaires. On lisait les quarante volumes de l'*Histoire parlementaire de la révolution française*, de Buchez, et l'on faisait son cours avec la secrète intention de se préparer par là à la grande éloquence de la chambre des députés ou de la chambre des pairs. On ne saura jamais combien de professeurs de faculté sont devenus éloquens par émulation de M. Mauguin. Or, cette éloquence parlementaire ne laissait pas d'être souvent un peu creuse et superficielle. Elle était souvent alors ce qu'est maintenant notre éloquence de réunion publique. Les Français, n'ayant pu avoir la parole publique laïque qu'à partir de 1789, avaient eu un apprentissage à faire en cela et une période d'adolescence oratoire à traverser. Guizot, Thiers, Dufaure, ces derniers surtout, ont beaucoup contribué à ramener l'éloquence française à la simplicité et à la stricte logique. Mais ce retour n'était pas accompli vers 1840, et les poètes romantiques devenus historiens et professeurs, avec ambitions politiques, devaient longtemps garder des traces de l'éloquence néo-révolutionnaire qui eut, pendant tout le règne de Louis-Philippe, grande faveur, et en 1848 son plein épanouissement.

IV.

L'exil, comme j'ai déjà dit, fut plus favorable que nuisible à Edgar Quinet. Sa pensée y devint plus calme, plus sereine et plus élevée. Même dans la *Révolution*, sauf les tendances homicides contre le catholicisme, qui tenaient trop profondément au sentiment intime de Quinet pour qu'on pût lui demander de les répudier, il est libéral, équitable et généreux. De 1865 à 1869, il mit à exécution un grand dessein qui, depuis plusieurs années déjà, l'avait sollicité dans sa solitude. Il s'était appliqué à l'histoire naturelle et particulièrement à la géologie; il avait lu de près et très

bien entendu, les savans eux-mêmes le reconnaissent, tous les livres de sciences qui décrivent et cherchent à expliquer la formation de notre petit univers, et en 1869 un Quinet bien inattendu se révéla, un Quinet, non plus disciple de Herder, de Ballanche et de Vico, non plus tenant et compagnon d'armes de Michelet, mais élève de Lamarck, d'Herbert Spencer, de Darwin, de Lyell et de Lortet. C'était un renouvellement prodigieux pour un homme qui avait passé la soixantaine, qui n'avait jamais eu d'éducation scientifique, n'ayant étudié dans sa jeunesse que les seules mathématiques, et qui avait été dominé pendant tout son âge mûr par une sorte de mysticisme sociologique ne soutenant avec l'esprit scientifique que des rapports assez lointains. Rien ne fait plus grand honneur à Quinet. L'ardeur de généraliser a des dangers; elle a quelquefois de très bons effets. C'est elle qui a conduit Quinet à l'histoire naturelle. La loi suprême de l'humanité, la loi des lois, la loi qui explique toutes les sociétés et leurs causes et leurs progrès et leurs ruines, c'est toujours ce que Quinet avait cherché. Il l'avait cru trouver dans l'action de Dieu sur le monde, ou, au moins, dans l'action sur le monde de l'idée que le monde se fait de Dieu. Dans la solitude pensive de son exil, il s'était peu à peu tourné vers la science, et c'est à la science que l'idée lui était venue de demander le même secret. Il n'étudie la géologie que dans l'espoir d'apprendre la loi de la marche de l'humanité. Il demande à l'histoire naturelle des leçons de politique. Qui le pousse à croire qu'il les y trouvera? Pourquoi la géologie considérée comme initiation aux sciences sociales? Et pourquoi, pour savoir la loi de l'histoire, s'adresser à l'histoire naturelle? Pourquoi? Mais parce que Quinet, le généralisateur, est toujours le même, quoique ayant changé de voie, et que, s'il a changé de voie, il n'a changé ni d'objet ni de méthode. Il cherche la loi suprême, voilà son objet; il part de l'idée qu'il y a unité dans les choses, voilà le principe de sa méthode. Il y a unité dans les choses ; elles se ramènent à un; voilà pour lui ce qui est incontestable et d'où l'on doit partir. Autrefois, il ramenait toutes choses à une seule cause, l'action du divin sur le monde; maintenant il se dit: nous savons de la géologie, la géologie est plus vaste que l'histoire, voyons ses lois, et comme il y a unité dans les choses, soyons sûrs que les lois de la géologie seront celles de l'histoire, que celle-là expliquera celle-ci, et que le secret sera trouvé. Tel est le dessein de la *Création:* appliquer la méthode des sciences naturelles aux sciences politiques et expliquer les lois politiques par les lois de la nature. Mais il faut pour cela être bien sûr qu'il y a, en effet, unité dans les choses. Précisément: qu'il y ait unité dans les choses, c'est ce dont Quinet ne doute pas, ne peut pas douter.

C'est qu'il reste et resta toujours un esprit profondément théologique. Au fond, cette unité dans l'organisation des choses, c'est le dessein de Dieu, dessein qui doit être unique, puisque Dieu est un. Quinet continue de chercher Dieu. Il le cherche dans la création comme il le cherchait dans l'histoire. Il part de ce principe : Dieu est, Dieu est un, Dieu n'a qu'une volonté. Voici la géologie. Elle est intéressante. Oui; non certes pour elle-même, qu'importerait? mais Dieu doit y avoir laissé la marque de sa volonté, et cette volonté étant une, nous aurons du même coup le secret du dessein de Dieu sur nous.

Même en se plaçant au point de vue déiste, cette méthode est bien arbitraire. Qui nous assure que Dieu soit forcé de n'avoir qu'une volonté, et de faire toutes choses de la même manière, et de conduire tous ses desseins sur le même plan, et par exemple, de mener la marche de l'humanité comme la marche du développement des espèces? Rien ne nous en assure que le désir que vous avez qu'il en soit ainsi pour que tout soit un, ce qui est plus beau. La raison ne vaut pas; car rien non plus n'assure que pour Dieu comme pour vous l'un soit plus beau qu'autre chose. Là encore vous vous flattez trop d'assister au conseil de Dieu et qu'il n'y a rien de caché pour vous dans sa pensée. Quoi qu'il en soit, telle fut l'idée maîtresse de la *Création*.

Elle est séduisante parce qu'elle est vaste; elle est même spécieuse parce qu'elle satisfait ce désir d'unité qu'il faut compter parmi les besoins intellectuels de l'homme. Nous avons besoin de l'ordre universel, et nous avons besoin aussi, jusqu'à présent, que l'ordre universel ressemble à un ordre humain bien établi, ou qui est tombé juste. Pour serrer de plus près, nous avons besoin de symétrie. Il nous faut des correspondances, des « répliques » d'une partie à l'autre du monde. Il nous agrée que la nature soit faite comme l'humanité ou l'humanité comme la nature. C'est un argument pour certains sociologues que la nature soit despotique ou égalitaire, selon qu'ils la voient telle ou telle. Les païens faisaient la nature tout humaine; ils la créaient à leur image, autrement dit, ils la voyaient avec leurs yeux. Ils y mettaient une multitude de puissances individuelles plus ou moins grandes, plus ou moins intenses, agissant chacune à sa façon, sur la matière, se combattant entre elles, ou se hiérarchisant entre elles, selon les temps. En un mot, ils voyaient la nature comme ils se voyaient. Et maintenant que nous connaissons mieux la nature, voici un homme qui n'est pas le seul à juger ainsi, qui s'avise, non plus de penser que la nature ressemble à l'humanité, mais que l'humanité doit ressembler à la nature. Il n'humanise plus la nature, il naturalise l'humanité. Au fond, il fait tout comme les anciens; il obéit au

même besoin; il veut que les choses se ressemblent les unes aux autres; il veut l'uniformité universelle par amour de l'ordre universel, et sa méthode est d'oublier les différences pour arriver à voir l'uniformité. Le paganisme était un naturalisme anthropomorphique, et voici que paraît une anthropologie naturaliste; voici qu'on ne fait plus la nature à l'image de l'homme, mais l'homme sur le modèle de la nature. Procédé inverse, même instinct: vouloir que tout se ressemble. Pourquoi? Pour croire qu'on comprend, pour avoir un système, c'est-à-dire un ensemble bien lié d'analogies. Et ceci encore pourquoi? Pour se reposer sur ce système, et respirer enfin dans cette quiétude qu'on appelle la certitude. Un système, comme probablement toutes les œuvres humaines, est un immense effort, inspiré par la paresse, à son profit.

Celui-ci soulève bien des difficultés. Et d'abord, *à quelle nature* prétendez-vous que doit ressembler l'humanité? car il y en a plusieurs. A la nature géologique? Aimerez-vous à croire que les sociétés suivent dans leur développement une marche analogue à celle des révolutions géologiques sur laquelle la science nous donne quelques lueurs? Pourquoi le croiriez vous? Et quelle apparence qu'une race animale doive reproduire en son *processus* celui de la planète sur laquelle elle vit? Quinet a tiré quelques considérations de ce point de vue; mais elles ont par trop évidemment un caractère tout imaginatif. A la nature animale? Ceci plaît mieux à l'esprit, quoique encore, à moins d'être dans le conseil de Dieu, rien ne nous dise que notre manière d'être doive nécessairement être analogue à celle des animaux. Mais ici encore les objections s'offrent en foule. Quinet les fait lui-même. Par exemple, il s'agit d'expliquer par les lois de la nature animale les lois de la nature humaine. Or, ce qui rend cette synthèse incommode, l'homme change et l'animal ne change pas. L'homme est un être variable, et l'animal un être fixe, relativement au moins, et à considérer des milliers d'années, ce qui, dans la question agitée, est quelque chose: « Tous les autres êtres, comme dit Quinet, dans son très beau langage, sont, pour ainsi dire, immobilisés et fixés dans le temps, *sont toujours au même point de la durée*, en ce sens qu'ils font exactement le lendemain ce qu'ils ont fait la veille; l'homme seul a la faculté *de se mouvoir non-seulement dans l'espace, mais dans le temps*. Cette puissance de locomotion à travers les époques, voilà un trait qui n'appartient qu'à lui et le sépare profondément de la nature vivante. » Assurément, mais dès lors quoi donc? Quelle lumière l'histoire des animaux pourra-t-elle vous donner sur l'histoire de l'homme? L'homme, et c'est ce qui lui a donné l'idée du progrès, est un animal changeant et qui aime le changement. C'est un animal inquiet. Il a d'autres définitions; mais c'est une de

celles qui lui conviennent le mieux. Quelque chose de véritablement extraordinaire a paru dans le monde

Lorsque l'âme anxieuse eut habité les corps.

Dès lors l'animal qui veut changer, et qui croit gagner au changement, existait, et, comme dit très bien Quinet, se mouvait non-seulement dans l'espace, mais dans le temps. Si une si énorme différence existe, sans parler des autres, entre l'homme et les animaux, que nous apprendront les animaux sur nous? Car, remarquez, c'est le secret de l'histoire, c'est, partant, le secret des variations de l'homme que vous demandez à qui? A ceux qui ne varient point. Où vous conduirait cette considération, si vous la poussiez? ce serait non à établir une nouvelle philosophie de l'histoire, mais à nier qu'il y en ait une. A vous suivre, pour ainsi parler, plus loin que vous n'allez, on dirait, ce me semble : « l'homme est un animal; l'animal ne change jamais, sinon quand l'espèce change, se métamorphose elle-même ; donc l'homme ne change point. Il croit changer. Il y a pour lui, pour lui seul, par illusion personnelle, des apparences de changemens dans son état. Il est en réalité toujours le même. Il ne change qu'à disparaître, qu'à se transformer en une autre espèce très différente. Mais ceci n'est plus de l'histoire, mais de la préhistoire ou de la posthistoire. Dans les limites de l'histoire, l'homme ne change point. Il n'y a point de *processus*, il n'y a point de courbe, de graphique historique. La philosophie de l'histoire n'existe pas. » Conséquence extrême de l'objection que Quinet reconnaît juste, adopte et fait lui-même ; conséquence que, ce me semble bien, acceptait Buffon, où je ne laisse point d'incliner ; conséquence, en tout cas, qui eût dû bien faire réfléchir Quinet sur le système, ou, au moins, la méthode qu'il embrassait avec tant de confiance.

Mais si l'espèce animale, telle que nous la connaissons, ne change point, les récentes hypothèses des naturalistes nous invitent à croire qu'au cours du temps illimité les espèces ont changé, se sont transformées les unes en les autres, ont évolué d'origines très éloignées de l'état actuel aux formes sous lesquelles nous les voyons de nos yeux. Transporter les lois de l'évolution du domaine de l'histoire naturelle au domaine de l'histoire humaine est donc possible, légitime peut-être et raisonnable. Il faut faire une distinction. Qu'une loi qui est une nécessité pour tout être vivant, comme la tendance à la persévérance dans l'être, comme la lutte pour la vie et la survivance du fort, qu'une loi qui est telle que, si elle n'existait pas, l'être cesserait d'être, soit reconnue comme régissant l'homme aussi bien que les animaux, cela sans doute est

très raisonnable, et encore, après que vous l'aurez constatée dans l'espèce humaine comme dans les espèces animales, ce qui revient à dire que vous appliquerez raisonnablement à l'espèce humaine les lois du monde animal que vous n'auriez pas eu besoin d'emprunter au monde animal pour les reconnaître chez l'homme. Mais les lois qui n'ont pas un caractère de nécessité, rien n'autorise à les faire comme passer de l'animalité à l'humanité pour comprendre et expliquer celle-ci. Ce n'est point légitime, à peine est-ce indiqué. Et surtout appliquer à l'*histoire*, si courte, les lois qui ont peut-être régi les transformations des espèces dans des périodes immenses de temps et à travers des monceaux de siècles ; dire : les espèces évoluent selon telle loi en trois cent mille ans, donc l'humanité évolue selon la même loi au cours de six siècles, c'est-à-dire en dix-huit générations : rien n'est plus arbitraire ni plus téméraire, et c'est encore de ces généralisations hardies qu'il ne faut point mépriser, parce que c'est ainsi que l'homme pense quelque chose et que c'est à coups d'hypothèses qu'il conserve en l'exerçant sa faculté de penser, dangereuses pourtant et pleines de hasard, et qu'il faut suspecter en même temps qu'on les forme, et surveiller avec défiance en même temps qu'on les fait naître.

La *Création* reposait donc sur une idée qui n'est pas prouvée, qui, ce me semble, ne le sera jamais ; elle était destinée à n'apporter aucune lumière vraie sur les destinées tant passées qu'à venir de notre espèce ; surtout à cause d'un véritable vice de raisonnement, qui est celui-ci. Quinet n'explique pas seulement l'histoire de l'homme par l'histoire du monde ; il explique aussi l'histoire du monde par l'histoire de l'humanité, tant il croit à l'existence certaine d'une harmonie préétablie entre les deux. Cela jette une étrange confusion et déroute l'esprit du lecteur. Dans le premier cas l'hypothèse étant forte, et dans le second, l'hypothèse étant plus forte encore, la vraisemblance est altérée par ce que l'auteur croit qui la complète, et la créance du lecteur ébranlée, par ce que l'auteur croit qui la soutient. C'est bien là qu'on voit l'intrépidité de suppositions d'Edgar Quinet et la confiance, l'ingénuité, pour ainsi dire, de son systématisme. Le livre en est comme vicié.

Est-ce à dire qu'il soit méprisable? Il s'en faut bien. Et d'abord, comme livre descriptif, il est très beau. Quinet était un poète, un poète de second ordre, de ceux qui ont besoin d'une matière déjà élaborée pour féconder leur imagination et l'exciter. Beaucoup sont ainsi. L'un traduit en beaux vers des tableaux peints, l'autre, ou le même, des pages de musique, l'autre de vieilles légendes déjà rédigées par quelque naïf chroniqueur ancien, l'autre des livres de zoologie. Quinet avait fait un poème extrêmement confus, mais

où se trouvent de magnifiques pages, *Ahasvérus*, avec des souvenirs de Ballanche combinés avec des réminiscences de *Faust*. Il en fit un autre avec les livres de géologie qu'il avait lus, et la *Création* est un poème des époques de la nature, beaucoup moins imposant, d'une suite beaucoup moins magnifique et puissante que celui de Buffon; mais singulièrement captivant et pittoresque, et ample et vaste encore.

Excellente chose pour les hommes d'imagination que la science, quelle qu'elle soit au temps dont ils sont. Meilleure que la psychologie, qui quelquefois les dessèche un peu, ou, au moins, les subtilise; meilleure que la métaphysique, qui les égare un peu, ou semble les volatiliser. La science, même hypothétique, par son objet leur donne une assiette solide, ayant toujours, du reste, des proportions assez vastes, ouvrant d'assez longues perspectives pour donner à leur pensée tout son essor. Jamais Quinet n'avait plus que dans la *Création* tracé des tableaux profonds et clairs, à larges plans bien distribués où circule librement l'air tranquille ou les grands souffles. Même au point de vue philosophique, il s'en faut qu'il n'ait point profité à réfléchir sur le grand livre ouvert de la nature et qu'il n'y ait point recueilli de bonnes leçons. Il faut tâcher de tout démêler : s'il est vrai, ou bien probable, qu'il n'y ait pas dans l'histoire naturelle à saisir des lois applicables à la sociologie, il y a à y prendre d'excellentes habitudes et attitudes d'esprit, qui, transportées dans la sociologie, font qu'on y voit mieux, et c'est le vrai profit, celui-là, que tire un sociologue de l'histoire naturelle. La contemplation de la nature rend l'esprit calme, froid, par suite plus lucide. Si Buffon a montré, en choses de philosophie morale, un si admirable bon sens, c'est qu'il avait des habitudes de savant, d'observateur et d'homme qui mesure les temps par milliers de siècles, et, certes, ce qui manquait le plus à Quinet jusqu'ici, c'était la raison glacée de Buffon. Il a pris un peu de ces qualités qui étaient loin d'être les siennes à lire Darwin et Herbert Spencer. Par exemple, n'est-ce rien que la transformation que subit dans l'esprit de Quinet l'idée de progrès? Comme à peu près tous les hommes de son temps, il avait cru au progrès, non-seulement indéfini, mais sans arrêt, et rectiligne, et que tout changement est un profit et que tout pas est une victoire et que toute secousse est une ascension. L'humanité dans ce système est un ambitieux qui réussit toujours. De là, d'abord une très grande chance d'illusion; ensuite un penchant à s'agiter sans réfléchir dans la conviction que toute agitation ne peut aboutir qu'à un progrès; ensuite une véritable immoralité dans les considérations historiques, tout événement qui a abouti étant tenu pour une amélioration et justifié par cela seul qu'il s'est produit, en d'autres termes, — tout ce qui a eu lieu étant jugé un bien, — comme

étant un mieux. A le prendre rigoureusement, comme beaucoup l'ont pris en notre siècle, le dogme du progrès se ramène ainsi à un fatalisme absolu, qui a deux aspects : fatalisme proprement dit, passif, résigné et approbateur, pour le passé : tout ce qui est arrivé est une bonne chose ; — fatalisme actif pour l'avenir : remuons toujours; ce qui sera sera, et sera bon. Quinet en causant histoire naturelle avec ses auteurs, remarque ou croit remarquer « que la nature ne marche pas d'un pas toujours égal au progrès, par une ligne droite, continue; que le même genre n'est pas toujours en progrès; que les générations d'une espèce ne l'emportent pas nécessairement sur les générations des époques analogues dans les temps antérieurs; » que, « quand la nature a tiré tout ce qu'elle a pu d'un genre, d'une espèce, elle les laisse dans une immutabilité qui ressemble à un déclin... » Il en conclut qu'il doit en être de même dans la marche de l'humanité, qu'il doit y avoir flux et reflux, progrès et retour en arrière, que, si le présent est toujours fils du passé, il peut lui être inférieur comme il peut lui être supérieur, et, s'il n'est pas tenu de l'adorer, n'est pas obligé non plus de le mépriser. Comme conclusion, ceci est douteux; rien ne prouve, rien n'indique que, parce que la nature ne connaît pas le progrès indéfini, l'homme ne doit pas le connaître. Comme induction, comme analogie, c'est très bon, et très légitime. C'est, sur un point de sociologie, la remarque judicieuse d'un esprit qui a pris de bonnes habitudes dans l'histoire naturelle; ce n'est pas plus, mais c'est cela ; et le voilà, le profit, non point logique, mais moral, non pas rationnel, mais psychologique, qu'un sociologue tire de la science générale. Il y a appris, on vient de le voir, à substituer, par exemple, la notion d'évolution à celle de progrès. Le progressiste affirme que les choses sont toujours de mieux en mieux; l'évolutionniste, plus modestement, estime que les choses ne sont pas toujours la même chose. A cette simple substitution, Quinet s'est libéré, en quelque sorte, s'est affranchi ; il s'est débarrassé d'un dogme qui enchaîne l'approbation au fait accompli, qui justifie également les succès du droit et ceux de la force, et qui même, à bien parler, ne justifie que la force, puisque le droit n'a pas besoin d'être justifié.

Voyez encore son ingénieuse application, qu'il n'est pas le premier à avoir faite, mais qu'il a très heureusement exposée, de la division du travail physiologique à la division du travail social. A mesure que le travail physiologique est plus divisé dans un être, l'être est plus parfait, comme on dit, et, disons simplement, est plus propre à l'acte et possède une plus grande sphère d'action. De même, dans la société, si chaque fonction a son organe, si le travail de la vie sociale se distribue rigoureusement entre des agens divers

ayant des tâches très nettement délimitées et incommutables, autrement dit, si l'organisation de la société est intelligemment très compliquée, la société sera meilleure, plus saine et plus forte. — Comme conclusion, ceci n'est pas rigoureux; nous ne savons pas du tout si une société humaine est un « organisme, » c'est-à-dire un animal; et Montesquieu n'a pas eu besoin de tenir la société pour un animal pour recommander la division des pouvoirs; mais, comme analogie, c'est bon; et si l'histoire naturelle ne nécessite pas telle organisation sociale, il ne nous coûte rien de reconnaître qu'elle éclaire l'organisateur. En tout cas, être, par l'étude des sciences naturelles, amené à cette idée, ou confirmé dans cette idée, peu familière, je crois, à Quinet antérieurement, que le *simplisme* est une tendance très dangereuse en sociologie, est une chose que nous ne pouvons point ne pas tenir pour excellente.

Non moins ingénieuse encore, quoique plus hasardée, la comparaison du machinisme avec le perfectionnement de l'organisme animal. Les organes de l'animal, ce sont ses outils. Or dans l'évolution des espèces, « quand un groupe animal acquiert une faculté nouvelle, un organe meilleur, feuille, racine, antenne, écaille, œil, dent ou défense, beaucoup de ses congénères ont à souffrir de cette supériorité; l'espèce entière en profite. De même, toutes les fois que l'homme s'élève à un art, à une industrie ou à une machine plus complète, beaucoup de métiers, de professions, d'individus souffrent de l'innovation; le genre humain y gagne et s'élève d'un degré. » Il n'est pas très sûr que Quinet ne cède point ici à ses instincts généralement un peu trop optimistes et ne fausse pas un peu l'histoire naturelle pour arriver à une conclusion sociologique consolante. Quand un groupe animal acquiert un organe nouveau, il ne fait pas seulement *souffrir* ses congénères moins bien armés, il les détruit; le groupe mieux armé fait le vide autour de lui et procrée désormais l'espèce à lui tout seul. Le machinisme considéré comme organe nouveau, si la comparaison est exacte, est donc d'abord tout simplement homicide, ce qui, pour commencer, est attristant... — et ensuite procréateur d'une humanité meilleure, plus forte, produisant plus avec moins d'efforts! — Peut-être; mais il n'en va pas de l'homme comme des animaux, et chaque homme ne naîtra pas pourvu de la nouvelle machine comme l'animal de son nouvel organe; et voilà une bien grande différence; car l'animal, naissant pourvu de la machine de son père, ne fait que bénéficier du progrès accompli, l'homme naissant aussi nu que l'anthropoïde et trouvant la machine non au bout de son bras, mais à côté de lui, montée, possédée et gardée par d'autres, le plus souvent n'en sera que le serf, et le bénéfice qu'il en pourra tirer de par le bien-être général ne compensera

point l'esclavage où personnellement il sera astreint. La question tout au moins n'est point aussi simple que Quinet nous la présente, et ce que j'en dis n'est que pour marquer une fois de plus que ces analogies, si séduisantes qu'elles soient, entre les choses d'histoire naturelle et les choses de sociologie, clochent toujours par quelque endroit. En somme, les différences entre les animaux et l'homme seront toujours plus nombreuses que leurs ressemblances, et toute conclusion tirée des uns pour être appliquée à l'autre sera toujours très hasardée. Le vieux Buffon, avec la ligne de démarcation très forte qu'il trace et qu'il maintient entre le règne animal et le règne humain, reste encore le plus raisonnable. Mais on voit nonobstant quelles qualités d'esprit toutes nouvelles l'histoire naturelle avait données à Quinet, et quel véritable renouvellement de toute son intelligence s'était produit. Il voyait de plus haut, il voyait plus loin ; il avait pris à la science quelque chose de sa sérénité, de sa liberté aussi ; il en était moins asservi à certains préjugés d'école, ou de parti, ou personnels. Il a cité une magnifique et profonde parole de Marc-Aurèle : « Vois, examine de près, comme tous les êtres se transforment les uns dans les autres. Exerce à cela constamment ta pensée. *Rien n'agrandit davantage l'esprit*, οὐδὲν γὰρ οὕτω μεγαλοφροσύνης ποιητικόν. » Il sentait bien que Marc-Aurèle avait dit très juste, d'une façon générale, mais particulièrement pour Edgar Quinet, et qu'Edgar Quinet devait être très particulièrement reconnaissant à la science, « cette ouvrière des grandes pensées, » et qui nous affranchit des petites.

V.

Les dernières conclusions d'Edgar Quinet, telles qu'on peut les tirer de *la République, conditions de la régénération de la France*, et de *l'Esprit nouveau*, sont confuses et mal assurées. Comme tous les penseurs, il n'a pas eu assez d'une vie, pourtant assez longue, pour aboutir à une doctrine définitive, n'y ayant que ceux qui pensent peu à qui une existence suffise pour conclure. Lui, surtout, se transformait au moment où il approchait du terme, et le temps lui a manqué pour achever son dernier stade intellectuel. Tout pénétré d'esprit théologique jusqu'en 1865, touché et assez profondément atteint par l'esprit scientifique à la date de 1869, il devait mourir, en 1874, sur une pensée positiviste un peu vague et comme flottante qui n'avait pas pris pour lui toute consistance et solidité. Dans la *Révolution*, il disait encore : — « Les savans ont aussi leur chimère; ils se figurent que la science remplacera prochainement la religion. C'est mal connaître l'homme. La religion

et la science se rapprochent indéfiniment; elles ne se confondent jamais; elles sont les asymptotes de la grande courbe humaine... Il y aura toujours des questions auxquelles la science ne pourra répondre; et ce mystère formera le fond inépuisable des religions futures. » — Et, dans *l'Esprit nouveau*, c'est par une espérance de religion scientifique qu'il répond à la dernière angoisse de son cœur et de son esprit. La philosophie de l'avenir sera « la philosophie de la vie universelle. » L'homme trouvera sa loi dans la loi du monde enfin ramenée à l'unité. Il s'apercevra que « la même loi reconnue dans les orbites des astres, retrouvée dans les formations géologiques, dans la succession des règnes, » s'applique à lui, se retrouvant « dans la formation des sociétés et dans le secret de la conscience humaine. » Et, dès lors, son effroi cessera, et son anxiété héréditaire et son inquiétude éternelle; parce qu'il ne se sentira plus isolé, ce que, jusqu'à présent, il a cru être. Il ne dira plus : « Il n'est rien de commun entre la terre et moi, » découvrant, au contraire, que tout est commun entre la terre et lui, que le monde le soutient, que « tout lui répond dans l'infini » et qu'il « marche en compagnie des mondes. »

Ces dernières pages que Quinet ait écrites sont, certes, des plus belles. Elles sont peu probantes; ressemblant en cela à beaucoup d'autres pages de Quinet, elles ne prévoient pas assez l'objection, et ne sont que des affirmations bien éloquentes. L'objection ici, c'est que plus va l'homme, et à mesure même qu'il oublie davantage ses religions et ses métaphysiques, plus il s'attache à la morale d'une forte étreinte et y voit sa loi propre, qu'il cherche à établir et à soutenir comme il peut, mais à laquelle il tient comme à quelque chose qui est sa substance et sans quoi il disparaîtrait. Toutes les philosophies, si dissemblables qu'elles soient, tous les systèmes, veulent aboutir à la morale traditionnelle, et trouvent toujours, en effet, avec plus ou moins d'adresse et par un plus ou moins long détour, le moyen d'y aboutir. La morale, c'est l'homme même; il ne l'oublie que quand il ne pense pas, et sitôt qu'il s'envisage comme faisant partie d'une société, c'est-à-dire dès qu'il se considère comme animal sociable, c'est-à-dire dès qu'il se regarde comme homme, il s'y rattache énergiquement. Or la nature est immorale; le monde qui nous entoure est immoral; les règnes, minéral, végétal, animal, sont immoraux; nous-mêmes, en tant qu'engagés à moitié et plus qu'à moitié dans la nature, nous sommes immoraux; nous sommes immoraux en tant qu'animaux, sacrifiant les êtres faibles pour nous nourrir ou nous amuser, sacrifiant même nos semblables pour nous enrichir ou nous glorifier, et ainsi non-seulement la nature insensible, non-seulement la végétalité, non-seulement l'animalité, mais l'histoire même, en grande

partie est immorale, et il n'y a rien qui ne soit immoral, sinon la morale elle-même. Cette morale, est-ce donc la science qui pourra nous l'apprendre, est-ce la science qui pourra la fonder? Est-ce la science, laquelle ne fait qu'enregistrer et classer des milliards d'actes immoraux et des centaines d'institutions immorales, magnifique organisation au point de vue intellectuel ou esthétique, au point de vue moral horrible et monstrueux chaos, d'où jamais, depuis des monceaux de siècles, une lueur, une étincelle ou une ombre de moralité n'est sortie, si bien qu'à prolonger dans le passé l'histoire démesurée de la nature, la science ne fait qu'augmenter et élargir à l'infini le scandale de l'immoralité de l'univers? Est-ce de cette science qu'un jour on tirera la morale? Quelque adresse qu'on y mette, il ne paraît pas. Reste donc cette antinomie; et reste avec elle le problème ardu du temps présent; restent avec elle ces tendances de retour vers les anciennes religions et les anciennes métaphysiques; restent avec elle ces essais aussi de morale sans fondement et sans soutiens, de morale se suffisant à elle-même et isolée; puisque aussi bien l'être moral, en tant que tel, est isolé aussi et sans rien qui semble lui répondre dans l'ample sein de la nature; restent enfin toutes les questions qui concernent l'homme même, et sur lesquelles la science l'éclaire sans doute, mais sans pouvoir prétendre à le guider. C'est une sorte de nouvel ὁμολογουμένως τῇ φύσει que le Quinet de la *Création* et de l'*Esprit nouveau* nous propose. A mesure qu'on connaît mieux la nature, on s'aperçoit que ce ne peut guère être une règle de conduite humaine que de l'imiter. Les stoïciens sont encore des poètes optimistes; ils le sont moins que les païens; mais ils ne laissent pas de le demeurer en partie. Si les païens voient dans la nature un peuple de dieux, les uns bienfaisans, les autres désagréables, mais tous, à les prendre en général, pitoyables et susceptibles d'être apaisés et *pacifiés*, les stoïciens voient dans la nature un immense animal divin, sinon très bon, du moins très intelligent, très raisonnable, pacifique, serein, calme, dont l'ordre, l'harmonie, la constance, le dessein suivi, forment l'essence, et à qui l'on ne saurait guère mieux faire que « se conformer. » Leur morale peut donc encore se rattacher à leur métaphysique ou plutôt à leur cosmologie.

La science moderne ne voit pas l'ordre moral, aucun ordre moral, dans la nature. Si donc elle était prise pour maîtresse de religion et de morale, elle conduirait, ultra-rétrograde en cela, à l'adoration de dieux méchans, ou tout au moins iniques, extrêmement durs et cruels, tels que dans les religions primitives; et elle conduirait à ne recommander pour notre conduite que l'emploi

hardi et intelligent de la force, et l'oppression, sans hésitation et sans remords, du plus faible par le plus énergique, le mieux armé ou le mieux associé. Mais la science ne nous demande pas de la prendre pour guide moral ; elle ne veut être que la science ; elle croit qu'il est fort salutaire que nous l'écoutions et fassions commerce avec elle pour nous donner d'excellentes habitudes d'esprit que nous transporterons ailleurs ; mais elle ne prétend pas nous donner directement ni nous imposer une règle de vie. Ceux qui, sans qu'elle les y invite, lui en empruntent une, s'exposent à se fourvoyer. Il est probable qu'au contraire c'est à mesure que la science verra plus clair, et du reste toujours les mêmes choses, dans l'immense nature, que l'on sentira le besoin de créer une morale parfaitement séparée d'elle et indépendante de ses conclusions, que l'on sentira le besoin, loin de confondre l'homme et de le noyer dans la nature, tout au contraire de l'en distinguer, comme en effet par sa façon d'être il s'en distingue. Et ce ne sera point se refuser à comprendre, ce sera comprendre mieux ; car comprendre, ce n'est point seulement embrasser, c'est distinguer aussi. Que, comme par toute une partie de nous-même nous sommes semblables à la nature animale, pour toute cette partie nous nous conformions à cette nature-là, rien de plus juste, et du reste rien de plus nécessaire ; mais si nous avons à vivre « conformément à la nature, » nous avons à vivre aussi « conformément à *notre* nature ; » et c'est cela, aussi, qu'il faut se garder d'oublier. C'est toujours Pascal qui a raison : « L'homme n'est ni ange ni bête, et qui veut faire l'ange fait la bête. » Exactement pour la même raison, qui veut faire la bête renonce aussi bien que l'autre à sa nature, et fait la bête encore davantage.

VI.

On voit qu'Edgar Quinet, avec sa faculté maîtresse qui fut l'imagination, a accompli une sorte d'évolution à travers les idées du siècle, subissant successivement diverses influences, celle de l'Allemagne, celle de l'université anticléricale de 1840, celle de Darwin et du transformisme, traduisant, à chaque fois, et agrandissant, élargissant en vastes poèmes très brillans les idées qu'il recevait ainsi de la région du monde intellectuel qu'il traversait. Il était éminemment sensible à la suggestion, comme Michelet à l'auto-suggestion, et à contempler, avec la ténacité douce qui était dans son caractère, un objet qui attirait son regard, il arrivait assez facilement, et trop facilement, à une manière d'hypnotisme. L'Allemagne l'a enivré de philosophie de l'histoire et de symbolique,

l'Université de France de colère anticatholique, l'Angleterre de philosophie de la nature, et dans chacune de ses *possessions*, il a montré, avec une puissance de généralisation singulière et un très grand talent littéraire ou plutôt oratoire, l'entêtement, l'idée fixe, l'inflexibilité de regard, l'*einseitigkeit*, comme disent les Allemands, qui caractérisent en effet les possédés. Le fond persistant, c'était un instinct mystique, comme il n'y en a pas eu de pareil en ce siècle, ni au précédent, ni peut-être depuis trois siècles. Il l'a porté partout. Il a été mystique dans sa façon de considérer l'histoire générale, dans sa façon de considérer l'histoire contemporaine et la politique, dans sa façon de considérer la nature. Il a donné une théologie de l'histoire, une théologie de la révolution française, et une théologie de la vie universelle. Il a été le grand prêtre de l'histoire, de la révolution, et, pour finir, de l'univers. Il était croyant, comme Bayle était sceptique, sans intermittence, et de chaque battement de son cœur; et il a changé de croyance, mais sans que son besoin de croire en diminuât, et au contraire. Il n'a jamais gouverné, ce dont il en est qui n'hésitent pas à se féliciter; mais il a eu sa part d'influence. Cette influence, ce qui peut faire la joie des malins, a été, aussi juste et aussi directement que possible, à contre-sens de ses intentions. Il a désiré passionnément une France religieuse, religieuse à sa manière, mais enfin une France religieuse. Il a contribué, dans la mesure où contribue à ces choses un homme de pensée, c'est-à-dire un peu, à faire une France antithéiste. Il s'en est aperçu, et son dernier vœu, très conforme aux sentimens de toute sa vie, a été que de ce qui ruine le plus aux temps modernes le sentiment religieux, précisément de cela, une religion sortît un jour, ce qui est possible, et peu probable. Si ce temps vient, Quinet aura une résurrection, et cet homme, si profondément marqué du sceau du passé, apparaîtra comme un prophète. Pour le moment, nous le lisons avec intérêt et étonnement. Sa puissance poétique, qui est réelle, sans nous charmer, nous frappe et nous impose; sa fougue de généralisation nous amuse et nous séduit un moment, sans nous éblouir; son romantisme appliqué à l'histoire et à la politique est la chose qui est la plus éloignée de nos habitudes d'esprit et dont nous nous défions entre toutes; et nous regardons passer avec curiosité, avec sympathie même, mais avec inquiétude, ce poète, cet orateur, cet inspiré, ce charmeur toujours charmé, au beau geste, à l'attitude noble, à la grande voix, et au regard à la fois vague et fixe de somnambule.

ÉMILE FAGUET.

LA THÉORIE

D'UN

POSITIVISTE ITALIEN

SUR LES FOULES CRIMINELLES

On a constaté, dans tous les temps, qu'assembler les hommes soit en lieu clos, soit sur une place publique, ce n'est pas seulement additionner des unités pour en former un total, mais que ces unités, en s'assemblant, s'altèrent ou se modifient. Comme l'a remarqué Hegel, les êtres qui s'accroissent indéfiniment n'augmentent pas seulement d'étendue ou d'importance ; le moment vient où leur caractère se dénature, et les changemens de quantité se traduisent en des changemens de qualité. Appliquez ce principe aux réunions d'hommes, et vous pourrez dire avec un sociologue connu « que la capacité individuelle des personnes dont elles se composent n'est pas toujours une garantie sûre de leur capacité collective ; qu'en réunissant des gens sensés, on peut obtenir une assemblée qui n'a pas le sens commun, comme dans la chimie de l'union de deux gaz, on peut obtenir un liquide ; qu'en un mot, le rassemblement des individus ne donne jamais un résultat égal à celui qu'on pouvait attendre de la somme de ces individus additionnés ensemble. »

Quiconque a l'habitude des assemblées en a dit autant, sans employer les termes d'école, et ce qui est vrai des assemblées régulièrement formées paraît plus vrai encore à ceux qui ont vu de près ces

assemblées confuses et plus ou moins fortuites qu'on appelle les foules. L'homme qui s'y mêle ne tarde pas à en subir l'influence et ne conserve pas longtemps l'intégrité de son caractère. Il se passe en lui quelque chose d'étrange; il n'a pas changé de nom et de figure, et pourtant il n'est plus ce qu'il était. L'esprit de la foule s'est communiqué à lui; on ne le reconnaît plus, et souvent il a peine à se reconnaître lui-même. Qu'est-ce que l'esprit des foules? quel est le secret de leur action mystérieuse sur les individus? Comment se fait-il qu'en de certaines occasions elles leur fassent commettre des actes dont ils se croyaient eux-mêmes incapables? Comment le juge doit-il apprécier des crimes qu'on peut qualifier de crimes collectifs, et si les principaux coupables tombent entre ses mains, quel degré de peine devra-t-il leur appliquer? Telles sont les questions qu'un positiviste italien, M. Scipio Sighele, a tâché de résoudre dans un petit livre où l'on trouve des vues ingénieuses et justes, mêlées à d'autres qui nous paraissent incomplètes ou contestables (1).

Mais pourquoi M. Sighele a-t-il déployé un pompeux appareil de théorèmes et de science pour aboutir à des conclusions qui, en définitive, comme on le verra, n'ont rien de scientifique et dont il n'est lui-même, de son propre aveu, que médiocrement satisfait? Pourquoi s'est-il amusé à nous promettre plus qu'il ne pouvait tenir? On aime aujourd'hui à donner un air de démonstrations rigoureuses à des raisonnemens qui n'ont pour eux que leur vraisemblance. Un mathématicien de mauvaise humeur déclarait qu'il n'y a pas d'autre science que les mathématiques, et qu'il ne se sentait aucun goût pour toutes les demi-sciences qui font les délices de cette fin de siècle. Ce mathématicien déraisonnait, et les sciences d'observation, quelles qu'elles soient, sont fort respectables, quand l'observateur est consciencieux, qu'il se défie de lui-même et n'avance que ce qu'il peut prouver. Mais c'est surtout en de certaines matières que la circonspection est la première vertu du savant : — « L'homme qui a secoué le joug des préjugés de la théologie et de la métaphysique, nous dit M. Sighele, sait qu'il n'existe qu'une seule loi pour l'humanité comme pour l'univers. » — Je suis prêt à lui donner raison, pourvu qu'il accorde que plus on s'élève dans l'échelle des êtres, plus l'observation devient difficile, délicate, et plus il faut s'abstenir de donner aux lois un caractère d'inflexible rigueur. Qu'il s'agisse du principe de l'hérédité ou de l'action des assemblées sur les individus, les sciences morales sont le royaume des exceptions. La combinaison de deux gaz produira toujours les mêmes effets, et on a vu, selon le vent qui soufflait sur elles, des

(1) *La Foule criminelle, essai de psychologie collective*, par Scipio Sighele, traduit de l'italien par Paul Vigny. Paris, 1892; Félix Alcan.

assemblées célèbres, composées d'énergumènes, rédiger des lois fort sages et prendre des résolutions très opportunes.

Si M. Sighele ne s'était pas piqué de réduire en doctrine « la psycho-physiologie des foules, » s'il n'attribuait pas à l'école à laquelle il appartient le mérite « d'avoir dévoilé le monde jusqu'alors inconnu des facteurs anthropologiques, physiques et sociaux du crime, » s'il avait discuté moins longuement certains principes d'Herbert Spencer qui ont le double tort d'être des lieux-communs et de n'être pas toujours vrais, s'il ne s'était pas fait un devoir et un plaisir de nous enseigner, en empruntant le langage d'un autre positiviste, son compatriote, « que la psyché est un mode général d'activité identique à toute autre activité organique, sans aucune exception, » — son livre n'y aurait rien perdu, et le contraste entre la simplicité de ses conclusions et la solennité de son argumentation nous choquerait moins. A quoi bon tant d'échafaudages pour construire une maison si modeste ? Mais nous ne sommes plus au temps des Montesquieu et des Diderot, nous sommes devenus pédans. Aujourd'hui le bon sens lui-même éprouve le besoin de se montrer au monde en robe à longs plis, en bonnet doctoral, et tout en méprisant la métaphysique, il en fait à sa façon et la met quelquefois où elle n'a que faire.

Comme le remarque fort justement M. Sighele, la question des crimes collectifs est d'autant plus intéressante pour nous que nos tribunaux ont eu souvent et, selon toute apparence, auront plus souvent encore à s'en occuper. Des actes de violence ont été dans ces dernières années la suite fatale de certaines réunions publiques et de certaines grèves d'ouvriers. La grande querelle du travail et du capital n'en est encore qu'à ses commencemens, et nous n'en verrons pas de longtemps la fin, si on la voit jamais. Or l'ouvrier, comme individu, ne peut avoir raison du capitaliste; il ne peut le combattre victorieusement que par la puissance du nombre, et quand on est en nombre, on est tenté d'abuser de sa force. Mais il y a ici une distinction à faire. Le plus souvent les crimes collectifs sont exécutés par des pervers, par des criminels-nés, sortis des bas-fonds de la société. Ce n'est pas la foule qui les a rendus assassins ou incendiaires, ils se sont servis de la foule pour commettre des crimes prémédités. Parmi les assassins de l'ingénieur Watrin, il y avait un ouvrier connu par les sévices qu'il exerçait sur sa femme; un autre avait été condamné trois fois pour coups et blessures; un troisième avait, dit-on, une mâchoire de bête fauve; un quatrième offrait de tuer n'importe qui pour 50 francs. Ce n'est pas ce genre de criminels que M. Sighele avait en vue, et ce n'est pas à eux que la justice doit appliquer un traitement particulier. Le cas spécial qui nous intéresse ici est celui d'un ouvrier honnête et laborieux, lequel, en se mêlant à une foule, devient capable de com-

mettre un crime dont l'idée seule, une heure auparavant, lui aurait inspiré une invincible répugnance. Celui-là est un criminel par occasion. Comment l'est-il devenu et à quel degré est-il responsable de son action ? Voilà les deux points à étudier.

M. Sighele estime que « par une loi fatale d'arithmétique psychologique, » la foule est moins portée aux bons sentimens qu'aux mauvais, que le microbe du mal s'y développe facilement, que le microbe du bien y meurt presque toujours, faute de trouver un milieu favorable à sa vie. « Dans une multitude, nous dit-il, les bonnes qualités des particuliers, au lieu de s'unir, s'élident. Comme la moyenne de plusieurs nombres ne peut évidemment être égale au plus élevé de ces nombres, de même un agrégat d'hommes ne peut refléter dans ses manifestations les facultés plus élevées, propres à quelques-uns de ces hommes. La compagnie affaiblit aussi bien la force du talent que les sentimens charitables. » On pourrait répondre à cela que, si la loi d'arithmétique psychologique est vraie, les mauvaises qualités s'élident comme les bonnes et qu'en conséquence les multitudes, représentant toujours une moyenne, ne sont qu'une image agrandie de l'homme médiocre, mais il ne s'ensuivrait point qu'elles soient perverses.

Au surplus, l'expérience démontre, et M. Sighele en convient, qu'elles sont parfois plus accessibles aux sentimens généreux que les individus laissés seuls avec eux-mêmes. Lorsque le plus grand des orateurs réussit à convaincre les Athéniens que l'homme qui avait attiré sur eux d'irréparables malheurs, en les engageant à s'armer contre Philippe, méritait des couronnes et non des peines, lorsque, attestant ceux qui étaient morts à Marathon, il se glorifia d'avoir sauvé l'honneur de son pays et persuada à des boutiquiers et à des artisans que leur honneur leur était plus cher que leur vie, on assista ce jour-là au plus beau triomphe que la parole humaine ait jamais remporté, et du même coup le peuple athénien prouva qu'une multitude n'est pas toujours médiocre et que les grandes inspirations savent trouver quelquefois le chemin de son âme. Tel citoyen, pris isolément, aurait résisté peut-être à l'éloquence de Démosthène; il parlait à une foule, et la foule s'est rendue.

Si les multitudes ne sont pas toujours médiocres, elles ne sont par elles-mêmes ni bonnes ni mauvaises. Personne n'aura envie de contredire M. Sighele quand il affirme qu'une foule ne se forme pas sans raison, et quand il ajoute que les hommes qui ont senti le besoin de se rassembler apportent avec eux une certaine disposition d'esprit, laquelle varie selon les cas et les occasions. Or ce qui détermine le caractère des foules, c'est justement cette prédisposition générale, dont la couleur est toujours celle de l'idée qui les intéresse, et partant elle est souvent fort innocente. Le public d'un théâtre n'en a pas

d'autre que le désir d'oublier ses affaires, ses fatigues et le poids du jour en se délassant pendant quelques heures. Tout perturbateur qui le dérange dans son amusement est mal venu, et si la pièce est insipide ou lugubrement ennuyeuse, il manifeste sa déception et son dépit avec une extrême vivacité; les foules qui ne sont pas contentes ne se croient pas tenues d'être polies.

Les étrangers qu'avait attirés chez nous la dernière exposition universelle se sont étonnés de voir tout un peuple très bigarré s'entasser les soirs de fête au Champ de Mars, sans qu'il se commît un désordre, un dégât, une inconvenance. On s'était rassemblé pour avoir le plaisir d'être deux cent mille à éprouver le même sentiment de joie paisible, rendu plus intense par l'accord momentané de toutes les volontés. M. Sighele pense que la multitude est disposée au mal « parce que la perversité est une qualité plus active que la bonté, » et il est certain que les méchans ont la langue et la main prompte, que les bons sont plus passifs. Mais quand la prédisposition générale est le désir de goûter des plaisirs tranquilles, accompagné d'une antipathie instinctive pour qui se permettrait de les troubler, les méchans sont tenus en échec, car il est des courans que les volontés les plus actives, les plus remuantes ne peuvent remonter. Il y avait sûrement au Champ de Mars des centaines d'hommes de désordre, que l'esprit général avait ou gagnés ou réduits à l'impuissance, et les pickpockets exceptés, tout le monde cherchait son bien sans que personne le trouvât dans le mal d'autrui. Un Allemand disait : « Je rapporterai, en rentrant chez moi, une nouvelle qui étonnera ma famille; je lui dirai que j'ai vu deux ou trois fois tout Paris rassemblé et qu'il n'était composé que de gens honnêtes et polis. »

Arrivons aux foules où se commettent des crimes. On peut dire d'avance que leur caractère essentiel est de se composer de mécontens, qui se sont réunis pour mettre leurs chagrins en commun, pour exposer bruyamment leurs griefs et en obtenir le redressement. Dans quelques heures peut-être, cette foule ne sera plus maîtresse de ses passions et se laissera entraîner à de criminelles violences. — « La majorité, nous dit-on, était venue là par pure curiosité, mais la fièvre de quelques-uns a rapidement gagné le cœur de tous, et chez tous s'élève au délire. » Ce cas exceptionnel n'est pas celui qui nous occupe. D'habitude, les curieux, dès qu'ils s'aperçoivent que l'affaire devient sérieuse, ne songent plus qu'à s'éclipser; comme Panurge, ils ont naturellement la crainte des coups. Ceux qui restent et qui ne craignent pas de donner des coups et d'en recevoir ne sont pas de simples spectateurs, ils sont intéressés dans la partie qui se joue. En tout temps, le prolétaire s'en est pris à ses patrons des cruautés de sa destinée. Mais aujourd'hui cette disposition d'esprit est plus répandue que jamais dans certaines

couches des classes populaires. La situation politique de l'ouvrier a changé, il a acquis de nouveaux droits, il est devenu électeur, il détient sa part de souveraineté; ce souverain a ses flatteurs, qui lui répètent sans cesse que tout lui est dû, et il n'a pas toujours le nécessaire. Il y a dans l'existence de l'ouvrier moderne une contradiction qui l'étonne et qui l'irrite, et dont les bourgeois comme les économistes auraient grand tort de ne pas tenir compte. Cette irritation, l'ouvrier le plus honnête la ressent, dès que ses intérêts sont en souffrance. Il impute ses malheurs à la malveillance des hommes, aux injustices d'une société mal faite, et quand il se mêle à la foule pour revendiquer ses droits, la prédisposition qu'il apporte est un fond d'humeur chagrine, une aigreur sourde, une colère commencée. Mais de la colère d'un honnête homme au crime, il y a plus d'un pas à franchir.

De même que certains milieux sont favorables à l'éclosion de maladies dangereuses et les communiquent rapidement à tout sujet que la faiblesse de sa constitution ou quelque affection organique prédispose à les contracter, certaines foules sont des endroits favorables aux épidémies passionnelles. On ne parvient à s'en garantir qu'à la condition d'avoir un caractère fortement trempé. « La volonté, a dit un savant psychologue, M. Ribot, a comme l'intelligence ses idiots et ses génies, avec toutes les nuances possibles d'un extrême à l'autre. » Mais le génie est toujours rare. Il faut être un Phocion pour mépriser les émotions d'une foule et pour s'écrier au milieu d'une assemblée populaire : « Quelle sottise ai-je bien pu dire, qu'ils m'applaudissent si fort! » D'autres hommes que les Phocion échappent aussi à l'épidémie; ce sont les démagogues qui se servent des foules pour arriver à leurs fins particulières; semblable aux médecins et aux infirmiers qui vivent avec les maladies sans les prendre, tel tribun demeure impassible au milieu des orages que sa parole a déchaînés, et peut-être répétant, à sa façon, le mot de l'orateur grec, s'écriera-t-il : « Mon Dieu, qu'ils sont bêtes! » Il a semé le vent, il garde tout son sang-froid pour récolter la tempête, qui est sa moisson et sa richesse. Mais l'honnête ouvrier dont nous parlons n'est ni un Phocion ni un démagogue. Selon toute apparence, il n'a pas le génie de la volonté, et, d'autre part, il est d'une parfaite bonne foi. Il porte en lui le germe de la maladie, tout fait craindre qu'il ne la prenne. Ce qu'il verra, ce qu'il entendra, ne peut manquer de lui échauffer le sang. Une sourde colère couvait en lui, elle ne tardera pas à s'exalter.

Le premier effet qu'il éprouve est une surexcitation nerveuse, comparable à la chaleur que développe tout frottement prolongé: en se frottant à la passion des autres, la sienne s'enflammera par degrés. Il a peut-être un tempérament lymphatique, l'humeur renfermée et peu communicative; mais il est entouré de sanguins, à l'imagination

vive, dont la physionomie exprime vivement tout ce qu'ils sentent; à leur contact, il en viendra bien vite à sentir comme eux, et comme eux il exprimera ce qu'il sent. Tout sentiment vif, nous enseignent les psychologues, et M. Sighele après eux, se traduit par des signes extérieurs, et quiconque observe ces signes incline à éprouver le sentiment qu'ils expriment. « C'est une loi universelle, dans tout le domaine de la vie intelligente, a dit M. Espinas, que la représentation d'un état émotionnel provoque la naissance de ce même état chez celui qui en est témoin. » On cite à ce sujet ce qui se passe dans les nids de guêpes. En cas de danger, les sentinelles qui veillent au dehors donnent l'alarme aux autres, qui sortent en colère et fondent sur les agresseurs. Comment ces sentinelles communiquent-elles leur émotion à tout le nid? On ne voit pas qu'elles se servent à cet effet de leurs antennes comme les fourmis. « L'émotion se communique à toute la masse par le seul spectacle d'un individu irrité. La guêpe alarmée bourdonne d'une manière significative, correspondant chez elle à un état de colère et d'inquiétude; les autres guêpes l'entendent et se représentent ce bruit; mais elles ne peuvent se le représenter sans que les fibres nerveuses, qui chez elles le produisent d'ordinaire, soient plus ou moins excitées. » Chez les hommes aussi bien que chez les guêpes, les signes ne sont pas seulement des moyens d'expression, ce sont des moyens de propagande et des excitans.

M. Sighele aurait pu ajouter que la foule est l'endroit du monde où les signes sont le plus violemment expressifs et le plus propres à causer des désordres nerveux. Rien ne ressemble moins à un salon qu'une foule passionnée. La faculté de jouir intérieurement de sa pensée, dont on ne livre aux autres que la moitié, le plaisir qu'on éprouve à dire ce qu'on ne pense pas et à penser ce qu'on ne dit pas, les feintes, les dissimulations, les politesses menteuses, les petites hypocrisies sociales, les colères qui ne s'expriment que par des ironies ou de sourds grondemens, les jalousies et les dépits qui savent sourire, la foule laisse ces jeux et cette science aux mondains; qu'ils excellent, s'il leur plaît, dans l'art de se contenir; le seul dont elle fasse cas est l'art d'exagérer. Il n'y a pour elle aucun code des convenances. Chacun dit tout ce qu'il a dans le cœur, et tout le monde parle à la fois; pour se faire entendre, il ne suffit pas d'articuler des mots, il faut crier; pour se faire voir, il ne suffit pas de se montrer, il faut gesticuler; la gaîté se manifeste par des éclats de rire de cyclope; on n'exprime pas sa colère, on la hurle. L'homme qui assisterait au spectacle que donne une multitude irritée, sans entendre aucune des paroles qui s'y prononcent, se croirait dans une maison de fous; il éprouverait la même impression qu'un sourd qui assiste à un bal sans en entendre la musique. Pour notre honnête ouvrier, qui a des yeux et des oreilles, au

bout d'un quart d'heure ces fous lui semblent sages, et les signes outrés lui paraissent les seuls qui puissent manifester ce qui se passe en lui. Il apprend bien vite à exagérer les siens, et du même coup, par un effet de répercussion, à exagérer ses sentimens. La température de son âme ayant changé, ce qu'il trouvait chaud lui semble tiède, ce qu'il trouvait tiède lui semble froid, et il se sent à l'aise dans la forge des violens.

M. Sighele qualifie de « suggestion mutuelle » cette contagion morale qui se développe dans les foules. On parle aujourd'hui de suggestion à propos de tout et quelquefois hors de propos. Qu'est-ce que la véritable suggestion? Elle se produit dans tous les cas où une volonté étrangère se substitue dans l'individu à sa volonté propre. Le magnétiseur suggestionne le somnambule en lui imposant son idée. Mais la foule n'agit sur moi que si son idée est la mienne. Je voulais déjà ce qu'elle veut, je croyais d'avance tout ce qu'elle croit. J'avais le sentiment vif de mes droits, et je regardais comme des ennemis ceux que je soupçonnais de les méconnaître. La foule ne m'a pas suggéré des idées que je n'avais pas; mais, en me frottant à elle, j'ai senti s'accroître outre mesure l'intensité de ma volonté et de ma passion. Mes griefs me semblaient graves, ils me semblent énormes; la justice de ma cause me paraissait certaine, elle me paraît évidente; j'accusais mes patrons de sacrifier mes intérêts à leurs fantaisies, je ne vois plus en eux que d'odieux tyrans. Le fer était chaud, on l'a chauffé à rouge et à blanc. A la bonne heure! mais j'ai plus d'une fois peut-être ressenti de violentes colères, et mes colères n'ont point brûlé de maisons, mes rancunes n'ont assassiné personne. Si je suis un honnête homme, il doit m'en coûter beaucoup de venger mon injure par des actes que jusqu'ici j'avais traités de scélérats. Pour devenir criminel, il faut que je renonce à tous mes principes, que je démente les habitudes de toute une vie, qu'en un mot je subisse une véritable métamorphose. Comment s'opère-t-elle en moi?

« — Le nombre, nous dit M. Sighele, augmente l'intensité d'une émotion; mais il n'a pas seulement cet effet arithmétique, il est en outre, par lui-même, la source d'émotions nouvelles. Le nombre donne en effet à tous les membres d'une foule le sentiment de leur subite et extraordinaire omnipotence. Ils savent qu'ils peuvent la faire valoir sans contrôle, qu'on ne pourra ni la juger ni la punir, et cette assurance les encourage à commettre des actions qu'ils condamnent eux-mêmes, les sentant injustes... C'est une loi psychologique que qui peut tout ose tout... La toute-puissance subite et la licence de tuer, comme l'a écrit M. Taine, sont un vin trop fort pour la nature humaine. » — Ces considérations sont fort justes; mais je regrette que M. Sighele n'ait pas poussé plus loin son analyse, qu'il n'ait pas

étudié de plus près ce qui se passe dans le cœur d'un honnête homme que la foule transforme en un criminel par occasion.

La loi de tout être vivant est non-seulement de se conserver, mais d'étendre et d'accroître sa vie. Quand nous sommes heureux, nous ne sentons plus nos limites; nous les oublions aussi quand nous savourons les joies de l'orgueil, qui n'est que la conscience d'une volonté devenue assez puissante pour influer sur la volonté et sur le sort d'autrui. Ce sont ces joies de l'orgueil que goûte l'honnête homme obscur, en se mêlant à une réunion publique qui délibère et rend des arrêts, et en participant à sa besogne. Non-seulement le nombre lui assure l'impunité; il a senti sa volonté s'accroître, et sa destinée s'est agrandie. Hier encore, il était seul, dans son taudis, seul avec ses chagrins et sa misère. Quelques bonnes gens le plaignaient, personne ne comptait avec lui. Qu'était-il? Un atome, dont l'univers ignorait l'existence. Il semble qu'en se perdant dans une foule, il s'est encore diminué, qu'il s'est donné, sacrifié; mais il ressemble au mystique qui paraît s'anéantir en s'absorbant dans son Dieu, et qui l'instant d'après sent son Dieu s'incorporer en lui. Cet homme de rien est désormais quelque chose; l'âme d'une multitude est entrée dans sa chétive personne, et il s'est comme multiplié. Il a mille bras, mille poumons, mille langues; sa voix retentit comme le mugissement d'un torrent, et les places publiques sont à peine assez vastes pour le contenir. Le grand homme dit : « Moi seul, et c'est assez. » Pour se faire voir et entendre, les humbles ont besoin de devenir foule. C'est le seul moyen qu'ils possèdent de faire parler d'eux; c'est ainsi qu'ils ont leurs journées célèbres, qu'ils figurent dans l'histoire et qu'ils obtiennent leur part de gloire dans ce monde.

Les joies toutes nouvelles pour lui que ressent notre honnête homme obscur ne sont pas de celles qu'on savoure impunément; elles auront pour conséquence presque inévitable de troubler profondément sa conscience et de pervertir les idées qu'il se faisait du bien et du mal. L'honnête homme est un être éminemment sociable, et par l'effet de l'éducation qu'il a reçue ou qu'il s'est donnée à lui-même, les principes et l'esprit même de la société ont passé dans son sang. Il a acquis la conviction que les individus n'ont pas d'autres droits que ceux qui sont garantis par les lois, que quiconque attente aux droits d'autrui perd les siens, que toute injustice mérite punition, mais qu'à la société seule il appartient de venger ses injures et celles des particuliers. Façonné par elle, il n'a plus besoin de réfléchir pour s'abstenir de certains actes; ils lui inspirent désormais une horreur instinctive. S'il souffre et s'il croit souffrir injustement, il a pu, dans ses détresses, former des souhaits homicides; quel est l'homme à qui l'amour ou la colère n'ait fait commettre des crimes en imagination? Mais ces crimes qu'il a pu rêver, tout porte à croire que, livré à lui-même, il ne

les exécutera jamais; si vives que soient ses passions, les habitudes de son esprit et son respect pour le code social leur opposent une résistance presque insurmontable.

Mais du moment qu'en se mêlant aux orages d'une foule, il a cessé d'être lui-même, il se sent affranchi des lois qui l'ont gouverné jusqu'ici. Il est devenu un être collectif, et les êtres collectifs, ne sachant pas où ils commencent, où ils finissent, ne savent pas non plus où finissent leurs droits et où commencent leurs devoirs. Qu'il s'appelle Pierre ou Jacques, il n'est plus un individu, mais le représentant d'une multitude qui l'enfièvre de sa passion et le prend à son service. Peu importe qu'il n'y ait autour de lui que 500 hommes; il croit en voir 10,000, et ces 10,000 hommes qui crient et gesticulent sont à ses yeux tout l'univers. Cette société qui lui inspire tant de respect, il ne l'a plus en face de lui, elle est derrière lui, et c'est elle qui le pousse. Si les tribuns qui haranguent la multitude savent leur métier, ils lui persuaderont aisément que ses volontés sont des volontés publiques, et s'ils sont ingénieux, ils trouveront ces formules qui ennoblissent et sanctifient toutes les causes. Désormais notre honnête homme ne se reconnaît plus. La colère qui gronde dans son cœur n'est pas la colère d'un homme, c'est la fureur d'un peuple. A quelque extrémité qu'il se porte, sa conscience l'absout; il ne venge pas ses griefs particuliers, il accomplit une mission sociale; il n'est pas un criminel, il est un justicier. Ne peut-il pas dire comme les souverains absolus : « La justice, c'est moi ? »

La contagion des foules pervertit notre sens moral, en exaltant notre moi outre mesure, en nous transformant en des personnages fictifs, *idola theatri*, qui se grisent d'eux-mêmes et de leur rôle. L'ivresse, qui est un empoisonnement par l'alcool, trouble l'idée que l'individu se fait de lui-même et de ses rapports avec les autres hommes, et comme l'a remarqué un criminaliste italien, « elle supprime ou diminue la force morale d'inhibition qui nous est transmise en héritage ou se développe en nous par l'éducation, et qui nous empêche de seconder celles de nos tendances qui pourraient aboutir à des actes criminels ou contraires aux convenances. » Comme l'alcool, la contagion des foules passionnées est un poison, et ce poison produit à la fois un affaiblissement et une exaltation morbide de la personnalité humaine; on se croit tout permis, et on devient incapable de se résister à soi-même. En commettant son crime, notre honnête homme a cru remplir un devoir; son réveil sera terrible : comme l'ivrogne qui a cuvé son vin, il cherchera à se souvenir et il ne réussira pas à comprendre. Son action lui fera peur, il lui semble que c'est un autre qui l'a faite, et vraiment c'était un autre, et pourtant cet autre était lui. M. Taine a raconté qu'en 1793 un commissionnaire du coin, très honnête homme, tua de sa main cinq prêtres, et qu'il en mourut au bout d'un mois,

« ne dormant plus, l'écume aux lèvres et tremblant de tous ses membres. » Si j'avais à définir les crimes commis par un honnête homme dans une foule, je les qualifierais de crimes commis dans une ivresse d'orgueil.

Mais à qui la société s'en prendra-t-elle ? Le vrai coupable, c'est la foule qui a versé le poison, ou, en d'autres termes, c'est le milieu social où le crime fut conçu et exécuté, et dont les influences ont été aussi décisives que funestes. La justice admettait autrefois les responsabilités collectives ; la condamnation qui avait frappé un délinquant atteignait aussi ses proches, ses amis, sa famille ou sa tribu tout entière ; mais nous n'admettons plus que les responsabilités personnelles. Jadis, pour se venger des épigrammes et des brocards que lui avait décochés la jeunesse dorée d'Alexandrie, un empereur romain donna en rase campagne une grande fête, à laquelle il invita les habitans de cette industrieuse et médisante cité. Ils s'y rendirent en grand nombre; amoureux de plaisirs, ils ne flairèrent point l'embûche, et César les fit massacrer par ses légionnaires. Il lui importait peu que parmi les victimes il se trouvât beaucoup d'innocens, qui n'avaient jamais médit de lui. C'était l'Égypte tout entière qu'il entendait punir en leur personne. Les foules sont une abstraction, et nous ne punissons plus ni les abstractions ni les milieux.

S'ensuit-il que les crimes collectifs n'engagent personne et qu'il faille renoncer à les poursuivre ? « L'organisme social, répond avec raison M. Sighele, réagit toujours contre celui qui attente à ses conditions de vie. Subir cette réaction veut dire être responsable; si donc la réaction est fatale et nécessaire, la responsabilité sera aussi nécessaire et fatale. » Mais qui sera responsable? Tout individu qui, se mettant au service d'une foule, aura exécuté en son nom un acte criminel. Nous avons vu que M. Sighele considérait la contagion des foules comme un cas de suggestion mutuelle. Il remarque à ce sujet que selon les maîtres de cette nouvelle science, « dans le cas même de la suggestion hypnotique, qui est la plus puissante de toutes, l'homme n'est pas une machine qu'on puisse faire tourner à tous les vents, que le somnambule peut résister à une suggestion déterminée, qui est en opposition avec un sentiment profond, que lorsqu'il est rebelle à une idée, elle ne se changera jamais en action, que, suivant M. Brouardel, il ne réalise que celles qui lui sont agréables ou indifférentes, que, suivant M. Pitres, l'irresponsabilité des sujets hypnotisés n'est jamais absolue. » M. Sighele aurait pu dire plus simplement qu'il n'y a que les honnêtes gens à la fois très passionnés et d'un caractère faible qui commettent des crimes dans une foule. Ils ont facilement bu le poison, parce que le poison leur plaisait, et ils sentent bien eux-mêmes qu'ils ont des comptes à rendre.

Mais il ne suffit pas d'établir que ces honnêtes criminels sont res-

ponsables. Quelle peine leur appliquera-t-on? Les conclusions de M. Sighele sont celles que suggère le simple bon sens. Après avoir déclaré « que le principe suprême de son école est d'indiquer la forme et la mesure de la réaction sociale selon le caractère particulier de chaque délinquant, qu'elle voit, reconnaît, examine patiemment les causes infinies des crimes d'une foule, que tout cela lui sert à juger avec une plus grande compétence, mais qu'elle n'a garde de tirer de cette étude une règle applicable à tous les cas, » après avoir affirmé d'autre part, que, selon les positivistes, « l'homme est toujours entièrement responsable de toutes ses actions, que la demi-responsabilité est une chimère, » — il finit par poser malgré lui une règle générale, et tout en rougissant de son inconséquence, il demande « que les crimes commis dans une foule soient toujours considérés comme accomplis par des individus demi-responsables. »

Cette solution me paraît la meilleure qu'on puisse proposer. N'est-il pas juste que ces criminels par occasion, quelle que soit la gravité de leurs actes, bénéficient de l'indulgence qu'on accorde à l'homme qui pour avoir trop bu, s'est laissé induire à mal et n'a pas su ce qu'il faisait? Mais peut-être pensera-t-on qu'il faut distinguer entre l'homme qui ne se grise que par accident et les alcooliques qui, en s'abandonnant à leur vice, semblent chercher les occasions, et l'esprit des foules a ses alcooliques : leur absinthe est ce qui se dit dans ces réunions hurlantes et vociférantes dont ils sont les habitués, où l'on prêche les coups de force, où l'on glorifie l'assassinat! Quant à ceux qui se font une carrière et un nom en exploitant les passions populaires, ceux qui troublent la raison des simples par leurs déclamations empoisonnées et qu'on pourrait appeler les cabaretiers du crime, ils s'arrangent d'habitude pour ne point se laisser prendre. Ne se grisant pas de leur vin et gardant toute leur tête, ils multiplient les précautions, ne frappent que par la main d'autrui,

Et se sauvent dans l'ombre en poussant l'assassin.

Hélas! si spécieuses que soient les théories des positivistes, si louables que soient leurs intentions, si alléchantes que soient leurs promesses et quelques peines qu'ils se donnent pour réformer nos codes, je crains bien que, comme le bonheur, la justice ne soit jamais qu'un à-peu-près.

G. VALBERT.

REVUE LITTÉRAIRE

LA TERRE PROMISE.

Amusante pour les sceptiques, c'est une chose vraiment attristante, inquiétante même pour les autres, que l'incapacité de la critique, — telle que les journaux nous l'ont faite, — je ne dis pas à exprimer elle-même, ou à discuter, mais à comprendre seulement des idées. Nous venons d'en avoir une preuve nouvelle dans l'accueil qu'elle a fait à *la Terre promise*, le dernier roman de M. Paul Bourget. Non pas assurément que M. Paul Bourget ait le droit de s'en plaindre trop haut; et il passerait pour trop exigeant. Généralement même, on a senti, si peut-être on ne l'a pas assez dit, que l'on se trouvait en présence d'une œuvre d'une autre envergure, — ou d'une autre carrure, pour ainsi parler, que *la Rôtisserie de la reine Pédauque*, par exemple; en présence aussi d'une œuvre d'une autre portée, mais surtout d'une autre qualité d'esprit que *la Débâcle* elle-même. On a donc loué, comme il convenait, la simplicité de l'intrigue, l'originalité des caractères, le pathétique profond d'un drame tout intérieur, la générosité, la noblesse, la hauteur de l'inspiration. J'y ajouterais volontiers, pour ma part, l'art curieux, subtil et savant, avec lequel M. Paul Bourget mêle ensemble la description des lieux et l'analyse aiguë des états d'âme de ses personnages. L'analyste en lui se double d'un peintre ou d'un poète, et si le premier, comme nous le dirons, ne s'est jamais montré plus pénétrant, — non pas même dans *le Disciple* ou dans *Mensonges*, — le second, ayant lui-même rarement éprouvé des sensations plus exquises, les a rarement mieux rendues. Et pourquoi, dès à présent, ne le féliciterais-je pas, dans ce dernier roman, d'avoir abjuré le culte un peu

puéril qu'il professait, — naguère encore, — pour les moindres futilités de l'élégance mondaine? L'auteur de *Mensonges* et de *Cœur de femme* ne saura jamais, en effet, combien cette sorte d'affectation lui a presque aliéné de lecteurs, de lectrices même, et nous ne saurions trop lui souhaiter d'y avoir renoncé pour toujours... Mais, après cela, s'il y avait, s'il y a dans *la Terre promise* deux ou trois idées qui fassent l'âme du roman, et si, dans une *Préface* que l'on attendait, M. Paul Bourget, en définissant les caractères du roman psychologique, a voulu provoquer une discussion d'art, la critique en général a semblé ne pas s'en apercevoir, ni se douter seulement de l'intérêt ou de l'importance de ces idées.

Les uns donc se sont dérobés, en déclarant « que la polémique engagée sur la question du roman d'analyse était un peu vaine à leurs yeux, » et, en ajoutant : « comme tout ce qui tend à trop définir et à enfermer trop strictement dans des règles étroites le génie ou le talent de l'écrivain. » C'est avec ce bel argument que, sous prétexte de libéralisme ou de largeur d'esprit, on en arrive à faire, du plaisir personnel et présent qu'un roman ou un tableau nous procure, le juge unique et souverain de sa valeur d'art. Comment cependant ne voit-on pas ce que cette manière d'entendre la critique a d'innocemment insultant pour l'artiste, qu'elle réduit à la condition d'amuseur public, et pour le lecteur, qui n'est que rarement curieux de savoir ce qui nous plaît ou ce qui nous déplaît, à nous qui lui parlons? Le bon critique ne met point le public dans la confidence de ses goûts; et, dans un genre faux, bâtard ou douteux, il n'est écrivain qui ne perde la moitié de son talent. Une polémique n'est donc jamais « vaine, » qui peut servir à préciser l'esthétique d'un artiste ou d'un genre; si M. Paul Bourget a écrit sa *Préface*, il en a eu ses raisons; et c'est pourquoi je me plains que la critique n'ait pas cru devoir les discuter.

Aussi bien, veut-on voir l'utilité d'une discussion de ce genre, et le profit que pourrait en tirer une certaine critique elle-même? « Les premières lignes de la préface de *la Terre promise* m'ont tout d'abord donné le frisson, écrivait quelqu'un l'autre jour. J'ai eu crainte d'avoir affaire au roman à thèse, à ce roman doctrinaire et raisonneur, où l'auteur passe à chaque instant sa tête à travers le rideau, de façon à vous ôter toute illusion sur la réalité des personnages qu'il met en scène. » Le romancier qui s'exprimait ainsi, — car c'est un romancier, paysagiste souvent exquis, inventeur abondant et facile, observateur précis de la réalité, peintre véridique et aimable des mœurs de province, — se doute-t-il que, ce qui manque à ses propres romans, c'est la « thèse, » comme il l'appelle, ou « l'idée? » Oui; s'ils étaient quelque chose de plus que des anecdotes ou des tableaux de genre; que des faits divers qui ne se dépassent pas eux-mêmes, pour ainsi

dire; que des histoires dont la dernière efface le souvenir de la précédente, la réputation en égalerait le nombre! Mais, l'étrange illusion, de confondre le « roman psychologique » avec le « roman à thèse; » et que cela prouve bien la nécessité de les définir! Un autre ne l'opposait-il pas au « roman d'aventures! » *Adolphe* peut-être aux *Trois mousquetaires*, et les *Affinités électives* aux *Mystères de Paris!..*

Quant aux raisons plus personnelles, que l'auteur de *la Terre promise* avait de s'expliquer sur le roman psychologique, on les connaît sans doute. C'est que la mode s'est répandue, depuis déjà quelques années, de railler les « psychologues. » Sans essayer d'ailleurs de les comprendre, — et pour ne rien dire aujourd'hui de quelques critiques, — c'est un plaisir que n'ont cru devoir se refuser ni M. Pierre Loti, ni M. Émile Zola. M. Bourget, dans sa *Préface*, en semble avoir surtout aux critiques, et je viens de montrer qu'il n'avait pas tort. Mais ce sont bien plus encore les romanciers ses confrères qui se sont égayés, plus ou moins spirituellement d'ailleurs, aux dépens de la psychologie. Quelques critiques ont bien pu trouver ce mot de « psychologie » pédantesque; et j'avoue, quant à moi, que je ne vois pas pourquoi. D'autres ont pu prétendre qu'on en faisait trop de mystère, et, pour cette raison, ils ont pu réclamer en faveur de l'expression « d'observation morale, » plus classique sans doute, quoique d'ailleurs infiniment plus vague. Et d'autres enfin, qui se trompaient, ont pu surtout penser que, si le mot de « psychologie » n'était pas de lui-même assez clair, les romans de M. Paul Bourget n'en éclaircissaient pas assez le sens. Mais aucun d'eux n'a nié, je crois, qu'il y eût dans *Andromaque* ou dans *Bérénice* une observation plus fine que dans *le Cid* ou dans *Horace*, — dans la *Marianne*, de Marivaux, que dans le *Gil Blas*, de Le Sage, ou, pour en venir aux contemporains, dans *Mensonges* que dans l'*Assommoir*, dans *Mariage blanc* que dans *le Maître de forges;* — et c'est là presque toute la question entre la critique et M. Bourget. Mais les romanciers, eux, moins désintéressés, ont vraiment fait une discussion d'école de ce qui n'était qu'une querelle de mots. M. Zola s'est parfaitement rendu compte que *Crime d'amour* ou *Mensonges* réintégraient dans la littérature contemporaine une forme d'art qu'il se flattait d'avoir anéantie. Peintre et poète autant que romancier, l'auteur de *Mon frère Yves* et de *Pêcheur d'Islande* a voulu protester contre une conception du roman qui n'a guère avec la sienne qu'un ou deux points de communs, tout au plus. C'est donc à eux que M. Paul Bourget, dans sa *Préface*, eût dû surtout répondre; — et peut-être avec d'autres raisons que celles dont il s'est servi.

Il s'est en effet efforcé de montrer que le roman psychologique était « possible, » d'une part, et, de l'autre, « inoffensif » ou du moins innocent des méfaits qu'on lui impute. L'analyse n'est pas un dissolvant ou un poison de la volonté; et l'étude attentive de la vie peut bien avoir

pour effet d'en rendre la complexité plus difficile à reproduire, elle n'en fait pas évanouir la réalité. Mais ce qu'on aurait aimé que M. Paul Bourget nous développât de préférence, c'est sa définition du « roman psychologique » et de la « psychologie. »

Car, il nous a bien dit que l'objet de ce genre de roman était « de reproduire les mille tragédies taciturnes et secrètes du cœur, d'étudier la genèse, l'éclosion et la décadence de certains sentimens inexprimés, de reconnaître et de raconter les situations d'exception, les caractères singuliers, enfin tout un détail, inatteignable par le roman de mœurs, lequel doit, pour rester fidèle à son rôle, éviter précisément ce domaine de la nuance, et poursuivre le type à travers les individualités, les vastes lois d'ensemble à travers les faits particuliers. » Mais nous aurions voulu quelque chose de plus précis encore, et nous craignons que M. Bourget n'ait défini plutôt là le roman d'exception, que le « roman psychologique. » Nous sommes déjà plus près de nous entendre avec lui quand il revendique pour le roman psychologique un droit propre et particulier de poursuivre « sur la vie intérieure et morale » une enquête analogue et parallèle à celle que le roman de mœurs poursuit « sur la vie extérieure et sociale. » Si nos actions extérieures ne sont jamais, en effet, — comme nos sentimens et comme nos sensations, — qu'un total, une combinaison ou un système d'actions plus élémentaires; si notre conduite nous est souvent dictée par des principes ignorés de nous-mêmes; et si nos résolutions enfin, par toutes leurs racines, plongent, pour ainsi parler, dans les profondeurs de l'inconscient, l'objet du roman psychologique est d'explorer ces profondeurs; de nous révéler à nous-mêmes ces principes secrets de nos actes; et là enfin où nous n'avions vu qu'un ensemble, de le décomposer en ses élémens. *Dimisit invitus invitam :* c'est tout le sujet de la *Bérénice* de Racine. Comment, par quelle succession d'états d'âme, alternatifs et contradictoires, par quelle métamorphose, par quelle opération du dedans, ou quelle intervention du dehors, deux amans, qui ne le voudraient pas, se décident cependant à se séparer l'un de l'autre, voilà l'objet des observations de la « psychologie, » qui peut, comme on le voit, n'avoir rien d'exceptionnel, et elle aussi, par conséquent, sous des faits particuliers, découvrir ou retrouver ce qu'on appelle « des lois d'ensemble. » Nous soumettons cette définition à M. Paul Bourget. A défaut d'autres avantages, elle en a deux au moins sur la sienne. Elle fait rentrer le roman psychologique dans la définition sociale de l'art, en ne le réduisant pas à la représentation des singularités, laquelle mènerait infailliblement à la peinture des monstruosités: je prends ce dernier mot dans son sens propre et étymologique. Elle promet à un genre de roman que l'on a taxé quelquefois d'étroitesse un avenir comme illimité, puisque son progrès se lie manifestement à celui de la complexité croissante de la vie. Mais elle a pour nous un

dernier avantage encore : c'est de dire avec exactitude ce qui fait le mérite essentiel du dernier roman de M. Paul Bourget en rattachant M. Paul Bourget lui-même à la lignée de ses maîtres : Stendhal et Balzac, Sainte-Beuve et Laclos, Marivaux et Racine.

J'éprouve toujours quelque embarras ou quelque gêne, pour mieux dire, à résumer l'intrigue d'un roman. La besogne, en elle-même, a je ne sais quoi d'inférieur ou d'ingrat; on n'apprend rien au lecteur qu'il ne sache; et on fait tort au romancier du meilleur de son œuvre. Cependant, il faut bien s'y résoudre, et donner au moins une courte idée du sujet de *la Terre promise*.

Un jeune homme, ou plutôt un homme jeune encore, Francis Nayrac, et une jeune fille, Henriette Scilly, sont fiancés l'un à l'autre, et n'attendent pour se marier que le rétablissement de M[me] Scilly, la mère d'Henriette.

Leur bienvenue au jour leur rit dans tous les yeux.

Sous ce ciel de Sicile, où M[me] Scilly reprend tous les jours des forces nouvelles, ils vivent « en plein rêve; » et, très nobles l'un et l'autre, ils ne souhaitent que de ne pas voir finir ce songe de félicité. Quand un matin, sur la liste des étrangers, Francis Nayrac lit le nom d'une dame Raffraye, qu'il a jadis aimée passionnément, et brutalement abandonnée d'ailleurs, dans un accès de cette frénésie de défiance qui est la fin commune des amours irrégulières.

Que vient-elle faire en Sicile, elle aussi, à Palerme, dans l'hôtel même qu'habite Francis? Après dix ans écoulés vient-elle peut-être empêcher son mariage? essayer de le ressaisir? revendiquer sur lui les droits d'une vieille maîtresse? Elle y vient tout simplement mourir. Mais elle n'est pas seule. Sa fille l'accompagne, une enfant de neuf ans, dont la ressemblance avec une sœur de Francis Nayrac a frappé d'abord les yeux de M[lle] Scilly. Cette enfant, Francis veut la voir; et cette ressemblance à son tour le frappe, ou plutôt l'étonne, le fascine en quelque sorte, et le cri sourd de la voix du sang s'éveille aussitôt dans son cœur. C'est sa fille! et l'émotion qu'il avait ressentie de l'arrivée de M[me] Raffraye, pour avoir changé de nature, n'en est que plus violente, plus tumultueuse, plus désordonnée. Que faire? où est le devoir? où l'honneur? où la probité? Renoncera-t-il maintenant à son amour? et sacrifiera-t-il son rêve à cette paternité? dira-t-il tout à sa fiancée? ou au moins à M[me] Scilly?

Pendant qu'il hésite et qu'il se débat dans ces perplexités, Henriette revoit l'enfant, s'y intéresse innocemment, la fait involontairement parler, sent passer quelque chose dans son naïf langage qu'elle ne comprend pas, mais qui l'inquiète, l'assombrit et l'oppresse. Avec la gaucherie de sa parfaite ingénuité, elle essaie de provoquer une expli-

cation de Francis. Cette explication difficile, c'est la mère qui la reçoit, mais, par un hasard mortel à son amour, Henriette l'entend, et peu s'en faut qu'elle ne succombe sous le poids de son émotion. Elle en revient, lentement, avec une lenteur qu'entretient son irrésolution. Un sourd travail se fait en elle. Si son amour vit toujours dans son cœur, ce n'est plus le même amour, car son fiancé n'est plus le même Francis. Elle se décide enfin, contre elle-même, malgré les larmes de sa mère, et l'inutile repentir de son fiancé : Henriette Scilly n'épousera pas Francis Nayrac. Peu d'événemens, comme on le voit, et peu de matière ; une histoire d'âmes, si l'on peut ainsi dire ; et l'étude infiniment nuancée de trois sentimens qui n'ont rien en soi de très rare : la jalousie dans l'adultère ; une forme curieuse de l'amour paternel ; et le sacrifice de la passion à la dignité personnelle.

Il n'y aurait pas lieu d'insister sur la première, si nous n'en voulions louer la pénétration très singulière, très aiguë, — et pourquoi ne le dirions-nous pas ? — l'intention morale. « Ce qu'il y a, dit M. Bourget, de terrible dans l'adultère, et son châtiment immédiat, c'est que l'amant ne saurait lutter contre la preuve constante d'immoralité que lui apporte sa maîtresse, par ce simple fait qu'elle est sa maîtresse. » Nous dirons plus crûment encore que l'adultère est une chose... malpropre. M. Zola lui-même l'a bien prouvé jadis : dans *Pot-Bouille*, par exemple, si j'ai bonne mémoire, dans *la Bête humaine*, dans *l'Argent*. Ce n'était point qu'il se proposât de réformer les mœurs sur ce point, ni non plus qu'il se piquât d'aucune « psychologie. » Mais il se rendait bien compte qu'une seule littérature au monde, — la romantique, — avait honoré, magnifié, poétisé, glorifié, divinisé l'adultère, et, comme il est brave homme, au fond, il lui paraissait franchement qu'il n'y avait pas de quoi ! S'il faut qu'il y ait des adultères, qu'on en commette, semblait-il dire, mais que l'on ne s'en vante point ; et qu'on n'en parle pas comme d'une partie de plaisir, car, selon le mot de Flaubert, vraiment, « ça ne se passe pas comme ça ! »

M. Bourget, lui, n'a pas traité la question tout à fait de la même manière. Mais il a insisté sur la dégradation morale, sur la fureur jalouse, sur l'inévitable inclination au mensonge, sur la diminution de probité réelle dont s'accompagne l'adultère. Il ne s'est pas attardé cette fois à d'inutiles détails ; il n'a pas même mis en scène le mari de Mme Raffraye ; il a laissé la faute opérer d'elle-même, pour ainsi dire ; s'étendre, insensiblement, pour finir par l'empoisonner tout entière, à l'existence des deux amans ; abolir en eux leur personnalité pour lui en substituer une autre. En un mot, comme nous le disions, il a *analysé*, plus minutieusement encore qu'on ne l'avait fait peut-être, les conséquences psychologiques de l'adultère, et, — par une communication dont on verra tout à l'heure un autre et curieux exemple, — c'est à peine s'il l'a voulu ou cherché, mais la précision de l'*observation*

psychologique s'est changée dans son étude en une *démonstration morale*.

Au contraire, c'est bien pour elle-même qu'il a posé « la question du droit de l'enfant, » dans la seconde partie de son roman. « Jusqu'à quel point le fait d'avoir donné la vie à un autre être nous engage-t-il envers cet être? et dans quelle mesure notre personnalité est-elle obligée d'abdiquer son indépendance devant cette existence nouvelle? » Ce serait même là, si on l'en croyait, le vrai sujet de son livre; et, nous l'avons dit, ce n'est pas nous qui le lui reprocherons. Quelle raison y aurait-il en effet de s'abstenir de traiter les questions sociales dans un genre de fiction dont on pourrait, en vérité, dire que le propre est d'être une image sociale? et, s'il y fallait des autorités, l'auteur de *Valentine* et d'*Indiana*, celui de *Monsieur de Camors* et de l'*Histoire de Sibylle*, celui du *Fils naturel* et de l'*Affaire Clémenceau*, ont-ils fait autre chose? Si je comprends que l'on n'ait pas d'idées, je ne comprends pas que l'on s'en fasse un mérite; — et bien moins encore que l'on se moque de ceux qui en ont.

Ce n'était pas une tentative médiocrement hardie que d'essayer, à cette occasion, de réhabiliter en quelque sorte la voix du sang, et on ne saurait trop admirer M. Paul Bourget d'y avoir pleinement réussi. L'analyse encore et la psychologie auront fait ce miracle. N'est-ce pas aussi bien ce qui arrive presque toutes les fois que l'on s'en sert, comme d'un instrument plus délicat ou d'une pointe plus subtile, pour *anatomiser* ce que des esprits qui se croient libres appellent du nom de *préjugés?* Non certainement, Francis Nayrac n'aurait pas cru, sans en avoir éprouvé lui-même la mystérieuse puissance, à cette « révélation de son sang, » et comme à cette invasion brusque du sentiment de la paternité. Il n'aurait pas cru qu'une vague ressemblance portât pour ainsi dire en soi cette force d'évidence, ni qu'un regard d'enfant pût émouvoir ainsi, jusque dans les profondeurs de son être, des fibres qu'il n'y connaissait pas. Mais ce qu'il aurait encore moins cru sans doute, c'est que son passé continuât de vivre obscurément en lui, et de peser du poids de toutes ses fautes sur un avenir qu'il se flattait d'en avoir allégé. Car tout se tient ou se communique. Selon qu'il est ou qu'il n'est pas le père de cette enfant, toute sa vie d'autrefois en est comme changée d'aspect, de signification mondaine ou de valeur morale; « l'indépendance de son développement » en est interrompue; et quoi qu'il puisse faire, et de quelques sophismes qu'il essaie de se payer, ou quelque douteux triomphe qu'il remporte sur son devoir, un nouvel élément est mêlé désormais à sa vie. La voix de son sang a crié, et de ce moment, pour lui-même, Francis Nayrac, il n'est plus, il ne sera jamais plus, ce qu'il était trois mois encore, huit jours, une heure auparavant...

Dirai-je ici qu'il semble que le récit dévie? et que M. Bourget, s'il

n'oublie pas peut-être la « question du droit de l'enfant, » s'intéresse pourtant, et nous intéresse davantage, dans la dernière partie de *la Terre promise*, au drame de l'amour de Francis Nayrac et d'Henriette Scilly! Sans doute, j'entends bien qu'il n'y aurait pas de drame, ni de roman même, à vrai dire, s'il n'y avait pas l'enfant. Mais, jusqu'à présent, si nous nous étions surtout intéressés à Francis Nayrac, il semble maintenant qu'il s'efface; et qu'une seule chose, qui est de savoir la décision que prendra sa fiancée, soutienne, suspende encore et passionne notre curiosité. Ne nous en plaignons pas! Le charme pur et douloureux de cette figure de jeune fille a séduit évidemment M. Bourget lui-même, et ce que nous y avons gagné, c'est ce qu'il faut essayer de montrer.

Henriette Scilly n'épouse pas Francis Nayrac, et on a généralement trouvé sa résolution bien pharisaïque. « Une fille qui aime sérieusement, a-t-on dit, si virginale et pieuse qu'elle soit, garde des trésors d'indulgence pour l'homme qui l'a initiée à l'amour; » et moi, je veux bien le croire, quoique, d'ailleurs, je n'en sache rien, et qu'il puisse y avoir plus d'une manière d'aimer « sérieusement. » Mais ce n'est ni à sa piété, ni à sa « virginité » qu'Henriette Scilly sacrifie son bonheur, et s'il se mêle sans doute un peu de jalousie dans sa résolution, s'il lui serait assurément pénible de voir quelquefois entre elle et son mari passer le fantôme de l'ancienne maîtresse, elle obéit cependant, en se séparant de Francis Nayrac, à des raisons plus hautes et plus nobles. Il l'a « initiée à l'amour, » mais il l'a surtout initiée à la vie. Lorsqu'elle a surpris le secret de sa confession, elle a frissonné d'épouvante ou de dégoût bien plus que de colère, comme si quelque mystère impur lui avait été soudainement révélé. Elle a jugé la vie, comme à la lumière d'une clarté subite, avec ses compromissions, ses lâchetés, ses vilenies, ses hontes, et elle en a eu peur. Tout ce que les apparences de la correction bourgeoise, tout ce que le voile élégant des convenances mondaines peuvent dissimuler de misérable ou de bas, elle en a eu l'intuition douloureuse, elle a senti l'horreur de s'y mêler jamais l'envahir tout entière.

Et elle a aussi jugé son fiancé. Dégradé pour elle par sa conduite même à l'égard de Mme Raffraye, et surtout de l'enfant, déchu, par son propre mensonge et son inutile duplicité, de la hauteur d'estime et d'amour où elle l'avait placé, Francis Nayrac est devenu un autre homme pour Henriette Scilly, n'ayant presque plus de commun avec celui qu'elle aimait que le visage et le nom. La confiance est détruite. — « J'ai vu mentir celui que j'aimais! je l'ai entendu confesser devant moi des actes dont la honte me poursuit avec obsession... Il feignait de vivre de notre simple et paisible vie, tandis qu'à côté et en silence il en vivait une autre. » Quoi qu'il puisse dire, quoi

qu'elle puisse faire, la déchéance est irréparable. Consentir à l'épouser, ce serait donc, pour essayer de ressaisir un rêve évanoui, se condamner tous les deux à une vie de souffrance. Et il se peut qu'Henriette Scilly se trompe,— je dis sur elle-même ; — il se peut qu'un jour, quand elle saura combien de choses le temps emporte avec lui dans sa course insensible, elle pleure son bonheur perdu ; il se peut même qu'elle meure de son sacrifice. Mais, en attendant, elle n'a rien fait qui ne s'explique par les données de son caractère ; — et il faudrait enfin savoir qu'en amour, comme en tout, une partie de notre dignité consiste à savoir nous priver de ce que nous désirerions le plus.

Si j'appuie sur ce point, c'est qu'en regrettant le dénoûment de *la Terre promise*, on a reproché à Henriette Scilly « d'obéir aux plus néfastes préjugés d'une éducation pharisienne, dont les scrupules, quand ils ne sont pas une basse hypocrisie, sont un outrage au plus pur sentiment de l'amour. » Voilà de bien grands mots ! Le même critique lui reproche encore « au point de vue social » le dangereux exemple de son sacrifice. « Force perdue, s'écrie-t-il, et quelle force ! un couple heureux et fécond ! » Je serais curieux de savoir ce que M. Paul Bourget a pensé de cette exclamation ! Car, d'abord, il n'a point répondu qu'Henriette Scilly ne se marierait jamais, et, d'autre part, il s'est porté pour ainsi dire garant que Francis Nayrac élèverait Adèle Raffraye. Mais surtout j'imagine qu'il pense comme nous que, le nombre de ceux qui donnent en ce monde « l'exemple de la richesse, » ou celui du bonheur, étant toujours assez considérable, « l'exemple du sacrifice, » et celui du dévoûment ne sont jamais à redouter. On n'a pas plus besoin d'inviter les hommes à « aimer » qu'à « s'enrichir, » et ils y sont toujours assez portés d'eux-mêmes. Mais, de sacrifier quelquefois leur « amour » ou leur avidité naturelle du lucre à quelque considération plus haute, c'est ce qu'on ne saurait trop leur conseiller. Il est bon, puisqu'il est nécessaire, qu'il y ait des « couples heureux et féconds ; » peut-être n'est-il ni moins nécessaire ni moins bon de ne pas borner l'idéal de l'homme au bonheur dans la fécondité.

Si c'est, comme je le crois, la leçon, ou l'une des leçons qui se dégagent de la conclusion du roman de M. Bourget, nous sommes donc de ceux qui la trouvent excellente. Il n'y a dans le dénoûment de *la Terre promise* ni « force perdue, » ni, dans la résolution d'Henriette Scilly, rien de « pharisaïque. » Elle fait ce qu'elle doit faire, étant donné son caractère, pour des raisons très pures et très nobles ; et, ces raisons étant très nobles et très pures, je ne crains qu'une chose, « au point de vue social, » c'est que sa résolution ne trouve pas assez d'imitateurs. On ne pourrait reprocher à M. Paul Bourget d'avoir trop idéalisé la personne de son Henriette que si par hasard on ne la trouvait pas assez vivante, assez réelle, assez vraie. Mais elle est seulement moins

vulgaire et plus rare. Sans être ce que l'on appelle une nature d'exception, c'est une nature plus fine que celle de Mme Raffraye, par exemple, mais pourquoi la finesse ne serait-elle pas, elle aussi, dans la vérité ? Le réel est plus vaste, il est aussi plus varié que l'épopée des *Rougon-Macquart*, et une femme peut être « vraie, » sans ressembler nécessairement aux héroïnes de M. Zola.

Ce qu'il est d'ailleurs intéressant de noter, c'est ce que la figure d'Henriette Scilly doit de plus fin et de plus délicat, à la conception même et aux exigences du roman psychologique. Ainsi pourrait-on dire que les Araminte et les Silvia de Marivaux ont quelque chose de plus « distingué » que les Elmire ou les Arsinoé de Molière, et les femmes de Racine quelque chose de plus féminin que les amazones de Corneille. Ces comparaisons, je l'espère, n'offenseront ni M. Bourget, ni M. Zola même. Non pas qu'aux yeux des psychologues le corps ne soit qu'une enveloppe, et ils savent que ce qu'il y a de plus intérieur en nous se traduit souvent avec fidélité dans notre attitude ou dans notre physionomie. Mais, comme nous n'attachons pas tous le même sens aux mêmes mots, et que le langage n'exprime jamais que la moindre partie de notre pensée, ils savent aussi combien de sentimens différens s'expriment par des gestes ou des mouvemens extérieurs analogues; et ils veulent pénétrer plus avant. Leur dessin plus précis semble donc d'abord avoir quelque chose de plus grêle. Voulant rendre et fixer des nuances plus fugitives ou plus particulières, les couleurs qu'ils emploient ont quelque chose aussi de plus conventionnel, ou de plus spiritualisé. Leurs personnages ont donc enfin quelque chose de moins matériel. Tel est un peu le cas d'Henriette Scilly. Le procédé même dont M. Paul Bourget a usé pour la peindre ou pour la dessiner, l'idéalise. De tout ce qu'elle a de commun avec les autres femmes, le romancier n'a retenu, pour le faire entrer dans la composition de sa figure, que tout juste ce qu'il en fallait. Il en a épuré la réalité de tout ce qui n'était pas nécessaire à la ressemblance, comme s'il avait craint autrement qu'elle ne perdît de sa vérité. C'est qu'on ne peint pas un portrait comme on brosse un décor de théâtre ; mais quand surtout c'est l'âme qu'on y veut faire parler, il y faut je ne sais quelle exécution moins matérielle en ses moyens, la lucidité dans la complication, et la transparence dans la profondeur.

Et à ce propos, — quoique de pareilles suppositions soient toujours hasardeuses, — nous nous demandions si *la Terre promise* n'aurait pas été conçue sous l'impression, récente encore en sa mémoire, des fines *Sensations* que M. Bourget avait rapportées d'Italie. Car nous connaissions Francis Nayrac, ou du moins ses semblables, pour les avoir autrefois rencontrés dans *Mensonges* ou dans *Crime d'amour*. Ils étaient plus jeunes alors, d'une élégance plus apprêtée peut-être,

moins graves aussi; mais il est bien un peu de leur famille. Henriette Scilly est plutôt de la famille des saintes ou des vierges dont les primitifs italiens aimaient à peindre eux aussi les âmes. Son ingénuité fait songer de leur candeur; son innocence est sœur de leur mysticité. Il y a de leur gaucherie dans ses actes, et, comme dans leurs élans, il y a dans ses discours quelque chose de chastement passionné. Ceci, plus pur, est plus nouveau dans l'œuvre de M. Paul Bourget; et plus aussi qu'une impression d'art. Quand, après *le Disciple*, il avait écrit *Cœur de femme*, on eût dit qu'il voulait dérouter la critique. Mais *la Terre promise*, venant après les *Sensations d'Italie*, nous le montre décidément engagé dans une route où l'on ne croyait pas que dût le conduire un jour le dilettantisme de ses premiers débuts.

Ce n'est pas qu'il n'y eût dans ses premiers vers, et surtout dans ses *Essais de psychologie contemporaine*, un fond de sérieux, ou de gravité même; et quoiqu'il admirât ou qu'il aimât passionnément Stendhal et Baudelaire, il savait déjà qu'il y a un juge au moins de la valeur ou de la qualité morale de nos actions, qui est le mal qu'elles font aux autres. Mais on put croire un moment qu'il l'avait oublié. C'est, comme le disait un jeune et habile écrivain, M. René Doumic, dans la *Revue Bleue*, quand M. Paul Bourget vit ses romans réussir, par « leurs qualités les plus superficielles, et leurs plus aimables défauts. » Les meilleurs amis de son talent craignirent alors pour lui que, comme il est si souvent arrivé, la nature même de son succès ne le gâtât. On louait surtout dans *Cruelle Énigme*, ou dans *Crime d'amour*, une imitation des mœurs mondaines qui semblait en être une approbation; et le vrai, le solide mérite en échappait aux plus bruyans admirateurs du romancier. Il n'en était pas cependant moins réel, et je ne sais si l'on ne pourrait dire qu'à l'insu même de M. Bourget, il continuait en lui de se développer. Le psychologue ou le moraliste qu'il est ne m'en démentira pas, ni l'artiste, non plus, qui connaît le pouvoir de l'inconscient. Peintre ou poète, le plus grand d'entre eux ne sait jamais tout ce qu'il a mis dans son œuvre, et c'est par là justement qu'il est grand, et vraiment poète ou peintre.

Ainsi, de roman en roman, sous son dilettantisme apparent, sous son air d'élégante indifférence aux perversités qu'il se complaisait à décrire, le contraire même du dilettantisme, si je puis ainsi dire, perçait de toutes parts, et se trahissait jusque dans cette *Physiologie de l'amour moderne*, où ce n'était plus même avec Stendhal que M. Bourget semblait vouloir rivaliser, mais avec Laclos, — dont je constate avec chagrin qu'il fait toujours une singulière estime. Mais c'est le dernier livre de ce genre qu'il ait écrit, sans doute; et, si nous en jugeons par les *Sensations d'Italie* ou par *la Terre promise*, c'est dans un autre sens qu'il laissera désormais se développer et grandir encore

son talent. Nous le saurons mieux dans quelques jours, quand nous aurons lu *Cosmopolis*.

Ai-je besoin de faire observer que cette faculté de développement ou de transformation, — quelque surprise qu'elle puisse un jour ménager à la critique, — est ce qui fait de M. Paul Bourget l'un des écrivains les plus intéressans que l'on puisse étudier? Heureusement différent en cela de tant d'autres, il est de ceux qui se laissent instruire par l'expérience de la vie, dont le siège n'est jamais fait, qui le refont et qui le recommencent toujours. C'est ce qui le distingue de quelques-uns de ceux qu'on lui oppose, l'auteur de *la Débâcle*, ou encore celui de *la Rôtisserie de la reine Pédauque*. Je néglige aujourd'hui le second, dont je dirai tôt ou tard les grâces péniblement apprises. Mais, dans *la Débâcle*, j'en appelle à tous les lecteurs, il n'y a rien de plus que dans *l'Assommoir*, et vingt ans ont passé sans qu'aucune clarté nouvelle ait filtré dans l'esprit puissant, mais opaque de M. Émile Zola. Tel il était voilà vingt ans, et tel il est encore aujourd'hui. Ses excursions « documentaires » ne lui ont rien appris. Changez seulement le titre, c'est toujours le même roman, avec les mêmes défauts ou les mêmes qualités. Une fois pour toutes, il a jadis fixé sa vision du monde, — avec défense au temps même d'y rien modifier, — et les années, depuis lors, ont coulé vainement pour lui. Mais le psychologue ou le moraliste, qui a le sens de la complexité des choses; qui sait que la connaissance du monde ou de l'homme ne s'improvise point; qui se défie toujours de l'insuffisance de son expérience, celui-là se renouvelle insensiblement tous les jours; il s'enrichit tous les jours d'impressions encore inéprouvées; tous les jours il explore quelque province encore mal connue. C'est ce que M. Bourget a fait depuis vingt ans; c'est ce qu'il fera, nous l'espérons, longtemps encore; et si, de toutes les raisons qu'on peut donner pour défendre le « roman psychologique, » il a, dans sa *Préface*, omis la meilleure, comme étant la plus personnelle, nous serions bien injustes, en terminant, de ne pas la signaler. Entre tant de formes ou d'espèces du roman, le roman d'aventures est la plus amusante, le roman de mœurs est la plus passagère, le roman à thèse est la plus passionnante, mais le roman psychologique est peut-être la plus conforme à la notion même du genre, la plus intellectuelle, et d'ailleurs la plus difficile à traiter.

F. Brunetière.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

31 octobre.

Voici, dans notre vie publique française semée de tant d'inconséquences et de contradictions, un phénomène qui n'a peut-être rien de nouveau, qui se reproduit au contraire invariablement et qui n'est pas moins curieux.

Tous les ans, quand vient l'été, après une session qui dure depuis plusieurs mois déjà, qui le plus souvent s'est passée en interpellations, en débats décousus, en agitations vaines et quelquefois en crises ministérielles plus stériles que tout le reste, le moment arrive où l'on s'aperçoit qu'on n'a rien fait, ou à peu près, et qu'on ne peut plus rien faire. On a excédé l'opinion de cet éternel spectacle d'une impuissance agitée. On a laissé s'accumuler les affaires les plus sérieuses qu'on ne peut plus traiter utilement, et qu'on est réduit à ajourner. On a tout remué, tout brouillé, on ne s'y reconnaît plus. La lassitude gagne le parlement comme l'opinion, et les vacances apparaissent comme un dénoûment momentané dans une situation sans issue, comme un expédient opportun de la saison, qui tire tout le monde d'embarras, qui clôt la représentation, — et laisse au pays le temps de respirer. La séparation des chambres est un vrai soulagement : on en a pour trois mois de repos. Voilà qui est bien ! Mais pendant ces bienheureux trois mois promis au repos, à mesure qu'on s'éloigne du jour de la séparation des chambres, d'autres incidens renaissent, — des crises de travail, des manifestations tumultueuses, des revendications menaçantes, tout ce qui peut raviver l'incertitude. Ceux qui ne vivent que d'agitation et qui ne peuvent se résigner à cette paix publique, chère au pays, se remettent à l'œuvre, saisissant tous les prétextes. Des municipalités socialistes, plus bruyantes que nombreuses sans doute, mais encore passablement bruyantes, se moquent de toute légalité et organisent la sédition. Des ouvriers du Nord, excités par toutes les propagandes et flattés dans leurs passions aveugles, chassent les ouvriers étrangers au mépris des lois internationales.

Des mineurs d'une petite ville du Midi se mettent en grève, menés par leurs syndicats et par quelques députés en vacances, en quête de troubles, — formant une sorte de camp de guerre sociale. Le gouvernement, dont la tâche semblerait pourtant assez facile, puisqu'il aurait si visiblement l'appui de l'opinion, le gouvernement n'ose rien faire, craint de se compromettre et laisse les incidens s'envenimer, les esprits s'égarer, la situation se compliquer. Le pays, étonné de voir son repos livré à l'audace de quelques meneurs et de se sentir si peu protégé, recommence à s'inquiéter, à se demander où l'on veut aller. On ne sait plus comment on sortira de là, — et on en revient à rappeler de ses vœux ce parlement dont on se passait si bien il y a deux mois.

On s'était sauvé des incohérences parlementaires dans la paix des vacances; on croit maintenant se sauver des incohérences grévistes et socialistes par le retour du parlement, arbitre naturel, à ce qu'il semble, des situations difficiles. Le fait est que le pays se tourne de tous les côtés, cherchant un appui, une direction qu'il ne trouve jusqu'ici ni dans le parlement ni dans le gouvernement, parce que ni l'un ni l'autre ne peuvent se décider à avoir une politique, parce que tout ce qu'ils font se réduit à des expédiens, à des palliatifs qui ne servent à rien, si ce n'est à déguiser la gravité des choses.

C'est ce qui arrive encore une fois et plus que jamais dans cette triste affaire de Carmaux, qui depuis deux mois pèse sur l'opinion et pour laquelle on attendait justement avec quelque impatience la rentrée du parlement. A peine les chambres ont-elles été rassemblées en effet, dès la première séance, l'inévitable question a pour ainsi dire éclaté. Le débat s'est ouvert entre les députés, chefs ou patrons plus ou moins avérés de la grève, M. le président du conseil, M. le baron Reille, président de la compagnie de Carmaux, M. le ministre des travaux publics. Tout le monde a parlé. Les explications se sont succédé ou se sont croisées, et un instant même on a cru en avoir fini sur l'heure par l'arbitrage de M. le président du conseil Loubet, élevé à l'improviste au rôle de pacificateur souverain. Du premier coup on avait trouvé l'expédient qu'on cherche toujours pour se tirer d'embarras. Qu'en est-il de plus ? où en est-on aujourd'hui ? L'arbitrage s'est accompli sans doute; l'arbitre a rempli son rôle, — et aussitôt on s'est aperçu que ce n'était pas ce qu'on attendait, que rien n'était fini. On n'est pas plus avancé, parce qu'on se dérobe obstinément aux vérités les plus évidentes, parce qu'on ne cesse de se débattre dans une situation fausse, altérée, dénaturée, obscurcie par toutes les passions et toutes les prétentions.

Au fond, c'est toujours là qu'il faut en revenir, il y a deux choses dans cette malheureuse et irritante affaire de Carmaux. Il y a la grève elle-même dans sa réalité la plus simple, et il y a tout ce que représente cette grève, tout ce qu'on y a ajouté par le travail des passions

et des influences malfaisantes, tout ce qui en fait une crise peut-être désormais sans issue et, dans tous les cas, sans profit. Évidemment, par elle-même, la grève n'avait rien d'extraordinaire, rien de particulièrement compliqué, et surtout rien d'insoluble. Elle a même précisément cela de curieux qu'elle ne se rattache à aucun différend sérieux entre la compagnie et ses ouvriers sur les salaires, sur les conditions de travail. Tout se réduit à la médiocre aventure d'un ouvrier que la compagnie a cru devoir congédier, qui n'a pas accepté son congé de bonne humeur, — qui s'est cru autorisé à se servir de son titre de maire de Carmaux dans sa résistance et a réussi à enrôler pour sa cause ses camarades de la mine. La compagnie, ce n'est pas douteux, exerçait un droit qu'elle ne puise pas seulement dans la nature des choses, qu'elle tient d'un règlement sanctionné ou autorisé par un précédent arbitrage, accepté par les ouvriers eux-mêmes, devenu la loi des parties. L'ouvrier disgracié s'est cru ou pouvait se croire à son tour lésé dans ses droits ou dans ses intérêts par une interprétation abusive du règlement. C'est là le fait dans toute sa simplicité. Si on s'en était tenu à la réalité, si on n'avait voulu que sauvegarder les intérêts d'un ouvrier qui, tout maire de Carmaux ou chef de syndicat qu'il soit, n'est pas plus privilégié qu'un autre, il n'y avait aucune difficulté; la voie légale était ouverte. M. Calvignac, qui reste le héros de cette triste aventure, avait un moyen tout simple d'obtenir justice. Il n'avait qu'à s'adresser à un tribunal, à démontrer que la compagnie avait dépassé son droit, qu'elle avait violé les conditions de son engagement. Il pouvait invoquer une loi toute récente votée justement pour garantir les ouvriers contre les excès de pouvoir du patronat. Il n'y avait pas là de quoi mettre en mouvement trois mille ouvriers et les exposer, eux et leurs familles, aux inévitables misères du chômage. Un jugement suffisait à trancher la question ; mais il est bien clair que ce n'est pas là ce qu'on voulait, qu'on ne tenait pas à un dénoûment si prompt, et comme l'a dit un républicain de la chambre avec une courageuse franchise, « que ce n'était pas du tout l'intérêt de ceux qui ont conduit et dirigé la grève. » S'il y a un fait évident, c'est que le grief personnel d'un homme n'a été qu'un prétexte, qu'on a saisi avec âpreté l'occasion d'enflammer les passions, de faire d'un incident vulgaire une lutte politique, d'ouvrir dans ce coin du midi une campagne révolutionnaire et socialiste contre le capital, contre le patronat, contre ce qu'on appelle la féodalité financière et bourgeoise !

La vérité est que, depuis deux mois et plus, cette malheureuse petite ville de Carmaux a été le foyer d'une agitation qui a commencé par l'assaut livré à la maison d'un directeur des mines et qui n'a fait que se prolonger en s'aggravant,— une sorte de centre révolutionnaire où se sont abattus tous les chefs de secte ou de sédition. Voilà une singulière grève ! Sont-ce les ouvriers qui défendent leurs intérêts ? Pas du tout ·

ce sont des orateurs de réunions publiques, des députés qui mènent le mouvement, organisent les patrouilles et semblent n'avoir d'autre souci que de maintenir la grève dans tout son feu. Est-il un seul moment question des salaires, des affaires du travail ou de l'industrie ? Pas du tout. On n'est occupé qu'à nourrir ces ouvriers, qui ne sont souvent que des grévistes forcés, de déclamations et de chimères, à exploiter leur crédulité, leur soumission, ou même si l'on veut leurs instincts généreux et leurs illusions. On s'efforce de leur persuader qu'ils combattent et souffrent pour le suffrage universel violé dans la personne de leur élu, le maire de Carmaux, victime des animosités réactionnaires! On n'a cessé de leur répéter, on leur répète encore qu'ils sont par la grève les défenseurs de la république ! On leur fait croire qu'ils n'ont qu'à tenir ferme pour dompter leurs maîtres, qu'ils forceront l'État à déposséder la compagnie et à leur livrer la mine, — sans doute, pour recommencer la brillante expérience de la « mine aux mineurs » de la Loire ! Des députés leur enseignent le mépris de la justice et leur disent que les condamnations de ceux qui ont violé le domicile et menacé la vie de leur chef sont un honneur, — « la croix des braves gagnée sur le champ de bataille ! » Bref, on abuse de toute façon ces malheureuses populations, au risque de les pousser un jour ou l'autre à l'insurrection ou de les laisser bientôt à la misère qu'on leur aura préparée. Tout ce qu'on a pu pour dénaturer ou exagérer cette grève, on l'a fait. Et il faut avouer aussi que les agitateurs ont pu se sentir encouragés par la longanimité du gouvernement qui, sans être complice, est resté le spectateur assez placide, assez inactif d'un mouvement où tout était engagé, l'ordre et la liberté du travail. C'est là ce qui a fait cette situation inextricable qui existe aujourd'hui, que le parlement a trouvée à son retour; — et c'est dans cette situation que M. le président du conseil, Loubet, a été en quelque sorte sommé de se charger d'une médiation supérieure, d'un arbitrage entre tous les intérêts engagés à Carmaux.

Dégager de la confusion une demi-vérité, quelque élément de transaction, prononcer entre une compagnie jalouse de maintenir la discipline dans une grande exploitation, et ses ouvriers, remettre un peu de paix dans les esprits, rendre au travail une population perdue par les excitations, c'était une œuvre assurément compliquée, — aussi délicate que compliquée. Elle était doublement difficile et par la nature même des choses et par la position de l'arbitre qui avait à résoudre d'abord le problème de concilier ses devoirs de chef du gouvernement et l'indépendance du juge. Que M. Loubet y ait mis toute sa conscience, ce n'est même pas à discuter. Il a tenu à s'éclairer de toutes les lumières jusqu'au dernier moment. Il a écouté la compagnie et ses conseils. Il a écouté les trois radicaux, M. Clémenceau, M. Millerand et M. Camille Pelletan, que les mineurs

ont eu la singulière idée de choisir comme délégués. Il a même poussé le scrupule jusqu'à appeler auprès de lui M. Calvignac, cet étonnant maire de Carmaux, première cause de la grève. Puisqu'il avait accepté, il a fait ce qu'il a pu honnêtement, dans une intention sincère d'impartialité. Seulement, il est bien clair qu'en acceptant, M. Loubet écoutait sa bonne volonté plus que la raison politique et suivait un mouvement plus généreux que réfléchi. Il n'a pas vu qu'il pourrait peut-être difficilement concilier son rôle de chef du ministère et son rôle d'arbitre, qu'il risquait de compromettre le gouvernement lui-même en confondant trop ou en séparant trop ces deux rôles. Il pouvait compter dans tous les cas qu'il allait mécontenter les uns ou les autres, peut-être tout le monde, qu'il s'exposait à voir sa sentence contestée, désavouée ou bafouée. Et c'est ce qui est arrivé en effet; mais ce qu'il y a certainement de plus curieux, c'est que cette sentence, le jour où elle a été divulguée, ait été surtout méconnue par ceux-là mêmes qui l'avaient le plus bruyamment invoquée.

On s'en souvient encore, la scène est d'hier. Dans cette première séance de la chambre où l'affaire de Carmaux était soulevée, on aurait dit qu'il y avait une impatience universelle d'en finir, de courir à un dénoûment. Plus impatient que tous les autres, M. Clémenceau ne cessait d'assaillir le président de la compagnie, M. le baron Reille, de ses interpellations et de ses objurgations qu'il croyait sans doute embarrassantes : — « Acceptez l'arbitrage, et tout est fini !.. Prenez le président du conseil comme arbitre, les ouvriers l'acceptent! » — Et si M. le baron Reille ne se hâtait pas, on le harcelait plus vivement : — « Acceptez-vous ?.. acceptez l'arbitrage de M. le président du conseil !.. » — Eh bien, l'arbitrage a été accepté, la sentence a été acceptée par la compagnie, qui n'a pas dit un mot : c'est fait, — et ce sont aujourd'hui les délégués des mineurs, M. Clémenceau, tout le premier, M. Pelletan, M. Millerand, qui appellent l'arbitrage une « monstruosité, » une « trahison, » qui envoient à Carmaux des dépêches gonflées d'insinuations perfides contre l'arbitre de leur choix, qui prêchent de loin aux ouvriers le mépris de la sentence rendue et la continuation de la grève ! Voilà qui est au moins étrange ! mais alors qu'espéraient-ils, que voulaient-ils? Ils n'invoquaient donc l'arbitrage que pour légitimer les agitations et les revendications socialistes! Ils se flattaient donc d'avoir raison de la faiblesse de l'arbitre par les captations ou l'intimidation, de le compromettre avec les grévistes, — ou ils gardaient l'arrière-pensée de se servir contre le gouvernement des embarras qu'ils lui auraient créés ! Quel est le secret de cette lugubre comédie où l'on joue sans scrupule les salaires, le bien-être, le repos, peut-être la vie de milliers d'ouvriers ? Si c'était une tactique pour couvrir une retraite, elle a échoué devant la chambre. Les radicaux, qui prêchent la continuation de la grève, ont essayé ces jours derniers de prendre une

revanche, soit en réclamant une amnistie en faveur des grévistes condamnés qui sont restés en dehors de la sentence arbitrale, soit en demandant le rappel des troupes de Carmaux, — et le gouvernement, avec l'appui de la chambre, a résisté. M. le président du conseil, dépouillant son rôle d'arbitre, n'a point hésité, pour sa part, à revendiquer le devoir de maintenir à Carmaux comme partout l'ordre et la liberté du travail, — de sorte qu'on en revient à ceci : la grève, si elle continue, n'est plus qu'une insurrection mal déguisée contre l'acte de pacification que ses chefs eux-mêmes ont invoqué, et le gouvernement est plus que jamais ramené à son rôle de gardien de la paix publique, de la liberté des industries. C'est là toute la situation.

Au fond, quelques efforts que tentent encore les agitateurs pour exploiter des circonstances toujours pénibles, pour prolonger la grève en prolongeant les illusions des pauvres gens qu'ils abusent, il n'est point impossible que cet arbitrage Loubet, assez malheureux d'abord, ne finisse par avoir une meilleure fortune. Le ministère, sans être précisément compromis par ces premières épreuves de la session nouvelle, peut avoir encore de mauvais jours, de vives alertes, d'autant plus qu'il est surveillé de près, à ce qu'il semble, par des rivaux habiles à profiter de ses faiblesses, à multiplier les pièges autour de lui. L'arbitrage lui-même pourrait bien finir par gagner sa cause devant une population qui, dans le fond, ne demande que le travail. Il suffirait peut-être que les ouvriers qui ne sont pas asservis au mot d'ordre des syndicats pussent retrouver leur liberté, le droit de revenir sans péril à la mine, sous la protection d'une force prudente et ferme, pour que le mouvement de retour au travail s'accentuât rapidement. Si ce n'est pas aujourd'hui, ce sera peut-être demain. Les hâbleries des voyageurs révolutionnaires en tournée ne peuvent pas suffire à suspendre indéfiniment la vie morale et matérielle de toute une population industrieuse; mais, que le dénoûment soit plus ou moins prochain, qu'il résulte d'un acte du gouvernement ou de la lassitude des ouvriers eux-mêmes, ces événemens restent ce qu'ils sont, avec leur signification et leur moralité.

Cette crise de Carmaux, si elle garde une importance particulière, c'est qu'elle résume et condense pour ainsi dire, sous une forme plus saisissante, tout ce qui est dans l'air, ce qui apparaît sur bien des points à la fois et est partout un péril : et l'anarchie morale, et l'invasion de la politique, du démagogue dans les affaires du travail, et cette domination irrégulière du syndicat, créant pour les ouvriers une servitude nouvelle, et les idées de fausse démocratie, et les passions de guerre sociale, et l'internationalisme s'infiltrant dans les esprits, et les illusions des masses. Tout y est ! Un arbitrage improvisé peut clore un incident. Il ne suffit pas évidemment pour combattre ou neutraliser ce travail, cette poussée d'anarchie qui est une menace pour la paix

publique, aussi bien que pour la production nationale. Il faut autre chose. On s'est occupé justement ces jours derniers, sous l'impression des affaires de Carmaux, de régulariser le système de l'arbitrage, d'en faire, non plus seulement un expédient de circonstance, mais une institution permanente, destinée à prévenir les chocs ou à dénouer les conflits dans le monde du travail. On a même voté la loi en toute hâte. A dire vrai, on aurait dû y songer, il y a vingt-cinq ans déjà, lorsqu'on mettait dans les lois le droit de coalition et de grève. C'était le moment! « Les coalitions et les grèves, disait déjà à cette époque un ouvrier intelligent et sensé de Lyon, — les coalitions et les grèves, c'est bien. Nous avons le droit de défendre nos intérêts et de concerter notre défense. Ce n'est pas tout cependant. On nous donne le moyen de faire la guerre, on ne nous donne pas le moyen de faire la paix! » Ce moyen, c'est l'arbitrage aujourd'hui. Sans doute, cet arbitrage, il reste à l'organiser et il ne sera pas peut-être facile à acclimater; mais le principe est voté, — et ce principe, c'est la paix opposée à toutes les passions d'anarchie et de guerre intestine, qui menaceraient la France dans sa sécurité et dans sa fortune.

Ainsi vont et se succèdent les choses dans leur éternel mouvement, et avec les choses passent les hommes qui ont eu leur place grande ou modeste dans les affaires du monde, par l'action ou par l'esprit. Le moment n'est point en vérité propice pour les lettres à ce déclin de saison. Elles sont frappées à coups répétés, et ceux qui font le moins de bruit, qui s'en vont le plus simplement, ne sont pas ceux qui sont le moins faits pour mériter l'estime et laisser des regrets.

Après M. Ernest Renan, qu'on veut maintenant loger au Panthéon, en lui donnant pour compagnons, dans la froide et sombre crypte, Michelet et Quinet, c'est un aimable écrivain, l'honnête Xavier Marmier qui vient de s'éteindre tranquillement, ne demandant que le silence à ses funérailles et le repos définitif dans sa terre natale du Jura. Depuis quelques années, déjà pressé par l'âge sans en être troublé, il ne vivait plus qu'avec ses livres, pour l'Académie à laquelle il réservait ses assiduités et pour un cercle d'amis qui savaient tout ce que ce galant homme avait gardé d'aménité, de bon goût, d'imagination fertile en souvenirs, de liberté d'esprit dans sa vieillesse toujours souriante et accueillante. Il était d'une autre génération. Il avait été dépassé sans en être plus morose à l'égard des nouveaux venus. Il ne faut pas cependant oublier que cet aimable et modeste écrivain qui nous avait précédés tous ici, dont les débuts à la *Revue* datent de 1833, avait été un des plus intrépides voyageurs, qu'il avait visité la Russie, la Sibérie, le Spitzberg, la Laponie, les Feroë, lorsqu'on ne les visitait guère encore; il ne faut pas oublier qu'il avait été un des premiers à propager par ses études le goût des littératures étrangères, à ouvrir ou à élargir pour ainsi dire les relations intellectuelles de la France avec l'Alle-

magne, la Suède, la Norvège, le Danemark, la Hollande. Il avait été un des explorateurs de ces littératures du nord qu'on a découvertes depuis. C'était son titre, qu'il n'est que juste de lui rendre au moment où il disparaît en galant homme, sans bruit, sans demander de discours, — pas même une statue ! Et après M. Xavier Marmier, c'est cet autre laborieux ouvrier de l'esprit, M. Camille Rousset, qui vient d'être frappé à son tour au milieu de ses savans travaux d'histoire militaire et politique, qui est allé s'éteindre avec la même simplicité, loin de Paris, parmi les siens, à Saint-Gobain, où il a eu les modestes funérailles qu'il désirait, lui aussi, comme tous les cœurs bien faits.

La mort enlève M. Camille Rousset à ces belles études qu'il poursuivait avec un zèle toujours nouveau et un intérêt croissant, qu'il a étendues par degrés du XVIIe siècle au temps présent. Né à Paris, aux beaux jours de la restauration, formé aux sérieuses cultures de l'université, il avait débuté par le professorat. Il eût été toujours, sans doute, un maître habile de la jeunesse, lorsqu'il s'était trouvé introduit aux archives de la guerre et avait eu l'heureuse fortune d'être mis en présence d'inappréciables richesses historiques, d'une immensité de documens précieux, originaux, inconnus, sur la plus belle époque du XVIIe siècle. Il en avait été comme ébloui. Il s'était vu pour ainsi dire vivre dans cette éclatante société de Louis XIV, des Louvois, des Colbert, des Vauban, des Luxembourg, dont il avait les lettres les plus secrètes sous la main, — dans ce monde qui reparaissait à ses yeux avec les couleurs d'une vérité saisissante. De cet amas obscur et encore inexploré, il avait tiré une histoire toute nouvelle du plus grand des ministres de la guerre : cette histoire où il a montré Louvois dans la force de son génie, maniant en maître les ressorts de la puissance française, réorganisant l'administration, les services, les contrôles, réprimant les abus, imposant à la jeune noblesse la discipline et même l'égalité devant les règlemens militaires, c'est l'*Histoire de Louvois et de son administration*, œuvre de restitution savante qui ressemblait à une révélation. M. Camille Rousset avait trouvé aussi aux archives les élémens de ce livre charmant, *le Comte de Gisors*, et de quelques autres ouvrages qui faisaient de lui l'historiographe naturel du ministère de la guerre. La politique qui se mêle à tout lui enlevait un jour le titre ou du moins supprimait le traitement, parce que, dans une étude sur *les Volontaires de* 1792, il avait eu le courage de substituer la réalité à la légende. Il n'avait plus les émolumens, il avait toujours les documens, papiers d'État, correspondances intimes des personnages publics. Il avait tout ce qui donne la vie aux événemens, et c'est avec ces documens interrogés avec le feu d'une intelligence sincère, qu'il s'attachait plus que jamais, sans se décourager, à des œuvres nouvelles d'un intérêt plus contemporain : à cette *Guerre de Crimée* qu'il a fait revivre dans ses récits, à cette *Conquête de l'Algérie*, dont

on a pu suivre ici même les brillans et saisissans épisodes. M. Camille Rousset avait la passion de ces beaux travaux d'histoire militaire. Il y mettait une probité sévère, un zèle infatigable d'exactitude, la loyauté d'un esprit honnête qui joignait au talent la dignité du caractère dans une vie simple. C'était un laborieux dévoué à son œuvre et prouvant par son exemple qu'en racontant ce que d'autres ont fait, on peut aussi servir la France.

Les affaires du monde, à l'heure où nous sommes, aux approches de l'hiver, n'ont certes rien qui puisse décourager la confiance et prêter aux augures sérieusement inquiétans; ce n'est pas que l'animation et la vie avec leurs contradictions manquent dans cette représentation toujours changeante ou même qu'il n'y ait toujours une place pour l'imprévu. Agitations des partis, élections déjà faites ou près de se faire, débats parlementaires, ministères branlans, démêlés commerciaux, dialogues diplomatiques, tout se mêle dans ce mouvement perpétuel et universel. Au fond, à travers tout, les conditions générales du continent sont aujourd'hui, d'après toutes les apparences, ce qu'elles étaient hier. L'Europe reste dans cette situation qui n'a, si l'on veut, rien de nouveau, où les gouvernemens, en désirant la paix, semblent sans cesse occupés de se fortifier par leurs alliances ou par leurs armemens, de se mettre en garde contre les événemens, — et où les plus puissans ont quelquefois de la peine à concilier leurs coûteuses combinaisons diplomatiques et militaires avec les nécessités de leur politique intérieure. C'est en vérité la question qui semble s'agiter dans les États de la triple alliance, — en Allemagne à propos d'une nouvelle loi militaire, en Italie à l'occasion des élections qui vont se faire, même en Autriche où le cabinet de Vienne met tout son art à se tenir en équilibre.

Qu'est-ce qui va arriver de ce nouveau projet militaire que l'empereur Guillaume II médite depuis quelque temps et dont il est allé récemment faire confidence à l'empereur François-Joseph à Schœnbrunn, — que le chancelier, M. de Caprivi, vient maintenant de porter au conseil fédéral de l'empire? Et d'abord qu'est-ce que ce projet qu'on a si passionnément discuté en Allemagne, même avant de le connaître, et qui soulève des contestations plus vives encore depuis qu'il a été divulgué par une indiscrétion? C'est bien simple, on avait commencé par essayer d'amadouer l'opinion en laissant entrevoir une réduction du service à deux ans. En réalité, tout se réduit à une augmentation imprévue et démesurée des forces militaires de l'Allemagne. La loi nouvelle ajoute à une armée qui pouvait passer, ce semble, pour assez puissante, 173 bataillons, 12 escadrons, 60 batteries d'artillerie, 24 bataillons de pionniers, de nouveaux cadres permanens de plus de 2,000 officiers, de près de 12,000 sous-officiers; elle ajoute, de plus, à l'effectif annuel, un modeste supplément de 72,000 soldats. Le résul-

tat, c'est 80 millions de plus au budget, 200 millions destinés à des casernes, à des constructions nouvelles et, par suite, la nécessité de trouver un moyen de suffire à ce surcroît de dépenses militaires. C'est l'affaire du ministre des finances de trouver de nouveaux impôts, et c'est surtout l'affaire des Allemands de les payer. Le plus curieux est que les auteurs de la loi, habiles à grouper et à faire manœuvrer les chiffres, se plaisent à mettre en ligne, — on ne parle plus que par millions d'hommes! — 4 millions de Français, 5 millions de Russes auxquels l'Allemagne n'aurait à opposer que 4 millions et demi de soldats. C'est bien peu en vérité! Une réflexion bien simple vient pourtant à l'esprit : si l'Allemagne est réduite à tenir seule tête à tant d'ennemis, si elle est obligée de s'imposer de si colossales dépenses, des dépenses croissantes pour rester en mesure de faire face à tout, à quoi lui sert la triple alliance? Elle n'aurait donc, d'après cela, qu'une confiance démesurée dans ses alliés,— ou elle aurait tout l'air de ne les compter que comme des auxiliaires insuffisans.

Ce qui paraît bien clair dans tous les cas, c'est que la nouvelle loi militaire ne va pas marcher toute seule, qu'elle rencontre déjà une opposition ardente, plus générale, que l'opposition qu'eut autrefois à vaincre le septennat. Elle provoque des manifestations d'opinion, les plus vives protestations dans l'Allemagne du Sud, dont les gouvernemens sont peut-être les premiers à la redouter, et elle aura affaire, dans le parlement, à des partis puissans, aux progressistes,— au centre catholique qui est resté mécontent et froid vis-à-vis du gouvernement depuis la mésaventure de la loi scolaire. M. le chancelier de Caprivi, en acceptant ce lourd et compromettant fardeau, s'est certainement créé une situation parlementaire difficile, avec peu de chances de réussir, là où il a fallu un jour toute l'autorité, toute la force de l'empereur Guillaume Ier et de M. de Bismarck pour dompter les résistances à une aggravation des charges militaires. Réussît-il à franchir les premiers défilés, à faire voter par le Reichstag, qui va se réunir d'ici à peu, la réorganisation ou l'accroissement de l'armée, il ne serait pas au bout : il aurait encore à poursuivre le vote des crédits, des taxes nouvelles qui deviendraient nécessaires, et c'est là peut-être qu'il trouverait les difficultés les plus sérieuses. En un mot, M. de Caprivi a la chance d'avoir devant lui les plus vives oppositions, — sans compter les coups d'aiguillon que lui envoie de loin, du fond de ses bois de Friedrichsruhe, le censeur morose et hautain qui le traite en conscrit. Ce n'est plus d'ailleurs M. de Caprivi seul qui est engagé, c'est l'empereur lui-même qui, avec son chancelier, hasarde cette dangereuse partie. Depuis son avènement, qui ne date pas encore de loin, ce jeune souverain à l'humeur hardie et mobile s'est déjà hasardé plus d'une fois et s'est essayé à bien des rôles. Il a fait ses essais de réforme sociale et il n'a pas tardé à s'en dégoûter. Il a proposé l'an dernier une

réforme scolaire tout inspirée de ses sentimens chrétiens ou piétistes, et il a été réduit à retirer la loi en désavouant ses ministres. S'il échouait encore pour la réforme militaire, s'il était obligé de reculer, que resterait-il de ce mot d'un de ses discours : *voluntas regis, suprema lex!*

Quand Guillaume II allait tout récemment à Schœnbrunn et à Vienne faire une visite familière à l'empereur François-Joseph, s'il lui a proposé de le suivre, d'avoir, lui aussi, sa réforme militaire, il est douteux que le souverain de l'Autriche se soit montré aussi prompt que son jeune visiteur à tenter l'aventure. Non pas qu'il n'eût le goût de fortifier son armée et qu'il n'ait accepté déjà, pour l'honneur de la triple alliance, des surcroîts de dépenses militaires lourds au budget de l'empire; mais il est payé pour ne pas se livrer légèrement aux illusions ou au hasard des résolutions téméraires. Il a pour lui l'expérience, une expérience chèrement achetée, et il a bien des intérêts à ménager. L'Autriche n'aime pas ces coups d'éclat dans sa politique. Elle veut bien avoir son rôle dans la ligue où elle est entrée, être une alliée sûre et efficace; elle ne veut ni trop se compromettre ni aventurer sa position ou son action. Elle tient à rester en équilibre!

C'est le jeu que ne cesse de jouer avec art M. de Kalnoky, s'appuyant sur la triple alliance, maintenant l'intimité de ses rapports avec ses alliés,— avec l'Allemagne bien plus qu'avec l'Italie,— s'occupant peu de l'Ouest, ayant toujours les yeux fixés de préférence sur la Russie, sur l'Orient, sur les Balkans et Constantinople. C'est le jeu que le chancelier autrichien a joué ces jours passés encore devant les délégations austro-hongroises qui viennent de se réunir et auxquelles il a été obligé de donner des explications. Ce qu'il a dit à la délégation autrichienne, il l'a répété à peu près, tout au plus avec quelques variantes, à la délégation hongroise; une fois de plus il a célébré la triple alliance, son caractère tout défensif et pacifique, son efficacité pour garantir le repos de l'Europe : c'est l'inévitable refrain! Il a parlé aussi un peu de l'Angleterre,— du nouveau ministère à qui il a fait une sorte d'appel,— de la Bulgarie, qu'il ne cesse de protéger et d'encourager,— d'un récent dialogue diplomatique de la Russie avec la Porte au sujet d'une réception faite à M. Stamboulof à Constantinople : tout cela plein de nuances. C'est évidemment la partie la plus savamment indécise ou évasive des explications de M. de Kalnoky. C'est qu'en effet la position est étrange. M. de Kalnoky craint surtout le retour de la Russie dans les Balkans et ses interventions à Constantinople : il réclame le maintien des traités, et en même temps il fait sa cliente et sa protégée de la Bulgarie; mais c'est la Russie qui est dans le droit le plus strict en réclamant le respect du traité de Berlin, en prétendant que, si ce traité cesse d'exister à Sofia, il n'existe plus nulle part. L'Autriche, à travers ses contradictions, suit sa voie, sa tradition. La question est de savoir si le jour où elle se sentirait plus vivement engagée, l'Au-

triche aurait l'appui de la triple alliance, — si l'Allemagne elle-même, selon le mot pittoresque de M. de Bismarck, se croirait obligée de risquer les os d'un Poméranien sur la route des Balkans et de Sofia.

Reste parmi ces alliés l'Italie, qui est pour le moment tout entière à ses élections. Le ministère Giolitti a pris son temps pour préparer son scrutin. Aujourd'hui, c'est décidé. D'ici à peu de jours les élections seront faites, et avant la fin du mois, le nouveau parlement sera réuni à Monte-Citorio. Depuis quelques semaines déjà, la campagne électorale est engagée de toutes parts. Discours et lettres se succèdent. Ministres du jour, ministres d'hier ou ministres de demain, tout le monde a parlé : le ministre de la guerre, le général Pelloux, à Livourne, le ministre des affaires étrangères, M. Brin, à Turin, le ministre des postes, M. Finocchiaro, en Sicile. D'un autre côté, le garde des sceaux du ministère Crispi, M. Zanardelli, prononçait récemment un très éloquent discours à Iseo. Le chef du dernier cabinet, M. di Rudini, s'est contenté d'une lettre adressée à ses électeurs, — et le ministre des finances du cabinet Rudini, M. Colombo, avait ouvert la campagne à Milan, par un sévère exposé financier. Le président du conseil enfin, M. Giolitti lui-même, va parler ces jours-ci à Rome, et M. Crispi se prépare à haranguer ses Siciliens. Ce qu'il y a de curieux et de caractéristique dans cette mêlée, c'est la confusion où sont tombés les partis italiens. A proprement parler, gauche ou droite, les partis n'existent plus au-delà des Alpes. Ils n'ont plus ni organisation, ni discipline, ni programmes, ni politiques bien distincts. Au fond de tout, il n'y a qu'une question, la question financière qui se lie elle-même à la question des alliances et des armemens. Tout est là, — et comme parmi les hommes de toutes les nuances, la triple alliance n'est même pas mise en doute, il ne reste plus qu'à trouver le moyen de suffire aux déficits, à l'état militaire qu'on a créé. C'est une affaire d'expédiens ! par exemple, il y a un sentiment assez général, c'est que, si on ne peut pas diminuer les dépenses militaires, on ne doit pas y ajouter. C'est dans ces conditions que s'ouvre cette lutte électorale où le ministère de M. Giolitti peut sans doute trouver une majorité, même une grosse majorité, mais une majorité sans cohésion, comme celle que M. Crispi avait eue avant lui, — pour tomber le lendemain. Ce n'est pas une solution ; ce n'est visiblement que la suite d'un état de transition d'où l'Italie ne peut sortir que par une politique plus libre, plus décidée, s'inspirant de ses plus sérieux intérêts d'avenir.

CH. DE MAZADE.

LE MOUVEMENT FINANCIER DE LA QUINZAINE.

L'automne est la saison de la cherté de l'argent. On sait que depuis le commencement de l'année en cours, les capitaux ont été partout d'une abondance exceptionnelle. Malgré les achats considérables de céréales que l'Europe a dû faire, le dernier hiver, aux États-Unis, il a été expédié de New-York à destination de l'ancien continent des quantités considérables d'or qui ont grossi notablement les stocks de ce métal en Angleterre, en France, en Allemagne et en Autriche-Hongrie, ainsi qu'en ont témoigné les bilans des grandes banques de ces pays.

D'autre part, les emplois nouveaux offerts à ces disponibilités ont été fort rares; les transactions commerciales se sont alanguies sous l'influence de l'application du tarif Mac-Kinley aux États-Unis et de la réforme douanière inaugurée en France depuis le 1er février 1892. Les taux d'escompte sont descendus partout au niveau le plus bas qui eût été vu depuis longtemps. En même temps les valeurs et fonds d'États de premier ordre ont considérablement haussé de prix.

Cette période d'extrême aisance sur le marché monétaire semble près de se clore, et déjà la Banque d'Angleterre a été obligée de relever de 2 pour 100 à 3 pour 100 le taux de son escompte. La Banque de l'empire en Allemagne a suivi l'exemple en portant son taux de 3 à 4 pour 100. Les disponibilités ne font nullement défaut encore, mais la spéculation sur les divers marchés financiers européens doit compter avec la perspective d'un resserrement plus ou moins accentué pendant les dernières semaines de 1892.

A cette raison générale d'arrêt dans le mouvement qui jusqu'ici portait toujours plus haut les prix de toutes les grandes valeurs, sont venus s'ajouter en octobre divers motifs spéciaux de circonspection. Notre rente 3 pour 100 a été compensée fin septembre à 99.75. La rentrée imminente des chambres, les incidens de la grève de Carmaux, les préoccupations relatives à l'expédition du Dahomey ont été cause qu'il n'a pas été tenté d'effort bien sérieux pour relever le 3 pour 100 au-dessus du pair et qu'au contraire on l'a laissé fléchir pendant la première quinzaine du mois à 99.20. Le ministère a franchi assez heureusement la passe des interpellations relatives à la grève; le recours à un haut arbitrage n'a pas eu le succès qu'on en avait espéré, mais l'obstination des grévistes à vouloir obtenir satis-

faction sur tous les points a valu au cabinet deux votes qui ont consolidé provisoirement sa situation.

La Bourse n'a tiré de la solution donnée à ces incidens parlementaires aucun encouragement à une nouvelle hausse : 1° parce que le ministère aura très prochainement à affronter de nouveaux périls à l'occasion des débats sur la réduction de quelques droits inscrits à notre tarif minimum et sur la convention commerciale franco-suisse ; 2° parce que le malaise qui s'est produit sur notre place et y persiste a dominé aussi sur la plupart des marchés étrangers. De là vient que le succès du cabinet a été immédiatement suivi d'une réaction de 25 centimes sur la rente française 3 pour 100 et que ce fonds reste coté au-dessous du cours rond de 99 francs.

Le malaise a été le plus vivement éprouvé sur le marché de Berlin. Rentes internationales et valeurs locales, chemins de fer, banques, titres d'entreprises minières, tout a fléchi, à commencer par les valeurs russes qui avaient depuis longtemps été très soutenues par la spéculation allemande. Le rouble a reculé au-dessous du cours de 200, conséquence inévitable des nouvelles émissions que le gouvernement de Saint-Pétersbourg a été obligé de créer en papier-monnaie pour faire face aux insuffisances budgétaires léguées par la disette de 1891-1892. Les finances russes dépendent en grande partie de la qualité de la récolte dans ce pays, les événemens écoulés depuis le dernier automne en fournissent une démonstration convaincante. Il a été question d'un emprunt russe de 500 millions négocié avec la maison Rothschild, mais les circonstances ne sont pas propices, et ce dessein paraît provisoirement abandonné.

La baisse du rouble a entraîné l'emprunt d'Orient de 68.10 à 66, le Consolidé 4 pour 100 de 96.85 à 95.85, le 3 pour 100 1891 de 80 à 78.75. Le recul varie ainsi, selon les titres, de 1 à 2 unités pour les deux dernières semaines d'octobre.

Le 4 pour 100 or hongrois a reculé de 95 13/16 à 95 1/8, sur l'ajournement forcé des opérations de crédit projetées pour la réalisation de la réforme monétaire. Les fonds d'État de la monarchie austro-hongroise montent ou reculent selon que les circonstances rendent plus ou moins vraisemblable la mise à exécution prochaine des plans arrêtés par les ministres des finances. La situation budgétaire reste, d'ailleurs, très bonne dans les deux moitiés de l'empire, malgré l'aggravation des dépenses communes pour l'armée et la marine.

La Russie a cru devoir présenter à la Porte des observations sur la façon dont cette puissance, suzeraine de la Bulgarie, entendait et dirigeait ses relations avec les personnages marquans de la principauté vassale. Cette démarche n'est l'indice d'aucune intention belliqueuse de la Russie, et il est clair que le sultan saura donner satisfaction aux

justes réclamations du gouvernement de Saint-Pétersbourg. Toutefois, cet échange de notes a intimidé la spéculation engagée sur les valeurs ottomanes. Des réalisations se sont produites et ont produit déjà des différences de cours assez sensibles. Le 1 pour 100 de la Dette générale a reculé de 22.25 à 21.70, l'obligation Douanes de 476.25 à 470, la Banque ottomane de 605 à 592.50, l'action des Tabacs de 376.87 à 370 francs.

La rente italienne, malgré la publication du programme financier de M. Giolitti, et une légère amélioration constatée dans la situation économique générale du royaume, a fléchi de 92.75 à 92. La place de Berlin a livré des titres et en livrera encore. C'est par cette voie que le gouvernement italien réussit à écouler sur notre place ce qui lui reste de rentes disponibles.

L'Extérieure d'Espagne a baissé de 64 1/2 à 63 1/2. L'avance récemment obtenue de la Banque de Paris et des Pays-Bas a soulagé le Trésor d'embarras immédiats sans pouvoir améliorer le change qui se tient toujours au-dessus de 15 pour 100.

Le Portugais a pu conserver à peu près entière la plus-value que lui avait procurée l'amélioration rapide du change brésilien.

Un vif engouement s'était manifesté tout à coup à Londres pour les valeurs argentines en septembre et dans les premiers jours d'octobre. La réaction, qu'appelait une hausse trop brusque, a été accentuée par l'annonce d'un mouvement insurrectionnel, d'apparence sérieuse, dans la province de Santiago del Estero.

L'action de la Banque de France s'est relevée à 4,000 francs. Les bénéfices du second semestre seront sans doute plus faibles que ceux de la même période de 1891, mais le titre est admirablement classé, point qu'oublient trop facilement les vendeurs à découvert. La plupart des actions de banques ont été plutôt offertes que demandées, et perdent quelques francs dans la seconde quinzaine d'octobre. Les Chemins français n'ont pu conserver toute la hausse qu'ils avaient récemment acquise, le Nord a dû abandonner le cours de 1,900. De même le Suez, que des réalisations de vendeurs à terme avaient relevé pendant quelques jours au-dessus de 2,600, a de nouveau reculé au-dessous de ce cours rond.

Les Chemins étrangers sont tous cotés à des cours un peu plus bas qu'il y a quinze jours. Sur le marché des valeurs au comptant, l'attention du public continue de se porter sur les actions de quelques entreprises industrielles dont la prospérité s'accuse par le montant des dividendes proposés pour 1891 et des bénéfices non répartis en dividendes, mais consacrés à des amortissemens ou réservés pour l'exercice en cours.

Le directeur-gérant : CH. BULOZ.

s,
rs
es
é-
0,
à

le
o-
r-
le
te

n-
le
ui

lui

es
re.
ar
se,

es
ux
sé,
art
er-
he-
m-
le
ant
de

pas
'at-
ues
des
vi-
ter-